



Fondée en 1862
Reconnue d'utilité publique
par décret du 15 mars 1877

bulletin de la

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

DU VENDÔMOIS

2017

Publié avec le concours des Archives de France
Subventionné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles

SOMMAIRE

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Comptes rendus d'activités 2016	3
---------------------------------------	---

VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque de la Société liste des ouvrages et documents entrés en bibliothèque en 2016	15
LAURETTE VOINOT	

IN MEMORIAM

Hommage à Jacques de Bourdoncle de Saint Salvy	21
JEAN-CLAUD PASQUIER	
Hommage à Geneviève Chidaine, bibliothécaire de la Société de 1988 à 2005, poste partagé à partir de 1991 avec Jacques de Saint-Salvy ...	22
ISABELLE GORMOND	

DISCOURS DU PRÉSIDENT

Présentation du bulletin à la Préfecture de Blois	23
BERNARD DIRY	

VENDÔME ET SON CHÂTEAU

Le château de Vendôme : nouvelles approches	25
GAËL SIMON	

INDUSTRIE ET MOYEN ÂGE

Les Moulins de Varennes au Moyen Âge	55
JEAN-JACQUES RENAULT	



www.vendomois.fr
Tél. : 09 73 58 84 64

ARCHITECTURE MILITAIRE ET MOYEN ÂGE	
Fortresses médiévales en Vendômois	67
CLAUDE LEYMARIOS	
ARCHITECTURE RELIGIEUSE ET RENAISSANCE	
Les éléments d'architecture et le mobilier en pierre de style Renaissance dans l'église de la Trinité de Vendôme de 1508 à 1548	75
ARTHUR BOYER	
ARCHITECTURE RELIGIEUSE	
Les clés de voûte historiées de l'église abbatiale de la Trinité de Vendôme	85
FRANÇOIS BROSSIER	
POÉSIE À LA RENAISSANCE	
Ardeur et rondeur de Ronsard, poète des <i>Amours</i>	91
FRANK LESTRINGANT	
RONSARD À CROIXVAL	
À Croixval : Ronsard en son intimité	97
JEAN-JACQUES LOISEL	
LES BOURBONS	
Le duc de Vendôme et le duc de Beaufort : quand le fils dépasse le père	109
JEAN-JACQUES RENAULT	
NUMISMATIQUE	
Un jeton énigmatique de César de Vendôme	117
BERNARD DIRY	
TROIS HÉROS	
La rencontre de trois destins : Rochambeau, La Fayette et Washington	119
CATHERINE ET GÉRARD ERMISSE, NATHALIE DE GOUBERVILLE	
VENDÔMOIS ET SCIENCE AU XIX^e SIÈCLE	
Antoine François Joseph Yvon-Villarceau, un savant vendômois du XIX ^e siècle sans cesse en chemin	137
PIERRE MORALI	
PREMIÈRE GUERRE MONDIALE	
L'or de la victoire	145
BERNARD DIRY	
SECONDE GUERRE MONDIALE	
Le 5 février 1944 dans le ciel de Vendôme... « Notre Dernière Mission » (2 ^e partie)	153
ANNE-MARIE DEUR-JOLY	
NOTE DE LECTURE	
Note de lecture	161
JEAN VASSORT	

• **Page 1 de couverture :**
Château de Vendôme, tour de Poitiers, XIV^e siècle (photo SAV).

• **Page 4 de couverture :**
Prieuré de Croixval.

Erratum :

Madame Florence Robert signale une erreur d'ordre généalogique survenue à la page 220 de l'article publié dans le Bulletin 2016 de la Société archéologique du Vendômois sous le titre « Bernard-François de Marescot, la Révolution et la Petite Église » : *Flore est la fille de Balthazar de Marescot; elle meurt sans postérité, son mari gardant l'usufruit de Chalay. À sa mort en 1797, Chalay revient à Armand-Samuel (Balthazar et Samuel sont frères). Armand-Samuel et Bernard-François sont donc cousins germains de Flore et de la même génération.* Merci à Madame Florence Robert d'apporter cette utile rectification.

Jean-Jacques Loisel.



Comptes rendus d'activités 2016

Admissions nouvelles pour l'année 2016

- M^{me} Michèle Corvaisier.
 - M. Jean Petit.
 - M. Jean-Paul Hamel.
 - M. Thierry Boulay.
 - M. Jean-Loup Bonté.
 - M^{me} Évelyne Hubert.
 - M. et M^{me} James Fauvet.
 - M. Antoine Roucher.
 - M. Xavier Campion.
 - M. Christian Loiseau.
 - M^{me} Geneviève Pannaud.
 - M. Jacky Laury.
 - M^{me} Anne Cantegbiel.
 - M. Charles Borowczyk.
 - M. Jean-Luc Deneaux.
 - M. Serge Griffoulières.
 - M. Jean-Michel Brossillon.
- Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux sociétaires.

Membres de la Société décédés en 2016

- M. Jacques de Bourdoncle de Saint Salvy.
- M. Raymond Bailly.
- M. Paul Ladevie.
- M^{lle} Geneviève Chidaine.
- M^{me} Marie-Claire de Maleville Rahay.
- M. Moustapha Diop Amadou.
- M. Pierre Fauchon.

- M. Patrick Saudubray.
- M. Marc Bertin.
- M^{me} Brigitte de Dianous de la Perrotine, née Dattin.
- M^{me} Hélène Deledicq.
- M. Claude Hallouin.
- M. Gilbert Guimont.

Nous présentons à leurs familles nos très sincères condoléances.

Rapport d'activités 2016

JANVIER :

Envoi des vœux et du programme du premier semestre.

20 FÉVRIER :

C'est devant une salle comble que Bernard Diry, président de notre Société et spécialiste de numismatique, fit revivre dans sa conférence un événement majeur de la Première Guerre mondiale et passé presque inaperçu : la disparition pure et simple du système monétaire en vigueur jusqu'alors en France, fondé sur le bimétallisme or-argent et la parité entre monnaie papier et métallique.

À l'issue de cette communication, le public put découvrir une exposition présentant les différentes monnaies d'or ayant cours en France en 1914. Maurice



Bernard Diry, M^{gr} Philippe Verrier et Maurice Leroy
le 20 février 2016 (photo Serge Dupré).

Leroy, député et président du Conseil départemental, put ainsi prendre en main un des rares exemplaires subsistant de la dernière monnaie d'or frappée dans notre pays et dont la totalité fut intégralement refondue sans même avoir été mise en circulation.

9 MARS :

Arrivé le matin même au siège de notre société, le bulletin 2016 fut présenté en avant-première à la presse. Les journalistes présents purent ainsi noter la qualité de ce cru et l'épaisseur inhabituelle du volume, riche de presque 300 pages, ce qui en fait le plus « gros » publié depuis la création de la Société en 1862. Des articles suivirent notant tous la qualité exceptionnelle de cet ensemble, tant dans la forme qu'au niveau du fond. Les trois derniers colloques, dont les actes y ont été publiés, contribuèrent incontestablement à cette réussite.

30 MARS :

La matinée fut consacrée à la découverte de la seconde tranche des fouilles préventives réalisées au Quartier Rochambeau. Philippe Blanchard, archéologue de l'INRAP et responsable du chantier, présenta à un petit groupe de notre Société les résultats de cette campagne particulièrement riche qui, en s'appuyant sur des plans anciens de l'abbaye de la Trinité, confirma la

**la Nouvelle
République**
18 février 2016
Loir-et-Cher

conférence

Quand l'or combattait pour la victoire

En 1915, des milliers de Français « ont versé leur or pour la patrie. » Un geste dont ils ont été bien mal récompensés...

Ce samedi, alors qu'élus et anciens combattants auront inauguré le matin même une borne souvenir rue de Verdun, la Société archéologique scientifique et littéraire du Vendô-

mois ouvrira son cycle de conférences par une page méconnue de la Première Guerre mondiale. « Ce fut un vrai séisme économique pourtant passé inaperçu », confie Bernard Diry, président de l'association qui, passionné de numismatique, livrera les grands moments de ce qui fut appelé « l'or de la victoire. »

“ Verser son or pour la patrie ”

« On a du mal à imaginer qu'en 1914 circulent en France toutes les monnaies d'or et d'argent frappées depuis le Consulat. Pendant un siècle, elles ont eu cours. S'ajoutaient encore les monnaies d'or étrangères rattachées à l'union latine : le franc belge, la drachme grecque, le franc suisse, la lire italienne. Plus les monnaies des pays, qui sans être dans cette union, frappaient une monnaie du même poids, avec la même valeur décimale comme la peseta espagnole ou la lire du Vatican... Des pièces or, argent voire nickel et cuivre auxquelles s'ajoutent les billets de 10, 20, 50, 100 francs, ces valeurs fiduciaires garantis par la banque,



L'avvers du fameux 100 francs de 1935 gravé par Bazor, puis refondu...

mais dont on se méfie toujours. » En avril 1915 alors qu'on constate que la guerre va durer, interdiction de sortir l'or qui doit servir à la patrie. L'appel à l'or de la patrie est relayé par tous. Pas d'incitation fiscale pour stimuler la démarche et pas de sanction aux contrevenants. Seulement le libre arbitre. « Les Français qui en avaient les moyens ont donné leur or en échange de billets garantis par l'État. Ce sont 2.400 tonnes qui ont été récoltées. Et à la fin de la guerre, alors que la parité or-papier



... et son revers.

(Photos, collection privée)

monnaie disparaît, seulement 800 tonnes sont redonnées... Il a fallu attendre 1935 pour que l'État reparle de production de monnaie d'or avec le 100 francs gravé par Bazor. Et là, ce sont 14 millions de pièces de 100 francs avec le même poids que l'ancienne pièce - or de 20 francs - inflation oblige - qui sont fabriquées. Mais aussitôt refondues par peur de la guerre qui s'annonce... »

Edith Van Cutsem

Conférence sur l'or de la victoire 1915, ce samedi 20 février, à 18 h, Porte Saint-Georges, entrée libre.

POUR LA FRANCE
VERSEZ VOTRE OR



L'Or Combat Pour La Victoire

LES MONNAIES D'OR SONT ÉCHANGÉES À LA BANQUE DE FRANCE

« Pour la France, versez votre or. L'or combat pour la victoire. »



L'arrivée du bulletin le 9 mars 2016 (photo Serge Dupré).



Présentation de fouilles le 30 mars 2016 (photo Serge Dupré).

vie associative

la Nouvelle
République
14 mars 2016
Loire-et-Cher

Une année de travail pour 300 pages d'histoire

Le bulletin de la Société archéologique vient d'être imprimé. Un travail collectif qui se doit de respecter les exigences des ouvrages de recherche.

Des enveloppes qui s'ouvrent, des discussions qui volent au-dessus d'un clavier fortement sollicité, un frottement de pages qui se laisse entendre. Les membres du bureau, le comité de lecture et les auteurs de la Société archéologique étaient tous réunis dans l'ancienne salle du tribunal de la ville, la semaine dernière. Le café et les viennoiseries venaient rendre douillette cette ambiance d'installation officielle.

Soigneusement présenté sur la table, le « petit dernier » a pour œil critique ceux qui l'ont conçu, au regard de toutes les éditions des précédents bulletins, présentes sur les étagères du siège de l'association. « C'est un impératif : il faut que les écrits soient inédits. Nous nous assurons que les études n'ont pas encore été proposées dans un autre bulletin », confirme Bernard Diry, président de la Société archéologique.

Laboratoires d'idées

Et avant d'arriver à cette forme finale, imprimée sur papier glacé et en couleur, l'ouvrage aura suivi une scrupuleuse procédure de vérification. « Nous recevons d'abord les textes des auteurs, qui sont relus une première fois puis leur sont renvoyés pour approbation. » Le greffier en charge de



Le bureau, le comité de lectures, certains auteurs étaient présents la semaine passée pour préparer l'envoi du bulletin fraîchement imprimé.

ce rôle de relecture, c'est Pascal Foreau. Il veille à la réception des articles et à leur distribution auprès des relecteurs. C'est alors qu'entre en jeu le banc du comité de lecture. « Avant, nous étions trois mais heureusement, l'équipe s'est renforcée », explique Monique Bourdin, la « dame aux stylos rouges ». Passionnée de grammaire, elle a relu tout l'ouvrage avec Jean-Jacques Loisel. Chaque article est également passé sous la loupe d'autres relecteurs. « Il a fallu sortir les dictionnaires et plonger dans l'univers de l'architecture pour

l'article d'Alexandre Gordine », décrit Laurette Voinot, dont c'était la première relecture avec Anne-Marie Benoist. « C'est une vraie école de formation, estime cette dernière. L'ouvrage est un laboratoire d'idées et de connaissances. » Le bulletin réunit en effet de nombreuses disciplines. Outre l'essai signé d'un des conservateurs du musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg sur les fresques de l'église d'Areines, on y trouve aussi les communications transmises lors des colloques : la Première Guerre mondiale, les journées Mares-

cot ou les rencontres papeteries.

Une journée pleine aura ensuite été nécessaire à la « ruche du mercredi » pour dresser cet inventaire sous forme de recueil et le sortir à plus de 500 exemplaires. Au lecteur désormais de juger de la qualité du travail accompli.

Aziliz Le Berre

Le bulletin de la Société archéologique est accessible aux adhérents dont la cotisation est à jour. Il est aussi à vendre à la maison de la presse, 35 €.

qualité de ces derniers. De plus, un nombre important de monnaies et de jetons fut également retrouvé. Il s'agit de monnaies de petite valeur issues de pertes fortuites allant globalement du XIV^e au XIX^e siècle dont une grande majorité datent du XVII^e siècle. Des jetons de Nuremberg y ont été également découverts. (Ces jetons sont des objets ressemblant à des monnaies et utilisés dès le Moyen âge pour faire des comptes. La ville de Nuremberg en avait fait sa spécialité, inondant le marché de l'époque et concurrençant ainsi les frappes nationales, provoquant la furie des états concernés, bien impuissants face à cette marée de jetons issus d'Allemagne. Peu de temps après notre passage, la même équipe eut la chance de mettre au jour trois petits sceaux, dont un portant les armes de l'abbaye sous la forme de l'Agneau Pascal et un autre présentant un magnifique chapeau de cardinal que le responsable du chantier eut l'amabilité de présenter à notre président.

DU 4 AU 7 AVRIL :

Notre société a accueilli pendant quatre jours un jeune étudiant en histoire de la Faculté de Tours, Alexandre Boulay, dans le cadre d'un stage bénévole en vue de l'obtention d'un module optionnel. Il a été chargé de l'entretien de la collection du *Moniteur Universel* constituée de trente-deux volumes, in-4, quelque peu malmenés au cours des ans et auxquels il convenait de redonner un meilleur aspect. Après les avoir soigneusement dépoussiérés, notre stagiaire a veillé à redonner aux parties en cuir de la couverture leur lustre d'antan, ce qu'il a parfaitement réussi.



Alexandre Boulay (photo Serge Dupré).

9 AVRIL :

L'association des « Amis du Vieux château de Briec-Comte-Robert » était en visite à Vendôme sous la conduite de Martine Piechaczyk, présidente et de Jérôme Aymard, vice-président, avec lequel nous avons préparé cette journée. Après la visite du château de

L'Histoire avec un grand H



Stage insolite pour Alexandre Boulay dans le fonds de la société archéologique.

Par amour de l'histoire avec un grand H, Alexandre Boulay, Vendômois en deuxième année à la fac d'histoire de Tours, passe cette semaine... à cirer les reliures en cuir de la société archéologique du Vendômois. « Cet étudiant, ancien collégien d'Oucques et ancien lycéen de Ronsard, avait besoin d'un stage pour valider un module. Alors pourquoi pas lui offrir l'occasion de manipuler quelques-uns de nos précieux recueils aux reliures parfois en mal d'attention parmi les 12.000 titres de notre fonds constitué depuis 1862 », explique Bernard Diry, président de la société.

Depuis lundi et jusqu'à ce jeudi, entre deux lectures des cours des valeurs de la bourse de Paris, du prix du pain ou de l'annonce des spectacles, le jeune homme de 20 ans découvre dans les pages des 32 volumes de l'Ancien *moniteur* de l'après Révolution bien des centres d'intérêt.

« J'ai toujours aimé les vieux livres et l'histoire avec un penchant pour la période médiévale et aujourd'hui, j'espère aller jusqu'au master pour pouvoir un jour enseigner l'histoire. Alors ce premier contact avec une société savante, c'est une bonne chose », conclut le jeune homme... chiffon en main.

la Nouvelle République
6 avril 2016 Loir-et-Cher

Vendôme assurée par Jean-Claude Pasquier, Bernard Diry a présenté à nos hôtes l'abbaye de la Trinité avant de les accompagner jusqu'au musée où la découverte du CIAP les passionna. La journée se termina par un verre de l'amitié, au siège de la Société où nous avons été rejoints par Christian Loiseau, maire-adjoint de Vendôme, en charge de la culture et du patrimoine. (Pour plus d'information sur cette association amie nous vous invitons à découvrir son site remarquable sur internet).

20 AVRIL :

Une exposition sur le thème : *Mais... où est donc Marianne ?*, s'est tenue à la sous-préfecture de Vendôme en présence du préfet de Loir-et-Cher, Yves le Breton, entouré de nombreux élus de la circonscription et de

Pierre Bonte, journaliste et collectionneur de bustes de Marianne. Cette opération, menée à l'initiative de Sophie Lesieux, sous-préfet de Vendôme, et en partenariat avec l'inspection du primaire, avait pour but de

faire découvrir aux élèves ce personnage emblématique de la République. C'est ainsi que des classes entières, avec leurs professeurs, partirent à la recherche des bustes de Marianne conservés dans les mairies et les

Un bulletin exceptionnel

N° 325

Le Petit Vendômois
PERCHE / BEAUCHE / VALLÉE DU LOIR

Chaque année, depuis maintenant 153 ans, la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois édite un bulletin annuel pour le printemps. C'est chose faite encore pour le plus grand plaisir des amateurs de l'histoire locale. Mais pour l'édition 2016, cette revue est accueillie avec un nombre de pages impressionnant, le plus gros volume depuis l'existence de la Société, 288 pages à dévorer dès maintenant !

Pascal Foreau le trésorier et référent pour cet exceptionnel volume, est satisfait de ce bulletin, disons même soulagé de l'avoir en main.

«Pour des raisons de dates, nous avons eu 3 colloques à traiter dans ce numéro. Celui de Marescot aurait du être publié l'année dernière mais les textes nous sont arrivés trop tard !» souligne t-il.

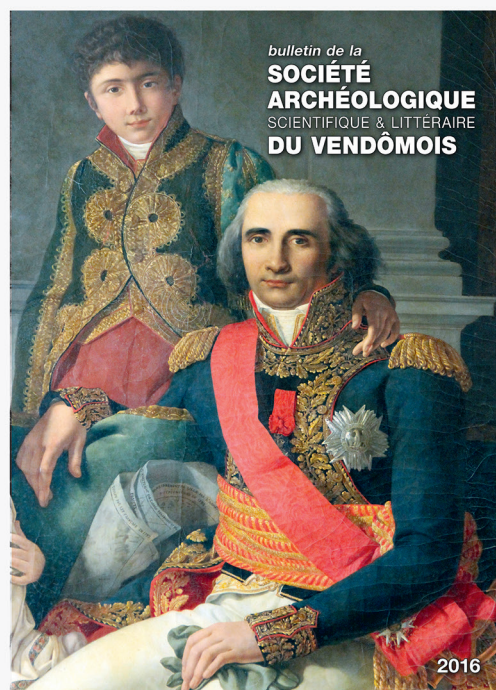
En effet, un colloque est traité avec illustrations, entre 30 et 70 pages ce qui gonfle obligatoirement la taille du bulletin.

Malgré ces pages relatant les temps forts des colloques et écrits par chaque intervenant, spécialisé dans chaque domaine du sujet mené, ce numéro 2016 ne déroge pas à la règle entre autre pour l'art religieux qui est à nouveau mis en avant avec un texte sur les peintures romanes et murales de l'église d'Areines, rédigé par Alexandre Gordine, conservateur du musée de l'Ermitage de St Petersburg en Russie. Venu sur place, il a pu faire ses observations et écrire ce texte relatant l'histoire en détaillant les peintures restées en conservation. Il a apporté un nouvel éclairage au changement de couleurs des peintures, comparant les fresques avec l'ancien prieuré de Brévainville.

Certains autres articles signés par d'illustres auteurs locaux comme Jean-Jacques Loisel, Jean Claude Pasquier ou Gérard Ermisse, viennent éclairer également d'un regard nouveau le Vendômois. Bernard Diry, Président de la Société Archéologique du Vendômois, éminent numismate des monnaies mérovingiennes, carolingiennes et féodales, auteur d'un livre aux éditions du Cherche-Lune relatant les monnaies frappées à Vendôme, présente sur 10 années d'étude, 8 monnaies sur Vendôme complètement uniques, connues d'aucune publication ni d'aucun musée et d'aucune collection. «Cela ne remet pas en cause la classification mais cela la complète. Peut être que nous en retrouverons d'autres dans les années à venir» précise t'il.

Un bulletin qui encore une fois regorge d'études qui nous transportent sur les temps anciens. Une mine d'information pour tous les Vendômois, amateurs de l'histoire locale.

Alexandre Fleury



En vente dans les maisons de la presse du Vendômois ou directement auprès de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire du Vendômois
Ancien Tribunal-Quartier Rochambeau à Vendôme
Permanences hebdomadaires les mercredis et vendredis de 14h à 17h
www.vendomois.fr – contact2016@vendomois.fr



Visite à Vendôme le 9 avril (photo Serge Dupré).



20 avril (photo Serge Dupré).

photographièrent afin d'en réaliser une fresque monumentale particulièrement réussie et point de départ d'une démarche pédagogique liée à ce thème. Notre Société fut associée à ce projet et c'est J.-C. Pasquier, entouré des membres du bureau, qui retraça, de façon très pédagogique, l'histoire de Marianne, devenu le symbole par excellence de notre République.

18 MAI :

Yves Le Breton, préfet de Loir-et-Cher, avec à ses côtés Sophie Lesieux, sous-préfet de Vendôme, a reçu dans les salons de l'hôtel de la Préfecture de Blois notre Société, représentée par les membres du conseil d'administration et les auteurs du bulletin 2016. Le préfet s'est déclaré particulièrement sensible à la qualité de l'ouvrage réalisé et à la façon dont la grande Histoire y croisait avec bonheur l'histoire du Vendômois et de ses grands hommes. Après la présentation du bulletin par notre président, le préfet a invité l'ensemble des personnes présentes à partager un verre de l'amitié.



Bernard Diry présente le bulletin le 18 mai (photo Serge Dupré).

20 MAI :

Répondant à l'invitation de « l'Association des Amis du château de Pau » et de son président Étienne Lassailly, Jean-Claude Pasquier a tenu au château même une conférence sur le thème *Henri IV et le Vendômois*, que de nombreux membres de cette association ont suivi avec intérêt comme en témoigna l'abondance des questions posées à la fin de la communication. Bernard Diry représentait notre Société en cette occasion.

27 MAI :

Après avoir déclaré ouverte la 392^e assemblée générale de notre Société, le président a soumis aux votes les trois rapports statutaires. Le rapport d'activités et le

Société Archéologique Scientifique et Littéraire du Vendômois

Assemblée générale et conférence

Vendredi 27 mai - Vendôme

Dans le cadre du 400^e anniversaire de la naissance de François de Vendôme, duc de Beaufort, plus connu sous le sobriquet de « Roi des halles », la Société Archéologique Scientifique et Littéraire du Vendômois, lors de sa 392^e Assemblée Générale, vendredi 27 mai, 20h, à la Porte Saint-Georges à Vendôme, proposera, à la suite, une conférence « Le duc de Beaufort : quand le fils dépasse le père » par Jean-Jacques Renault et une communication « Les jetons de François de Vendôme, duc de Beaufort », par Bernard Diry.

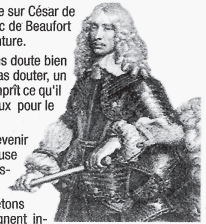
Jean Jacques Renault après la publication de son remarquable ouvrage sur César de Vendôme fera découvrir le fils de ce dernier, François de Vendôme, duc de Beaufort (1616-1669), dont la vie rassemble tous les ingrédients du livre d'aventure.

Si son père fut un conspirateur né, le fils n'a rien à lui envier et l'a sans doute bien souvent dépassé. C'est un véritable héros dont la saga ferait, à n'en pas douter, un film d'action à grand succès et ce, jusqu'au jour, où le pouvoir royal comprit ce qu'il pourrait en obtenir en lui accordant, au moment où il devenait dangereux pour le régime lui-même, les honneurs auxquels il aspirait depuis toujours.

La métamorphose fut alors complète et on vit François de Vendôme devenir un zélé serviteur de l'État et ce, jusqu'à sa mort mystérieuse lors du siège de Candie en Crète et qui va donner naissance à l'énigme du "masque de fer"...



Bernard Diry présentera en fin de conférence des jetons frappés à l'effigie de François de Vendôme et qui témoignent incontestablement des honneurs dont il fut entouré à la fin de sa vie



«Croixval, le plus Ronsardien des prieurés, 1566-2016»

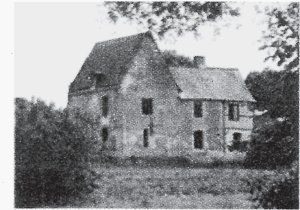
Samedi 4 juin, manoir de la Possonnière, Couture-sur-Loir

La Société Archéologique, en partenariat avec l'association Pierre de Ronsard, propose une journée dédiée à «Croixval, le plus ronsardien des prieurés (1566-2016)» avec une visite du Manoir de la Possonnière à Couture et deux conférences.

Croixval, prieuré fondé en 1195, est situé au bord de la Cendrine, petite rivière affluent du Loir. Ronsard y séjourna de 1578 à 1583. Il y cherchait l'oubli de la vie à la Cour et se plaisait dans ce lieu retiré, près de la forêt de Gastines, près de la source Saint-Germain. Le 22 mars 1566, Pierre de Ronsard devient propriétaire du prieuré Croix-Val, attenant à Roc-en-Tuf à Ternay, et reçoit une pension de "120 livres tournois". Son frère Claude hérite, quant à lui, de la Possonnière, la maison familiale à Couture-sur-le-Loir.

PROGRAMME :

- 10h-11h45 : visite du manoir.
- 11h-12h : conférence «Ardeur et rondeur de Ronsard, des Amours aux Hymnes», par Frank Lesfringant, professeur à la Sorbonne.
- 12h15-14h : visite des jardins, pique-nique (apporté par chacun)
- 14h-15h : conférence «Croixval ou Ronsard intime» par Jean-Jacques Loisel, historien, ancien élève de l'École Normale Supérieure.
- 15h30-17h : départ pour Croixval et visite (frais d'entrée : 3 euros).



Société Archéologique, Scientifique et Littéraires du Vendômois, quartier Rochambeau, Vendôme, 09 73 58 84 64 / www.vendome.eu
Permanences mercredi-vendredi 14h-17h



Le Petit Vendômois PERCHE / BEAUCÉ / VALLÉE DU LOIR

N° 326



Le 20 mai (photo Serge Dupré).

rapport moral ont été adoptés à l'unanimité. Le rapport financier a été également entériné avec une voix d'abstention. Au cours de la seconde partie, Jean-Jacques Renault nous a fait découvrir avec talent François de Vendôme, duc de Beaufort, lors d'une



27 mai (photo Serge Dupré).



4 juin (photo Serge Dupré).

conférence intitulée *Le duc de Beaufort : quand le fils dépasse le père*. Cet exposé bien détaillé permit au public de mieux connaître le fils de César de Vendôme dont la vie fut une suite ininterrompue d'aventures dignes des meilleurs romans du genre. Ce rebelle, après avoir, une bonne partie de son existence, bravé le pouvoir royal finit par rentrer dans le rang et en devenir un serviteur zélé. Mais même sa mort, survenue en 1669 devant Candie (Crète), demeurera pour toujours une énigme, son corps n'ayant jamais été retrouvé. Notre président, Bernard Diry, a présenté à la fin de la conférence des jetons de François de Vendôme, ultimes témoins de son retour en grâce et des faveurs qui lui furent accordées dans les dernières années de sa vie.



4 juin (photo Serge Dupré).

4 JUIN :

Pour commémorer le 450^e anniversaire de l'acquisition du prieuré de Croixval par Ronsard, notre société, en partenariat avec les associations « Pierre de Ronsard » et « Les Amis du manoir de Bonaventure », a organisé au manoir de la Possonnière une journée consacrée au Prince des poètes. Cette manifestation avait pour titre *Croixval, le plus ronsardien des prieurés, 1566-2016*. Après une visite du manoir assurée par la guide du lieu, Frank Lestringant, professeur à la Sorbonne et grand spécialiste du XVI^e siècle, a donné une conférence sur le thème *Ardeur et rondeur de Ronsard, des "Amours aux Hymnes"*. Avant de se rendre au prieuré de Croixval, Jean-Jacques Loisel, historien, ancien élève de l'École Normale Supérieure, a présenté le fruit de ses dernières recherches sous le titre *Croixval ou Ronsard intime* qu'il a pu ensuite compléter sur les lieux mêmes. Une journée particulièrement réussie pour notre Société avec un public très intéressé et ravi.

17-18 SEPTEMBRE :

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine nous avons eu le plaisir d'accueillir, au siège de la Société, un public nombreux et intéressé lors de



17-18 septembre (photo Serge Dupré).

l'inauguration de l'exposition : *Le Patrimoine révèle au citoyen ses racines*. Christian Loiseau, maire-adjoint en charge de la culture, du patrimoine et des archives, était à nos côtés pour saluer les personnalités présentes. Ce fut pour le président de la Société archéologique l'occasion de présenter aux visiteurs un certain nombre de documents exceptionnels parfaitement mis en valeur grâce aux vitrines prêtées gracieusement par la Ville et un décor floral remarquable assuré, très amicalement, par la Maison Neilz. Dimanche après-midi, notre

patrimoine

la Nouvelle
République
13 septembre 2016
Loir-et-Cher

Des trésors “ inestimables ” à découvert

La Société archéologique expose à l'occasion des Journées du patrimoine quelques-unes de ses pièces remarquables par leur histoire et leur valeur.

Le poète Pierre de Ronsard a-t-il tenu entre ses mains l'impressionnant volume en papier bible ? A-t-il feuilleté ces « œuvres complètes » imprimées en 1584 ? « On ne peut le dire, ce serait extraordinaire de le prouver mais la tenue du livre et sa qualité en font un trésor », explique Bernard Diry, président de la société archéologique.

L'ouvrage fait partie de la collection de la société, un don qui remonte à 1897, offert par le docteur Belle qui lui-même l'avait reçu de l'abbé Piltan de Couture-sur-Loir. « Cet abbé demeurait donc à deux pas de

la maison natale de la Possonnière. » Est-ce donc un cadeau de la famille Ronsard ? Nul ne le sait. En revanche, sa valeur est double, historiquement et pour le patrimoine vendômois. Une caractéristique de chacun des « trésors » que la société présentera les 17 et 18 septembre dans ses locaux, à l'occasion des Journées du patrimoine. « Le patrimoine révèle aux citoyens ses racines », une exposition inspirée du thème national. « Depuis Malraux et l'inventaire de bâtiments historiques, on n'a de cesse de réfléchir à ce qu'est notre patrimoine », explique Bernard Diry.

“ Vendôme d'un point de vue unique ”

L'ouvrage manuscrit des

« Sylves pieuses et plaisantes composées à Vendôme pendant les vacances des mémoires » est ainsi un manuscrit de près de 300 pages d'un procureur au siège de Vendôme. « Ce sont des poèmes mais ils ne sont pas bons, à tel point qu'au XIX^e siècle, la société s'est posé la question de savoir si elle devait le garder. Aujourd'hui, c'est inestimable parce que ça raconte Vendôme d'un point de vue unique, entre 1630 et 1704. »

Et pour chaque « trésor », même la collection complète de « jetons » de la famille des Bourbon Vendôme, la société a imprimé des reproductions à l'échelle ou agrandies qui permettent de découvrir ces ouvrages. Autant de loupes sur ces pépites patrimoniales qui permettent à chacun de

prendre conscience de leurs valeurs.

A.L.B.

Exposition les 17 et 18 septembre, au siège de la société archéologique, Quartier Rochambeau, de 14 h à 17 h 30.

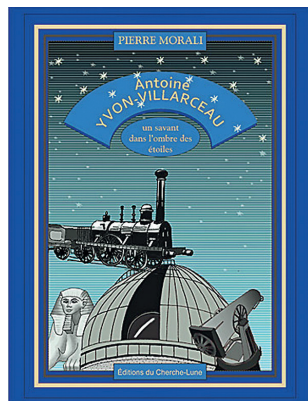


Bernard Diry devant un atlas Vaugondy, une pièce de cartographie du XVIII^e siècle.

président, Bernard Diry, a assuré une visite guidée des fresques de la salle capitulaire, puis des stalles de l'église abbatiale de la Trinité.

7, 8 ET 9 OCTOBRE :

Notre Société était présente, à l'occasion des incontournables *Rendez-vous de l'Histoire* à Blois. Pierre Morali, secrétaire de cette dernière, y a tenu, une conférence ayant pour titre *Antoine Yvon-Villarceau, un savant Vendômois du XIX^e, sans cesse en chemin* et annoncé la parution prochaine de son livre consacré à cet éminent homme de sciences vendômois.



18 NOVEMBRE :

C'est devant une salle comble que s'est déroulée à la Porte Saint-Georges notre 393^e assemblée générale en présence du Maire de Vendôme, Pascal Brindeau, de Christian Loiseau, maire-adjoint en charge de la culture

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Vendredi 18 novembre 2016, 20h
Porte Saint-Georges, Vendôme



Bernard Diry le 18 novembre (photo Serge Dupré).

et du patrimoine et de Thierry Fourmont, conseiller municipal délégué au patrimoine et aux bâtiments classés. Après avoir salué les personnalités présentes, le président de la Société archéologique, Bernard Diry, rappela l'ordre du jour avec en premier point le renouvellement de quatre membres du Conseil d'Administration. À l'exception de Marie-Geneviève Ménanteau qui ne se souhaitait pas briguer un nouveau mandat, les autres candidats : Mgr Philippe Verrier, Messieurs Gérard Ermisse, Jean-Jacques Loisel et Pascal Foreau ont été élus à l'unanimité. Le prochain Conseil d'Ad-

ministration devrait renouveler leur fonction respective au sein du bureau de la Société.

Ensuite le président, entouré de ses collègues, André Fleury pour Résurgence et Patrick Chevallier pour Perche Nature, a fait un rappel très synthétique des actions menées depuis six ans par les trois associations en vue de l'acquisition du terrain Staincq par la Ville de Vendôme. Ce terrain, en bordure du château, est en

effet le dernier en main privée. L'acceptation par la Ville du projet d'acquérir cette parcelle assurerait à la collectivité la propriété de l'ensemble des terrains jouxtant le château, avec les possibilités nouvelles qui en découleraient. Bernard Diry insista sur le fait que, si les associations citées possédaient un pouvoir de proposition, elles n'avaient pas celui de décision. Le maire de Vendôme, Pascal Brindeau, prit alors la parole

“Le château de Vendôme, nouvelles approches”

Vendredi 18 novembre, Vendôme

La Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois t 393e iendra sa 393^e assemblée générale, vendredi 18 novembre, à Vendôme, Porte Saint-Georges, à 20h. Suite à cette première partie, une conférence sur le thème “Le château de Vendôme, nouvelles approches” sera animée par Jean-Claude Pasquier et G. Simon.

Les démarches conjointes des associations : Société archéologique du Vendômois, Résurgence, Perche Nature et la toute nouvelle Château de Vendôme, berceau des Bourbons ont réussi à instaurer un dialogue constructif avec la ville de Vendôme concernant l'avenir du château.

Ces ruines millénaires qui témoignent encore de l'histoire nationale et locale de Vendôme méritent un sort meilleur que celui qui leur a été réservé jusqu'à ce jour.

Si la place Vendôme est mondialement connue, il n'en va pas de même pour la ville qui lui a donné son nom à travers la famille des Bourbon-Vendôme dont l'ascension jusqu'au trône de France a vu le jour au coeur de ce monument, berceau de cette famille...

Des perspectives nouvelles existent donc que les conférenciers ne manqueront pas de nous présenter au cours de leur communication et cette assemblée générale sera aussi l'occasion d'illustrer de façon très concrète les petits pas qui sont faits pour redonner au château la place qu'il mérite.

Une soirée qui devrait faire date...



Vendredi 18 novembre, Porte Saint-George à Vendôme.

AG à 20h suivie de la conférence. Entrée libre. Contact : 09 73 58 84 64, www.vendomois.fr

Les Musset, Vendômois, Blésois, Dunois

L'ouvrage de Catherine et Gérard Ermisse donne lieu à une conférence, un lancement officiel, une exposition.

En 2010, le Vendômois s'est souvenu qu'Alfred de Musset avait ses origines familiales paternelles dans notre région. C'était à l'occasion du bicentenaire de sa naissance en 1810. Un comité Musset présidé par Pierre Magnant, propriétaire de La Bonaventure, avait organisé avec les forces locales habituelles dont la Société archéologique, Résurgence, les VMF 41, de nombreuses manifestations culturelles et pédagogiques.

Gérard et Catherine Ermisse avaient, en cette occurrence, conçu une exposition sur la famille vendômoise des Musset et entrepris de nombreuses recherches en archives et bibliothèques.

C'est le résultat de ce long travail d'historiens qui est aujourd'hui publié par Cherche-Lune dans un volume abondamment illustré de 190 pages (prix de vente*: 29,50 euros + 4,50 euros de frais de port).

La Société archéologique a inscrit dans le cycle de ses **Conférences d'histoire du Vendômois** une présentation, par Catherine et Gérard Ermisse, du résultat de leurs recherches, **samedi 3 décembre** à 16 heures, Porte Saint-Georges (entrée libre).

Le **lancement officiel de la publication** aura lieu à Villiers-sur-Loir (salle de l'Artésienne) **vendredi 9 décembre** à 18 heures avec le concours de la municipalité et du maire de Villiers-sur-Loir, Jean-Yves Ménard. Cette manifestation est ouverte à chacun sous réserve de s'inscrire auprès du 02 54 72 70 83.

L'exposition de



2010 sera à nouveau présentée au public **vendredi 9 décembre** dès 17H30 soir et **samedi 10 et dimanche 11 décembre**, même lieu, entre 15 heures et 17h30, en présence des auteurs (la dédicace de l'ouvrage sera possible et l'ouvrage disponible au prix de souscription de 21 euros).

*Adresser chèque aux Editions du Cherche Lune, 14 rue Honoré de Balzac 41100 Vendôme

Le Petit Vendômois

PERCHE / BEAUCHE / VALLEE DU LOIR

N° 331

pour dire que la Ville n'était pas opposée à ce projet, d'autant plus que la famille Staincq, suite à des négociations menées par notre président, s'engageait à céder à la Ville ce terrain pour un franc symbolique. Néanmoins le Maire insista sur la nécessité de mener ce projet par étapes successives, la prochaine étant celle de la mise aux normes de cet hectare de terrain et un accord avec les associations concernées pour son entretien régulier.

L'assemblée générale se poursuit par une intervention de Karl Benz, président de l'association « Château de Vendôme, berceau des Bourbons » qui invita les personnes présentes à les rejoindre à l'occasion d'un lâcher de lanternes orientales depuis les terrasses du château et dont les bénéfices seront affectés à la réhabilitation du bâtiment. L'assemblée générale se termina par une conférence sur le château de Vendôme où Gaël Simon, jeune docteur en archéologie et membre de notre bureau fit une relecture très innovante de l'histoire du château de Vendôme à partir de ses propres recherches, ce qui eut le mérite d'ouvrir ainsi de nouvelles perspectives historiques dont il faudra, désormais, tenir compte.

3 DÉCEMBRE :

Une assistance nombreuse s'était retrouvée, en cette fin d'après-midi, à la Porte Saint-Georges pour écouter les conférenciers du jour, Catherine et Gérard Ermisse, parler de l'histoire de la famille paternelle d'Alfred de Musset du XV^e au XIX^e siècle, au cours d'une conférence qui faisait suite à la parution de leur dernier livre publié aux Éditions du Cherche-Lune et intitulé : *Les Musset, Vendômois, Blésois et Dunois*.

9 DÉCEMBRE :

À l'invitation des Éditions du Cherche-Lune, un public nombreux et des élus du Vendômois se sont retrouvés en la salle des fêtes de Villiers-sur-Loir pour fêter, accueillis par le maire, Jean-Yves Ménard, la sortie du dernier livre de Catherine et Gérard Ermisse sur les Musset.

10 DÉCEMBRE :

Dans le cadre d'*Abbaye on ice*, la Ville organisait en partenariat avec la radio RCF un après-midi sur le thème *Si l'abbaye m'était contée*. Aux côtés des associations amies Résurgence, Château de Vendôme, berceau des Bourbons, et de Philippe Rouillac, la Société archéologique, représentée par son président, Bernard Diry, a évoqué, après une sonnerie de cloches, la restauration du Bourdon de l'église abbatiale de la Trinité auquel nous avons été fortement associés, puis, à travers la crèche traditionnelle de la Trinité, l'histoire des crèches en général et, pour terminer, la salle

capitulaire et ses fresques exceptionnelles qui en font sa renommée. En complément à cette émission, notre Société avait également été chargée de réaliser un jeu-concours proposé aux utilisateurs de la patinoire et dont les questions portaient sur différents points abordés au cours de l'après-midi. Le tirage au sort des quatre gagnants a eu lieu le lendemain soir à la patinoire.

Crédit photographique : toutes les photos sont de Serge Dupré, sauf les n° 1, 4, 8, 16 (fonds SAV), 7 (Préfecture de Loir-et-Cher), 12 bis, P. Morali, 15 (A-M. Deur), 17 (RCF).



Catherine Ermisse le 3 décembre (photo Serge Dupré).



Le 9 décembre (photo Serge Dupré).



Le 10 décembre (photo : Ville de Vendôme).

**RAPPORT MORAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 27 MAI 2016 :**

Depuis notre dernière assemblée générale du mois de novembre 2015 où nous pouvions nos féliciter d'avoir atteint les objectifs fixés, dans la fidélité aux grands principes qui régissent notre Société, que convient-il maintenant de mettre plus particulièrement en œuvre ?

Sans reprendre le rapport d'activités qui vient de vous être présenté, je mettrais volontiers en exergue un point qui me semble particulièrement important : accen-

tuer notre ouverture au monde environnant. En effet, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, deux axes essentiels de notre action, ne peuvent être réellement efficaces sans une volonté d'ouverture aux autres associations qui œuvrent dans le même sens que nous. C'est ce que nous avons pu constater au cours ses six derniers mois écoulés et que nous allons essayer de poursuivre et de renforcer, tout en nous efforçant de conserver un équilibre propice à notre propre développement. Nos dernières actions en témoignent, celle à venir devraient confirmer cette tendance. Tel est, du moins, l'esprit dans lequel je soumetts à votre vote ce rapport moral de notre 392^e assemblée générale.

Compte rendu financier 2016

TRÉSORERIE 2015					
TRÉSORERIE AU 1^{er} JANVIER 2015		9 275,42 €	TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2015		21 306,96 €
La Banque Postale	6 433,65 €		La Banque Postale	18 439,73 €	
Caisse d'Épargne	2 841,77 €		Caisse d'Épargne	2 867,23 €	
RECETTES 2015			DÉPENSES 2015		
Cotisations		9 463,61 €	Frais de bureau		2 141,64 €
Ventes de livres		1 022,88 €	Téléphone internet		1 543,09 €
Produits financiers		25,46 €	Adhésions		35,00 €
Sortie Sud		22,00 €	Poste		3 116,59 €
Dons		60,00 €	Achat de livres		24,90 €
Bourdon		13 850,00 €	Frais de banque		70,64 €
Commune de Vendôme		2 000,00 €	Bulletin		8 206,36 €
Subvention DRAC		1 500,00 €	Frais de déplacement		629,79 €
Vente de matériel		104,98 €	Assurances		779,17 €
Abandon de charges		629,79 €	Mécénat tableau		100,00 €
Total des recettes		28 678,72 €	Total des dépenses		12 031,54 €
BUDGET PRÉVISIONNEL 2016					
DÉPENSES 2016			RECETTES 2016		
Bulletin 2016		9 800,00 €	Subventions		10 000,00 €
Frais postaux		2 600,00 €	DRAC	2 000,00 €	
Fournitures		1 500,00 €	Vendôme - CPV	4 000,00 €	
Assurances		400,00 €	Conseil Général 41	4 000,00 €	
Achat d'ouvrages		800,00 €	Cotisations		10 200,00 €
Manifestations et expositions		1 710,00 €			
Téléphone et internet		840,00 €			
Informatique		2 550,00 €			
Total des dépenses		20 200,00 €	Total des recettes		20 200,00 €
Pascal FOREAU, trésorier					



Bibliothèque de la Société liste des ouvrages et documents entrés en bibliothèque en 2016

LAURETTE VOINOT

I. Dons d'auteurs

- de M. Bernard Diry : *Vendôme : monnaies et trésors*, Éd. du Cherche-Lune, 1999.
- de M. Pierre Fauchon : *Le vert et le rouge : souvenirs*, L'Harmattan, 2009.
- de M. Gaël Simon : *Espace et société à Vendôme du 11^e au début du 19^e siècle : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long*. Thèse de doctorat d'Histoire (Spécialité Archéologie). Tours, 2015.

II. Autres dons

- de M. Gérard Ermissé : *Bulletin municipal de Villiers-sur-Loir*, n° 105.
- de M. Jacky Despriée : *Archéologie du Val de Creuse en Berry* (bulletin n° 6, ASSAAM).
- de M^{me} Martine Tiercelin : archives personnelles de M. Alain Pierrard.
Vendôme : plan-guide. Éd. MAJAC.
Les parlementaires de Loir-et-Cher depuis 1789, Éd. Dominique Labarrière, 1982.
Le Conseil général de Loir-et-Cher (1790-1972), par Jean par Édouard Bigot, 1972.

- *Essai d'Armorial du Bas-Vendômois*, par Jean-Paul Fernon, Cercle généalogique de Loir-et-Cher, 1980.
- du Dr Fédyk : *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois*, 1987 à 2014.
- de M. Alain Garillon : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Pétigny*, par L. de La Saussaye, 1859.
Des lacunes de la chronique du chanoine Garault, par M. Jean Martellière, 1878.
Pierre de Ronsard, prince des poètes, par Edmond Rocher.
Les processions de la Sainte Larme à Vendôme, par l'abbé Ch. Métais, 1887.
Note historique et critique sur la Sainte Larme de l'abbaye de Vendôme, par l'abbé de Préville, 1875.
Histoire de la Sainte Larme de Vendôme, par Germain Millet, 1891.
La chapelle rupestre Saint-Gervais des Roches, par M^{lle} Suzanne Trocmé, 1938.
Adonis Le Vasseur & Ravailac : un atelier de peintres-verriers à Vendôme au XVII^e siècle, par M. le Mis de Rochambeau, 1891.
L'église d'Areines et ses fresques, par M^{lle} S. Trocmé, 1936.
Les peintures murales de l'église d'Alluyes (Eure-et-Loir), par M^{lle} S. Trocmé, 1958.
L'église de Saint-Firmin-des-Prés et ses peintures murales, par S. Trocmé, 1960.

- Les peintures de l'église Saint-Martin de Sargé*, par M^{lle} S. Trocmé, 1954.
- Les peintures murales de l'église de Varize (Eure-et-Loir)*, par M^{lle} S. Trocmé, 1955.
- Les peintures murales de l'église de Villers*, par M^{lle} S. Trocmé, 1962.
- L'église Saint-Martin de Lunay et ses peintures murales*, par M^{lle} S. Trocmé, 1954.
- Les peintures murales de l'église de Saint-Arnoult*, par M^{lle} S. Trocmé, 1959.
- Causerie sur la sépulture de Ronsard*, par Rémy Fouquet, 1934.
- Catalogue raisonné des basidiomycètes qui croissent autour de Mondoubleau*, par L. Legué, 1908.
- Quel est le berceau de la famille Ronssart ?* par Jean Martellière, 1913.
- Ronsard : les fêtes du IV^e centenaire en Vendômois*, 1924.
- Coup d'œil à vol d'oiseau sur le Vendômois archéologique*, par M. le M^{is} de Rochambeau, 1884.
- Le bienheureux Agathange de Vendôme de l'ordre des Capucins martyrisé en Abyssinie*, par l'abbé R. de Préville, 1905.
- Les imprimeurs vendômois et leurs œuvres*, par M. le M^{is} de Rochambeau, 1881.
- Le journal de Pierre Bordier de Lancé de 1748 à 1768 : extraits*, par M. E. Nouel.
- Pierre Bordier de Lancé et son journal : introduction*, par J. Martellière, 1900.
- Un coin du Vendômois : la ville et le puits de Trôo*, par Alfred Baraudon.
- Lavardin*, par E. Jouanneau, 1931.
- Notice sur Sainte Radegonde de l'Écotière*, par Éd. Landau, 1870.
- Épître familière à la Société Archéologique, Scientifique & Littéraire du Vendômois pour l'inauguration du Musée*, par M. Ch. Chautard, 1808.
- Charte de donation de la métairie de Villiers (1165)*, par M. de Rochambeau, 1869.
- Un cimetière franco-mérovingien à La Colombe*, par M. le M^{is} de Rochambeau, 1891.
- Notice historique sur la chapelle Saint-Jacques, l'église et la chapelle de Vendôme*, par M. A. Gendron, 1847.
- Comptes de la recette de Vendôme pour l'année 1583*, par M. Joseph Thillier, 1879.
- Deuxième mémoire sur les sépultures en forme de puits*, par Achille de Rochambeau, 1866.
- M. Ch. Bouchet*, par M. le M^{is} de Rochambeau, 1886.
- Cahiers du Tiers-État au États-Généraux de 1614*, 1872.
- Mémoires des saints fondateurs en Vendômois à travers la statuaire et les objets des paroisses de ce Doyenné (1697-1997)*, 1997.
- Deux sceaux inédits du XVI^e siècle*, par M. le M^{is} de Rochambeau, 1870.
- Drame d'Alleray*, par M. L. de Maricourt, 1883.
- Une grande figure du XVIII^e siècle : Rochambeau (1725-1807)*, par Jean-Edmond Weelen, 1934.
- Rochambeau*, par Jean-Edmond Weelen, 1934.
- Yorktown : centenaire de l'indépendance des États-Unis d'Amérique 1781-1881*, par M. le M^{is} de Rochambeau, 1886.
- L'invasion allemande à Mondoubleau et la bastonnade d'Épuisay*, par G. Gohier, 1875.
- Histoire de la Mobile de Vendôme*, par M. de Maricourt, 1876.
- Rapport sur les opérations du Comité national vendômois pour réparer les désastres de la guerre*, par A. de Rochambeau, 1873.
- De Montmartre à Montrieux, revue vendômoise en un acte*, par MM. H. Derouin et Jacques Peltier, 1908.
- L'église et l'abbaye de la Trinité de Vendôme pendant la Révolution (1790-1802)*, par M. l'abbé Ch. Métais, 1886.
- Histoire municipale de Vendôme avant 1789*, par M. Auguste de Trémault, 1904.
- Les fêtes de Vendôme 15-23 juin 1872 : inauguration de la statue de Ronsard*, 1873.
- Distribution des prix au Lycée Ronsard, 1920, 1930, 1931, 1934, 1935 à 1939.*
- Annuaire de Loir-et-Cher pour 1882.*
- La Vierge noire ou Notre-Dame de Villavard*, par l'abbé Ct Bourgogne, 1868.
- Miracles de la Bienheureuse Vierge Marie d'après un manuscrit du XIII^e siècle*, par M. Ch. Bouchet, 1888.
- Œuvres choisies de Buffon*, 1872.
- Cours d'instruction religieuse*, par M. l'abbé Bordier, 1867.
- Essai historique sur la ville de Blois et ses environs*, par M. Fournier, 1785.
- Essai sur l'origine de la ville de Blois et sur ses accroissements jusqu'au X^e siècle*, par L. de La Sausaye, 1833.
- Les écumeurs*, par Émile Marsac.
- Le bon Saint-Vrain : sa vie, ses miracles son culte en la paroisse de Saint-Firmin-des-Prés*, par l'abbé Jean Peltier, 1930.
- Histoire du 7^e Chasseurs à cheval (1745 à 1896)*, par Louis Yvert, 1897.
- La vallée du Loir : guide touristique*, 1913.
- Connaissez le Loir-et-Cher*, 1960.
- Promenades au bord du Loir*, par J. Alexandre, 1910.
- Ode à Rochambeau*, par Donatien Yvonneau, 1900.
- L'amiral Bergasse du petit-Thouars*, par M. le M^{is} de Rochambeau, 1890.
- Blois-Vendôme, guide touristique*, 1921.
- Du titre cardinalice des abbés de Vendôme*, par l'abbé Ch. Métais.
- Connaître Vendôme*, par R. Lepallec, 1979.
- Un prieuré bénédictin de la route des pèlerinages : Saint-Gilles de Montoire (XI^e siècle)*, par Robert Gérard, 1935.
- Notice sur M. L'abbé Caille, archiprêtre, curé de la Trinité de Vendôme*, par l'abbé L. B. 1882.
- Fouilles de la place Saint-Martin à Vendôme*, par M. le M^{is} de Rochambeau, 1891.

Note sur la fondation de la bibliothèque publique de Vendôme, par M. A. de Trémault, 1901.

Fondation du prieuré de Cellé (ancien diocèse du Mans) 856-860, par M. l'abbé L. Froger, 1876.

Notice sur une croix de Saint-Benoît, par M. le M^{is} de Rochambeau, 1891.

Un épisode de la Fronde en Vendômois (1652), par M. le M^{is} de Rochambeau, 1887.

Deux comtés rivaux Blois et Vendôme, par Michel de Sachy, 1977.

Chanson de P. de Ronsard, P. Desportes et autres, par A. de Rochambeau, 1873.

Rapport sur les Archives départementales communales et hospitalières de Loir-et-Cher.

Histoire archéologique du Vendômois par M. J. de Péigny : tables générale et alphabétique, par A. de Martonne, 1857.

Rapport sur les Archives départementales communales et hospitalières de Loir-et-Cher, par A. de Martonne, 1858.

Le Bas-Vendômois de Montoire à la Chartre-sur-le-Loir, par L.-A. Hallopeau, 1906.

Vendôme et les bords du Loir, par M. G. Rigollet, 1883.

Revue de l'Agenais, janvier-mars 1962.

Aristide Aubert du Petit-Thouars héros d'Aboukir 1760-1798, par l'Amiral Bergasse du Petit-Thouars, 1937.

De l'authenticité des chartes de fondation et bulles de l'abbaye de la Trinité de Vendôme, par C. Métais, 1904.

Bulletin de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire du Vendômois : 1878-1897, 1902-1911, 1912-1916, 1925-1929, 1930-1938, 1948-1960, 1961-1978.

Toutes réflexions faites, par Sacha Guitry, 1946.

- Photographies de Vendôme.

- *Association des anciens élèves du Lycée Ronsard de Vendôme 1888-1927*.

- *Annuaire de l'Association amicale des anciens élèves du Lycée Ronsard*, ex. spécial, 1957.

- *Le Collège et le lycée de Vendôme*, par G. Bonheure, 1912.

- *Un siècle d'élections en Loir-et-Cher*, par les Archives de Loir-et-Cher, 1983.

- *L'église de la Madeleine de Vendôme*, par l'Atelier de patrimoine du Collège Gérard Yvon de Vendôme, 1994.

- *Adhémar-Jean-Claude Cte Barré de Saint-Venant (1797-1886)*, par Michel de Sachy de Fourdrinoy, 1986.

- *Armorial général ou registres de la noblesse de France registre second, seconde partie*, M. DCC. XLII.

- *L'Artisanat*, session de printemps de l'UTLV 1994.

- des Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert : *L'église Saint-Étienne de Brie-Comte-Robert*, par Martine et Michel Piechaczyck.

Les seigneurs de Brie-Comte-Robert.

Le château de Brie-Comte-Robert, par Martine et Michel Piechaczyck et Évelyne Coindre-Béon.

- des Presses Universitaires de Rennes : *Être et savoir : une ambition de femme au siècle des Lumières*, par Mathilde Chollet, 2016.

- De la famille de Geneviève Chidaine : Archives personnelles concernant les fonctions de bibliothécaire de 1988 à 2005.

I. Achats d'ouvrages

- *Vendôme : la gloire ou l'imposture*, par Fadi El Hage, Belin, 2016.

- *Histoire de Selommès*, par Henri Tricault, Monéd. com., 2016.

- *Le procès de Gracchus Babeuf devant la Haute Cour de Vendôme ou la vertu coupable*, par Philippe Riviale, L'Harmattan, 2016.

IV. Sociétés savantes (échanges)

- Académie des Beaux-Arts, Paris : *Lettre de l'Académie des Beaux-Arts*, n° 80, 2016 : « *Restaurer l'œuvre d'art aujourd'hui* » ; n° 81, 2016 ; n° 82, 2016 : « *Art et textile* » ; n° 83, 2016 : « *Le sport, tout un art* ».

- Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris : *Comptes rendus des séances de l'année 2014*, novembre-décembre, fasc. IV : « *Auguste ou le mystère du pouvoir* », par M. Robert Turcan, membre de l'Académie ; *Comptes rendus des séances de l'année 2015*, janvier-mars, fasc. I : « *Premières expérimentations au Synchrotron de Grenoble sur les papyrus d'Herculaneum de Paris* », par M. Daniel Delattre ; avril-juin, fasc. II : « *L'avenir des études numismatiques, entre numérisation et corpus en ligne* », par MmeFrédérique Duyrat ; juillet-octobre, fasc. III.

- *Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, Bulletin 2010, 2013.

- *Antiquités Nationales*, Saint-Germain-en-Laye (78) : Bulletin, n° 44, 2014 : « *L'or monnayé dans le Nord de la Gaule (III^e-I^{er} siècle avant notre ère) : pouvoirs émetteurs et politiques monétaires* », par Charlotte Sillon.

- *Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, Blois (41) : Bulletin, t. 71, 2016 : « *Pontlevoy, une histoire millénaire* », par Colette Beaune ; « *Les retables de Pontlevoy* », par Martine Tissier de Malleray ; « *Louis XI ou la mort d'un roi hors norme* », par Lydwine Scordia ; « *Les bibliothèques populaires en Loir-et-Cher (1860-1901)* », par Alan R. H. Baker.

- *Groupe d'Études d'Histoire et de Géographie locale d'Onzain et de ses environs*, Onzain (41) : Bulletin, n° 81, mai 2016.

- *Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de la Sologne*, Lamotte-Beuvron (41) : Bulletin,

- t. 37/4, 2015 ; Bulletin, t. 38/1, 2016 ; Bulletin, t. 38/2, 2016 ; Bulletin, t. 38/3, 2016.
- *Société d'Art, d'Histoire et d'Archéologie de la Sologne*, Romorantin-Lanthenay (41) : Bulletin, n° 202, 1^{er} trim. 2016, n° 203, 2^e trim. 2016.
 - *Chroniques des Sources et Fontaines*, Villebout (41) : n° 22, 2016 : « Sources et eaux souterraines de la Petite Beauce ».
 - *Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*, Cannes (06) : t. LXI, 2016, "Éducation et protection de l'enfance dans le Midi (XIX^e-XX^e siècles)".
 - *Société Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Aube*, Troyes (10) : Mémoires, t. CXXXIX, 2015.
 - *Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais*, Montrozier (12) : Cahier, n° 28, 2015.
 - *Société Archéologique et Historique de la Charente*, Angoulême (16) : Bulletin et mémoires 2015, 171^e année.
 - Fédération des Sociétés Savantes de la Charente-Maritime (17) : *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XLI, 2015 : "La bibliothèque administrative et historique des Archives départementales", par G. Masset.
 - Société de Géographie de Rochefort, *revue Roccafortis*, Rochefort (17) : Bulletin, n° 57, janvier 2016 : "La croisière des frégates rochefortaises dans l'Atlantique-nord en 1796" par Jacques Péret ; Bulletin, n° 58, septembre 2016 : « Le Front populaire à Rochefort (1934-1936) » par Alain Dalançon.
 - *Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, Bourges (18) : *Cahier*, n° 207, décembre 2015 : "Opérations archéologiques en Berry, 2009-2014 (2^e partie)"; *Cahier*, n° 208, mars 2016 ; *Cahier*, n° 209, juin 2016.
 - *Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, Chartres (28) : *Cahiers* 2016 ; Mémoire XXXVII-1-2, 2016.
 - *Société Dunoise*, Châteaudun (28) : Bulletin, n° 306, 2016 : « Les peintures dans la sacristie de Moisy », par Étienne Beaudoux » ; « Archéologie : un habitat médiéval près d'Iliers », par Olivier Lebat et P. Perriçon ; *Actes du colloque, 17 mai 2014* (vol. 2), « Les premiers peuplements dans la vallée du Loir : historique des recherches, chronologie et Préhistoire ».
 - *Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, Montpellier (34) : Bulletin, t. 46, 2015.
 - *Société Archéologique & historique d'Ille-et-Vilaine*, Rennes (35) : Bulletin et Mémoires, t. CXX, 2016.
 - *Académie du Centre*, Châteauroux (36) : *Revue*, 2016.
 - *Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine*, Tours (37) : Mémoires, 2015, t. 28.
 - *Société Archéologique de Touraine*, Tours (37) : Bulletin, t. LXI, 2015 : "De Versailles à Chanteloup, la disgrâce de Choiseul (1770-1785)" par Claude Petitfrère.
 - *Association des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, Le Grand-Pressigny (37) : Bulletin, n° 67, 2016.
 - *Société des Amis du vieux Chinon*, Chinon (37) : t. XI, n° 10, 2016.
 - *Société de Borda*, Dax (40) : Bulletin, n° 520, 4^e trim. 2015 ; n° 521, 1^{er} trim. 2016 ; n° 522, 2^e trim. 2016 ; n° 523, 3^e trim. 2016.
 - *Société d'Études Archéologiques, Historiques et Littéraires de la Région de Brioude*, Brioude (43) : *Almanach de Brioude*, 2016.
 - *Société Archéologique et Historique de Beaugency*, Beaugency (45) : Bulletin annuel, n° 40, 2015.
 - *Académie d'Orléans*, Orléans (45) : Mémoires, t. 25, VI^e série, 2015.
 - *Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, Orléans (45) : Bulletin, n° 173, 1^{er} semestre 2015.
 - *Fédération Archéologique du Loiret*, Neuville-aux-Bois (45) : *Revue*, n° 37, 2014-2015.
 - *Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, Agen (47) : *Revue de l'Agenais*, 143^e année, n° 1, 2016 ; n° 2, 2016 ; n° 3, 2016.
 - *Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers*, Angers (49) : Bulletins, n° 2, avril-juin 2016 ; n° 3, juillet-septembre 2016.
 - *Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois*, Saumur (49) : Bulletin, n° 165, 2016.
 - *Société Polymathique du Morbihan*, Vannes (56) : Bulletin et Mémoires, t. CXLII, 2016.
 - *Groupe d'Études des Monuments et Œuvres d'Art de l'Oise et du Beauvaisis*, Beauvais (60) : Bulletin, n^{os} 165-166, 2016.
 - *Le Pays Bas-normand*, Flers (61) : *Revue*, n° 1-2/2016, (301-302) : « Le soldat de l'Orne : combattre et mourir en 1914-1918 : de la bataille d'Éthe aux monuments aux morts », par Yann Rondeau et Jean-Christophe Ruppé ; *Revue*, n° 3-4/2016 (303-304) : « L'incroyable Eugène Lelouvier : le récit authentique d'un aventurier normand, disciple des héros de Jules Verne ».
 - *Société des Amis du Château de Pau*, Pau (64) : Bulletin, n° 170-171, 2015 : "Les Familiers du Roi".
 - *Société d'Histoire Naturelle d'Autun et Société des Sciences Naturelles de Bourgogne*, Autun (71) : Bulletin, n° 209, 2016 ; n° 210, 2016.
 - *Revue scientifique Bourgogne Nature* : n° 23, 2016. *La feuille de Neomys* : n° 12, juillet 2016.
 - *Société Historique de la Province du Maine*, Le Mans (72) : Bulletin, fasc. n° 96, 2^e sem. 2014 : "Le Mans et l'armée au XIX^e siècle" par René Plessis.
 - *Société Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans (72) : *Revue*, 2012, t. 12 : "La saboterie en Forêts de Bercé et de Perseigne au tournant du XX^e siècle", par Joël Grouas.
 - *Connaissance du Pays Fléchois*, La Flèche (72) : *Cahier*, n° 37, 2016 : "Un Français célèbre, mais un Fléchois méconnu : René Cavelier de la Salle (1643-1697), le découvreur de la Louisiane", par Laurent Waquet.
 - *Société des Antiquaires de Picardie*, Amiens (80) : Bulletin, t. 70, n° 711-712, 2^e sem. 2014 ; n° 713-714, 1^{er} sem. 2015.

- *Société d'Études Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var*, Draguignan (83) : Bulletin, t. LII-2015.
- *Société des Antiquaires de l'Ouest*, Poitiers (86) : *Revue historique du Centre-Ouest*, t. XIII, 2^e sem. 2014.
- *Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, Auxerre (89) : Bulletin, t. 151, 2013-2015/1.
- Université de Madrid, Département de Préhistoire de la Faculté de Géographie et d'Histoire, Madrid (Espagne) : *Complutum*, vol. 26, n^{os} 1 et 2, 2015.
- *Société des Amis de Ronsard du Japon*, Yokohama (Japon) : *Revue*, t. XXIX, 2016.

V. Abonnements

- Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher, Blois (41) : *Patrimoine dans votre commune*, n^o 50, "Prunay-Cassereau".
- Amis du Perche, Rémalard (61) : *Cahiers percherons*, n^o 204, 4^e trim. 2015.
- *Bulletin monumental* : t. 173-4, 2015 : "Le chapiteau de la Tentation du Christ à Plampied revisité", par Neil Stratford; t. 174-1, 2016 : "L'art roman en Italie septentrionale. État des questions"; t. 174-2, 2016 : «Au château de Limours : Salomon de Brosse, François Mansart et André Le Nôtre», par Alexandre Cojannot et Étienne Faisant.
- Congrès Archéologique de France : 2014, *Haute-Vienne romane et gothique : l'âge d'or de son architecture*.
- *Carto, le monde en cartes*, n^{os} 33 à 38.

VI. Institutions et services recevant le bulletin par abonnement

- Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Charenton-Le-Pont.

- Bibliothèque de la Sorbonne, Service des Périodiques, Paris.
- Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris.
- Archives Départementales du Loiret, Orléans.
- Direction de la Lecture Publique de Loir-et-Cher, Blois.
- Conseil Régional du Centre, Direction de l'Inventaire du Patrimoine, Orléans.
- Lycée Ronsard, Vendôme.
- Bibliothèque Abbé Grégoire, Blois.
- Direction des Archives Départementales de Loir-et-Cher, Blois.
- Librairie Amalivre, Paris.
- Coutts Nijhoff International, Pays-Bas.
- Research Library-Serials Department-The Getty Research Institute, Los Angeles, USA.
- Serial Division-Hatcher Library, University of Michigan, USA.
- Serial Acquisitions Unit HSS British Library-Mandy Burton, Wetherby, Angleterre.
- Archives Départementales du département d'Indre-et-Loire, Tours.

VII. Services gracieux

- Bibliothèque Nationale de France, Dépôt légal des périodiques, Paris.
- Direction de la Culture, Vendôme.
- Bibliothèque municipale de Vendôme.
- Archives municipales de Vendôme.
- Musée de Vendôme.
- Office du Tourisme et Syndicat d'Initiative de Vendôme.
- Inspection Départementale de l'Éducation nationale, Blois.
- Inspection de l'Éducation nationale, Vendôme.
- Éditions du Cherche-Lune, Vendôme.

Hommage à Jacques de Bourdoncle de Saint Salvy



Jacques de Bourdoncle de Saint Salvy est né le 30 novembre 1930 à Montauban. À l'âge de 21 ans, il s'engage dans la Marine Nationale au sein de laquelle il servira en qualité d'officier pendant huit années. Engagé dans les opérations d'Indochine en 1952 et 1953, il est cité à l'ordre de la brigade pour son courage et son sang-froid avec attribution de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures.

Il quitte le service actif dans la Marine à la fin des années 50 et se lance dans une carrière d'ingénieur dans le domaine du chauffage urbain et de la climatisation. Resté très attaché à la Marine, il continue, en parallèle,

à servir dans la réserve affectant très régulièrement des périodes d'activité, ce qui lui vaudra d'obtenir le grade de capitaine de frégate et de se voir conférer l'honorariat de son grade.

En 1983, il acquiert la propriété de Fretay située sur la commune de Savigny-sur-Braye. Passionné d'histoire et de généalogie, il s'engage activement auprès de nombreuses associations culturelles et historiques de la région vendômoise, notamment auprès de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois qu'il rejoint en 1988.

En 1991, il entre au Conseil d'administration de la dite Société comme bibliothécaire-adjoint conjointement avec M^{me} Geneviève Chidaine jusqu'en 2003, puis avec M^{me} Viviane Lancelin jusqu'en 2007, date à laquelle il est promu bibliothécaire d'honneur. Jusqu'en 2015, il ne cessera d'inventorier et de saisir les ouvrages achetés et les nombreux bulletins échangés.

Marié, père de quatre enfants, grand-père de dix-sept petits-enfants, il est décédé à Vendôme le 22 mars 2016. Il était chevalier de l'ordre national du mérite, titulaire de la croix de guerre des TOE, de la croix du combattant et de la médaille commémorative de la campagne d'Indochine.

Affable, discret, d'une grande gentillesse et d'un total dévouement, il exerça sa fonction bénévolement et avec compétence, pratiquement jusqu'à sa disparition. Que son épouse et tous ses proches acceptent ici nos plus sincères condoléances.



Hommage à Geneviève Chidaine, bibliothécaire de la Société de 1988 à 2005, poste partagé à partir de 1991 avec Jacques de Saint-Salvy

ISABELLE GORMOND*

Notre père, Tourangeau convaincu des charmes de sa « Touraine natale » reconnaissait en sa fille Geneviève une partenaire attentive. Toutefois, cette dernière se trouvait fort bien dans notre région du Loir dont elle appréciait beaucoup les qualités humaines. Elle aimait l'accueil aimable de ses habitants, leur goût de la

culture historique, leur respect des vieilles pierres, si bien qu'elle vint s'installer parmi eux. Elle fut très bien accueillie par la Société archéologique du Vendômois qui lui confia certaines tâches intéressantes qu'elle aura pu mener à bien, ayant l'esprit clair. Il faut ajouter à ces dispositions heureuses un certain sens de l'humour qui nous réjouissait beaucoup. Nous ne pouvons que déplorer son départ survenu trop tôt.

* Sœur de Geneviève Chidaine.



Présentation du bulletin à la Préfecture de Blois

BERNARD DIRY

Monsieur le Préfet,
Madame le Sous-Préfet,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monseigneur,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur que vous nous faites, Monsieur le Préfet, en nous accueillant en ce lieu hautement symbolique de la République pour vous présenter officiellement le bulletin 2016 de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. Sachez que nous y sommes particulièrement sensibles et, en préambule à notre propos, je voudrais vous en remercier très respectueusement.

Depuis plus de 150 ans, la « vieille dame du Vendômois » assure en effet et, de façon régulière, la publication d'un bulletin qui s'est révélé très tôt être son meilleur ambassadeur auprès des autres sociétés savantes et institutions diverses. La qualité des échanges et des relations suivies permirent à notre société de jouir très tôt de la reconnaissance de ses pairs. Le bulletin 2016, nous l'espérons du moins, ne devrait pas faillir à cette tradition.

Cette année, l'ouvrage a pris du poids et, avec près de 300 pages, il constitue sans aucun doute l'exemplaire le plus important que notre Société ait publié, exception faite des deux tomes publiés à l'occasion de son 150^e anniversaire. La raison en est au fond assez simple. Trois colloques sont venus l'enrichir de leurs articles

dont nous devons d'ailleurs souligner la grande qualité. Le premier colloque dont les actes ont été publiés mettait à l'honneur un général d'Empire sous le titre : *Marescot, le Vauban de la Grande Armée*. La direction scientifique du colloque, confiée à Gérard Ermisse, notre éminent vice-président, nous a assuré un ensemble de travaux de haute tenue.

Il en fut de même lors des *Rencontres papetières en Vendômois*, initiées par l'Association française pour l'histoire et l'étude du papier et des papeteries sous la responsabilité de Denis Peaucelle, son président, qui me prie de bien vouloir excuser son absence due à une grève dans les transports publics.

Le troisième, ayant pour thème *la Première Guerre mondiale*, faisait suite au projet proposé par les services culturels du Conseil départemental, nous permit de revenir sur cet effroyable conflit à travers trois communications liées à notre région. À ce corpus déjà important, se sont ajoutés les travaux issus des « Conférences d'histoire vendômoise », sans oublier ceux qui ont accompagné nos deux assemblées générales et sans omettre certains points forts de nos activités dont le plus représentatif fut, certainement, notre partenariat avec la ville de Vendôme en vue de redonner sa voix au bourdon de l'église abbatiale de la Trinité qui souffrait d'aphasie depuis plus de vingt ans, suite à l'arrachement de son battant. M^{gr} Batut, après avoir bravé l'escalier de pierre du clocher, puis sa partie métallique, ne tarda pas à se retrouver au cœur du beffroi

pour la bénédiction d'Antoine, qui allait ainsi pouvoir reprendre, en pleine harmonie avec deux autres cloches, sa fonction d'accompagnateur des heures de joie comme de peine qu'il assume depuis plus de trois siècles en Vendômois.

Mais la publication d'un tel bulletin est aussi une opération qui mobilise beaucoup de bonnes volontés, rassemblées autour d'un référent dont la fonction consiste à gérer au mieux les articles reçus en s'assurant que chaque texte est bien passé par deux ou trois phases de relecture et de correction, auxquelles ils sont tous soumis. Pascal Foreau, trésorier de la Société, remplit également cette tâche délicate et c'est la raison pour laquelle nous lui exprimons, ainsi qu'à toute son équipe, notre gratitude et nos remerciements.

Quant à la touche finale, elle revient à l'imprimeur, trop souvent oublié, et pourtant c'est à lui que l'on remet la matière brute pour qu'il la façonne jusqu'à obtenir la publication très réussie que nous avons sous les yeux. C'est la raison pour laquelle je me fais un devoir de citer ici l'imprimerie La Simarre de Joué-les-

Tours à qui nous devons la qualité formelle de ce bulletin et de l'en remercier très vivement.

Je voudrais également me faire l'interprète de notre société pour transmettre aux institutions qui nous soutiennent des remerciements très chaleureux et particulièrement au Conseil départemental de Loir-et-Cher, à la ville de Vendôme et à la DRAC de la région Centre Val de Loire, car, sans leur aide, il serait impossible d'envisager une telle production. Notre société doit également beaucoup au soutien constant et amical de la presse bien représentée par *La Nouvelle République*, *le Petit Vendômois* et par *La Renaissance du Loir-et-Cher* qui nous ouvrent généreusement leurs colonnes. Qu'ils en soient très cordialement remerciés.

En guise de conclusion, le vieil adage *Finis coronat opus* pourrait parfaitement convenir. Puisse-t-il en être de même pour ce bulletin 2016 que nous avons pu, grâce à votre obligeance, Monsieur le Préfet, présenter dans d'aussi agréables conditions. À nos remerciements parfaitement justifiés, j'ajouterais, si le protocole le permet, et avec notre amicale reconnaissance.



Le château de Vendôme : nouvelles approches

GAËL SIMON

Résumé : *Le château de Vendôme, un des sites majeurs de l'histoire et de l'archéologie médiévale française, n'a pas fait l'objet des études qu'il mériterait. Loin de combler ces lacunes, cet article, en deux parties, cherche à poser les termes d'une réflexion plus large sur ce site en proposant des hypothèses qui devront un jour être vérifiées. Plus largement, il s'interroge sur les acteurs qui ont vécu sur ce site (comtes, chevaliers, chanoines...), sur leurs finalités et sur leurs réalisations matérielles. L'étude essaie également de rendre compte de la multitude des réalités qui se sont succédé sur le site entre la première mention d'un site fortifié au VI^e s. et la fin du XVII^e s., au moment où il est abandonné.*

Mots-clés : *Site castral, Château de Vendôme, Bourbon-Vendôme, haut Moyen Âge, Moyen-Âge, Période moderne, Chanoines, Comte, Duc, Chevaliers.*

Introduction

Pourquoi un nouvel article sur le château de Vendôme ? Quelles sont les nouveautés à faire partager sur ce lieu emblématique de Vendôme ? Ces interrogations sont naturelles dans la mesure où le site n'a pas connu, ces dernières années, d'études archéologiques ou historiques d'envergure. Au mieux, quelques

interventions d'archéologie préventive ou découvertes de documents d'archives par des chercheurs isolés et jamais publiés ont permis de faire avancer lentement la recherche sur ce site majeur de l'histoire et de l'archéologie médiévales. En effet, un certain nombre de données inédites ainsi que la relecture des textes anciens où des vestiges permettent de proposer de nouvelles hypothèses sur les grandes phases de transformations du site castral et sur ses fonctions.

Cet article, en deux parties, se veut donc une longue fresque historique prenant en compte les travaux antérieurs¹ en insistant non pas sur les éléments acquis déjà mis en évidence par Jean-Claude Pasquier dans son ouvrage *Le château de Vendôme, une histoire douce-amère*² et impossible de présenter dans le cadre d'un article, mais sur des éléments nouveaux, une vision inédite, des hypothèses à vérifier... Il doit donc être vu plus comme une introduction à une recherche plus large, une base de réflexion plutôt qu'un article de synthèse. En effet, comme vient récemment de le démontrer Joëlle Burnouf, le mot château ne rend pas compte des réalités très diverses dans le temps et l'espace qui se sont succédé sous cette appellation³. Il s'agit d'un concept fourre-tout qui regroupe sous le même terme une grande variété d'objets monumentaux et d'acteurs. C'est ce que cet article essaiera de montrer

1. Entre autres, SALIES, 1872 ; TRÉMAULT, 1881 ; DIRY, 1975 et PLAT, 1908.

2. PASQUIER, 2000.

3. BURNOUF, 2016.

en mettant en évidence les différents acteurs et leurs réalisations matérielles dans un espace non pas circonscrit à la partie haute sur le plateau mais à l'ensemble du site castral comprenant également la rue Ferme. Cette étude, qui ne peut s'effectuer que sur le temps long, commencera avec la première mention d'un site fortifié au VI^e s. jusqu'à la fin du XVII^e s. au moment où il est abandonné.

Nous proposons de distinguer sept grandes phases fondées sur des transformations fonctionnelles du site, regroupées en deux grands ensembles, un premier, du VI^e au XI^e s., qui correspond au passage de l'agglomération fortifiée au lieu de résidence des élites vendômoises, et un second, du XII^e au XVII^e s., qui se caractérise par la mainmise du comte-duc sur l'ensemble de l'espace. Le mot château sera au maximum évité et nous utiliserons le terme utilisé à l'époque afin de coller au plus près aux réalités de des habitants de ce site.

De l'agglomération fortifiée au lieu de résidence des élites vendômoises (VI^e-XI^e s.)

Le phénomène urbain sur le territoire vendômois se manifeste à l'antiquité à travers une série d'agglomérations que les spécialistes de la période appellent *secondaires* par opposition à la capitale de cité qu'est Chartres. La présence d'un théâtre sur le site d'Areines, à 1,5 km en amont de la ville de Vendôme actuelle, fait de cette agglomération secondaire la plus importante du territoire. Durant le Bas-Empire, toutes les villes d'occident subissent un triple phénomène de rétractation (voire de disparition), de fortification et de christianisation. Si le phénomène commence à être appréhendé dans toute sa complexité pour les capitales de cités, le phénomène reste peu étudié pour les agglomérations secondaires comme Areines. Disparition totale de la ville ou simple déplacement sur le site de Vendôme ? Cette question reste encore sans réponse par manque de données archéologiques. Quoi qu'il en soit, la documentation écrite laisse transparaître, à partir du VI^e s. et sur le site de Vendôme, la présence d'un chef-lieu rayonnant sur un territoire de la cité des Carnutes.

VI^e-IX^e S. :

LE CASTELLUM DE VENDÔME COMME RELAIS DU POUVOIR CHARTRAIN

Du *pagus* au comté de Vendôme : un territoire relativement stable

Le comté de Vendôme du X^e s., issu d'un *pagus* mérovingien de la cité des Carnutes, est un territoire très exigu contrôlant deux axes de circulation importants : le Loir qui relie le pays chartrain à l'Anjou et la voie terrestre Paris-Tours⁴. La première mention d'un

pagus vindocinensis que nous connaissons est conservée dans la vie de Saint-Leufriad rédigée au VII^e s. qui localise la *villa* de Selomnes comme une étape du voyage du saint entre Chartres et Tours⁵. Chercher des limites à ce *pagus* ne servirait à rien, car comme l'a montré Dominique Barthélemy, ce territoire correspond à l'aire de domination légale de Vendôme sur ses campagnes dont les contours ont toujours une relative plasticité⁶. La liste des églises comprises dans l'archidiaconé du XIII^e s. a été utilisée pour en définir l'aire approximative : soit une soixantaine de paroisses concentrées autour de Vendôme.

Le *castellum* de Vendôme : un centre pour ce territoire

Au centre de ce *pagus*, se trouve le *castellum* qui doit être appréhendé comme un relais du pouvoir chartrain. Mentionné dès le VI^e s. par Grégoire de Tours⁷, ce terme peut être associé, même si les preuves manquent, à l'espace castral. Il pourrait prendre matériellement la forme d'un espace de 1,5 ha fortifié par un imposant talus de terre d'une dizaine de mètres de hauteur, précédé d'un fossé d'environ 30 m de large et renfermant très certainement les fonctions d'autorité⁸ (**fig. 1**). Son extension en contre-bas du plateau, entre le coteau et le Loir, est probable mais pas assuré. Il renferme une église dédiée à Saint-Lubin⁹ probablement fondée à la fin du VI^e s. En effet, vers 570-575, Pappolus, évêque de Chartres, protesta contre la tentative de Promote de créer un évêché à Châteaudun, qui aurait conduit à un démantèlement du sud de son évêché. Le clergé chartrain semble s'être servi du culte de l'évêque Lubin (mort vers 556/557) pour rétablir son autorité dans la partie méridionale du diocèse en instituant dans plusieurs paroisses et surtout dans les trois chefs-lieux de *pagus* au sud de Chartres, Vendôme, Blois et Châteaudun¹⁰, le culte de l'évêque comme en témoigne l'existence d'églises dédiées à ce saint¹¹.

4. BOUSSARD, 1981 : 241-243.

5. *Acta Sanctorum*, 3^e éd., *junii* : 95.

6. BARTHÉLEMY, 1993 : 128-133.

7. Grégoire de Tours : 112-115, traité d'Andelot : [...] *quae ad domnum Sigiberthum de regno Chariberthi conscripta pactione pervenerat, cum castellis Duno vel Vindocino et quicquid de pago Stampinse vel Carnotino in pervio illo antefatus rex cum terminibus et populo suo perciperat* [...].

8. Christèle Hervé définit le *castellum* comme une agglomération secondaire fortifiée (HERVÉ, 2003). La fouille d'une partie de ce talus monumental en 2008 n'a pas permis de le dater en l'absence de mobilier, mais son ancienneté est assurée par plusieurs remaniements antérieurs au XII^e s., période où fut construite la courtine qui repose à son sommet (BRYANT, 2008).

9. Plusieurs aveux du prieur de Saint-Lubin du XV^e s. localisent l'église dans le château. L'église fut détruite et déplacée dans le faubourg Saint-Lubin dans le deuxième quart du XVII^e s. sur la demande de César de Vendôme qui réaménagea le château. AN/P/609 : 16 à 21 (XV^e s. et XVI^e s.).

10. Seule l'église Saint-Lubin de Châteaudun a pu faire l'objet de fouilles qui ont montré ses origines mérovingiennes (ROBREAU, 1984 : 99-124).

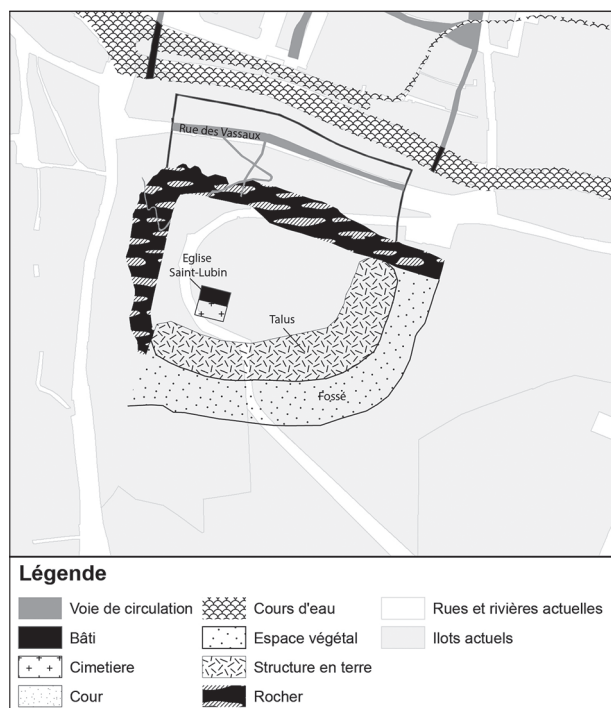


Fig. 1 : Plan du *castellum* au haut Moyen-Âge.

Vendôme, comme toutes les agglomérations de l'époque, se caractérise par sa multipolarité au même titre que les capitales de cité. On retrouve en plus du centre administratif, le *castellum*, des zones habitées certainement peu denses autour de lieux de cultes d'origine païenne ou de lieux de commerce (sur le site de la Trinité, de Saint-Pierre Lamotte et de la Grève). Longtemps décrits comme des *refuges indigènes éphémères*, ces habitats fortifiés ; *castellum/castra* connus dès le V^e s. sont aujourd'hui considérés comme des centres secondaires du pouvoir dans le cadre de la cité du haut Moyen-Âge. Comme le notait Annie Renoux, cette période (VII^e-IX^e s.) est celle des vastes enceintes collectives où villes et châteaux tendent à se confondre tant sur le plan morphologique que conceptuel¹². Ces véritables forteresses d'origine publique, souvent de vaste superficie, sont attestées dès l'Antiquité tardive et sont établies sur des sites de hauteur, principalement des éperons barrés qui dominent souvent des agglomérations secondaires antiques, résidences privilégiées de l'aristocratie, concentrant des lieux publics mais aussi le commerce de luxe, elles ont pu favoriser la construction de nouveaux territoires politiques à l'influence durable¹³. La densité d'occupation et leur organisation urbaine n'a été mesurée que depuis que des fouilles de grande ampleur ont été réalisées en région méditerranéenne, comme les travaux de Laurent Schneider sur le

roc de Pampelune qui revêtent une importance toute particulière¹⁴. Le nord de la France reste dépourvu de fouille de cette importance : le site vendômois pourrait être un formidable terrain pour combler cette lacune.

X^e S. : LE *VETUS CASTRUM* COMME LIEU DE RÉSIDENCE DES ÉLITES VENDÔMOISES

Si durant la phase précédente, le manque de données matérielles et textuelles ne permet pas de connaître avec certitude les habitants du *castellum* et leurs actions, les choses changent à partir du X^e lorsque le personnage du comte commence à être mieux cerné.

L'apparition d'une dynastie comtale : les Bouchardises

Le premier comte qu'il est possible de rattacher à l'*honor* vendômois est le comte Troannus, qui apparaît entre 793-816 et dut exercer ses fonctions jusqu'en 833 au moins. Lui succède son fils Troandus qu'on retrouve en 838 comme assesseur de Louis le Pieux et de son frère Drogon pour un jugement avec un *Burcadus abbas* dont nous ne connaissons pas l'abbaye qu'il dessert. En 849, apparaît un autre Bouchard comme souscripteur d'une donation faite par le comte de Dunois, Eude, à sa femme Guandilmodis¹⁵. En 853, un Bouchard, évêque de Chartres, aurait été un diacre de mauvaise vie nommé par Charles le Chauve, malgré l'opposition de l'archevêque de Sens, Wénilon, et de son propre cousin Audradus. Cet évêque fut *missus* en Blésois et en Orléanais et combattit les Normands en 854¹⁶.

En 890 et jusqu'à la fin du X^e s. la présence continue d'un comte Bouchard dans l'entourage Robertien, marquis de Neustrie puis ducs des Francs, est attestée. Il faut néanmoins attendre 976 pour trouver la première mention explicite d'un comte de Vendôme. Il apparaîtrait logique qu'ils le soient déjà à la fin du IX^e s. dans la mesure où la documentation du X^e s. n'indique que rarement le lieu d'origine du témoin ou de l'acteur mais seulement son nom et son titre¹⁷. Le comte de Vendôme participe au mouvement bien connu de captation des honneurs par les grands qui se mettent à transmettre directement leur charge à leurs fils entre la fin du IX^e s. et le milieu du X^e s. Ce phénomène s'accompagne de la régionalisation des aristocraties qui s'explique entre autres par l'institution par les souverains carolingiens de grands commandements en réponse aux raids normands, confiés à des comtes de rang supérieur, cumulant plusieurs comtés et pourvus du titre de marquis ou de duc. Ces commandements étaient souvent associés à un abbatiat laïc qui fournissait la

11. ROBREAU, 1996 : 194-196.

12. RENOUX, 1994 : 64.

13. BOURGEOIS, 2005, 2013.

14. SCHNEIDER, 2008, 2011.

15. CV/16 (849).

16. BOUSSARD, *op. cit.*, p. 250.

17. BARTHÉLEMY D., *op. cit.*, p. 278.

puissante protection d'un saint et l'accès à de riches domaines où installer des vassaux. Le comté de Vendôme ne possédant pas d'abbaye, les comtes durent certainement chercher à acquérir des abbatiats à l'extérieur du Vendômois comme Bouchard I^{er}, le comte de l'an mil, qui fut abbé de Saint-Maur-lès-Fossés, près de Paris. Les honneurs à redistribuer en Vendômois devaient donc être d'un autre type qu'ecclésiastique¹⁸.

L'arrivée de cette famille à la tête du petit comté de Vendôme à la fin du IX^e s. a dû s'accompagner d'une série de transformations certainement progressives qui ont conduit à la constitution du *vetus castrum* qui remplace, dans les textes, le *castellum*.

Le *vetus castrum* : le lieu des *potentes* vendômois du X^e s.

Le terme de *vetus castrum* semble dénommer un espace réservé aux *potentes*, c'est-à-dire des personnages importants, grands propriétaires fonciers qui dominent d'autres individus tombés dans une dépendance sociale et économique. Il s'agit à la fois d'un lieu sûr, lieu de leur résidence, siège de l'administration du comté et dans lequel ils peuvent traiter de leurs affaires.

• Son emprise et sa défense

L'emprise et la réalité matérielle de ce *vetus castrum* peuvent être cernées en croisant à la fois les données archéologiques et les mentions textuelles (fig. 2). En effet, un texte exceptionnel, *Hae sunt consuetudines*, décrit de manière surprenante les tours de guet que doivent effectuer les *milites* dans le *vetus castrum* ainsi que la localisation des postes qui, confrontée avec les données matérielles, permet de restituer l'étendue du *vetus castrum*. Nous reproduisons ici la partie du texte mentionnant les cinq postes de guets : *Isti omnes cum comite ita custodiebant castellum, quod in unaquaque nocte habebat intra vetus castrum v gaitas : unam super portam subius castellulum, alteram super portam iuxta mansionem Salomonis, tertiam supra murum iuxta mansionem Gisleberti, et alie due tota nocte circuibant castellum*¹⁹.

Pour aider à la localisation des lieux de surveillance, nous devons signaler l'existence de la *rua/vicus vassalorum*²⁰, connue à travers le surnom de huit personnages qui apparaissent entre le milieu du XI^e s. et le début du XIII^e s. Dominique Barthélemy a montré que cette rue correspondait à la rue Ferme, dont le toponyme apparaît dans les textes au XIII^e s.²¹ :

18. MAZEL, 2010 : 29.

19. TV/2 (1005/1030).

20. Les huit chevaliers surnommés de *rua Vassalorum* sont : Teduin et Gislebert (TV/57 avant 1046), Renard (TV/313 en 1083), Fulcrade (MV/12), Fromond (TV/114 en 1057), Joscelin et Geoffroi (première moitié du XII^e s.), Foulque (TV/625 en 1196-1197) et Foucois Fulcre (TV/633, peu après 1201) (peut-être le même personnage que Foulque ?), la mention de *vico vassalorum* apparaît entre 1040-1060 dans MV/115.

21. BARTHÉLEMY D., *op. cit.*, p. 586.

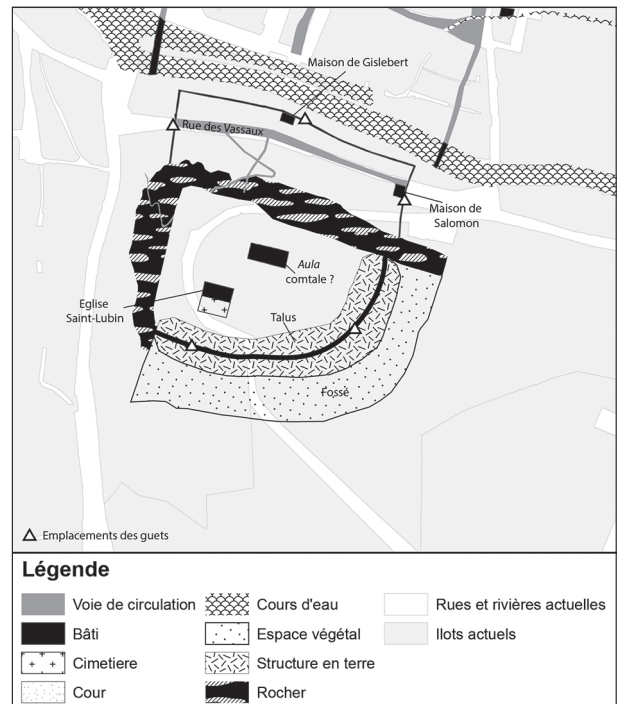


Fig. 2 : Plan du *vetus castrum* au X^e s.

Il est maintenant possible de placer les cinq lieux de guet :

- le premier guet est établi sur la porte située sous le *castellulum* qui pourrait correspondre à un réduit défensif mis en place plus tardivement à l'extrémité de l'éperon et dans lequel fut érigée une *turris*. Dans ce cas, la porte serait située en contre-bas de ce *castellulum* et pourrait être celle fermant la future rue Ferme ou rue des Vassaux à l'est ;
- le deuxième guet installé sur la porte à côté de la maison de Salomon doit selon toute logique faire face à la première à l'autre bout de la rue. En effet, ce Salomon peut être rapproché de Salomon le Portier mentionné comme témoin dans un acte de la Trinité²² ;
- le troisième est placé sur le mur à côté de la maison de Gislebert. Il s'agit très certainement d'un mur établi le long du Loir entre les deux portes précédemment décrites. Ce Gislebert est l'un des premiers personnages connus à porter le nom de *rua vassalorum*²³, sa maison est donc établie dans la rue Ferme ;
- enfin les deux derniers correspondent à la circulation des hommes dans le *castellum* qui peut être interprétée comme la partie haute du *vetus castrum*, délimitée par un talus d'une dizaine de mètres de hauteur dont la date d'érection n'est pas connue malgré une fouille en 2008²⁴. Ce talus était précédé d'un fossé

22. TV/94 (avant 1050).

23. TV/57 (avant 1046).

d'une vingtaine de mètres de largeur qui isolait l'ensemble du *castellum* du plateau. La présence d'une courtine n'est pas à exclure, l'observation des photographies anciennes montre que le saillant daté de manière certaine de la fin du 12^e s. ainsi que les tours semi-circulaires étaient adossés à une courtine de pierre plus ancienne aujourd'hui disparue²⁵.

L'emprise du *vetus castrum* du X^e s. correspond en tous points à celle du château postérieur (au moins du XII^e au XVI^e s.) scindé en deux parties par l'abrupt du coteau. La partie basse de 6600 m² devait être obligatoirement empruntée pour accéder à la partie haute d'environ 16000 m², le *castellum*, qui n'était accessible que par de petits chemins à flanc de coteau.

• Ses fonctions

Le *vetus castrum*, en plus d'être le lieu de résidence des *potentes*, est surtout le siège de l'administration comtale dans lequel la monnaie devait être frappée, les archives conservées et surtout la justice rendue. Nous devons à Dominique Barthélemy une très belle étude sur la justice à Vendôme et dans le Vendômois dans la seconde moitié du XI^e s. Selon l'auteur, la justice était rendue dans la curia qui, comme toutes les cours de justice d'avant la genèse de l'État moderne, se caractérise par des configurations changeantes, une certaine informalité et des lieux de réunion divers²⁶.

Malgré la multiplicité de ces lieux de réunion, un bâtiment, l'*aula*, en constitue le symbole. En l'absence de fouille, plusieurs indices invitent à localiser cette *aula* au centre du *vetus castrum*. En effet, le texte de la légende de la fondation de la Trinité rédigé au XII^e s. précise que le comte et sa femme virent, par une fenêtre qui éclairait la façade nord de leur *thalamus*²⁷ établie dans l'*aula*, tomber trois flammes dans un pré en contre-bas du coteau. Il indique ensuite que cette salle sur le mont est le lieu où est maintenant établie la collégiale Saint-Georges²⁸ qui pourrait avoir été fondée selon toute probabilité vers 1037. Cette hypothèse, bien qu'émanant d'un texte plus tardif, ne doit pas être écartée et apparaît même, pour plusieurs raisons, séduisante :

- l'examen des maçonneries encore en élévation de la collégiale a montré que le mur septentrional de la nef, conservé sur une longueur de 25 m, est construit en moellons de calcaire très bien assisés et doté de contreforts en moyen appareil sur toute sa hauteur. Une porte constituée elle aussi de blocs de calcaire



Fig. 3 : Mur nord de la nef de la collégiale.

est pratiquée dans ce mur (fig. 3). Cette technique de construction alliant moellons de calcaire et blocs de calcaire taillés pour les éléments architectoniques se retrouve au X^e s. et durant la première moitié du XI^e s. dans la vallée de la Loire²⁹. La fourchette de datation de cette maçonnerie n'autorise pas son attribution à l'*aula* comtale mais indique le laps de temps durant lequel ce mur pourrait avoir été construit. Il peut donc s'agir d'un mur antérieur à la collégiale ou d'un mur édifié pour la collégiale vers 1037 ;

- l'ensemble du plan de la collégiale au XI^e s. a été restitué par Gabriel Plat à partir de fouilles qu'il a menées dans les années 1930 (fig. 4). L'étude de ce plan montre clairement une anomalie architecturale : un changement d'orientation entre la nef d'une part et le transept et le chœur d'autre part, indiquant que ce dernier aurait été ajouté indépendamment de la nef et qu'ensuite une simple ouverture aurait été percée pour relier les deux volumes. Cet élément invite à proposer l'existence d'un édifice antérieur à la construction du transept et du chœur qui auraient été édifiés en prenant appui sur lui. Ces arguments ne reposent que sur le plan levé par Gabriel Plat et doivent être considérés avec toutes les réserves possibles ;
- la présence de nombreux contreforts espacés d'environ 3 m tout autour de la nef renforcerait le caractère seigneurial plus que religieux de l'édifice si l'on se fonde sur les travaux d'Alain Châtelain³⁰ et sur l'inventaire des églises *pré-romanes* en Touraine dressé par Frédéric Épaud qui montre la faible utilisation de contreforts pour ces églises³¹ ;
- la position au centre du *vetus castrum* et sa porte ouvrant vers le nord, vers l'agglomération, tendrait à attribuer à cette nef/*aula* un rôle central dans l'organisation de cet espace, d'autant plus qu'elle se

24. BRYANT, 2008, *op. cit.*

25. Destruction de la courtine lors de l'éboulement de 2001.

26. BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 654.

27. Chambre à coucher dont ne sait si elle correspond à une réelle pièce ou à une simple partition interne plus ou moins temporaire (RENOUX, 1992 : 185).

28. HALPHEIN, POUPARDIN, 1913 : 150 : *Causa autem edificationis hujuscemodi extitit. Quodam tempore, dominico die, aurora illucescente, contigit consulem una cum uxore ad fenestraam aule qua thalamus ejus illuminatur versus aquilonem faciem posuisse. Erat autem aula in supercilio montis, ubi nunc ecclesia beati Georgii habetur.*

29. PRIGENT, 2012.

30. CHÂTELAIN, 1973.

31. ÉPAUD, 2014.

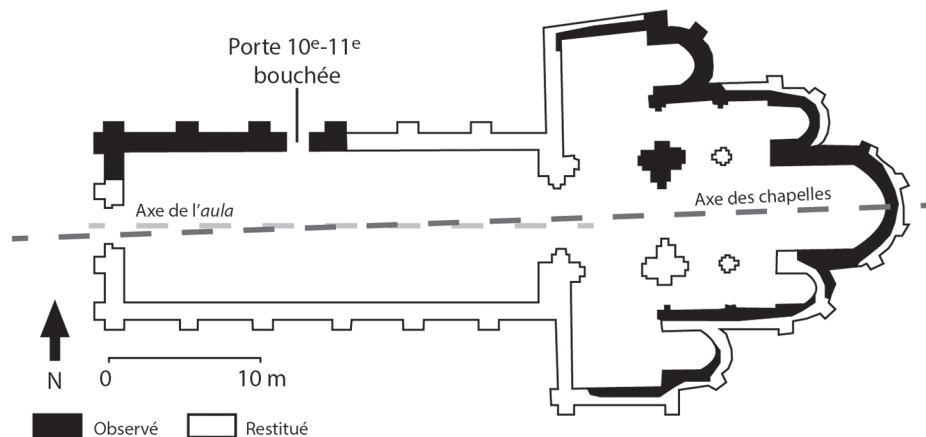


Fig. 4 : Plan restitué de la collégiale.

situé au point culminant de l'éperon, visible depuis le bourg établi en contrebas (fig. 2). Comme l'indique Annie Renoux, l'*aula* est faite pour être regardée et sert à mettre en scène le pouvoir en cristallisant l'attention, mais elle est aussi conçue, de l'intérieur, pour offrir à ses occupants des points de vue qui magnifient la puissance de son détenteur et créent des occasions de délasserment³²;

Ainsi, la nef de la collégiale Saint-Georges présentant un plan de 29 m de long sur 12 m de large hors œuvre pourrait-elle avoir été, dans un premier temps, l'*aula* comtale de Vendôme du milieu du X^e et du début du XI^e s., certainement du temps des ancêtres de Bouchard I^{er} jusqu'à une partie du gouvernement de Geoffroi Martel. L'hypothèse est séduisante d'autant plus que ces dimensions ne semblent pas s'écarter de la norme des quelques édifices connus pour la même époque comme Angers³³ ou encore à Fécamp³⁴.

En tant que siège du pouvoir, des individus devaient être chargés de l'administration du comté mais aussi de surveiller le monnayage dont onze deniers de Vendôme appartenant à deux types ont été étudiés ou recensés pour le premier X^e s.³⁵ À l'exception du monétaire, nous ne connaissons pas le statut des autres agents comtaux. Les charges administratives étant souvent confiées pour cette période à des clercs³⁶. La question de l'existence d'une communauté dans le *vetus castrum* de Vendôme se pose donc. Les clercs de l'église Saint-Lubin pourraient avoir joué ce rôle.

Pour conclure, le *vetus castrum* de Vendôme est un espace protégé et très bien délimité qui contraint la circulation dans la vallée au moins sur les itinéraires est-ouest de la rive gauche du Loir, obligeant à passer

par l'autre rive. Il ne s'agit pas d'une simple résidence comtale, mais du lieu de résidence de toute l'aristocratie vendômoise, qui appartient autant au comte qu'à l'ensemble des *milites castri* vendômois qui y assurent le guet. Le comte n'est d'ailleurs que le premier d'entre eux, le *major omnibus*³⁷. C'est un lieu dans lequel les *potentes* peuvent régler leurs affaires, stocker les surplus de production et s'adonner au commerce de luxe même si les preuves manquent. Cet espace porte donc en lui une forte valeur symbolique, conférant aux résidents un statut particulier dans la société; c'est l'espace par excellence de *l'entre soi*. En l'absence de fouilles, nous ne pouvons aller plus loin sur l'organisation du *vetus castrum* de Vendôme au X^e s., mais il ne fait pas de doute que, jusqu'à l'arrivée à la tête de l'*honor* vendômois des Angevins, il s'organisait à la façon d'un palais post-carolingien dont l'extrême diversité, mise en évidence dans des travaux récents, dissimule un point commun : la dispersion fonctionnelle³⁸.

XI^e S. :

LE VETUS CASTRUM COMME ENJEU DU POUVOIR ANGEVIN

Les acteurs agissant dans le site castral commencent réellement à émerger de la documentation écrite vers l'an mil, au temps du comte Bouchard I^{er}, au moment où le Vendômois devient un enjeu important dans le conflit bléso-angevin (fig. 5). En effet, à l'occasion de la vacance du pouvoir ducal entre 956 et 960, après la mort d'Hugues le Grand, les comtes de Blois et d'Angers, les plus puissants, acquièrent une véritable autonomie. Thibaud I^{er} de Blois s'empare des comtés de Chartres et Châteaudun et détourne de nombreux fidèles du duc. Grâce à son mariage avec une fille d'Herbet II de Troyes, il acquiert dès 946 des droits sur le Provinçois

32. RENOUX, 2001 : 19.

33. BRODEUR *et al.*, 1998. MESQUI, 1993 : 20-21.

34. RENOUX *et al.*, 1998, *op. cit.* MESQUI, 1993 : 20-21. RENOUX, *op. cit.*, p. 313-319, 346-375, 1992 : 192; 1996 : 28.

35. DIRY, 1999 : 38.

36. LEMARIGNIER, 1959; MAZEL, 2013 : 401-403.

37. TV/2 (1005/1030).

38. RENOUX, 1996, 2010.

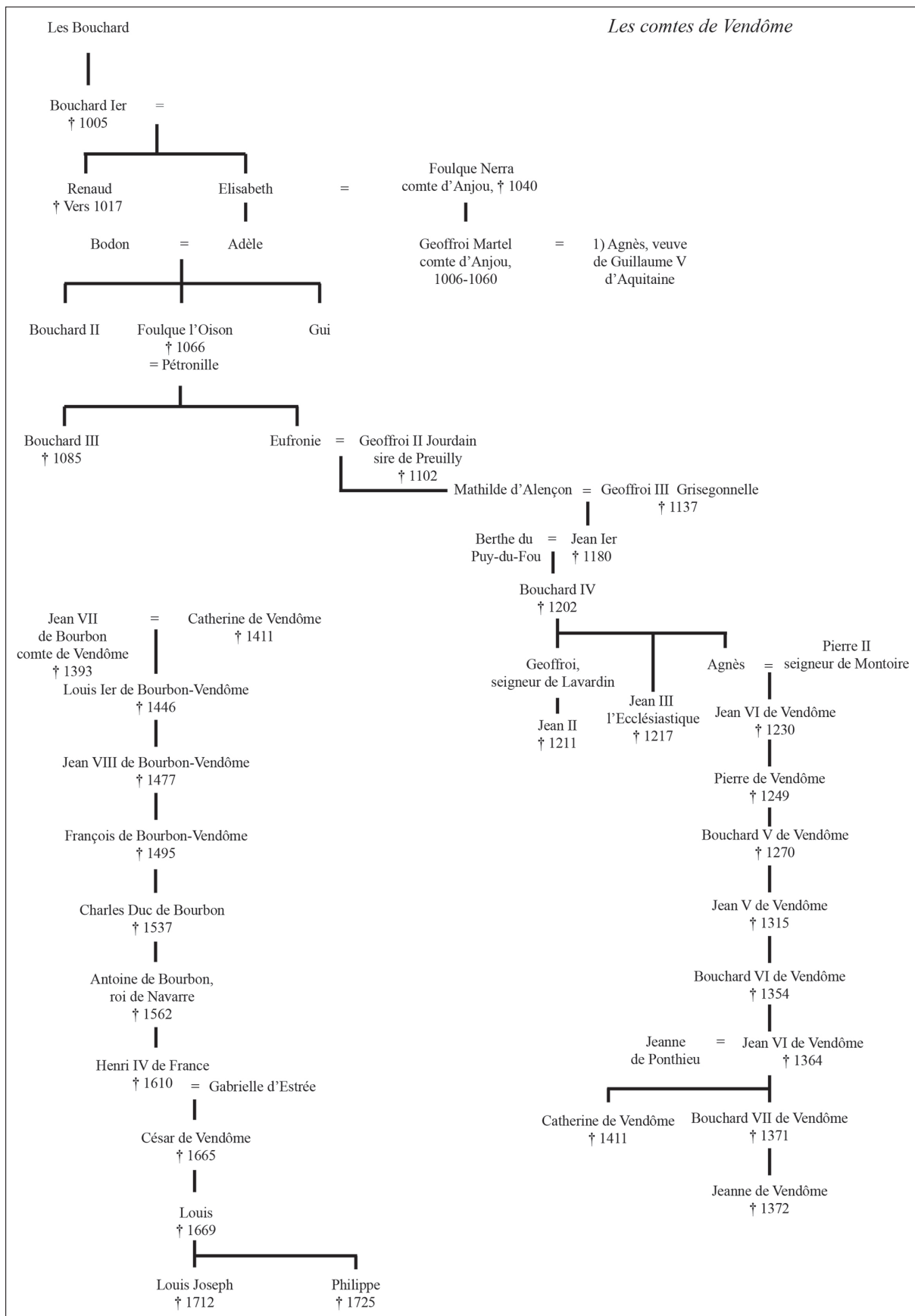


Fig. 5 : Généalogie des comtes et ducs de Vendôme du Xe au XVIIIe s.

et peut-être le Rémois, dans la fidélité directe du roi. De leur côté, les Angevins manifestent les mêmes prétentions. Sous les règnes de Geoffroi Grisegonelle (960-987), Foulque Nerra (987-1040) et Geoffroi Martel (1040-1060), les comtes étendent leur autorité aux dépens des princes voisins par la guerre ou la captation des fidélités : au sud autour de Loudun, au nord dans les franges méridionales du Maine, à l'ouest sur le comté de Nantes, et enfin à l'est sur le comté de Vendôme et contre les comtes de Blois auxquels ils ravissent Saumur (1026) et Tours (1044).

Le *vetus castrum* sous Bouchard I^{er} et son fils, l'évêque Renaud

Bouchard, dit le *vénérable*, est le premier comte de Vendôme sur lequel nous possédons un certain nombre d'informations. Sa biographie rédigée par Eude de Saint-Maur vers 1058 se révèle être une source capitale³⁹. Envoyé très jeune à la cour du duc des Francs par ses parents, il est éduqué *aux choses célestes et terrestres*. Sa présence auprès du duc puis du roi Hugues est attestée à de nombreuses reprises à partir de 967 ou 968. Personnage-clé du règne, il est honoré par Hugues Capet qui lui donne de l'or et de l'argent mais aussi des *castra* et des possessions dont le comté de Corbeil, le comté de Melun et enfin celui de Paris. Ces possessions s'étendaient en Vendômois sur les *castra* de Vendôme, de Lavardin et de Montoire, mais aussi sur des terres dans la vallée de la Choisille et dans le Maine : il s'agit donc d'une seigneurie de type carolingien, qui se caractérise par une dispersion d'*îlots seigneuriaux* à l'échelle de la Neustrie. À la cour, la rivalité la plus éclatante fut celle qu'il entretenait avec le comte de Blois, Eude, qui, selon Eude de Saint-Maur, était inspirée par le démon et qui le jalousait de ses bonnes actions *quia illum in aula regis sibi preponi atque honorari et diligere a cunctis conspiciebat*. Leur rivalité, selon Michel Bur, se fonde essentiellement sur leur volonté d'investir le gouvernement royal⁴⁰. Les conflits territoriaux les opposant ne seraient que des faits secondaires. Néanmoins, la maîtrise des deux plus grandes villes de Neustrie, Paris et Tours, se révèle au centre de cette stratégie, Bouchard maîtrisant Paris et Eude, Tours. Cette situation poussa Bouchard à chercher des alliances avec l'Anjou.

Son fils Renaud est son successeur au comté de Vendôme. Il arrive à la tête de l'*honor* vers 1005 et meurt vers 1017, après avoir officié en tant que chancelier du roi en 988 et évêque de Paris en 991. Loin d'avoir l'importance de son père, il ne cumule pas les *castra* en vallée de la Seine (ni Corbeil, ni Melun, ni Paris), la charge de Comte de Paris disparaissant avec Bouchard I^{er}. Il n'apparaît jamais comme souscripteur d'un diplôme de Robert le Pieux. Dominique

Barthélemy y voit la marque d'une disgrâce qui s'accorderait avec une présence plus importante en Vendômois, mais nous ne savons rien de sa politique à l'exception de son rôle dans le mariage de sa nièce Adèle, fille d'Élisabeth et de Foulque Nerra, avec un descendant du comte de Nevers.

Pour ces deux personnages, dont les possessions et les bénéfices se répartissent à l'échelle de la Neustrie, l'administration de Vendôme et de son territoire pourrait avoir été déléguée à un vicomte appuyé par une communauté de clercs. L'éloignement du comte ayant aussi pu favoriser la prise en main par le parti blésois du territoire vendômois par là-même expliquer la réaction de Foulque Nerra.

La domination de Foulque Nerra (1017-1025/1030)

Olivier Guillot a mis en évidence deux axes principaux dans la politique comtale de Foulque Nerra : celui qui de l'Anjou mène au Vendômois et au roi de France, qui a des ramifications en Touraine, et celui qui, partant du même comté, se dirige vers le sud, vers Poitiers et le pays nantais. Le premier est primordial pour ses conséquences politiques. C'est dans cette optique d'intégration de l'espace vendômois dans la sphère angevine que Foulque épouse, en 987, Élisabeth, la fille du comte Bouchard I^{er}. Ce mariage instaure une alliance entre les deux comtés, mais n'apporte aucune prérogative à Foulque sur le Vendômois. Fort de cette alliance et de l'appui du roi, le comte d'Anjou se lance, à partir de 990, dans une lutte contre Eude I^{er} de Blois. Le *castrum* de Langeais dans les mains de Foulque résiste en 996 au siège d'Eude grâce à l'arrivée de l'ost du roi⁴¹. Après cet épisode, le roi Hugues hésite à soutenir Foulque dans l'ensemble de ses actions et accorde une trêve aux Blésois. Cette même année voit la mort d'Eude en mars et la mort du roi en octobre. Les cartes sont rebattues, la veuve d'Eude de Blois choisit le nouveau roi Robert d'abord comme défenseur puis comme époux. Elle reprend aussitôt la ville de Tours à Foulque avec l'aide du vicomte. Dès lors, les bons rapports entre le comte d'Anjou et la royauté sont durement affectés. Dans ces circonstances, l'alliance avec la famille de Vendôme, proche du roi, devient inutile puisque seuls les membres de la maison de Vendôme continuent de profiter des largesses royales. L'alliance vendômoise disparaît donc des préoccupations angevines. La mort de la comtesse Élisabeth en l'an mil intervient donc opportunément !

La donne est de nouveau bouleversée par le remariage du roi Robert le Pieux avec Constance, la petite-fille du comte d'Anjou Foulque Le Bon. Les relations entre le roi Robert et le comte d'Anjou permettent à ce dernier d'en tirer avantage pour lui et ses vassaux. Dans ces conditions, le Vendômois redevient un enjeu et

39. BOUREL DE LA RONCIÈRE, 1892.

40. BUR, 1977.

41. GUILLOT, 1972 : 21-22.

retient l'attention du comte d'Anjou dont l'objectif est de s'assurer qu'il n'y aura pas d'héritier à l'honor vendômois autre que sa fille Adèle qu'il a eue avec Élisabeth de Vendôme⁴². Lorsque l'évêque Renaud, frère d'Adèle, meurt vers 1016, l'honor vendômois revient à son neveu Bouchard II, fils d'Adèle, encore mineur et élevé à la cour d'Anjou. Foulque Nerra, en tant que grand-père de ce dernier, prend en main l'honor du fait de l'absence de sa fille qui réside avec son mari loin des terres vendômoises et angevines⁴³. C'est certainement pour contrecarrer l'avancée blésoise qu'il en prend la charge. La date de la majorité de Bouchard II n'est pas connue mais il est certain que son grand-père lui remet son honor qu'il s'efforce de reconstituer et y parvient. Deux questions se posent donc : combien de temps dura cette première mainmise angevine sur le Vendômois et quelles furent les actions que Foulque eut le temps de mettre en place ?

Si le Vendômois tombe sous la coupe des Angevins dès 1017, la date de rétrocession à son petit-fils, inconnue, doit intervenir dans tous les cas avant 1030. En effet, en 1032, Foulque l'Oïson hérite du Vendômois après la mort de son frère. Bouchard II ayant eu le temps de régner sur son comté et de reconstituer son honor, une période de quelques années est nécessaire. Dans tous les cas, même en restituant l'honor à son petit-fils, il a dû garder une forte emprise sur le comté et sur le jeune Bouchard.

Les indices textuels de l'action de Foulque à Vendôme sont assez maigres : une mention en 1021-1022 atteste sa présence au *castrum* de Vendôme dans lequel il délivre une charte en faveur de Marmoutier⁴⁴ et le texte *HSC*, rédigé vers 1030, mentionne de nouvelles taxes mises en place par Foulque qui n'existaient pas au temps de Bouchard I^{er} : *in tempore quo comes Burchardus vivebat, non erat pedagium neque minagium, non erat in villa nec in comitatu Vindocini, quia comes Fulco illum misit*⁴⁵. Les raisons de l'instauration de cette nouvelle taxe sur la vente du blé reste encore à déterminer : peut-être sert-elle à entretenir l'administration locale et à payer les travaux entrepris dans le *vetus castrum*? En effet, il apparaîtrait que Foulque mit en place dans le *castellum* de Vendôme un réduit ayant accueilli une *turris*.

- *La mise en place d'un réduit défensif : le castellulum dans le vetus castrum ?*

Le rédacteur du texte *Hae sunt consuetudines* en 1030, certainement un *secretarius* du comte, utilise, pour décrire la situation de 1005 et localiser les lieux de guet de l'époque de Bouchard I^{er}, l'espace tel qu'il se présente à lui, c'est-à-dire un lieu ayant été

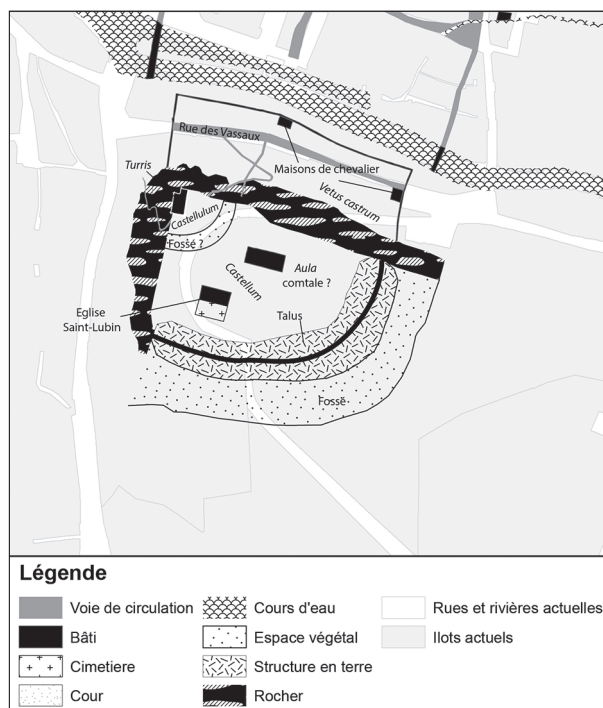


Fig. 6 : Plan du *vetus castrum* au milieu du XI^e s.

transformé par l'action de Foulque Nerra et de Bouchard II. Ce texte évoque trois espaces distincts (fig. 6) : le *vetus castrum*, le *castellum* et le *castellulum*, correspondant très certainement à l'emboîtement de trois entités. Si le *vetus castrum* et le *castellum* sont des espaces anciens, il nous semble devoir distinguer le *castellulum* qui sert de référence pour localiser la porte occidentale du *vetus castrum*. Avant toute chose, il s'agit d'écarter le caractère anecdotique de cette mention en montrant que ce terme correspond à une réalité utilisée postérieurement : le *castellulum* est mentionné en 1086⁴⁶ comme le lieu dans lequel le comte Geoffroi Jourdain autorise une donation en présence des barons. Cette entité établie au bout de l'éperon doit, selon Dominique Barthélemy, être interprétée comme un donjon, qui ne correspond pas à la seule *turris* mais à l'ensemble des bâtiments à fonction seigneuriale⁴⁷. Ce réduit devait être délimité par un fossé ou un mur. L'existence d'un fossé n'est assurée que par des notes manuscrites de l'abbé Gabriel Plat, retranscrites par Jean-Claude Pasquier dans son ouvrage sur le château de Vendôme dans lesquelles il indique qu'un fossé a été comblé *par des remblais [...]* dont la tête est assez visible du côté du nord. Le fossé se prolongeait sur la face sud, la séparant du plateau. De ce côté, il n'a certainement été comblé qu'au XVII^e siècle lorsque César de Vendôme fit établir la rampe d'accès qui passe justement entre le donjon et

42. GUILLOT : 26.

43. TV/95 (1050).

44. SALMON, 1864 : 52.

45. TV/2 (1005/1060) : Une ambiguïté persiste sur l'identité de Foulque : il peut s'agir soit de Foulque Nerra pendant la tutelle de Bouchard II, soit de Foulque l'Oïson lors de sa première et brève accession au pouvoir comtal.

46. TV/328 (1086).

47. BARTHÉLEMY, 1993 : 585.

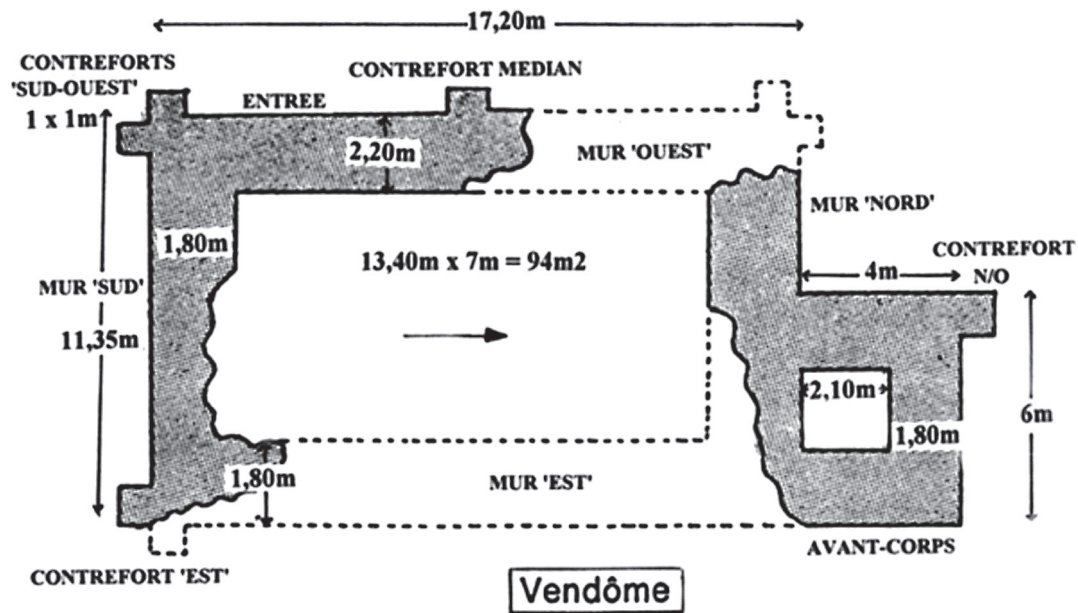


Fig. 7 : Plan de la tour maîtresse de Vendôme (Pasquier, 2000).

les fortifications du château⁴⁸. Les observations menées sur le terrain ont été rendues difficiles par la végétation et n'ont pas permis de confirmer ou d'infirmer les déclarations de l'abbé. Si l'existence de ce fossé n'est pas assurée, celle d'une *turris* l'est.

• Une *turris* à Vendôme

Depuis la fin XIX^e s., un bâtiment édifié à l'angle nord-ouest de l'éperon a attiré l'attention des chercheurs. En 1929, l'abbé Plat reconnaissait dans cet édifice le *fort primitif* du château, mentionné au XIV^e s. comme la *vieille tour*⁴⁹ et ensuite nommée, au moins au XVII^e s., la capitainerie, lieu de résidence du capitaine du château.

Elle a récemment été réétudiée par Jean-Claude Pasquier dont nous ne partageons pas la totalité des interprétations mais le plan qu'il en a dressé servira de base à l'étude⁵⁰ (fig. 7). Détruit lors de la Révolution, cet édifice qui servit de carrière de pierre ne subsiste qu'à l'état de ruine. De forme rectangulaire, orientée nord-sud, cette tour mesure dans l'œuvre 17,20 m sur 11,45 m, l'épaisseur de ses murs variant de 1,80 m à 2,20 m. Seule la moitié du soubassement de sa face occidentale, le retour d'angle du mur oriental, une grande partie du mur sud sur une hauteur de 7 m, ainsi que cinq contreforts et l'avant-corps côté nord sont conservés. Une gravure du XVII^e s. la présente dans toute son élévation : il s'agissait d'une tour à un étage percé de deux fenêtres et coiffée d'un toit en pavillon certainement plus tardif (fig. 8). Les contreforts ne

montaient que jusqu'au premier niveau d'élévation. Les murs sont édifiés en grande partie en moellons de calcaire local ou de silex, alors que les contreforts et piédroits des portes sont eux construits en moyen appareil bien assisé. Une porte est percée dans la façade occidentale à environ deux mètres du sol actuel. Elle est encore visible sur la gravure du XVII^e s. et elle est aujourd'hui conservée par un départ de voûte et un piédroit en blocs de moyen appareil de calcaire. Le petit côté nord possède un avant-corps d'environ 4 m de large dont la fonction reste à déterminer. La tour possédait comme seuls éléments de confort un puits et une fenêtre aujourd'hui très remaniée sur le mur méridional.

En l'état des connaissances, nous ne pouvons nous fonder que sur des comparaisons pour dater cette tour, très proche dans ses dimensions, ses techniques de construction ainsi que dans son agencement, des tours de Langeais⁵¹, Montbazou⁵² que des études récentes n'ont malheureusement pas permis d'attribuer avec certitude à Foulque Nerra et de celle de Loches qui lui est attribuée de manière certaine⁵³ (fig. 9).

La fonction à associer à ces tours a fait couler beaucoup d'encre : fonction résidentielle, fonction militaire ou symbolique ? L'ensemble des débats ne sera pas repris ici, où seuls les éléments permettant de préciser la fonction de la tour de Vendôme seront présentés :

- la présence de contreforts plats fut longtemps interprétée comme des renforts de maçonneries liés à la

48. PASQUIER, 2005 : 29.

49. AN/P/975/04 Comptes (vers 1460).

50. PASQUIER, 2001 : 65-72.

51. IMPEY, LORANS, 1998 : 34-35.

52. DALAYEN, 2003.

53. MESQUI, 1998 : 97-110.

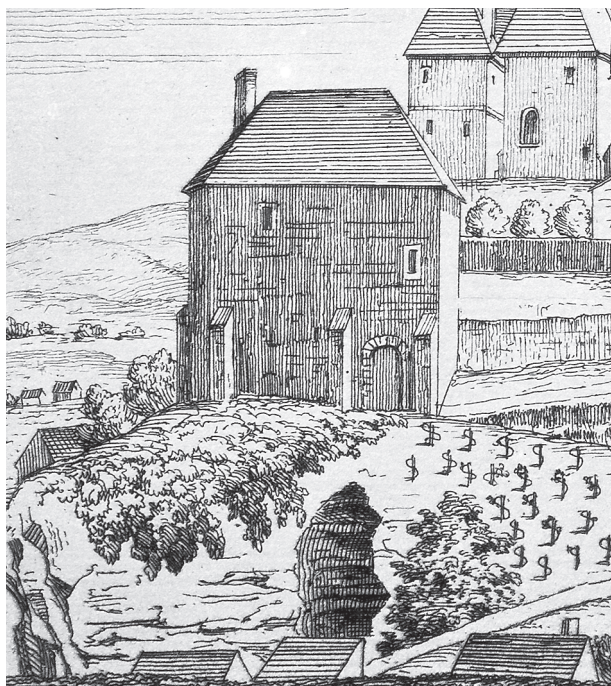


Fig. 8 : Gravure du XVII^e s. présentant la tour de la capitainerie (coll. part.).

fonction militaire de ces tours. Cette théorie n'est plus retenue depuis les années 1970 et les travaux d'André Chatelain insistant sur leur caractère symbolique⁵⁴. Récemment, Annie Renoux, dans une synthèse consacrée aux donjons du comté du Maine du X^e au début du XIII^e s., croisant formes

architecturales et niveau social des commanditaires, a mis en évidence l'existence d'un petit groupe de tours-logis quadrangulaires de taille moyenne et démunies de contreforts, des donjons seigneuriaux postérieurs aux grands donjons princiers ou vicomtaux. L'existence de contreforts manifesterait donc l'exercice de l'autorité supérieure et leur abandon l'extension du contrôle par le pouvoir souverain des constructions aristocratiques⁵⁵;

- le type d'accès est souvent utilisé pour définir la fonction de ces tours : la présence de portes d'accès au rez-de-chaussée correspondrait plus à des tours résidentielles alors que la présence d'un premier niveau aveugle irait dans le sens d'une fonction défensive. À Vendôme, en l'état des connaissances, une seule porte, ouvrant sur le rez-de-chaussée, est connue sur la façade orientale, mais son emplacement près de l'abrupt du coteau ne peut en faire l'accès principal. Ne faudrait-t-il pas plutôt y voir un accès à un balcon ou à une galerie comme à Langeais ? La présence d'un puits inviterait à attribuer à cette tour une fonction résidentielle;
- la valeur symbolique de l'édifice l'emporte largement sur ses capacités défensives et résidentielles : dressée à l'aplomb d'un carrefour constitué des axes de circulation principaux, au-dessus du lieu de marché présumé, cette construction imposante et visible de loin devait impressionner les habitants de Vendôme comme les voyageurs et montrer aux yeux de tous la puissance du nouveau maître du lieu : le comte d'Anjou. Cette tour, manifestation de la haute justice, au moins sur le territoire de la *villa*, est un moyen d'exercer le pouvoir non plus fondé sur l'éventualité d'une présence princière effective

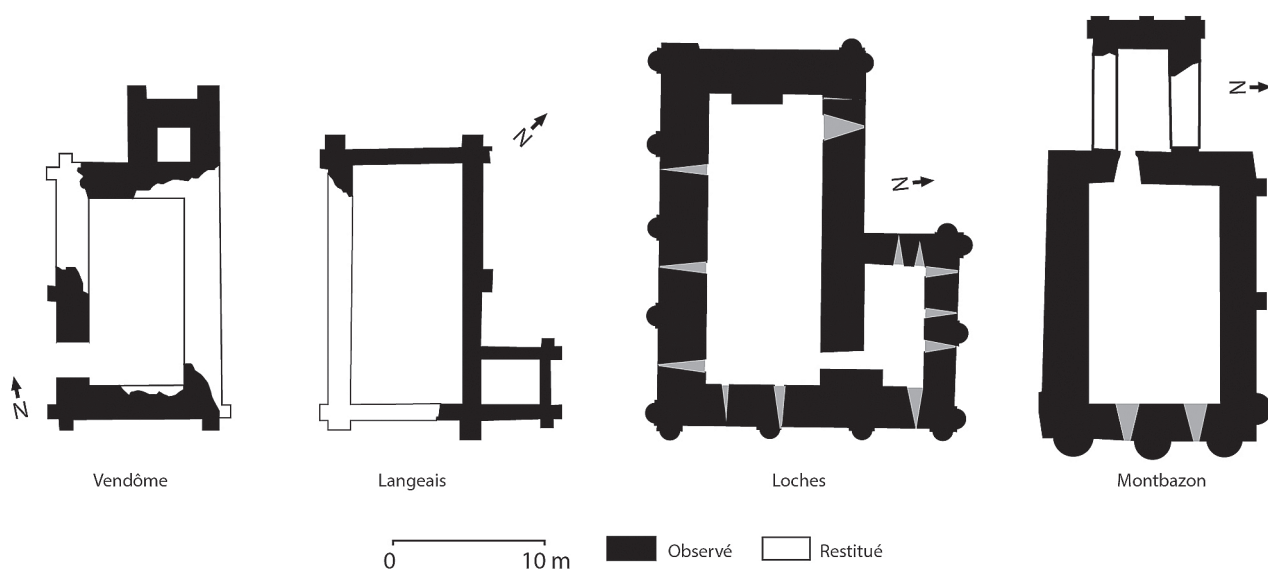


Fig. 9 : Comparaison des plans de plusieurs tours maîtresses.

54. CHATELAIN, 1973 : 160.

55. LORANS, 2014.

mais sur une représentation plus spécifiquement symbolique⁵⁶.

L'attribution de la tour de Vendôme à Foulque Nerra ne repose donc que sur des comparaisons, mais sa fonction symbolique au sein du *castrum* et de la ville de Vendôme s'accorde avec la situation politique du comté dans la deuxième décennie du XI^e s. Même si les *fragmentum historiae andegavensis* attribués à Foulque le Réchin ne mentionnent pas Vendôme parmi les treize *castella* construits par Foulque Nerra à l'instar de celui de Loches, la chronique précise *et multa alia que enumerare mora est*⁵⁷. Marcel Deyres a mis en évidence de nombreux autres *castella* fondés par Foulque et non mentionnés dans ce texte comme ceux de Montrichard ou de Montbazou, auxquels on pourrait maintenant ajouter Vendôme⁵⁸. Foulque, régnant sur un territoire immense, a trouvé un moyen de matérialiser sa puissance aux yeux de tous même lorsqu'il n'était pas présent. Cette décision était aussi tournée vers les puissants résidant dans le *castellum*. La mise en place d'un réduit dans lequel se dresse la tour correspond à une structuration et une hiérarchisation de l'espace qui doit être interprétée comme le désir du comte de se mettre à l'écart. Ce phénomène se rencontre aussi dans de nombreux *castella* à des dates différentes. Pour ne prendre comme exemples que les *castra* alentour, un fossé est creusé à Blois au X^e s.⁵⁹, à Châteaudun à la fin du X^e s.⁶⁰ ou encore à Tours après la conquête de Geoffroi Martel de 1044⁶¹. Cette privatisation d'une partie du *castellum* est certainement la marque du désir du comte de s'extraire des autres *potentes* qui ne voient en lui que le premier d'entre eux. L'affirmation de l'autorité princière passe par la maîtrise de l'espace à une époque où l'emprise au sol manque de fermeté : c'est une façon d'exprimer sa puissance. Le grand est celui qui est capable de s'appropriier, de gérer et de mettre en scène visuellement pour son usage personnel une vaste superficie.

Foulque Nerra, initiateur de la réduction du *castrum* vendômois et promoteur de la construction d'une tour, ne dut pas aller jusqu'au bout du processus puisque l'*aula* comtale était encore à son emplacement du X^e s. quand son fils accède en 1032 à l'*honor* vendômois comme tendrait à le montrer la légende de la fondation de la Trinité.

L'action de Geoffroi Martel et de sa femme Agnès (1032-1056)

Lorsque meurt Bouchard II, son frère Foulque dit l'Oison lui succède à la tête d'un *honor* sous suzeraineté

angevine qu'il partage avec sa mère, maintenant plus présente qu'au temps de Bouchard II, puisqu'elle est revenue vivre auprès de son père et de son frère à Angers et qu'elle entend bien exploiter sa part (la moitié de l'*honor*) pour vivre⁶² (fig. 5). L'entente entre mère et fils fut compliquée et poussa Adèle à vendre sa part à son demi-frère Geoffroi Martel qui n'avait jusqu'à cet acte aucun droit sur le comté de Vendôme. Elle en profite pour porter plainte contre son fils devant son frère pour qu'il soit privé de l'*honor* dans la mesure où, comme le note le scribe de la Trinité, *nec enim decebat ut, qui dehonestabat matrem, per eam possideret hereditatis honorem*⁶³. Foulque l'Oison réagit en rejetant les avertissements de son oncle et construit contre lui des fortifications et *castra*⁶⁴. Foulque échoue devant son oncle, qui prend possession de la totalité de l'*honor*. La date précise n'est pas connue mais oscille, selon les auteurs, entre 1032 et 1040, date de dédicace de la Trinité. Pour Olivier Guillot et Dominique Barthélemy, Geoffroi aurait profité de la crise subie par Henri I^{er} aux premières années de son règne (1032) et du concours qu'il reçut de Foulque Nerra pour prendre possession de l'*honor* vendômois⁶⁵. En effet, à la mort du roi Robert, le 20 juillet 1031, le fils de Foulque Nerra, Geoffroi (1006-1060), alors âgé vingt-cinq ans, cherche à surpasser son père. Dès l'avènement d'Henri I^{er}, il cherche à acquérir deux avantages considérables, la seigneurie sur le Vendômois et le mariage avec Agnès, veuve de Guillaume V d'Aquitaine. Il accède au titre comtal angevin en 1040 et à celui de Tours en 1044. Il meurt en 1060 après avoir restitué la totalité de l'*honor* à son neveu. Il resta donc huit ans à la tête du seul comté vendômois durant lesquels il s'évertua à réorganiser le *vetus castrum* dans son intérêt et celui de sa femme.

• Une réorganisation du *vetus castrum*

L'arrivée à la tête de l'*honor* vendômois de Geoffroi et d'Agnès a dû s'accompagner d'une continuation des travaux de réorganisation du *vetus castrum* visant à séparer le lieu du pouvoir comtal du reste des habitats aristocratiques et à le doter d'un nouveau lieu de culte magnifiant le couple comtal : la collégiale Saint-Georges. Ce sont ainsi à la fois les seigneurs laïcs et ecclésiastiques qui sont soumis au pas du nouveau pouvoir comtal. La durée et la fréquence de la résidence de Geoffroi et d'Agnès à Vendôme durant les premières années ne sont pas connues. La question est de savoir s'ils ont voulu faire du *vetus castrum* de Vendôme une véritable résidence ou bien seulement un lieu de passage pour y régler leurs affaires.

56. RENOUX, 1992 : 179.

57. HALPHEIN, POUPARDIN, 1913 : 234.

58. DEYRES, 1974 : 9.

59. JOSSET, AUBOURG, 2000.

60. ROBREAU, 1984.

61. GALINIE *et al.*, 2014 : 61.

62. TV/1 (Rédaction en 1060) : *ut et ipse pro toto serviret et ipsa dimidium retineret.*

63. TV/6 (1032)

64. TV/6 (1032) : *construxit adversus dominum et avunculum suum munitiones et castra, gravibusque molestiis honoris partem, quam de matre ejus comparaverat, impugnabat.*

65. GUILLOT, 1972 : 46 ; BARTHÉLEMY, 1993 : 297.

• *L'achèvement du castellulum*

Le *castellulum* certainement mis en place par Foulque Nerra pourrait avoir été doté d'une nouvelle *aula* si l'on se fonde sur l'hypothèse du remplacement de l'*aula* du milieu du X^e s. par la collégiale Saint-Georges vers 1037 (fig. 10). Si cette supposition se révèle exacte, un problème apparaît alors à travers les mentions d'*aula* comtale postérieures à cette date comme celle de 1072⁶⁶ : où se situait-elle ? Les réponses apportées à cette question ne sont que pure extrapolation faute de vestiges encore en élévation. L'*aula* pourrait avoir été établie à l'est de la *turris* de Foulque, le long de l'abrupt du plateau. Cette hypothèse est fondée sur les arguments suivants :

- une gravure de 1677 présente un édifice de forme rectangulaire, arasé certainement dès le début du XVIII^e s., adossé à l'est de la *turris* de Foulque. Possédant deux niveaux, ce bâtiment pourrait avoir des dimensions proches de celles de la nef de la collégiale Saint-Georges, peut-être l'ancienne *aula* (fig. 11) ;
- l'adossement d'une *aula* à la *turris* se retrouve fréquemment comme à Beaugency⁶⁷, Montrichard⁶⁸ ou Tours⁶⁹ ;
- son emplacement caractéristique dans la *castellulum*, délimité par un fossé et adossé à l'enceinte, se retrouve à Châteaudun, à Tours et à Blois mais surtout à Angers où l'*aula* comtale est installée en rebord du plateau. Cette dernière, visible depuis son plus jeune âge par Geoffroi, aurait-elle pu être son modèle ? ;
- la liste des lieux de réunion des plaids sous le règne de Geoffroi n'évoque jamais l'*aula* du comte. Seul l'*atrium* de l'*aula* est indiqué *in atris aule* : l'*aula* comtale était-elle indisponible pour cause de travaux ? (tabl. 1).

Il ne peut s'agir que de pure extrapolation, mais il ne semble pas inenvisageable, connaissant les actions de Geoffroi dans d'autres domaines, que, lors de sa prise de possession de l'honor vendômois en 1030, il ait fait reconstruire une nouvelle salle, certainement le long de l'abrupt du coteau dans la même disposition que celle d'Angers et bientôt celle de Tours. Cette reconstruction peut s'expliquer par deux raisons non exclusives : le désir de disposer d'un édifice plus commode et celui d'asseoir sa puissance. Ce type de matérialisation de la prise en main d'un nouveau territoire se retrouve à Tours où Geoffroi fit édifier une grande salle à laquelle est accolée une *turris*, très certainement après la destruction de l'édifice blésois⁷⁰. Comme le montrait Dominique Barthélemy dans l'*Histoire de la vie privée*, le jumelage de la tour et du logis, séparés et complémentaires, apparaît comme la

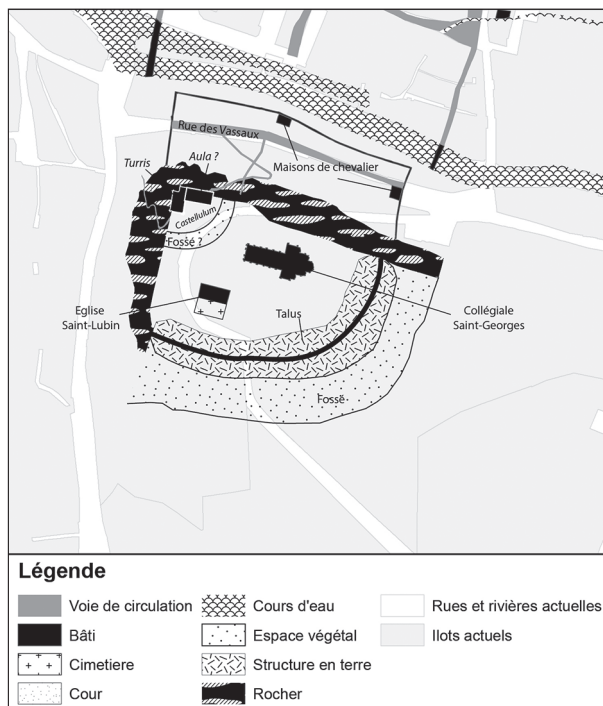


Fig. 10 : Plan du *vetus castrum* à la fin du XI^e s.

Comte régnant	Date	Localisation du plaid	Source
Geoffroi Martel	1039	<i>Actum vindocini</i>	TV/16
	Après 1046	<i>In plenas curtis</i>	TV/64
	Avant 1056	<i>In atris aule</i>	MV/36
	1040-1049	<i>In curia comitis</i>	TV/79
	1040-1049	<i>In curia</i>	TV/84

Tabl. 1 : Les lieux de réunion des plaids sous Geoffroi Martel (d'après D. Barthélemy 1993 : p. 654-656).



Fig. 11 : Gravure du XVII^e s. présentant un bâtiment à l'est de la tour de la capitainerie (coll. part.).

66. MV/11 (1072) : *In aula comitis Guidonis*.

67. CORVISIER, 2007 : 5-30.

68. IMPEY, 2000.

69. GALINIE *et al.*, 2014.

70. GALINIE *et al.*, 2014 : 65.

norme dans toute la gamme des demeures aristocratiques⁷¹, au même titre que l'existence d'une collégiale.

• *La fondation de la collégiale castrale Saint-Georges (1037-1080)*

La fondation de la collégiale Saint-Georges par le comte et la comtesse ne fait pas de doute, la question portant plus sur les raisons et les modalités de son établissement et sur le rapport avec les autres acteurs en présence, les chevaliers et les moines de la Trinité.

La chronique des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise insiste, dans la partie consacrée aux gestes de Charles Martel, sur le rôle joué par Agnès dans la construction de la collégiale Saint-Georges⁷². Les érudits du XIX^e s. y voyaient une répartition des rôles entre l'homme, fondateur du monastère extérieur, et sa femme, fondatrice de la collégiale domestique : un mythe remis en cause par Dominique Barthélemy qui montre bien le rôle de Geoffroi dans la dotation de la collégiale et celui d'Agnès dans celle de l'abbaye⁷³. Une première remarque porte sur le terme même de fondation. Aucun texte médiéval n'utilise ce terme pour la collégiale : à la différence de la Trinité, la collégiale semble seulement édifiée, *edificavit* ; encore un argument qui milite en faveur de la présence d'une communauté antérieure. Cette difficulté d'interprétation des termes a déjà été mise en évidence par Florian Mazel qui insiste sur la nécessité *de distinguer la question de l'ancienneté des lieux de culte de celle de l'origine des communautés*⁷⁴. Il y aurait alors eu à Vendôme, non pas une fondation *ex-nihilo* d'une communauté de clercs, mais seulement sa réorganisation et son transfert depuis l'église Saint-Lubin vers la nouvelle église Saint-Georges, dont la date de construction reste inconnue même si la plupart des érudits locaux s'accordent, en s'appuyant sur le texte du XIII^e s., sur une fondation aux alentours de 1037, période durant laquelle Geoffroi Martel est parti à Rome. Cette date n'entre pas en contradiction avec les premières mentions de chanoines de Saint-Georges peu avant 1040⁷⁵.

D'un point de vue matériel, le dossier de la collégiale Saint-Georges devrait être repris. Le résultat des fouilles effectuées dans les années 1930 par l'abbé Gabriel Plat n'est connu que par de trop rares notes très succinctes qui n'ont pas autorisé une étude critique du plan qu'il a dressé. Néanmoins, la collégiale telle qu'elle se présentait au XI^e s., selon le plan dressé par l'archéologue, possédait une nef rectangulaire de 29 m de long et 10 m de large dont seule une partie du mur

septentrional subsiste sur 18 m. Édifié en moellons de calcaire assisés, il était percé d'une porte caractéristique de la fin du X^e s. et de la première moitié du XI^e s. avec ses claveaux fins de calcaire. À l'est de cette nef étaient établis un transept et un chœur à cinq chapelles échelonnées légèrement désaxé par rapport à l'orientation de la nef. L'hypothèse d'un transfert de l'*aula* comtale du centre du *vetus castrum* vers l'éperon doit être ici rappelée et peut aider à formuler des interprétations fonctionnelles.

Le couple fondateur ne nous a pas laissé de texte expliquant les raisons de cette construction, mais un certain nombre d'éléments peut l'expliquer. Depuis l'article de Jean-François Lemarignier, plusieurs interprétations ont été données à la fondation des chapitres castraux :

- la première raison résiderait dans le désir d'affirmer son pouvoir en l'enracinant dans le *vetus castrum*. Il s'agissait de faire adhérer le vieux clergé vendômois à la nouvelle famille comtale et d'asseoir son autorité. Chaque nouvelle dynastie comtale qui se succédera à la tête du comté au XIII^e s. (dynastie des Montoires) ou au XIV^e s. (les Bourbons) cherchera à acquérir les bonnes grâces des chanoines en les réformant ou en augmentant leur nombre ;
- la deuxième raison invoquée est d'ordre administratif et éducatif : il s'agissait pour les seigneurs laïcs de disposer de spécialistes de l'écrit à leur service. À Vendôme, il faut attendre 1251 pour avoir la preuve de l'action des chanoines dans ce domaine. À l'issue d'un conflit les opposant aux moines de la Trinité, les chanoines de Saint-Georges conservent le monopole de l'enseignement dans la ville. Florian Mazel remet en cause ou plutôt nuance cette explication : en effet, pour ce dernier, la fonction administrative des collégiales, si elle ne peut être niée dans certains cas, doit être relativisée. Il considère que le peu de textes aujourd'hui disponibles pour ces institutions relève soit d'une absence de préoccupation soit d'un manque de moyens pour les conserver ;
- la troisième raison doit être cherchée, selon Lemarignier, du côté de l'affirmation par les fondateurs d'un certain rang manifestant leur indépendance par rapport au roi. La possession d'une collégiale étant selon l'auteur une prérogative royale, la fondation d'un nouveau chapitre sans confirmation royale serait à la fois la marque de l'affaiblissement du pouvoir royal et une manifestation d'autonomie des grands par rapport au roi. Florian Mazel remet là encore cette fonction en perspective en montrant que les lieux de culte ou les communautés religieuses associées à l'habitat de puissants répondent depuis le très haut Moyen Âge aux exigences d'un *ethos* aristocratique qu'il n'a pas lieu d'opposer à la prérogative royale servant plutôt de modèle⁷⁶ ;

71. BARTHÉLEMY, 1985 : 402.

72. HALPHEIN, POUFARDIN, 1913 : 62 note c : *Edificavit autem cenobium sancte Trinitatis apud Vindocinum castrum monachosque posuit et abbatem constituit. Uxor vero ejus edificavit in supercilio montis ecclesiam sancti Georgii canonicosque posuit et Capellam Consulibus vocari precepit.*

73. BARTHÉLEMY, 1993 : 387.

74. MAZEL, 2013 : 403.

75. TV/28 (avant 1040).

76. LEMARIGNIER, 1959.

Nom	Citation	Référence
Ansaud	<i>Ansaldus presbytero canonico Sancti Georgii atque Mainardo</i>	MV/160 (1060-1062)
	<i>Ansaldus presbyter</i>	MV/14 (av. 1056), TV/70 (1040-1060)
Eude	<i>Odo decanus</i>	TV/23 (av. 1040) /28 (av. 1040) /58 (1038-1057) /104 (1056)/ 122 (1058)
	<i>Guarinus filius Odonis decani</i>	MV 50 (1060-1062)
	<i>Odo segregarius</i>	MV 81 (1062)
Constant	<i>Constantinus et Constentius, canonici sancti-Georgii</i>	TV/47 (av. 1040)
Constantin	<i>Constantinus et Constentius, canonici sancti-Georgii</i>	TV/47 (av. 1040) TV/84 (1040-1047)
	<i>Constantinus canonicus</i>	TV/301 (1081)
	<i>Diaconus</i>	TV/20 (av. 1040)
	<i>Presbyter</i> <i>Secretarius</i>	TV/308 (1082)
Henri	<i>Henricus clericus</i>	TV/79 (1040-1049)
Hubert	<i>Hubertus, Sancti-georgii canonicus</i>	TV/150 (1061)
Mainordus	<i>Mainordus clericus</i>	TV/25 (av. 1040)
	<i>Ansaldus presbytero canonico Sancti Georgii atque Mainardo</i>	MV/160 (1060-1062)
Morand	<i>Morendus clericus</i>	TV/104 (1056)
Robert	<i>Robertus clericus</i>	TV/104 (1056)/ 74 (1047) /80 (1045-1049)
Rahier	<i>Raherius clericus et uxor ejus</i>	TV/122 (1058) et 152 (1050-1062)
	<i>Raherius canonicus Sancti-Georgii</i>	TV/134 (1060)
	<i>Amelino clerico filio Avesgaldi, Raherio clerico</i>	TV/152 (1050-1062)
Vivien	<i>Nobis Vivianus, Sancti-Georgii secretaries</i>	TV/28 (avant 1040)
	<i>Vivianus clericus</i>	TV/89 (1045-1049)
Wilgrin	<i>Wilgrinus clerici</i>	MV/14 (avant 1056)

Tabl. 2 : Clercs et chanoines du *castrum* de Vendôme autour de 1050.

- une quatrième raison peut être évoquée : c'est dans la *civitas* que se trouvaient le palais comtal et les communautés religieuses de pouvoir (les chanoines de la cathédrale). Dans les *castra*, l'enjeu pouvait aussi être de conférer aux toutes récentes agglomérations castrales un statut symbolique de quasi-cité ;
- la dernière fonction reconnue légitimant l'existence de ces communautés canoniales est à chercher du côté des fonctions liturgiques et mémorielles au bénéfice des familles châtelaines. À Vendôme, cette fonction s'accorde particulièrement bien avec ce qu'est la collégiale Saint-Georges, à savoir un reliquaire géant au service de la famille comtale. Elle sera par la suite une véritable nécropole des familles régnautes, devant la *Saint-Denis* des comtes et ducs de Vendôme. Mais cette fonction de nécropole familiale était-elle déjà présente dans l'esprit des fondateurs ? Nous ne le pensons pas : ni Geoffroi, ni Agnès, ne s'y feront inhumer, le premier tombeau d'un comte de Vendôme installé dans la collégiale étant celui de Foulque L'Oison. Ces inhumations comtales sont placées sous la protection de plusieurs reliques dont le bras de Saint-Georges, acquis selon la légende par Geoffroi Martel auprès de l'empereur de Constantinople, est certainement la plus précieuse. La comtesse aurait fait transporter à la collégiale le corps de saint Gildéric ou Joudry qui avait été déplacé dans le Perche (peut-être dans la paroisse de Chauvigny, à une vingtaine de kilomètres au nord de Vendôme) lors des invasions normandes.

L'édifice construit et les reliques apportées, reste à comprendre le statut des hommes chargés de leur vénération, autrement dit, sont-ils des chanoines ? Depuis la *regula canonicorum* de Chrodegang rédigée certainement pour concrétiser les exigences du synode de Ver, la directive *aut monachi aut canonici* n'a cessé de résonner dans les documents législatifs carolingiens, signe d'un faible effet sur les hommes de foi qui, dans leur grande majorité, ne les suivirent pas. Ainsi, le monde des chanoines séculiers pendant le Moyen Âge est-il d'une extrême diversité, déjà observée par de nombreux chercheurs⁷⁸. Il n'est pas rare que ces communautés modestes vivent dans une relative indétermination statutaire, ces hommes étant tantôt désignés comme *clerici*, tantôt comme *canonici*⁷⁹. Leur lieu de culte était désigné simplement comme *ecclesia*, *capella* ou *basilica* et la notion même de collégiale et de chapitre n'apparaît pas avant la fin du Moyen Âge. Ce qui lierait ces hommes entre eux, outre leur titre de *clericus*, serait leur soumission à un doyen, leur attachement à un patrimoine collectif et des obligations liturgiques dont la desserte de la chapelle castrale⁸⁰.

Selon le chanoine Du Bellay, la collégiale fut dotée par le comte d'un collège de douze membres, l'absence d'archives ne permettant pas de confirmer ou infirmer cette proposition ; néanmoins, le tableau suivant (tabl. 2) qui présente l'ensemble des *clerici* connus entre 1040 et 1080 montre un total de quinze personnages qui se sont

77. MAZEL, 2013 : 404.

78. PARISSÉ, 1993 ; MASSONI, 2007.

79. MATZ, 2001.

80. MAZEL, 2013 : 402.

succédé. Il met aussi en évidence la présence de *secretarii*, Vivien et Eude (aussi doyen), et des chanoines Ansaud, Constant, Constantin, Garin, Guillaume, Rahier qui apparaissent aussi comme des *clerici* du *castrum* de Vendôme. L'attachement à la collégiale pourrait être le moyen d'une évolution de carrière, une reconnaissance permettant de sortir de la masse des clercs. Il faudra attendre la fin du XI^e s. à Vendôme pour que le statut de chanoine séculier ou régulier soit promptement établi.

Ces clercs/chanoines ne forment qu'une communauté avec l'aristocratie locale, dont ils émanent comme Ansaud, frère de Bouchard de Caresmot, l'un des barons du comte de Vendôme au milieu du XI^e s. Ils devaient donc loger dans l'enceinte du *vetus castrum* dans la maison que possédait leur lignée : ils faisaient partie intégrante des *potentes*. À Saint-Yriex, Christian Remy a récemment mis en évidence le mélange existant entre *militēs* et *canonici*, révélant une forte imbrication de leurs résidences. Issus des mêmes lignages, ils semblent avoir vécu ensemble au sein du noyau castral⁸¹.

Ainsi, durant la première moitié du XI^e s., le *vetus castrum* de Vendôme fit-il l'objet d'un début d'appropriation par le comte au détriment de ses vassaux par la définition d'un nouvel espace, le *castelulum*, propre au comte. Le site castral se transforme, il passerait, si toutes les hypothèses étaient vérifiées, d'une agglomération de l'élite carolingienne à un site castral sous domination du comte.

Le site du château de Vendôme : du départ des chevaliers à la main-mise comtale (XII^e-XVII^e s.)

Après un XI^e s. centré sur la prise en main du *vetus castrum* par le pouvoir comtal au détriment des vassaux du comte, mettant fin à l'idée d'agglomération de l'élite vendômoise, la période qui s'ouvre au XII^e s. jusqu'au XVII^e s. est celle d'un renforcement de cette prise en main par le pouvoir comtal qui se caractérise par un éloignement des chevaliers, une rationalisation de l'espace et une mise en scène plus forte du pouvoir comtal.

XII^e-XIII^e S. :

LE CASTRUM COMME LIEU D’AFFIRMATION DU POUVOIR COMTAL ET COMME FORTERESSE

Durant les XII^e et XIII^e s., trois principaux phénomènes parallèles sont en action dans le *castrum* de Vendôme : la fortification plus en avant du site du fait des guerres entre rois, l'éloignement des chevaliers qui

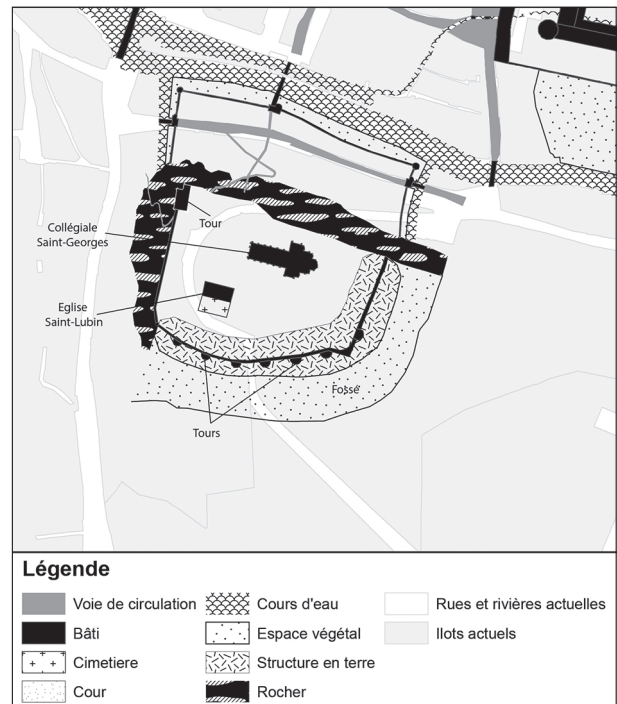


Fig. 12 : Plan du château aux XII^e et XIII^e s.

quittent cet espace et la réforme du chapitre canonial (fig. 12).

Le Vendômois comme zone frontière (1147-1205) et la re-fortification du château

Si les conflits avaient été jusqu'ici de l'ordre vicinal, entre grandes familles, le milieu du XII^e s. et l'irruption des rois symbolisent un changement d'échelle. L'historique complet des conflits ne sera pas repris ici ; Dominique Barthélemy en ayant déjà fait l'analyse, il s'agira d'en comprendre le déroulement pour mieux en saisir les répercussions sur le *castrum* de Vendôme.

Dans un premier temps, le comte de Vendôme, Jean I^{er}, reste dans l'orbite angevine en opposition au comte de Blois, réconcilié avec le Capétien. Ainsi, dès 1148, les premières tensions frontalières se font sentir lorsque Thibaud IV de Blois prend sous sa protection deux propriétés de la Trinité (Lancôme et Libois). L'accession en 1151 à la tête du duché d'Angers d'Henri II Plantagenêt, qui cumulera la même année le titre de duc de Normandie, puis celui de duc d'Aquitaine par son mariage avec Aliénor en 1152 et enfin de roi d'Angleterre, en 1154, sonne le début des hostilités (fig. 5).

Sur les conseils de Sulpice II d'Amboise, Henri refuse l'hommage dû au comte de Blois mais laisse le seigneur d'Amboise se faire battre puis tuer en captivité. Saisissant le prétexte du supplice mortel infligé par Thibaud de Blois à son vassal Sulpice d'Amboise,

81. REMY, 2014.

Henri II réunit ses troupes à Vendôme et marche sur Fréteval. Battu par la garnison du château, il cède à Thibaud le château de Chaumont, que le comte fait aussitôt raser. En 1159, Fréteval tombe néanmoins dans les mains du Plantagenêt grâce à une action royale pour favoriser la paix. En 1160, le remariage de Louis VII avec la sœur de Thibaud ruine la paix ; les deux beaux-frères ayant entrepris la reconstruction de Chaumont, Henri II s'en empare et renforce Amboise et Fréteval. L'éloignement pour Noël d'Henri permet à Thibaud de venir assiéger Vendôme et de prendre la ville basse. Le château, en raison de la résistance du comte Jean, n'est pas pris. En 1161, la paix signée place pour un temps le Vendômois hors du théâtre des opérations. Le répit cesse en 1173, lorsque la révolte des fils aînés d'Henri II, attisée par le Capétien, agite tout l'Empire angevin. Bouchard IV, fils du comte Jean I^{er}, décide de s'enfermer dans Vendôme contre le Plantagenêt alors que son père bataille à ses côtés. Le Plantagenêt réagit en reprenant la ville et Bouchard doit se retirer dans son apanage de Lavardin. La paix générale revient en 1174.

En 1188, en réponse aux démêlés entre le Plantagenêt et le comte de Toulouse, Philippe Auguste rompt la trêve de Châteauroux et prend Vendôme dont le nouveau comte, Bouchard IV, lui ouvre facilement les portes⁸² mais à peine le roi parti que la ville est reprise par Richard⁸³. En 1189, la capitulation puis la mort d'Henri II font de Richard le seul maître de tout l'Empire Plantagenêt, le roi de France devant restituer ses prises.

En 1194, alors que Richard est emprisonné, le roi Philippe promet à son frère Jean sans Terre de l'aider à s'emparer du pouvoir. Une des nombreuses contreparties consistait à ce que Trôo, le comté de Vendôme et Fréteval passent sous mouvance blésoise. L'accord, rendu caduc après le retour de Richard et la réconciliation avec son frère, entraîne Philippe à mettre le siège devant Vendôme. Richard se rend à Vendôme qui est décrite par Roger de Hoveden comme *locus ille non erat clausus muro nec ad defendendum aptus, fecit rex tendere extra villam tentoria sua et in eis ita securus ac si esset clausus muro...*⁸⁴ Par peur d'être pris en tenaille, Philippe lève le camp pendant la nuit ; Richard, averti, lui tend une embuscade : il s'agit de la fameuse bataille de Fréteval. C'est la dernière bataille que connaîtra le Vendômois dans ce conflit. Après la mort de Richard Cœur de Lion en 1199, Philippe Auguste réussit à démanteler l'Empire Plantagenêt. Par la trêve de 1206, le Vendômois, comme le reste du Grand Anjou, devient terre capétienne et relève désormais de la couronne de France.

La principale conséquence de ces conflits fut la nouvelle fortification du château. En effet, jusqu'au milieu du XII^e s., le château n'était protégé dans sa partie haute que par un important talus d'environ 8 m de haut, certainement surmonté d'un mur. La partie basse (la rue Ferme) était protégée par une courtine reliant deux portes. Une récente étude menée par Simon Bryant a mis en évidence que le saillant établi à l'angle sud-est au sommet du talus, la partie la plus vulnérable des fortifications, pouvait être attribué au milieu du XII^e s. sur la base de deux archères présentant une baie unique en plein cintre et des fentes de tirs jumelées d'environ 1,50 m de hauteur⁸⁵. Les quatre tours construites en blocs de moyen appareil plaquées contre la courtine primitive dans la partie haute du château pourraient sur les mêmes arguments être attribuées à cette phase. De forme hémicylindrique, elles présentent toutes des archères à niche que Jean Mesqui attribue à la tradition Plantagenêt de la fin du XII^e s., le Vendômois restant sous cette domination de 1188 à 1206⁸⁶. La construction de la tour de Poitiers dans un premier état pourrait également être contemporaine de cette phase de fortification. Une étude plus approfondie des maçonneries permettrait de s'en assurer.

Cette fortification de la partie haute du château a dû s'accompagner d'un phénomène similaire dans la partie basse où les effets sont plus difficiles à cerner du fait de l'intégration des vestiges dans le bâti civil. L'observation de la porte orientale de la rue Ferme, aujourd'hui intégrée en partie dans une maison d'habitation, a mis en évidence une phase de reconstruction en blocs de moyen appareil identiques à ceux des tours de la courtine de la partie haute. Le même phénomène de consolidation fut observé dans la porte Poterne établie au centre de la courtine septentrionale de la partie basse. Nous savons par des textes plus récents qu'étaient établis devant chacune des portes deux fossés alimentés en eau par le Loir que nous proposons de dater de cette phase de fortification.

L'éloignement progressif des barons et chevaliers du *castrum*

Nous devons à Dominique Barthélemy d'avoir mis en évidence le phénomène d'éloignement des familles chevaleresques des châteaux comtaux, c'est ce que Jean Richard appelle *la descente des chevaliers hors les châteaux*. Ces chevaliers continuent de posséder des biens en ville et dans la campagne environnante, mais ne semblent plus résider en ville. Il s'agit d'un phénomène essentiellement septentrional puisqu'il n'est pas rare de voir des chevaliers dans les villes méridionales encore au XIII^e s. Partant du constat qu'après 1160, les notices ne font plus mention de chevalier *de Vendôme*, le surnom étant réservé à la famille comtale et à des

82. STUBBS, 1868-1871b : 343 : *Bucardus vero de Vendomio redidit se et terram et castella sua regi Francie et adhesit ei.*

83. HALPHEN, 1903 : 74 : *combustio Vindocini a comite Pictavie Richardo circa medium augusti.*

84. STUBBS, 1868-1871 c, *Chronica magistri Rogeri de Hovedere* : 255.

85. BRYANT, 2008.

86. MESQUI, 1993 : 266.

bourgeois et des habitants roturiers, Dominique Barthélemy met en évidence, à partir de l'exemple de plusieurs familles, une diminution de leur activité dans le complexe castral vendômois et un fort investissement dans leurs fiefs ruraux dans la seconde moitié du XII^e s. Cet éloignement n'est que relatif ou plutôt progressif, puisque, durant la fin du XII^e s. et le début du XIII^e s., on retrouve encore dans les témoins d'actes des chevaliers. Ainsi, lors de l'accord de 1185 entre Bouchard IV et l'abbé de la Trinité sous l'arbitrage d'Henri Plantagenêt, le comte est-il entouré de ses deux fils et de trois grands barons du vendômois : Gobert du Bouchet, Robert de Lisle et Archembaud le Prévôt⁸⁷. Ce mouvement de descente vers le plat pays s'expliquerait pour Dominique Barthélemy par deux phénomènes : une croissance extensive de l'agriculture et le déclin des guerres vicinales qui expliquerait le désinvestissement des châteaux par les chevaliers.

Il résulte de ce phénomène deux changements principaux, d'une part les lignées de chevaliers changent de nom pour adopter ceux de leurs domaines ruraux, d'autre part le site castral est progressivement abandonné par ces familles et l'espace qui devait être occupé par leurs maisons devient libre. C'est le moment où les chanoines de Saint-Georges commencent à prendre possession de certaines maisons dans le *castrum*, certainement du fait d'une réforme qui cadre plus précisément avec leurs vies.

Les chanoines de la collégiale Saint-Georges : réforme et investissement du *castrum*

Le nombre de chanoines aux XI^e-XIII^e s. n'est pas connu avec certitude, néanmoins un aveu du XVI^e s.⁸⁸ indique que vers 1430, le comte Louis de Bourbon, revenu de captivité, combla de ses faveurs l'église Saint-Georges, en augmentant le nombre des chanoines de douze à vingt, en créant huit hebdomadiers. Les chanoines étaient donc au nombre de douze avant le milieu du XV^e s. Selon le chanoine Du Bellay, ils étaient sous l'autorité d'un prévôt pris parmi eux et nommé par le seigneur jusqu'en 1212, date à laquelle eut lieu une première réforme du règlement du chapitre, demandée par le comte Jean III, dit l'Éclésiastique, et menée sous la direction de deux commissaires nommés par le Pape. Les détails de la réforme nous échappent totalement, seule la redistribution des fonctions du prévôt au doyen, nommé par le comte, est connue⁸⁹. Une seconde réforme du chapitre plus importante eut lieu en 1246⁹⁰. Elle organisa plus précisément le chapitre en instituant les charges de chevecier, chantre, fabricier, sous-chantre, syndic, trésorier et chancelier. Cette restructuration du chapitre doit être considérée en plus de l'aspect religieux comme l'affirmation du

pouvoir de la nouvelle dynastie comtale, celle des Montoire qui arrive à la tête du comté en 1217, face à ce collège de chanoines qui, il faut le rappeler, est installé au centre du château comtal.

Sans qu'il ait été possible de les associer à l'une ou l'autre des réformes, des transformations matérielles sont intervenues dans la collégiale. En effet, les fouilles de l'abbé Plat, dans les années 1930⁹¹, ont mis en évidence une importante phase de transformation durant le XIII^e s. qui s'est caractérisée par l'adjonction d'un clocher, la transformation du chœur qui passa de cinq chapelles échelonnées à trois par la condamnation des deux chapelles du transept et par un rehaussement du sol qui condamna les anciens piliers du chœur. Les bâtiments canoniaux du XIII^e s. restent inconnus, seule l'organisation de la fin du XVIII^e s., décrite dans l'acte de vente de la collégiale du 24 août 1793, montre la présence de salles à usage communautaire réparties sur le pourtour de la collégiale. Une salle de 9 m sur 3,8 m au sud du chœur est dénommée *la salle du chapitre*, alors qu'au sud était installée la sacristie de 14,5 sur 4,4 m. Il existait également deux pièces au nord de la nef de 5,10 m sur 3,8 m et 5,1 m sur 4,5 m.

Parallèlement les chanoines se mettent à acquérir une partie importante de la rue Ferme. Cette acquisition dut se faire progressivement par l'achat des maisons de chevaliers de la *rua vassolorum*. Ce phénomène a déjà été mis en évidence par Dominique Barthélemy qui le rapproche du phénomène chartrain dans lequel les chanoines de la cathédrale prennent possession du *vicus vassolorum* de cette ville⁹². Dans le cas vendômois, il se fonde sur l'interprétation d'un texte de 1246⁹³ réglant un conflit entre le chevecier du chapitre et les moines de Fontaine-en-Touraine à propos de la propriété d'une maison de la rue Ferme restant en possession du chevecier. Il pourrait s'agir de la maison donnée par le comte en 1197 à ces mêmes moines⁹⁴. Le règlement du conflit en 1246 ne semble pas à notre sens montrer une acquisition de la rue par les chanoines pour deux raisons. D'une part, un texte de 1254⁹⁵ montre que cette maison et le bourgeois libre de toutes coutumes retournent dans les mains des moines de Fontaine : l'acquisition par les chanoines n'est donc que temporaire. D'autre part, les chanoines devaient déjà être possessionnés dans cette rue bien avant 1246, puisque les clercs et les

91. PLAT, 1930, *Notes de fouille*.

92. BARTHÉLEMY, 1993 : 586-587.

93. ADLEC/G/316 : 1 (1246) : Sentence arbitrale de M. le sous-doyen de Notre-Dame de Tours, déclarant qu'une pièce de vigne *au boes la barbe* appartiendra à l'abbaye de Fontaines-en-Touraine et qu'une maison sise à Vendôme en la rue Ferme et une vigne à *chasteau Boeau* demeureront à Henri chevecier du chapitre de Saint-Georges, en payant à l'abbaye 4 livres de monnaies vendômoises de loyer annuel au lendemain de la Saint-Georges d'été.

94. CV/136 (1197).

95. ADLEC/G/316 : 3 (1254), *Vente par Jean d'Espniox et Austache, sa femme aux cheveciers et chapitre de Saint-Georges, moyennant 160 livres de monnaie vendômoise, de toute la dime, tant de blé que du vin qui fut à feu Agathe, dame de Rondon, mère de la dite Eustache, sise dans la paroisse Saint-Martin de Vendôme dans le fief d'Hugues de Saint-Agil, chevalier en 1255.*

87. TV/578 (1185).

88. AN/P/610 (1546).

89. BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY : 64.

90. BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY : 67-68.

chevaliers appartenait aux mêmes familles et pouvaient, si l'on se fonde sur le cas du chapitre de Saint-Yrieix, habiter les mêmes maisons. Le départ progressif des chevaliers aurait laissé les maisons aux seuls chanoines qui auraient pu en faire don au chapitre en tant que tel. La disparition du toponyme *rua vassalorum* vers 1200 et l'apparition du *vicus firmatus* en 1215⁹⁶ et 1239⁹⁷ atteste du changement de population qui s'opère dans cette rue.

XIV^e-XV^e S. : LE CHATEL DE VENDÔME COMME LIEU DE POUVOIR

Les phénomènes observés lors de la phase précédente perdurent et s'amplifient durant les XIV^e et XV^e siècles. Le *chastel* subit une nouvelle phase de fortification liée aux conflits de la Guerre de Cent Ans, une guerre qui favorise le pouvoir comtal en le renforçant. Les chanoines continuent leur politique d'acquisition dans la Rue Ferme d'autant plus qu'ils se trouvent à plusieurs reprises favorisés par le pouvoir comtal (fig. 13).

Une re-fortification du *chastel*

Comme lors de la phase antérieure, ce sont des logiques à grande échelle qui ne seront pas étudiées ici, qui ont des répercussions sur le château : les conflits que connut le royaume de France durant les deux derniers siècles du Moyen Âge. Christophe Marion, dans le cadre de sa maîtrise sur *la Reconstruction des campagnes vendômoises à travers l'exemple des domaines de la collégiale Saint-Georges de Vendôme*⁹⁸, dresse la dernière synthèse sur la chronologie des conflits en Vendômois. La présentation suivante des événements ne reprendra pas l'ensemble des opérations, seules celles concernant directement Vendôme seront présentées.

Les opérations proprement dites ne se font ressentir en Vendômois qu'à partir de 1358, bien qu'à partir de 1346, les grandes chevauchées d'Édouard III dans le nord de la France entraînent un climat de tension dans tout le royaume. Ainsi, à cette date, une *bande de Gascons et d'Anglais*, commandée par le capitaine Robert Marcault, sème-t-elle la terreur dans la vallée du Loir⁹⁹. Plusieurs villes et villages de la vallée sont pris ou pillés : Trô en 1358, Montoire et la Chartres-sur-Loir en 1360, tandis que l'abbaye de l'Étoile (Authon) est prise et saccagée par les Anglais en 1362¹⁰⁰. Enfin, lors du carême de la même année, les routiers s'emparent du château de Vendôme et pillent

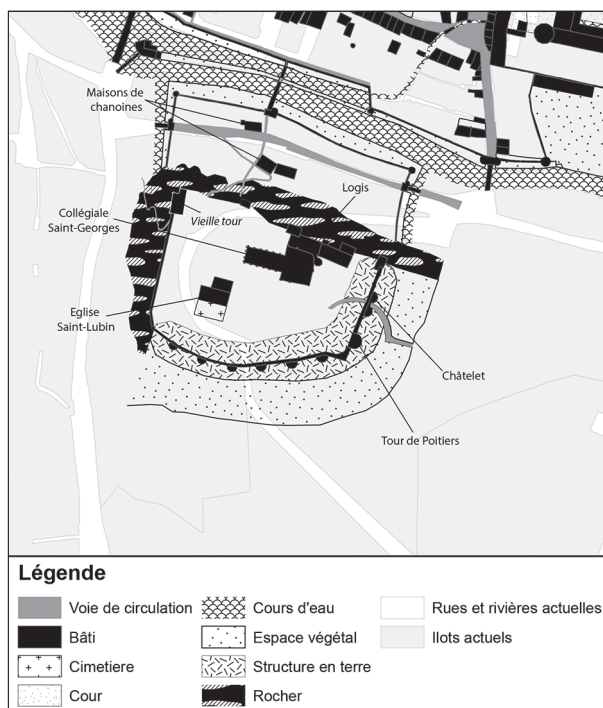


Fig. 13 : Plan du château aux XIV^e et XV^e s.

la ville durant trois mois avant d'être chassés par le comte de Blois. Selon Siméon Luce, le comte fut fait prisonnier lors de cet épisode et ne put être libéré qu'après le versement d'une rançon de 40000 florins¹⁰¹. Cet événement est attesté de manière certaine par un acte de 1367 faisant mention du château *ou temps que les anemis du royaume le tenoient*¹⁰²; quant aux dévastations de la ville, elles ne sont connues que par les écrits des moines de la Trinité qui furent, à les croire, gravement touchés : *Monasterium S. Trinitatis de Vindocino... oppressionibus, guerram voragine ac malignorum incurisibus vergit finaliter ad existium*¹⁰³. La dernière expédition en Vendômois est celle de 1380, dirigée par le comte de Buckingham qui, voulant rejoindre la Bretagne, passa aux portes de Vendôme, mais ne tenta rien contre la ville. Malgré ces événements, le comté resta à l'écart des grandes expéditions et fut donc plutôt préservé de cette première phase, même si la présence de routiers dans la région entretenait un important climat d'insécurité.

Certainement à la suite de la prise de 1362, le roi et le comte décidèrent de renforcer le château. En effet, Charles V, dans la lutte qu'il soutenait contre les

96. AN/P/618 : 56 (1215).

97. CV/332 (1239).

98. MARION, 1995.

99. AN/JJ/103 : 314 fol. 147 (Lettre de Rémission 562).

100. SAINT-VENANT, 1912-1917a : 483.

101. K48, n° 23 Continuateur des chroniques de G. de Nangiaco, t. 2, p. 318, cité par Siméon Luce, *Histoire de Bertrand Du Guesclin et de son époque*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1876.

102. ADLEC/G/287 (1367).

103. AN/M 65a, n° 72. In Suppl. Martini V, n° 124, fol. 15, ad an. 1419 jul. 17, cité par H.S. Denifle, *La désolation des églises...*, op. cit., t. 1 : 44.

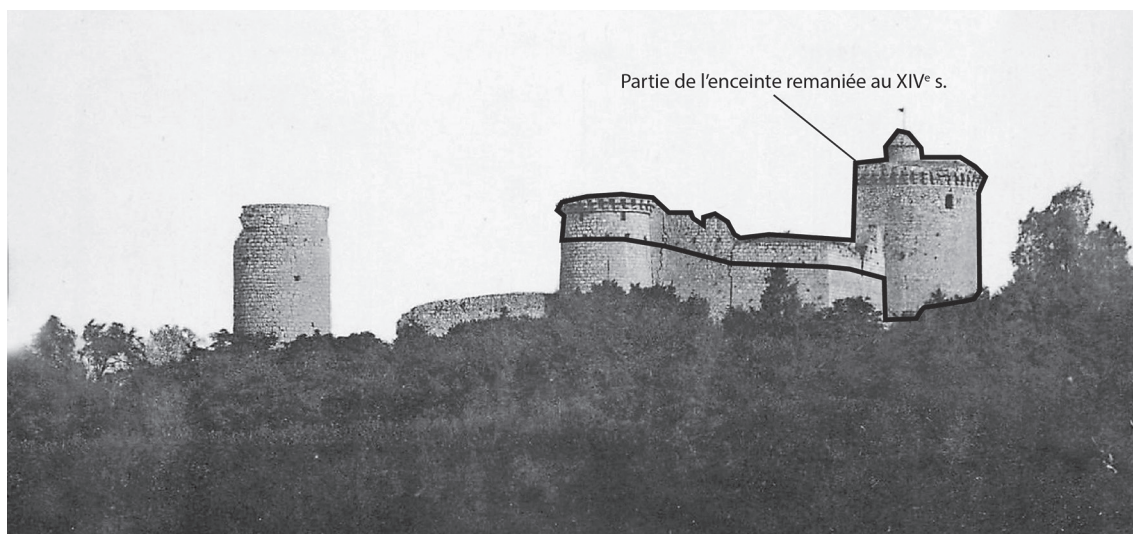


Fig. 14 : Fortification du XIV^e s.

Anglais, estimait que le château de Vendôme était une place trop importante pour la laisser retomber aux mains de ses ennemis. Aussi, le 28 novembre 1367, étant au bois de Vincennes, donnait-il un mandement dans lequel il stipulait : *Nous, considérant la grande nécessité de pourvoir à la garde, fortification et emparement du chastel de Vendôme afin que aucun inconvénient ne s'en puisse suivre... avons octroyé... à notre amée et féale cousine la comtesse de Vendôme qu'elle ait et preigne sur les aides ordonnez pour le fait de la guerre en la dite comté, la somme de six cents francs d'or, pour tourner et convertir à la garde, fortification et emparement du dit chastel*¹⁰⁴.

Est-il possible de retrouver une trace de ces aménagements défensifs dans les vestiges encore en élévation ? L'étude effectuée par Simon Bryant sur la courtine montre qu'elle fut rehaussée de 2 m et que toutes les tours furent dotées de mâchicoulis, les travaux les plus spectaculaires devant être ceux de la tour de Poitiers qui fut augmentée de plus de 3 m. Les portes de la basse-cour, de part et d'autre de la rue Ferme, ont dû elles aussi être munies de mâchicoulis, c'est en tout cas ce que suggèrent les dessins de Gervais Launay au XIX^e s. Nous proposons, en l'état des connaissances, d'associer à cette phase de transformations le percement d'une nouvelle porte d'accès au château et la construction d'un châtelet d'entrée à l'est de l'ensemble castral. La porte est aujourd'hui conservée à plus de 5 m au-dessus du sol de la cour intérieure du château, invitant à restituer une rampe interne permettant de passer du niveau de la porte à celui de la cour (fig. 14).

Le *chastel* comme centre administratif et résidence du Comte

Durant la première partie du XIV^e s., les comtes de Vendôme resteront ce qu'ils étaient à la fin du XIII^e siècle, des fidèles des Valois. Le comte, suivant l'exemple royal, cherche de plus en plus à encadrer la société en s'appuyant sur cette nouvelle *force sociale* que constituent les notables dans laquelle il puise ses agents. Ces balbutiements de bureaucratisation de la société au XIV^e s. sont très loin de ce qu'elle sera à la fin du XV^e s., mais néanmoins quelque chose se passe ou plutôt se poursuit, puisque déjà au XIII^e s., les textes de style savant montraient les progrès d'une administration comtale, mais cette fois-ci, elle prend une nouvelle ampleur tant de la part du roi que de celle du comte.

En 1364, un double mariage scelle l'alliance des familles de Vendôme et Bourbon : Catherine de Vendôme, sœur du comte Bouchard VII, épouse Jehan de Bourbon, comte de la Marche et pair de France. La sœur de ce dernier, Isabelle, épouse le comte Bouchard VII. Les intérêts des comtes de Vendôme sont de deux ordres : d'une part, renforcer leur présence dans le sud de la France où ils étaient possédés (Bouchard VI était seigneur de Castres), d'autre part, rendre visible aux yeux de tous le prestige et l'importance de la famille des Vendôme par son alliance avec un lignage royal. En 1371, un concours de circonstances assez peu prévisible modifia la donne : le décès de Bouchard VII, de sa femme et de sa fille. Catherine de Vendôme, la sœur de Bouchard, mariée au comte de la Marche, hérita du comté de Vendôme et le transmit à son fils puîné, Louis, qui donna naissance à la branche des Bourbon-Vendôme, une branche cousine des rois de France, donc en

104. TREMAULT, 1904 : 14, citant *Documents inédits de l'Histoire de France*, mandements de Charles V n° 419.

capacité d'hériter du trône. Durant tout le XIV^e et XV^e s., le pouvoir comtal renforce son autorité à l'intérieur même de son comté en contrôlant mieux ses domaines et ses vassaux. Pour ce faire, il met en place une nouvelle institution : la cour des Comptes et réaménage les logis pour en faire un lieu d'exercice du pouvoir lors des montres féodales.

- *L'administration du domaine comtal : la chambre des comptes*

La chambre des comptes était l'institution chargée de gérer les biens propres du comte. Son origine et son organisation ne sont pas connues. Raoul de Saint-Venant la fait remonter à la fin du XIV^e s., lors de l'avènement des Bourbons. Si nous ne pouvons prendre parti pour cette hypothèse, il est vrai qu'un changement documentaire s'opère à cette période avec l'apparition de comptes de la châtellenie¹⁰⁵ beaucoup plus précis que trois décennies auparavant¹⁰⁶. Seuls deux personnages travaillant à cette chambre nous sont connus entre la fin du XV^e et le début du XVI^e s. Il s'agit de Jehan Georget, qualifié en 1487 d'auditeur des comptes, et de Denis Buffereau, sieur de l'Aubrière, conseiller et auditeur des comptes en 1513.

La tradition locale, fondée sur les travaux de Gervais Launay, localise la chambre des comptes dans le bâtiment du 10 rue Renarderie du fait de la présence en fond de cour d'un édifice aux caractéristiques architecturales particulières (murs épais) qui aurait pu servir de dépôt d'archives, alors que l'édifice sur rue aurait pu accueillir l'administration. Si la démonstration n'est pas dénuée d'arguments, l'étude de l'aveu rendu au comte de Vendôme par les chanoines de la collégiale en 1546 montre que cette chambre des comptes n'était pas établie dans la rue Renarderie mais dans la rue Ferme, proche de la porte Poterne¹⁰⁷. La restitution parcellaire à partir des comptes, essentiellement celui des environs de 1510, montre à l'inverse que cette maison de la rue Renarderie appartenait à Nicolas de Rougemont, marchand drapier et seigneur du fief de Vareille à Azé (fig. 15).

L'emplacement de cet établissement ne doit rien au hasard : il est à la fois proche des logis comtaux, face aux marches du château et proche des résidences des officiers comtaux qui demeurent dans les hôtels particuliers élevés dans la ville *intra-muros*, sur la rive droite du Loir, principalement dans la rue Guesnault. C'est certainement pour ces officiers de la chambre des comptes que fut réactivé le passage entre *le derrière au comte*, la place du marché et le Loir et la rue Ferme leur permettant, ainsi qu'aux chanoines demeurant dans la rue Ferme, de circuler plus aisément entre les deux ensembles sans avoir besoin de sortir de la ville. Il s'agit en fait du seul moyen de circulation permettant la liaison directe entre le

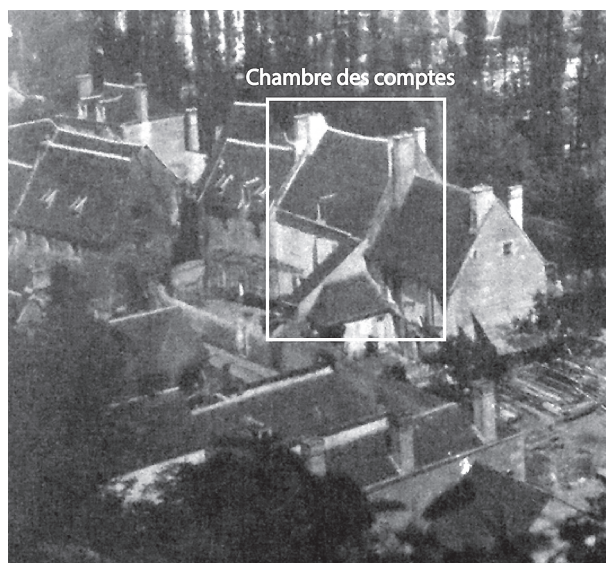


Fig. 15 : La chambre des comptes de Vendôme.

château et la ville. Certainement déjà existant au XIII^e s. et peut-être même auparavant, ce passage est réactivé et répond à une mise en scène du pouvoir. En effet, une nouvelle rue reliant la place du marché à la porte Poterne est percée à peu près au centre de la limite septentrionale de la place¹⁰⁸. Ce percement n'est connu que par la mention, dans le compte des environs de 1510, de la destruction d'une maison relevant du fief de la Vicomé. La constitution de ce nouvel accès a nécessité la construction d'un nouveau pont et la reconstruction de la porte Poterne par un changement d'orientation par rapport à l'axe du mur de ville.

Les prisons comtales ne sont pas mentionnées au XIV^e s. alors que leur existence est certaine. Elles peuvent être localisées au même endroit que pour les siècles postérieurs, c'est-à-dire dans la porte Poterne, établie sur la rue permettant de joindre directement la basse-cour du château à la place du marché, là où sont établis la halle aux tanneurs, lieu de jugement, et le pilori. L'emprisonnement constitue néanmoins un cas rare car la détention d'un individu coûte cher (entretien en vivres, fourniture de la paille pour la couche, salaire du geôlier).

- *Le chastel comme lieu de résidence comtal et lieu de la montre féodale*

Jusqu'à la fin du XV^e s., *l'état de noblesse* n'était pas affaire de titre mais affaire de reconnaissance. La présence des individus aux montres, leur participation aux rites vassaliques (hommage et remise du dénombrement), le choix du lieu de sépulture, le symbolisme de la résidence seigneuriale et des armoiries, étaient autant de preuves d'une appartenance à un groupe

105. AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380) et AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).

106. AN/P/973/*Comptes* (1354).

107. AN/P/611 (1546).

108. AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).

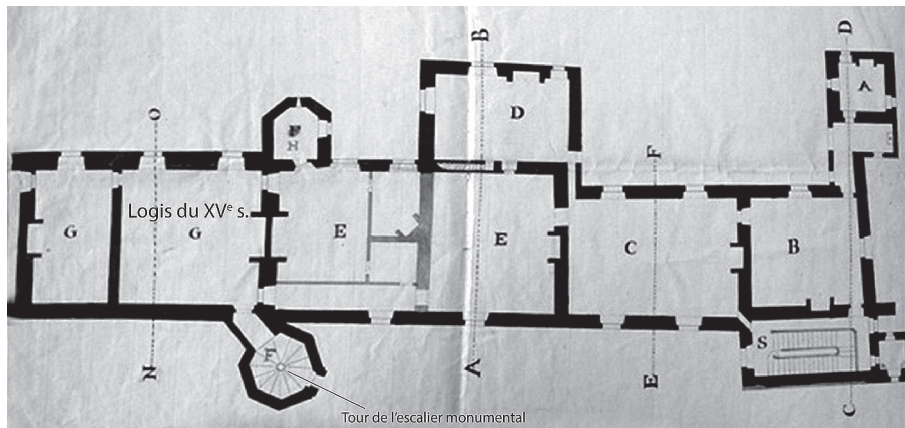


Fig. 16 : Construction d'un logis au XV^e s. (ADLEC 1/Fi/746).

particulier, une élite qui ne se dénommait pas noble, qui ne partageait pas les mêmes titres, mais qui vivait dans les mêmes cercles et selon le même mode de vie¹⁰⁹.

La construction de nouveaux logis dans le château de Vendôme doit, en plus de répondre à des besoins de modernité, assurer la mise en scène d'un rassemblement de l'élite. Si les vestiges des logis comtaux n'ont pas fait l'objet d'études archéologiques poussées, l'observation des vestiges accessibles a néanmoins mis en évidence une phase de construction pouvant être attribuée au milieu du XV^e s. sur la base du style des ouvertures. Il s'agit de la construction d'un corps de logis dans le prolongement de ceux édifiés aux siècles antérieurs sur la façade nord du château, du côté de la ville. Ce bâtiment de forme quadrangulaire de 24 m de long sur 11 m de large était accessible par la cour. Une tour d'escalier monumentale hors œuvre est également construite dans cette cour permettant d'accéder à l'ancien logis par un couloir. Cette disposition particulière s'explique par la présence du chevet de la collégiale Saint-Georges (fig. 16).

L'âge d'or de la collégiale

Vers 1430, Louis de Bourbon, revenu de captivité après la défaite d'Azincourt, réforme le chapitre collégial Saint-Georges en augmentant le nombre de chanoines de douze à vingt et en ajoutant huit hebdomadaires. Les raisons de ce geste restent inconnues mais l'hypothèse d'un remerciement pour sa libération n'est pas à écarter ; la collégiale aurait-elle participé financièrement ? Après tout, ce personnage a bien conféré à la ville le privilège de gracier, chaque année, un criminel pour remercier la sainte Larme de l'avoir libéré. Cette augmentation du nombre de chanoines est peut-être aussi une réponse comtale aux demandes des

bourgeois qui veulent pour la plupart avoir un fils chanoine.

Le passage de douze à vingt chanoines a des répercussions directes sur l'aménagement de leurs résidences, toutes situées dans la rue Ferme, en contrebas du château et de la collégiale. Leur nombre doit augmenter. Un édifice, attribué au milieu du XV^e s. et aujourd'hui disparu, témoigne de cet essor. Détruit en 1931, il n'est connu qu'à travers les notes et dessins de Suzanne Trocmé et les aquarelles de Paul Louzier, publiés dans le *Bulletin de Société Archéologique* de 1931¹¹⁰. D'une longueur de 16 m et d'une largeur de 8 m, cet édifice comportait deux niveaux sous comble. La salle du premier étage possédait encore en 1931 plusieurs peintures murales dont un saint Michel à cheval, caractéristique de la première moitié du XV^e s. (fig. 17).

XVI^e S. : LE CHÂTEAU COMME L'UN DES LIEUX DE RÉSIDENCE D'UNE GRANDE FAMILLE DU ROYAUME (1515-1589)

À partir de la fin du XV^e et durant le XVI^e s., le château de Vendôme devient l'un des lieux de résidence parmi d'autres de la très importante famille des Bourbon-Vendôme dont le rôle dans la prospérité du duché au XVI^e s. reste encore à étudier. Depuis le milieu du XV^e s., le comte de Vendôme cherche à s'abstraire de la suzeraineté angevine. Il y parvient en 1484 par la création royale d'un *comté du Vendosmois* et qui atteint son apogée en 1515 quand François I^{er} érige le comté de Vendôme en duché. Cette nouvelle reconnaissance se manifeste par des réalisations matérielles au sein même du château, par le renforcement du rôle des chanoines auprès du pouvoir et enfin par la recherche d'une certaine autonomie par rapport au pouvoir royal par l'adoption du Protestantisme. Si cette période fut

109. MARION, 2003 : 73.

110. TROCME, 1931 : 27-36.

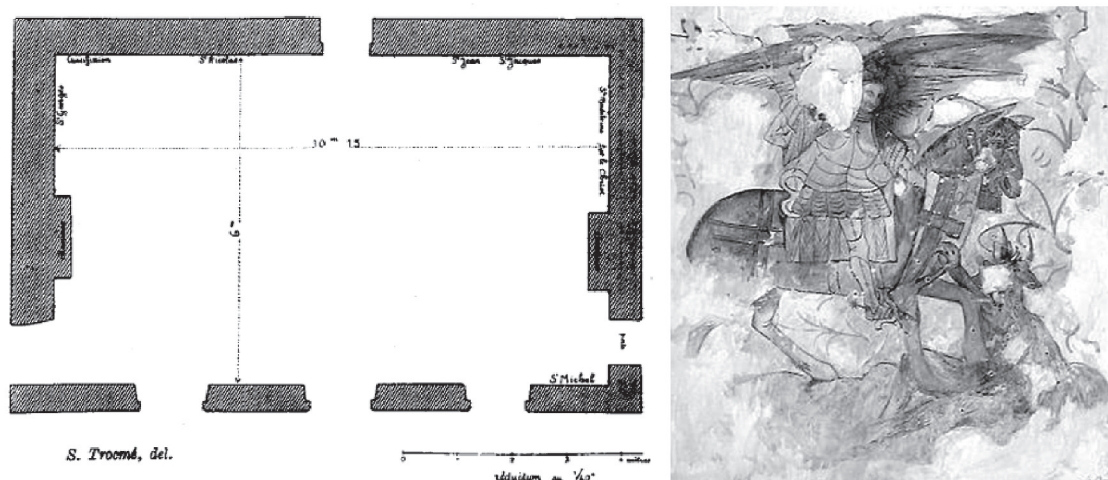


Fig. 17 : Maison du XV^e s. détruite en 1931 (TROCMÉ, 1931).

certainement celle de l'âge d'or du château, il faut avouer que nos connaissances sont plus que lacunaires (fig. 18).

Les Bourbon-Vendôme : de grands constructeurs ?

Se succèdent à la tête du duché, durant cette période, trois ducs et deux régentes. Au début du XVI^e s. la gouvernance du duché est confiée à Marie de Luxembourg (1462-1495-1546)¹¹¹, la femme de François de Bourbon (1470-1477-1495). Leur fils Charles de Bourbon (1489-1495-1537) n'exerça pas réellement le pouvoir sur le duché dans les mains de sa mère. Antoine, son fils (1518-1537-1562), gouverna entre la mort de sa grand-mère et sa mort en 1562, date à laquelle sa femme Jeanne d'Albret prit en main la destinée du duché avant de le confier en 1572 à son fils Henri (1553-1562-1610), futur Henri IV de France (1589-1610) qui le réunit à la couronne en 1589. Ces rapides présentations ont pour but de mettre en évidence la prédominance de la personne ducal dans le jeu d'acteurs. Le duc, s'il ne prend pas l'initiative de certaines actions, est néanmoins toujours consulté, ou du moins son conseil (fig. 5).

Le rôle de Marie de Luxembourg qui règne entre 1487 et 1546 a déjà été évoqué dans le chapitre précédent. Néanmoins, les trente dernières années de son règne sont marquées par une croissance économique importante, encouragée par le développement de l'industrie textile, du cuir et surtout de la ganterie. Si la tradition locale lui attribue la paternité du développement de ces industries, nous verrons qu'aucune preuve ne vient la corroborer. C'est aussi durant ces trente

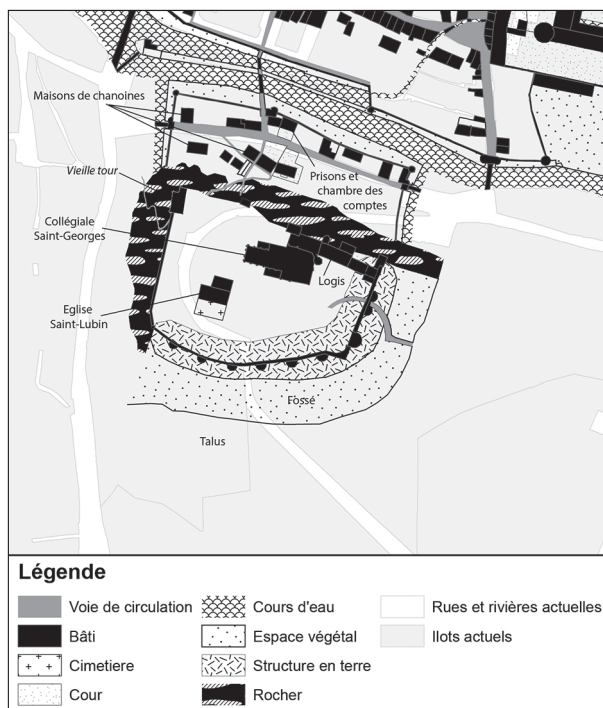


Fig. 18 : Plan du château au milieu du XVI^e s.

dernières années que sont introduites les formes architecturales à l'antique. Le tombeau qu'elle fait édifier dans la collégiale Saint-Georges, certainement vers 1520, pour elle et son mari, en est une des premières manifestations. Cette datation, faute de comptes ou d'actes notariés, ne repose que sur le style des chutes d'ornements que Thierry Crépin Leblond¹¹² a datées de

111. Les trois dates correspondent : à la date de naissance, à la date de début de règne en italique et à la date de décès.

112. Information orale communiquée lors d'une visite de Vendôme en 2014.

la seconde décennie du XVI^e s., du fait de la présence de glaives couplés, de soleils, de trophées et de chimères.

Marie de Luxembourg dut également faire édifier de nouveaux bâtiments dans l'emprise du château comme tendrait à le prouver un *compte de paiement de bâtiments fait au château de Vendôme en 1531*¹¹³. Nous ne savons rien de ces bâtiments. S'agit-il des logis édifiés sur la façade nord à flanc de coteau ? Le document qui devait être conservé aux Archives nationales n'a pas pu, pour le moment, être retrouvé.

À sa mort, c'est son petit-fils, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme en 1537, qui prend la tête du duché. Il règne sur un territoire encore plus vaste que sa grand-mère puisque ses intérêts s'étendent de la Picardie (par sa grand-mère) à la Navarre (par son mariage avec Jeanne d'Albret en 1548). Sa présence au château de Vendôme est rare ; il est trop occupé à administrer ses domaines et à côtoyer la cour où il doit naviguer entre les différents partis religieux. Peu porté sur les choix tranchés, il adhère au Protestantisme et le renie au gré de ses intérêts, à l'inverse de sa femme Jeanne d'Albret qui adhérera complètement à la réforme calviniste. À sa mort en 1562, c'est sa femme qui prend entre ses mains l'avenir du duché. Séjournant quelquefois au château, elle n'y fit pas de grands travaux. Son fils Henri, en opposition avec la majorité des habitants de Vendôme restés catholiques, ne séjournera pas à Vendôme. Il n'y vient qu'en 1589, une fois roi, pour reprendre la capitale de son duché qui adhérerait à la Ligue. J.-C. Pasquier en a déjà fait l'étude et noté les conséquences sur l'espace castral¹¹⁴.

L'installation du Protestantisme à Vendôme (1560-1598)

L'idée de réforme au sein de l'Église apparaît dès la fin du XV^e s. Les raisons qui expliquent l'installation des idées protestantes en Vendômois sont complexes et difficiles à cerner en l'état des connaissances.

Quoi qu'il en soit c'est bien Jeanne d'Albret qui structure l'Église protestante de Vendôme et favorise la construction d'un temple au pied du château, vraisemblablement entre 1560, date de sa conversion, et avril 1562, date à laquelle Théodore de Bèze, dans son *Histoire ecclésiastique*, mentionne le temple de Vendôme : *Qui plus est, plusieurs belles Eglises se dresserent au mesme temps es lieux circonvoisins, comme à Nevers, au Chasteau du Loir, à Lassay, à Laval, à Noyan, à Bellesme, & Vendosme, quoyque l'Evesque du lieu fist tout ce qu'il pouvoit pour s'y opposer, jusqu'à en faire meurtrir plusieurs es faubourgs*¹¹⁵. Ce texte indique des tentatives d'édifications antérieures dans les faubourgs, qui se sont

toutes soldées par un échec devant l'acharnement de l'évêque de Chartres. L'emplacement exact de l'édifice nous est donné par le chanoine du Bellay qui indique que *le prêche se sonnoit avec la grosse Cloche* [de la collégiale] *et les Huguenots venoient et s'assembloient environ l'endroit ou loge a present le portier de la première porte du Château*¹¹⁶. Les vestiges de ce temple sont visibles sur les gravures du château du XVII^e s. et la vue de Gaspard Dupuis au XVIII^e s.

Le choix du complexe castral pour l'installation du temple n'est pas anodin :

- il est proche des logis qu'occupe la duchesse lors de ses séjours à Vendôme ;
- il est établi sur les terres mouvant directement du pouvoir ducal, dans l'enceinte castrale, une position qui constitue une dissuasion efficace à de nouvelles déprédations ;
- il est proche de l'entrée orientale de la basse-cour permettant un accès facile des protestants habitant en ville ou dans les campagnes alentour ;
- il est aussi à une certaine distance de la collégiale castrale et en contre-bas, ménageant ainsi la sensibilité des chanoines.

Les chanoines de Saint-Georges : grands propriétaires dans le *chastel*

L'aveu de 1546¹¹⁷ dresse un état de l'occupation de la rue Ferme dont les trois quarts renferment des hôtels particuliers appartenant aux chanoines ; seul le cadran sud-est de ces îlots leur échappe. Les résidences de ces chanoines prennent plusieurs formes selon la richesse du personnage : les officiers habitent dans de vastes demeures en pierre alors que les chanoines ordinaires demeurent dans des habitations en pan de bois que nombre de Vendômois envieraient (**fig. 20**).

XVII^e S. : LE CHÂTEAU COMME POINT D'ORGUE DE LA MISE-EN-SCÈNE D'UNE NOUVELLE CAPITALE

Après les troubles des Guerres de religion, le duché est donné en 1598 en apanage à César de Vendôme, fils illégitime d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, légitimé en 1595. Il considéra la ville de Vendôme et son château comme une capitale à part entière qui devait refléter son rang (**fig. 5**).

Une modernisation du château

Malgré ses éloignements du Vendômois, César entreprit une véritable modernisation du château ducal. En

113. TRÉMAULT, 1869 : 257.

114. PASQUIER, 1991 : 71-88.

115. BEZE, t. I : 609.

116. BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY : 120.

117. AN/P/611 (1546).

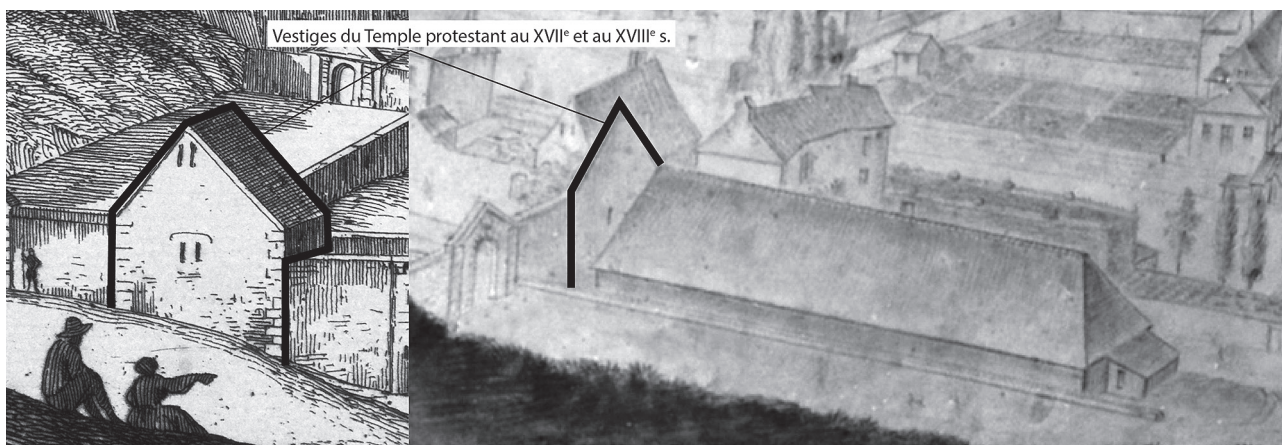


Fig. 19 : Vestiges du temple protestant de Vendôme (coll. part. et Musée de Vendôme. Inv. 2537).



Fig. 20 : Maisons de chanoines de la rue Ferme aujourd'hui disparues (Musée de Vendôme. Inv. 2537).

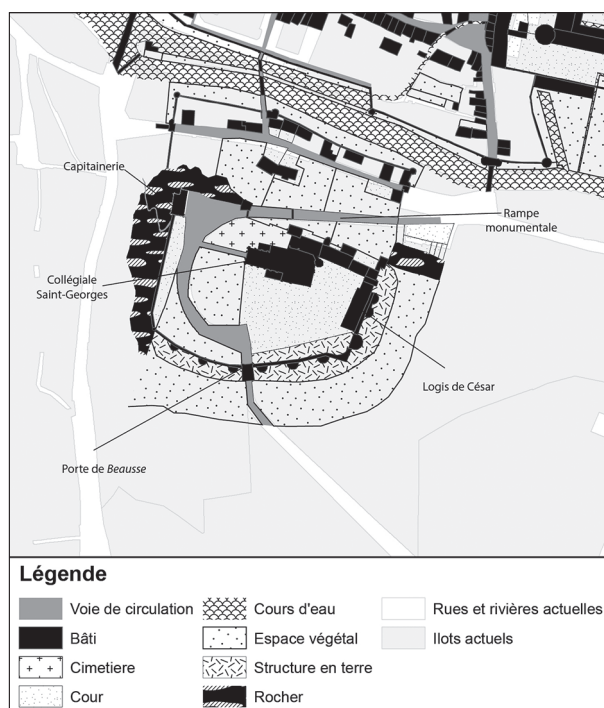


Fig. 21 : Plan du château au milieu du XVII^e s.

effet, le château qu'il hérite de son père est, d'une part, en mauvais état (la prise de 1589 ayant fait beaucoup de dégâts) et d'autre part, encore très médiéval (les accès ne sont pas aisés et les logis certainement peu fonctionnels). La modernisation passe donc par la construction de nouveaux accès et de nouveaux logis (fig. 21).

Nos connaissances sur les réaménagements du château proviennent de deux gravures de la fin du XVII^e s. qui montrent l'état de l'espace castral après les grands travaux de César (fig. 22).

Seul le résultat nous est donc connu, les projets ainsi que les circonstances et les modalités de ces travaux restent pour le moment inaccessibles.

Concernant les accès au château, César fait édifier, à partir de 1620, une rampe monumentale de 150 m de longueur à travers le coteau, permettant de joindre la

vallée au plateau à cheval. Agrémentée de trois portes monumentales, elle pénétrait dans le château à côté du corps de garde de la Capitainerie (l'ancienne tour maîtresse des X^e-XI^e s.). Cette rampe desservait la collégiale Saint-Georges par un escalier long de 36 m permettant un accès aisé à l'édifice aux habitants et chanoines établis en ville ou dans la rue Ferme. La mise en place d'un tel aménagement nécessita des travaux de terrassement de très grande ampleur ainsi qu'un certain nombre de remaniements internes dont le percement d'une nouvelle porte au nord à travers le talus, la porte de Beauce, la destruction probable de logis établis sur le rebord du plateau et le déplacement, dans le



Fig. 22 : Gravures de la fin du XVII^e s. présentant les réalisations de César de Vendôme (coll. part.).

faubourg Saint-Lubin, de l'église et du cimetière paroissial du même nom.

La rue Ferme fut, elle aussi, touchée par les destructions : du fait des terrassements, plusieurs maisons établies en contre-bas du coteau, au nord de la rue, durent être arasées et les grands degrés qui menaient de cette rue au château furent démontés. Une partie des chanoines de Saint-Georges furent donc contraints d'habiter ailleurs, certainement en ville.

Cette construction entraîna un basculement du centre de gravité du complexe castral vers l'ouest, autorisant la construction de nouveaux aménagements dans sa partie orientale. Ainsi, dans sa volonté de moderniser les logis, César fit-il construire un vaste bâtiment le long de l'enceinte orientale et de la porte primitive devenue inutile du fait de la construction de la rampe. Cet édifice, documenté exclusivement par une des gravures de 1680, apparaît dépourvu de combles. Deux hypothèses peuvent être émises, soit l'édifice est déjà en ruine à la fin du XVII^e s., soit il ne fut jamais achevé.

Nous devons à Michaël Fauvinet, archiviste aux Archives départementales de Loir-et-Cher, d'avoir retrouvé aux Archives nationales l'inventaire après décès de César pour le château, un document dont l'analyse, en cours, devrait apporter son lot de surprises sur l'organisation du château à la fin du XVII^e s.

La réforme de la collégiale

En 1628, le duc réforme la collégiale en la transformant en église paroissiale destinée aux habitants du château et aux notables locaux ; les mentions de la famille ducale comme témoin dans les trois types d'actes attestent la volonté de certains notables locaux d'apparaître proches de la famille ducale : reconnaissance sociale oblige ! La collégiale posséda ainsi son propre cimetière, établi sur son flanc septentrional, qui accueillait dorénavant en plus des sépultures des chanoines celles des habitants du château et de notables

locaux pour qui l'inhumation proche de la nécropole des Bourbon revêtait un attrait tout particulier.

La cour de César à Vendôme : un sujet à développer

Les registres paroissiaux de la collégiale qui débutent en 1637 permettent d'entrevoir une partie de la population gravitant autour du couple ducal. Le tableau suivant (Tableau) présente, à partir des registres paroissiaux de la collégiale, les différents métiers des habitants du château entre 1637 (date du début des registres) et 1665 (date de la mort de César) indiquant l'existence d'une petite cour ducale à Vendôme au moins pendant les périodes de résidence du duc et de la duchesse.

Serveurs de César	
Profession	Nombre
Conseiller	1
Chirurgien	1
Concierge	1
Garde des plaisirs	1
Lieutenant	1
Maître d'hôtel	1
Médecin	1
Officier	7
Palfrenier	1
Portier	5
Secrétaire	1
Substitut	1
Valet	2
Serveurs de Françoise de Lorraine	
Femme de chambre	1

Tabl. 3 : Populations gravitant autour du couple ducal à partir des registres paroissiaux de la collégiale Saint-Georges entre 1637 et 1665.

Cette petite cour, dont l'importance reste encore à établir, devait constituer un véritable débouché commercial pour un certain nombre d'artisans vendômois, mais aussi un moyen de subsistance pour nombre d'officiers. La mort de César, le 22 octobre 1665, marque un tournant important dans l'histoire des relations entre la ville et son duc, puisqu'il fut le dernier à résider en partie à Vendôme et à laisser une empreinte importante sur le paysage vendômois. Sa femme se retira au couvent du Calvaire où elle se fit bâtir un pavillon personnel. Elle mourut en 1669 à Paris dans son hôtel de Vendôme.

Conclusion

Nous achevons cette étude à la fin du XVII^e s. quand le château est abandonné par les derniers ducs de Vendôme (fig. 5).

Le fils aîné de César et de Françoise, Louis II de Bourbon (1612-1665-1669) dit le Grand Cardinal, succéda à son père à la tête du duché à l'âge de cinquante-trois ans. Portant le titre de duc de Mercœur, il fit une carrière militaire qui le conduisit en Hollande et en Catalogne comme son père. Durant ses quatre années à la tête du duché, il ne vint jamais en Vendômois, seul son corps fut inhumé dans la collégiale auprès de ses ancêtres.

Son fils Louis-Joseph dit le Grand Vendôme (1654-1669-1712) prit le titre en 1669. Marié en 1710 à Marie-Anne de Bourbon, il n'avait aucun héritier quand il mourut en 1712. Aucun texte ne mentionne une quelconque résidence à Vendôme. Son frère cadet, Philippe I^{er}, lui succéda (1665-1712-1725); or à cette date et contre toute attente, le roi Louis XIV s'empare du duché et le remet à la couronne de France alors que le rattachement prévu, du fait du statut ecclésiastique de Philippe, devait intervenir après sa mort. Le roi prétendit que Philippe de Bourbon, grand prieur, étant de l'ordre de Malte donc chevalier de Minorité, ne pouvait posséder aucun bien laïc. Le rattachement ne fut effectif qu'en 1724, un an avant sa mort. Pas plus que ses prédécesseurs, il ne résida à Vendôme. Dans ces circonstances, le château continua en partie d'être habité par quelques anciens officiers tels que le lieutenant des chasses et le garde des plaisirs après la mort de César et les concierges et portiers sous l'autorité du capitaine permettaient de maintenir le château en état. La suppression de la charge de capitaine de 1717 à 1722 pourrait indiquer une désertion du château.

Il faudra attendre 1771 et le don du duché en apanage au comte de Provence pour que le château retrouve un intérêt pour son possesseur, mais les coûts exorbitants des travaux à effectuer découragèrent toute tentative de rénovations¹¹⁸. Cet épisode nous a cependant livré plusieurs documents très utiles pour la compréhension du château, tels qu'une description textuelle¹¹⁹ ou encore des plans des logis¹²⁰.

Les chanoines de Saint-Georges continuent d'accueillir dans leur église les baptêmes et mariages de certains Vendômois, mais ces derniers appartenaient à des strates sociales moins élevées qu'au temps de César puisque l'on retrouve nombre de gantiers, cordonniers, couvreurs, tailleurs de pierre ou encore journaliers résidant au Temple ou dans le faubourg Chartrain. Malgré ces fréquentations de basse condition, la collégiale reste le lieu privilégié du mariage des classes aisées vendômoises (notaires, avocats, médecins, marchands...) alors que seuls les chanoines s'y font inhumér.

Durant cette période et jusqu'à la Révolution, le château sera démantelé progressivement et méthodiquement, un épisode très bien étudié par Salies et J.-C. Pasquier¹²¹. La situation à l'issue de cet épisode

118. PASQUIER, 2000 : 96.

119. AN/R/5/531 : 5.

120. ADLEC 1/F1/746.

121. TRÉMAULT, 1881 et PASQUIER, 2000.

est celle que nous observons aujourd'hui à l'exception de quelques vestiges détruits.

En conclusion, nous pouvons dresser la liste de toutes les éléments et étude qu'ils restent à effectuer :

- des fouilles, à commencer par la collégiale pour vérifier l'hypothèse d'une *Aula* comtale ;
- des relevés et enregistrement de l'ensemble des maçonneries en insistant sur la tour de Poitiers et les logis comtaux ;
- une campagne de numérisation 3D afin de tester des hypothèses de restitution ;
- des recherches d'archives (comptes de réparation, inventaires après décès, actes notariés...) qui permettront de cerner l'ampleur des constructions, mais aussi la vie dans le château, comment s'organisaient les pièces au XVII^e s...

Espérons que ces recherches seront possibles dans les années à venir !

Sources et bibliographie

Sources imprimées

- CV : MÉTAIS 1905 – *Chartes vendômoises*, Vendôme.
 TV : MÉTAIS 1893, 1894, 1895 (éd.) – *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*.
 CM : TRÉMAULT 1893 (éd.) – *Cartulaire vendômois de Marmoutier*, Vendôme.
Acta Sanctorum, 3^e éd., maii II (Bié, Bienheure) junii V (Leufriid).
 BÈZE Th. (de) – *Histoire ecclésiastique des églises réformées au Royaume de France : Monstrant l'état des Eglises, depuis le massacre de Vassy, plus le commencement et continuation des premières guerres civiles, divers massacres, sieges et prises de villes, rencontres, batailles, et autres actes memorables*, t. I et II.
 BOUREL (de LA RONCIÈRE) 1892 (éd.) – *Eude de Saint-Maur, Vie de Bouchard le Vénérable*.
 GRÉGOIRE DE TOURS 1886-1893 – *Histoire des Francs*, IX, 20, éd. H. Omont et G. Collon, Paris, t. II : 112-115, traité d'Andelot.
 HALPHEN 1903 (éd.) – *Annales de Vendôme*, dans *Recueil d'annales angevines et vendômoises*.
 HALPHEIN, POUPARDIN 1913 (éd.) – *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*.
 SALMON 1864 (éd.) – *Livre des serfs de Marmoutier*.
 STUBBS 1868-1871b (éd.) – *Chronica magistri Rogeri de Hovedere*.
 STUBBS 1868-1871c (éd.) – *Chronica magistri Rogeri de Hovedere* : 255.

Sources manuscrites

AN = Archives nationales
 ADLEC = Archives départementales du Loir-et-Cher
 BMV = Bibliothèque municipale de Vendôme

Sources archéologiques

- PLAT G. 1930 – *Notes manuscrites de fouille conservées à la SASLV*.
 BRYANT S. 2008 – « Vendôme. Résultats de récentes investigations archéologiques au château », in : *Bulletin monumental*, Paris, t. 166-2 : 158-163.
 TROCMÉ S. 1931 – Les peintures murales d'une maison de la rue Ferme à Vendôme, in : *BSASLV* : 27-36.

Bibliographie

- BARTHÉLEMY D. 1985 – « Parenté (la vie privée dans les maisons aristocratiques de la France féodale) », et « XI^e-XIII^e siècle (les aménagements de l'espace privé) » in : Duby G. et Ariès P. (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. II, Éditions du Seuil, Paris : 96-161 et 395-421.
 BARTHÉLEMY D. 1993 – *La société dans le comté de Vendôme, de l'an mil au XIV^e siècle*, thèse d'État, Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, Fayard, coll. Grandes Études Historiques, 1118 p.
 BOURGEOIS L. (dir.) 2005 – *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge : formes et monuments*, vol. 2 : *Angles-sur-l'Anglin, Argenton-Château, Charroux, Melle, Parthenay, Rom, Chauvigny*, APC, 175 p.
 BOURGEOIS L. 2006 – « Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1955-2005) », in : *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 49^e année, avril-juin : 113-142.
 BOURGEOIS L. 2013 – « *Castrum* et habitat des élites (France et ses abords, vers 880-vers 1000) » in : D. Iogna-Prat, M. Lauwers, F. Mazel et I. Rosé (dir.), *Cluny, le monachisme et l'émergence d'une société seigneuriale (Cluny, 9-11 septembre 2010)*, Presses universitaires de Rennes : 463-487.
 BOUSSARD J. 1981 – « Les origines du comté de Vendôme », in : *Revue de la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne*, vol. 3 : 239-254.
 BRODEUR J., CHEVET P., MASTROLORENZO J. 1998 – « Construction sur le site du château d'Angers d'après les fouilles récentes », in : Prigent D. et Tonnerre N.-Y. (dir.), *La construction en Anjou au Moyen Âge, Actes de la table ronde (29-30 mars 1996)*, Presses Universitaires d'Angers : 101-112.
 BUR M. 1977 – *La formation du comté de Champagne (v. 950-v. 1150)*, Thèse de doctorat d'État, Presses Universitaires de Nancy, Université Nancy-II : 573 p.

- BURNOUF J. 2016 – Les châteaux ont-ils existé ? *L'Histoire*, n° 428 : 56 à 57.
- CHÂTELAIN A. 1973 – *Donjons romans des pays de l'Ouest. Étude comparative sur les donjons quadrangulaires de la France de l'Ouest*, Picard, Paris : 273 p.
- CORVISIER C. 2007 – « La tour maîtresse de Beaugency, dite Tour César », in : *Bulletin Monumental*, t. 165-1 : *Beaugency, Monuments du Moyen Âge et de la Renaissance* : 5-30.
- DALAYEN M.-D. 2003 M.-D. – *Le site castral de Montbazou (Indre-et-Loire) : étude archéologique de la tour maîtresse*, mémoire de maîtrise en Histoire de l'Art médiéval, sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université François-Rabelais, Tours.
- DEYRES M. 1974 – « Les châteaux de Foulque Nerra », in : *Bulletin Monumental*, t. 132-I : 7-28.
- DIRY B. 1975 – La tour de Poitiers du château de Vendôme, in : *BSASLV* : 27-30.
- DIRY B. 1999 – *Vendôme, monnaies et trésors*, Cherche-Lune, Vendôme, 118 p.
- ÉPAUD F. 2014 – « Inventaire des églises paroissiales préromanes en Indre-et-Loire et en bordure des départements limitrophes », in : Zadora-Rio É. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine*, FERACF, 53^e suppl. à la *RACF*, Tours, 2014, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=219>
- GALINIÉ H., HUSI P., MOTTEAU J. 2014 – *Des Thermes de l'Est de Caesarodunum au Château de Tours : le site 3*, FERACF, 50^e suppl. à la *RACF*, Tours, coll. « Recherches sur Tours 9 » : 170 p.
- GUILLOT O. 1972 – *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^e siècle*, Picard, Paris, 2 vol., 470 et 357 p.
- HERVÉ C. 2003 – « Les mots de l'urbain dans l'œuvre de Grégoire de Tours », in : *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 42 : 217-225.
- IMPEY E. 2000 – « Le donjon de Montrichard, Loir-et-Cher : observations sur la datation et la fonction », in : *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 39 : 199-214.
- IMPEY E. et LORANS É. 1998 – « Le donjon de Langeais et son environnement », in : *Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine, Langeais et Loches*, Fasc. 1 du *Bulletin Monumental*, t. 156 : 9-60.
- AUBOURG V. et JOSSET D. 2000 – « Le site du promontoire du château de Blois du VIII^e au XI^e s. (Loir-et-Cher). (Première partie : niveaux et structures) », in : *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 39 : 161-197.
- LORANS É. 2014 – « Les tours maîtresses des 11^e et 12^e siècles », in : Zadora-Rio É. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [en ligne], consulté le 10 octobre 2015, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=187>
- LEMARIGNIER J.-F. 1959 – « Aspects politiques des fondations de collégiales dans le royaume de France au XI^e siècle », in : *La vita comune del clero nei secoli XI^e-XII^e*, *Atti della Settimana di studio, Mendola, settembre 1959*, Vita e pensiero, Milan, 19-40.
- MARION C. 2003 – « Les aveux et dénombremments du Vendômois : réalités et représentations (1311-1550) », in : *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 110, n° 3 : 55-76.
- MASSONI A. 2007 – « Un nouvel instrument de travail pour la communauté scientifique : le répertoire des collégiales séculières de France à l'époque médiévale », in : *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 102 : 915-939.
- MATZ J.-M. 2001 – « Collégiales urbaines et collégiales castrales dans le diocèse d'Angers au Moyen Âge », in : *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 108 : 5-33.
- MAZEL F. 2010 – *Féodalités, 888-1180*, coll. « Histoire de France », Belin, Paris.
- MAZEL F. 2013 – « Seigneurie châtelaine et seigneurie ecclésiastique au "premier âge féodal" : Puissants laïcs, chapitres castraux et relève monastique dans le Nord-Ouest de la francie », in : Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F. et Rosé I. (dir.), *Les moines et la société au premier âge féodal, Actes du colloque de Cluny*, Coll. « Art & Société », Presses Universitaires de Rennes : 401-416.
- MESQUI J. 1993 – *Château et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence*, Picard Paris, 2 tomes.
- MESQUI J. 1998 J. – « La tour maîtresse du Donjon de Loches », in : *Bulletin Monumental*, 156-1 : 65-127.
- PARISSE M. 1993 – « Le redressement du clergé séculier », in : Mayeur J.-M., Pietri Ch., L., Vauchez A. et Venard M. (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours : apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, t. 5, Desclée, Paris : 1050 p.
- PASQUIER J.-C. 1991 – « Henri IV et le "sac" de Vendôme », in : *BSASLV* : 71-88.
- PASQUIER J.-C. 2000 – *Le château de Vendôme, une histoire douce-amère*, Éditions du Cherche Lune, 301 p.
- PASQUIER J.-C. 2003 – « Vendôme, ton château f... le camp », in : *BSASLV* : 75-76.
- PLAT G. 1908 – « Deux notes à propos du château de Vendôme », in : *BSASLV* : 54-57.
- PRIGENT D. 2012 – « Le petit appareil : méthode d'analyse et premiers résultats. L'exemple du Val de Loire », in : Bully S. et Vergnolle, É. (dir.), *Le « premier art » cent ans après : la construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude (18-21 juin 2009)*, Presses universitaires de Franche Comté, 456 p.
- REMY C. 2014 – « Des chanoines et des chevaliers : l'enclos castral de Saint-Yrieix », in : Andrault-Schmitt C. et Depreux P. (dir.), *Les chapitres séculiers et leur culture : Vie canoniale, art et musique à Saint-Yrieix (VI^e-XIII^e siècle)*, Presses Universitaires de Limoges, Limoges : 267-292.
- RENOUX A. 1992 – « Évocation morphologique des palais normands et capétiens à la fin du X^e siècle et

- au début du XI^e siècle», in : Parisse M., Barral X. et Altet I (dir.), *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*, Picard, Paris : 193-200.
- RENOUX A. 1994 – «Les manifestations de la puissance publique : enceintes, palais et châteaux. Rapport introductif», in : *Archéologie des villes dans le Nord-Ouest de l'Europe (VII^e-XIII^e siècle)*, Actes du IV^e Congrès International d'Archéologie Médiévale (Douai, 26-28 septembre 1991), vol.4, n° 1 :61-82.
- RENOUX A. 1996 – «Espaces et lieux de pouvoirs royaux et princiers en France au Moyen Âge (fin IX^e-début XIII^e siècle) : changement et continuité», in : Renoux A. (dir.), *Palais royaux et princiers au Moyen Age, Actes du colloque du Mans (6-8 octobre 1994)*, Publications de l'Université du Maine, Le Mans : 17-42.
- RENOUX A. 2001 – «Aux marches du palais : des mots, des concepts et des réalités fonctionnelles et structurales», in : «*Aux marches du palais » qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques*, Actes du VII^e Congrès international d'Archéologie Médiévale (Le Mans-Mayenne 9-11 septembre 1999), Société d'Archéologie Médiévale, Caen : 9-20.
- ROBREAU B. 1984 – «L'église Saint-Lubin de Châteaudun», in : *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 23, vol. 1 : 99-124.
- ROBREAU B. 1996 – *La mémoire chrétienne du paganisme carnute*, SAEL, Chartres.
- SAINT VENANT R. (de) 1912-1917a, b, c, d – *Dictionnaire topographique historique bibliographique généalogique et héraldique du Vendômois*, C. Migault & Cie imprimeurs, Blois, de 1912 à 1917, 4 vol.
- SALIES A. (de) 1872 – Rapport sur le château de Vendôme, in : *Congrès archéologique de France*.
- SCHNEIDER L. 2008 – «Cité, castrum et "pays" : espace et territoires en Gaule méditerranéenne durant le haut Moyen Âge. L'exemple de la cité de Nîmes et du pagus de Maguelone (V^e-XI^e s.)», in : Cressier P. (éd.), *Le Château et la ville. Espaces et réseaux (VI^e-XIII^e siècle)*, *El Castillo y La Ciudad. Espacios y Redes (ss.VI-XIII)*, Actes du colloque Castrum 8, (Baeza, Espagne, 25-28 septembre 2002), coll. de la Casa de Velazquez, vol. 108, coll. de l'École française de Rome n° 105/8 : 29-69.
- SCHNEIDER L. 2011 – «Établissements perchés de France méridionale (V^e-IX^e siècles)», in : *Les Dossiers d'Archéologie*, n° 344, Faton : 24-29.
- TREMAULT A.(de) 1869 – Note sur les archives de l'ancien duché de Vendôme, in : *BSASLV* : 255-274.
- TREMAULT A. (de) 1881 – Sur les circonstances qui ont amené la décadence et la ruine du château, in : *BSASLV* : 207-230.



Les Moulins de Varennes au Moyen Âge

JEAN-JACQUES RENAULT

Résumé : *L'archéologie des moulins hydrauliques entre Loire et Rhin vient à notre secours pour nous aider à restituer les moulins qui se sont succédé au Haut Moyen Âge (V^e-X^e siècles) autour de Varennes (Cne de Naveil), comprendre par qui, pourquoi et comment ils furent construits. Puis les sources écrites, notamment les chartes abbatiales de Marmoutier de Tours et de la Trinité de Vendôme, prennent le relais pour nous faire découvrir qui étaient les propriétaires de ces moulins au Bas Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles) et quelles relations entretenaient les chevaliers, les moines et les paysans autour de ces moulins.*

Mots-clés : *Moulin hydraulique, Varennes, Moyen Âge, Église, Marmoutier, Trinité.*

Le présent article constitue le prolongement d'une conférence donnée les 20 et 21 juin 2015 au Moulin de Varennes, dans le cadre des journées portes ouvertes dont le thème était *Présence du Moyen Âge*. Le travail amorcé à cette occasion a visé à identifier les sources bibliographiques disponibles, puis à les exploiter pour en déduire à quelle date les premiers moulins sont apparus sur le site de Varennes, où ils avaient pu être construits et comment ils l'avaient été.

Avant de partir à la recherche de ces premiers moulins, il faut d'abord fixer les repères géographiques et chronologiques autour du site actuel du moulin de Varennes.

Le bâtiment qui héberge le siège du groupe Minier aujourd'hui a été édifié dans la seconde moitié des années 1830. C'est l'édifice de cinq étages, dont l'un en comble, qui s'impose à la vue dès qu'on arrive sur le site. Accolé au sud de cet édifice, subsiste un petit bâtiment appelé *le vieux moulin*. Cette construction est un vestige du moulin qui précéda le moulin moderne. L'histoire des moulins de Varennes laisse penser que l'édification du vieux moulin est bien antérieure à la Révolution. Une représentation du site sur le cadastre napoléonien montre que ce moulin était équipé de deux roues, sur ses faces sud et nord. La roue du côté nord était située à l'emplacement du moulin moderne; celle du côté sud se trouvait à l'emplacement des grandes vannes actuelles. Au rez-de-chaussée du vieux moulin, on peut encore voir la poutraison qui soutenait l'arbre de roue et les engrenages; une meule gisante subsiste également à l'étage.

S'intéresser aux moulins de Varennes au Moyen Âge implique de préciser les limites chronologiques de la période dont on parle. Le Moyen Âge s'étend en effet sur plus de mille ans et ne constitue pas une période homogène. Elle fait aussi débat entre les historiens qui citent des bornes différentes pour la délimiter. La plupart considèrent cependant que la chute de l'Empire romain d'occident (476) en marque le début et que la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492) en marque la fin. Une telle précision n'est pas nécessaire à notre étude et nous nous bornerons à considérer la période de mille ans qui s'étend de 500 à 1500, que nous diviserons en deux parties : de 500 à 1000,



Fig. 1 : Le vieux moulin au pied du moulin moderne.

qui correspond au Haut Moyen Âge, et de 1 000 à 1 500, qui correspond au Bas Moyen Âge. Cette division coïncide aussi avec les sources dont nous disposons : connaissances issues de l'archéologie pour le Haut Moyen Âge et sources écrites pour le Bas Moyen Âge (en particulier les cartulaires abbaciaux¹). Aucune fouille archéologique n'a été conduite sur les moulins de Varennes, mais de nombreux travaux archéologiques sur les moulins hydrauliques entre Loire et Rhin proposent des conclusions qui nous semblent transposables aux moulins de Varennes ou, à tout le moins, qui permettent d'esquisser une histoire du site.

Le Haut Moyen Âge

Le premier document écrit dont nous disposons pour les moulins de Varennes date de 1030 et concerne l'abbaye de Marmoutier, près de Tours. Ce document marque un jalon dans l'histoire des moulins mais non un début. Les écrits suivants (entre 1030 et 1060) accréditent l'idée que les premiers moulins sont apparus bien avant l'an mille sur le site de Varennes. Ce constat invite à rechercher quand ont été construits les premiers moulins, pourquoi nos ancêtres ont décidé de les édifier, quel(s) emplacement(s) ils ont choisi pour cela et comment ils sont arrivés à leurs fins.

1. La première grande synthèse des sources écrites sur l'histoire du moulin à eau fut produite par M. Bloch, en 1935 (BLOCH Marc, *Annales HES*, 1935, n° 4, «Avènement et conquêtes du moulin à eau», p. 538-563).

QUAND LES PREMIERS MOULINS ONT-ILS ÉTÉ MIS EN PLACE ?

Le moulin à eau fut peut-être inventé en Méditerranée orientale. La première description que l'on connaît est due à Vitruve et se situe vers 25 avant J.-C. Les Romains l'auraient ensuite introduit, sous forme de moulin au fil de l'eau, dans la moitié nord de la Gaule, au bout d'un aqueduc dans la moitié sud. Certains de ces moulins gallo-romains étaient rattachés à une villa, d'autres à un groupe d'habitations².

Les Romains ont laissé des traces dans la vallée du Loir vendômois, notamment avec la villa de Tourteline, au sud du bourg de Naveil. Stanislas Neilz, historien du Vendômois au XIX^e siècle, avançait que cette villa avait des moulins sur le Loir à hauteur du gué de Villars, c'est-à-dire quelques centaines de mètres en amont de Varennes. Selon S. Neilz, une voie romaine reliant Villiers à Villaria passait par ce gué. Raoul de Saint-Venant, autre historien bien connu du Vendômois, contestait l'existence de moulins à cette date, car il pensait que le moulin hydraulique était une invention postérieure à la période gallo-romaine. L'archéologie incline à donner raison aujourd'hui à S. Neilz. Malheureusement pour nous, ce dernier n'a pas livré les éléments sur lesquels il se fondait pour situer les moulins à cet endroit³.

2. BERTHIER K., BENOIT P., *Les moulins hydrauliques de l'Antiquité au début du Moyen Âge en France d'après les données archéologiques*. Équipe d'Histoire des Techniques, Université de Paris 1-LAMOP, UMR 8589.

Quoi qu'il en soit, si des moulins ont existé à proximité de Varennes à l'époque gallo-romaine, ils ont probablement disparu ensuite à la faveur du recul provoqué par la chute de l'Empire romain et les invasions barbares. Même si l'on ne peut totalement exclure que l'apparition (ou la réapparition) des moulins, ancêtres de celui d'aujourd'hui sur le site de Varennes, ait eu lieu dès la période mérovingienne⁴, elle est plus probable sous le règne des Carolingiens, pour plusieurs motifs.

D'abord, la région comprise entre Loire et Rhin voit se multiplier les moulins hydrauliques avec l'essor économique et démographique que connaît la période carolingienne⁵. Des terres sont remises en culture et l'on peut penser que le fond de la vallée du Loir, qui s'étend de Naveil à Varennes, est progressivement reconquis, si tant est qu'il ait été partiellement abandonné au cours des siècles précédents.

L'archéologie conforte cette hypothèse : des zones d'habitat carolingien ont été mises à jour en 2008 à l'est de Varennes. Outre des habitations, ont été découverts des dépendances agricoles, des silos, des celliers et des puits qui amènent les archéologues à conclure que le site a été occupé en continu du V^e au XI^e siècle⁶. Ce site haut médiéval était situé à hauteur du gué de Villars. Il y a donc là un contexte favorable à l'édification de moulins et les vestiges archéologiques à proximité montrent que ce contexte a pu favoriser l'apparition des moulins assez tôt au cours de la période (VIII^e siècle ?). En tout état de cause, on peut tenir pour très probable que les moulins existaient au IX^e siècle dans cette partie du cours du Loir. L'apparition des moulins est liée au développement de l'agriculture. Or, l'importance agricole de ce territoire est confirmée par les legs de Troanus à l'abbaye de Marmoutier, en 833, de terres correspondant à la condita de Naveil. On sait par ailleurs que l'évêque du Mans, Aldric, détenait au moins seize exploitations agricoles en Vendômois dont deux mesnils à Varennes⁷. Le développement de ce territoire nécessitait des moyens nouveaux pour nourrir les hommes qui le peuplaient. Varennes offrait une situation privilégiée pour accueillir les moulins. Les conditions étaient réunies pour en construire. Les écrits du Bas Moyen Âge, que nous découvrirons bientôt, vont en ce sens.

3. NEILZ S., *La Condita de Naveil en Vendômois* (p. 40), Librairie Devaure-Henrion, Vendôme, 1867 ; SAINT-VENANT R. de, *Dictionnaire... du Vendômois*, t. II (p. 468, rubrique Moulins de Naveil), éd. Le Livre d'histoire, Paris, 2001.

4. La réponse à cette question dépend de l'importance des terres cultivées dans la plaine de Naveil à la période mérovingienne ; une communauté de villageois, dont on ne sait rien du statut, existait à cette époque à proximité du gué de Villars. On peut penser qu'elle était capable de construire et de faire fonctionner un moulin.

5. ARNOUX M., *Les moulins à eau en Europe occidentale (IX^e-XII^e siècle). Aux origines d'une économie institutionnelle de l'énergie hydraulique (L'Aqua nei secoli altomedievali. Atti della LV Settimana di studio (Spoleto, 12-17 aprile 2007))*, Spolète, 2008, p. 693-746.

6. INRAP, *Un habitat médiéval à Naveil*, brochure présentant les fouilles d'urgence, INRAP Centre-Île-de-France, 2009.

7. *Histoire de Vendôme et du Vendômois*, sous la direction de P. Wagret, éd. Privat, 1984, p. 56.

POURQUOI CONSTRUIRE DES MOULINS À VARENNES ?

Le développement démographique et économique faisait naître deux types de besoins que les moulins hydrauliques allaient satisfaire : nourrir les hommes et économiser la main d'œuvre.

L'augmentation de la population au début de l'époque carolingienne n'est pas attestée partout mais elle est tenue pour plausible par les historiens pour notre région. Au surplus, la continuité d'occupation de la plaine de Naveil de la période gallo-romaine à l'époque carolingienne, en passant par l'époque mérovingienne, semble s'imposer de plus en plus nettement à la lumière des découvertes archéologiques. Le domaine agricole lié à la villa de Tourteline a peut-être survécu et traversé ces périodes, faisant du fond de la vallée une clairière plus densément peuplée que d'autres parties du Vendômois⁸.

L'alimentation humaine au Moyen Âge était constituée pour une part importante de céréales, sous forme de pain et de bouillies principalement. Hormis en période de disette, un homme pouvait consommer jusqu'à un kilo de pain par jour dans les périodes favorables. Un rapide calcul montre que nourrir un homme pendant un an nécessitait plus de 300 kg de farine.

Or, écraser le blé avec une meule à main prenait beaucoup de temps. La traction animale utilisée pour actionner les meules avait déjà permis d'économiser de la main d'œuvre : un animal remplaçait six esclaves au temps de l'occupation romaine. Le moulin à eau permettait d'en remplacer entre 30 et 40. On estime qu'un moulin, au Moyen Âge, écrasait environ 40 kg de blé à l'heure⁹, produisant quelques 30 kg de farine. Grossièrement, un moulin nourrissait donc approximativement 300 personnes. Il faut toutefois tenir compte du fait que le fonctionnement d'un moulin était aléatoire, pour de multiples raisons comme on le verra, dont la fluctuation du régime de la rivière n'était pas la moindre. Le développement des moulins hydrauliques permit donc de dégager de la main d'œuvre pour mettre en valeur les terres conquises sur la friche. Ceci explique sans doute qu'à l'époque carolingienne les moulins à bras et à traction animale avaient disparu de nos contrées. À bien y réfléchir, la multiplication des moulins hydrauliques à partir de l'époque carolingienne représenta une véritable révolution industrielle¹⁰.

8. Sur l'essor démographique, cf. DUBY G., *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'occident médiéval*, t. I, Flammarion (coll. Champs), p. 72-73 ; DUBY G. et WALLON A. (dir.), *Histoire de la France rurale 1. Des origines à 1340*, Seuil (coll. Points Histoire), 1975, p. 376-377 ; sur la persistance des villas durant le Haut Moyen Âge, cf. GAUVARD C., *La France au Moyen Âge du V^e au XV^e siècle*, PUF (coll. Quadrige), 2014, p. 112-113 et 140 et suiv.

9. 100 kg à la Révolution.

10. Selon F. Braudel (*L'identité de la France, Les Hommes et les choses*, t. 1, Flammarion, coll. Champs, 1990, p. 145), au début du XII^e siècle 20000 moulins à eau en France équivalent à 600000 travailleurs supplémentaires (pour une population de 8 millions d'habitants environ dont 2 millions actifs).

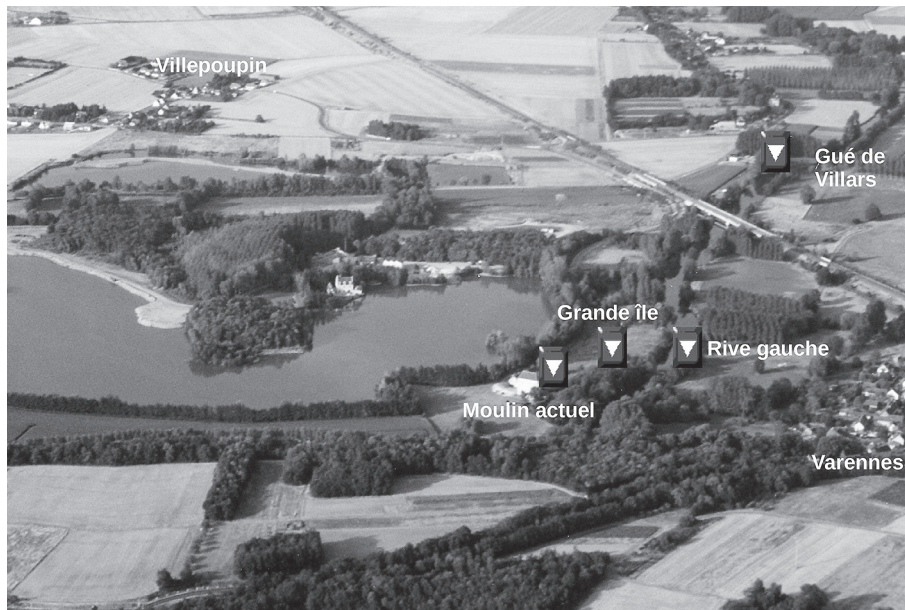


Fig. 2 : Vue aérienne du Loir à hauteur de Varennes avec les deux gués (2015).



Fig. 3 : Le déversoir et l'emplacement de l'ancien moulin, marqué d'une flèche (1973).

OÙ LES PREMIERS MOULINS ONT-ILS ÉTÉ CONSTRUITS ?

Deux sites sur le Loir à proximité de Varennes se prêtaient bien à l'implantation d'un moulin : le gué de Villars et le gué de Varennes. Ce sont deux points de passage qui permettaient de traverser la rivière. La faible hauteur d'eau rendait l'accès au lit de la rivière plus aisé et la construction d'un moulin s'en trouvait facilitée. On pouvait plus facilement aménager un bief pour canaliser l'eau vers la roue du moulin.

Les sites étaient proches des champs cultivés et des populations occupant le fond de vallée. Ils étaient également proches de carrières d'où pouvaient être extraites les meules, notamment Rochambeau et Villiers¹¹. Transporter une meule pesant plusieurs centaines de kilos sur quelques kilomètres ne présentait pas de difficulté particulière pour nos ancêtres à cette époque. Les bribes

11. Selon un géologue vendômois, la meule gisante du vieux moulin de Varennes a peut-être été taillée dans un noyau dur appelé chenard, qu'on rencontre parfois au sein du tuffeau vendômois.

d'information dont on dispose accreditent l'idée que tous les sites autour de Varennes ont peut-être été utilisés au cours des siècles, parfois simultanément, parfois successivement.

On a vu que le gué de Villars pourrait avoir accueilli un moulin à l'époque romaine ; à cause de sa proximité avec le village carolingien mis à jour par les archéologues on peut penser que les villageois construisirent également un moulin à cet endroit quelques siècles plus tard. Le gué de Varennes a par ailleurs accueilli des moulins sur ses deux rives, et simultanément, avant la Révolution¹². Des indices ténus trahissent encore la présence du moulin de la rive gauche : les pierres issues des ruines, gisant au fond de l'eau, déterminent des rides à la surface. Les écrits du Bas Moyen Âge montrent que plusieurs moulins fonctionnaient déjà à Varennes à cette époque. Il semble bien que, comme ce fut le cas en beaucoup d'endroits entre Loire et Rhin, on ait utilisé à Varennes tous les emplacements susceptibles d'accueillir un moulin.

Le site qui accueille aujourd'hui le moulin que nous connaissons était bien différent autrefois. Il n'y avait probablement au début ni bief, ni déversoir, ni dispositif de vannage. Le courant principal s'écoulait en suivant la partie concave du méandre que décrit le Loir à cet endroit. La rive gauche (côté village) devait donc être plus propice au fonctionnement d'un moulin. Construire un moulin de chaque côté du gué posait donc la question de l'aménagement de la rivière. Pour diriger le courant vers la partie convexe du méandre il fallait créer des ouvrages (bief, levée, vannes). Or, tout ouvrage édifié pour orienter l'eau vers l'un des moulins l'était au détriment de l'autre, particulièrement en période de basses eaux.

COMMENT CONSTRUISAIT-ON UN MOULIN À CETTE ÉPOQUE ?

Le Haut Moyen Âge est la période de la civilisation du bois, comme l'ont parfois appelée les historiens. L'ossature des constructions était constituée de poteaux enfoncés dans le sol. L'édification des moulins à cette époque obéissait à ce modèle. À la période carolingienne, le soubassement du moulin était parfois construit en pierre pour lui conférer davantage de stabilité¹³.

La reconstitution d'un moulin de cette époque par les archéologues, à Guédelon (département de l'Yonne), nous offre une image de ce que pouvaient être les moulins de Varennes à la même période¹⁴.



Fig. 4 : Moulin de Guédelon (Yonne)
(© Denis Gliksman, INRAP)¹⁵.

La roue constituait le moteur du moulin. Au nord de la Loire, les roues étaient toutes verticales et alimentées par-dessous. Varennes ne devait pas faire exception si l'on considère la hauteur de la chute d'eau disponible (entre quelques dizaines de centimètres et un peu plus d'un mètre selon l'emplacement choisi et le régime de la rivière). La roue était construite en bois, comme le bâtiment, et avait une durée de vie d'une dizaine d'années. Elle était fixée à l'extrémité d'un arbre horizontal qui transmettait le mouvement à l'intérieur du bâtiment.

Le mouvement horizontal était transformé en mouvement vertical à l'aide d'engrenages en bois caractéristiques : le rouet et la lanterne. Le bois de cormier était souvent utilisé pour la réalisation de ces engrenages en raison de sa plus grande dureté. Il fut parfois renforcé de fer par la suite. Le rouet était équipé d'alluchons et la lanterne de fuseaux comme le montre l'illustration ci-dessous, également tirée du moulin de Guédelon (**fig. 5**).

Le rouet était une grande roue, fixée sur l'arbre de roue du moulin, dans laquelle des dents étaient implantées (les alluchons). La lanterne, dont le nom évoque la forme, était une cage cylindrique dont les barreaux étaient appelés fuseaux. La taille du rouet et de la lanterne déterminait la vitesse de rotation de la meule. Ce dispositif d'entraînement était soutenu par des poutres de bonne taille pour encaisser les efforts dus au tirage de la roue. Les poutres occupaient une partie de l'espace du rez-de-chaussée du moulin.

À l'étage étaient installées les meules : une meule fixe, appelée gisante, et, au-dessus, une meule mobile, appelée tournante ou volante. Le grain introduit entre les deux meules était broyé plus ou moins finement en fonction de l'écartement des deux meules. L'axe entraîné par la lanterne au rez-de-chaussée traversait le plancher de l'étage, puis la meule gisante et se terminait

12. Cf. RENAULT J.-J., *Histoire de Varennes, village vendômois*, auto-édition, 2013, p. 135-137.

13. ARNOUX M., *op. cit.*

14. Le moulin de Guédelon est une restitution, par les archéologues, qui s'appuie sur les vestiges de deux moulins hydrauliques mis au jour en 2008 à Thervey (Jura), l'un de la période carolingienne, l'autre daté entre le milieu du XI^e et la fin du XII^e siècle (*Communiqué de presse de l'INRAP du 21 mai 2014*).

Site Internet : <http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Actualites/Communiques-de-presse/p-18245-Un-moulin-pour-Guedelon-archeologie-experimentale.htm>

15. D. Gliksman, auteur du document ; archéologues responsables d'opération : G. Rollier, P. Mille, INRAP.



Fig. 5 : Rouet et lanterne du moulin de Guédelon (© Denis Gliksman, INRAP)¹⁶.



Fig. 6 : Fragment de meule tournante avec anille encastrée.

par une pièce en fer, appelée anille, encastrée dans la meule tournante (fig. 6).

Le diamètre des meules des premiers moulins hydrauliques avoisinait 90 cm. Un dispositif ingénieux permettait le réglage fin de la mouture grâce à un levier qui écartait plus ou moins la meule tournante comme le montre l'illustration 7.

Les meules étaient rainurées pour permettre l'écoulement de la mouture vers l'extérieur. L'abrasement rendait nécessaire de retailler leur surface (le rhabillage) après quelques semaines de fonctionnement. Pendant le

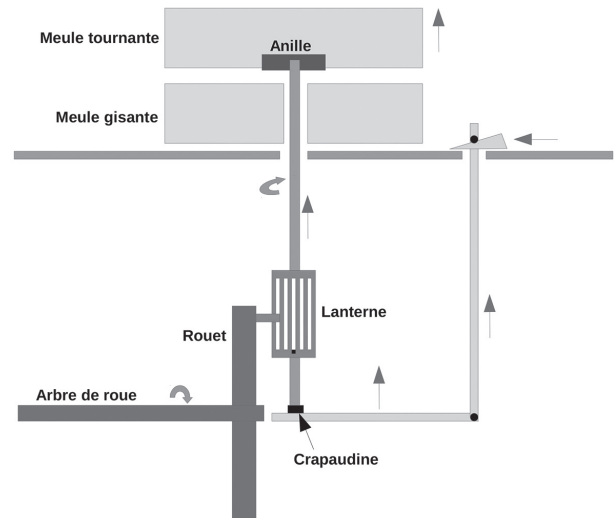


Fig. 7 : Dispositif pour le réglage de l'écartement entre les meules.

rhabillage, qui pouvait prendre plusieurs jours, le moulin était à l'arrêt.

Pour limiter l'usure des meules et leur rhabillage, on choisissait les pierres les plus dures. Dans notre région, la pierre meulière était extraite des carrières de tuffeau en choisissant les strates où le calcaire était mêlé à la silice. Les couches géologiques susceptibles de fournir une telle pierre se rencontraient autour du village de Rochambeau ou dans le coteau Saint-André, à Villiers. Il est possible que les meules des premiers moulins de Varennes aient provenu de ces gisements.

Au final plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette période haut médiévale :

- les moulins existaient en nombre non négligeable et apparurent très tôt dans l'histoire de notre région au Moyen Âge, au plus tard sous les Carolingiens, peut-être sous les Mérovingiens ;
- on observe une grande volatilité des moulins (apparition/destruction) due à leur fragilité intrinsèque (constructions en bois en milieu humide, exposées aux caprices de la rivière) ; cette caractéristique rend difficile le suivi de leur évolution dans le temps ; on se heurte certes aux inévitables mutations mais, surtout, aux ruptures ;
- le développement de ces machines utilisant la force motrice de l'eau au Haut Moyen Âge constitua une véritable révolution technique avec un fort impact sur la société ; elle prépara les enjeux entre les hommes qu'on allait rencontrer à la période suivante, bas médiévale.

Le Bas Moyen Âge

Deux éléments se combinent pour orienter notre étude. D'abord, le Bas Moyen Âge, marqué par la

16. D. Gliksman, auteur du document ; archéologues responsables d'opération : G. Rollier, P. Mille, INRAP.

féodalité (liens d'homme à homme) et la domination des seigneurs sur les paysans, nous invite à nous intéresser à l'histoire des hommes et aux relations qu'ils entretenaient autour des moulins dans cette partie de la vallée du Loir. Ensuite, à partir de l'an mille, l'essor de la religion (églises, abbayes) entraîna la multiplication des sources écrites. Les abbayes, en particulier, s'attachèrent à dresser l'état de leurs biens, garder la trace des contentieux s'y rapportant, consigner les clauses des baux qu'elles concluaient avec leurs partenaires, ce qui nous vaut de posséder des informations directes sur les moulins de Varennes qui éclairent sur leur rôle et leur place dans la société locale de cette époque.

Ces éléments incitent à exploiter les sources écrites pour découvrir ce qu'elles nous apprennent, à connaître les hommes qui régnaient sur les moulins de Varennes et comprendre les enjeux qui les unissaient ou les opposaient.

LES MOULINS DE VARENNES PASSENT À L'ÉGLISE

La multiplication des moulins à partir de l'an mille, concomitante avec l'accroissement de la place de l'Église dans la société médiévale, laisse penser que leur construction fut l'affaire des moines. Pourtant, une lecture attentive des sources écrites nous fait découvrir que les moulins appartenaient au départ à des laïcs qui les ont donnés ou cédés aux abbayes, à la fin du Haut Moyen Âge ou au début du Bas Moyen Âge. Ce fut le cas à Varennes.

Qui étaient ces laïcs fortunés et motivés qui avaient décidé d'investir dans des moulins hydrauliques à Varennes ? Ils appartenaient tous à la chevalerie. C'étaient donc des personnages qui comptaient dans la vie vendômoise au Bas Moyen Âge. Dans les chartes concernant les moulins du gué de Varennes ou ceux du gué de Villars, quelques personnages reviennent principalement.

Deux personnes furent liées à l'un des moulins du Gué de Villars : Ève Ruilli et Michel le monétaire. Avec la charte de Marmoutier n° 160, apparaît en effet Ève, veuve de Bernier Ruilli, dite *femme de Blois* dans la charte, c'est-à-dire qu'elle résidait dans le fief du comte Thibaud de Blois¹⁷. Elle était certainement liée à Harduin Ruilli, lequel s'était fait saisir sa part de la forêt de Vendôme lors de la guerre des comtes¹⁸. Ève appartenait au monde des chevaliers. Elle traita en présence du comte de Blois et de Bouchard Caresmot, personnage important du Vendômois à cette époque. Le moulin concerné était situé en amont du gué de Villars. Elle le vendit aux moines de Marmoutier, vers 1060. La vente impliquait un autre personnage : Michel le monétaire, qui appartenait peut-être à la bourgeoisie de Vendôme. On le rencontre ailleurs : il fut partie

prenante dans une transaction avec la comtesse Agnès et les moines de la Trinité concernant un autre moulin¹⁹.

Selon D. Barthélemy²⁰, l'opération réalisée par Ève Ruilli se situa entre 1060 et 1062. Marmoutier n'ayant que la moitié de la somme demandée par Ève, Michel le Monétaire fournit l'autre moitié et devint de fait co-acquéreur du moulin, ce qui lui valut de détenir une part du moulin pour lui-même et pour son fils après lui. Il reçut donc des émoluments en contrepartie. Ensuite, après son fils, le moulin devait appartenir définitivement aux moines.

Plusieurs personnes furent liées à l'un des moulins du gué de Varennes. Autre propriétaire d'un moulin à Varennes, selon Saint-Venant, Eudes Fessard qui fit don à Marmoutier du moulin qu'il possédait, au moment de se faire moine. Il l'avait acheté à Gradulfe le prévôt, ce dernier l'ayant reçu de Gilbert de Puteaux dont il avait épousé la fille²¹.

La charte de Marmoutier n° 165 (vers 1065) nous apprend que Gradulfe était au château de Blois et qu'il avait un fils nommé Guarin, qu'on retrouve ensuite dans un contentieux avec les moines à propos de la propriété du moulin de Varennes (cf. *supra*). Il appartenait donc, lui aussi, à la chevalerie. On peut en déduire que c'était également le cas de son beau-père, Gilbert de Puteaux.

On ne sait rien, en revanche, du statut social d'Eudes Fessard, le dernier propriétaire laïc, mais on peut présumer qu'il appartenait à la même catégorie que les précédents pour deux motifs : il avait suffisamment de moyens pour posséder un moulin et il se fit moine à la fin de sa vie, deux caractéristiques qui semblent désigner une appartenance à la chevalerie à cette époque.

Mathias, mineur sous tutelle, détenait aussi un moulin à Varennes. Avec lui, on arrive au cartulaire de la Trinité. On ne sait pas exactement qui était Mathias. Il était sous la tutelle d'Eude le Roux sans qu'on sache s'il était membre de sa famille. Barthélemy se demande s'il pourrait être Mathieu de Montoire. Ce dernier possédait en effet un nombre considérable de biens en Vendômois et son nom revient très souvent dans les chartes. Il fut très présent dans la décennie 1060²². L'un de ses frères était un fidèle du roi. Mathieu était un vassal des comtes de Vendôme et paraissait régulièrement à la cour de Geoffroi Martel. Le profil de Mathieu ressemble assez à celui de Mathias. En tout état de cause, ce dernier appartenait à la chevalerie vendômoise et possédait un moulin à Varennes bien que mineur. Voyons quelle histoire unit Mathias et son tuteur.

La charte n° 210 de la Trinité (avant 1070) nous apprend qu'Eude le Roux avait cédé à la Trinité le quart d'un moulin situé sur le Loir, au gué de Varennes. C'était en fait un bien appartenant à son pupille,

19. Charte Trinité 177 (23 novembre 1065) ; Cartulaire Trinité, livre 1^{er} (p. 307-308), Abbé SIMON II (p. 83), BARTHÉLEMY D., *op. cit.* (p. 392 et 698-699).

20. BARTHÉLEMY D., *op. cit.*, p. 698-699.

21. SAINT VENANT R. de, *op. cit.*, t. IV, rubrique : Varennes/Moulins.

22. BARTHÉLEMY D., *op. cit.*, p. 606.

17. BARTHÉLEMY D., *op. cit.*, p. 375.

18. BARTHÉLEMY D., *op. cit.*, p. 698, note 353.

Mathias. L'acheteur était Léger, curé aux Roches-l'évêque. Mathias, devenu majeur, éleva une protestation (*calumnia*) auprès de la Trinité car il estimait la vente abusive. Un accord fut trouvé, qui bénéficia à la Trinité, à la faveur du départ de Mathias en pèlerinage : celui-ci renonçait à son bien et en faisait don lui-même à l'abbaye contre cinq sous de rente²³.

Une fois parvenus au sein de l'Église, les moulins passèrent parfois d'une communauté à une autre, au gré d'échanges. Les chartes n° 49 et 50 de la Trinité de Vendôme relatent ainsi un échange intervenu en 1043 entre Renaud, abbé de la Trinité, et Marmoutier, de deux moitiés de moulins, l'un situé à Courtiras, l'autre à *Valennas* [*sic*]. Après la transaction, Marmoutier devint propriétaire de la totalité du moulin de *Valennas* et la Trinité de celui de Courtiras²⁴.

Les propriétaires laïcs des moulins de Varennes au début du Bas Moyen Âge étaient donc tous membres de la chevalerie locale²⁵. La transmission de la propriété des moulins s'effectua au profit de l'abbaye de Marmoutier de Tours principalement, de celle de la Trinité parfois, comme on vient de le voir. Les chartes nous apprennent également que la propriété des moulins était le plus souvent partagée entre plusieurs personnes, parfois par moitié, parfois par quart. Ce fait constitue un indice de l'importance financière que représentait un moulin hydraulique à cette époque. D'une part, c'était un investissement lourd, qu'on partageait, et d'autre part, posséder un moulin procurait une rente²⁶. Enfin, il est intéressant de relever qu'au cours de la première moitié du XI^e siècle, ces moulins sont tous passés dans les biens de l'Église, soit par don, soit par vente, soit par *don-vente* (partie onéreuse, partie gratuite). Ceci explique que, dans les chartes postérieures concernant les moulins, à partir du XII^e siècle, seuls les moines apparaissent. Cette transmission s'opéra à la faveur des dispositions que prirent les seigneurs en faveur de l'Église au moment de partir en croisade ou simplement en espérant acheter leur salut éternel.

Vers la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e, l'un des moulins de Varennes appartient cependant à un bourgeois avant de revenir à l'Église. Il s'agit du moulin lié au fief de la Tour de Varennes (donc sans doute celui

situé sur la rive gauche du Loir, côté village). Il avait, semble-t-il, cessé d'appartenir aux moines, à moins que le moulin que possédaient ces derniers n'ait disparu et fait place à un autre moulin sous l'égide de nouveaux propriétaires. Toujours est-il que le moulin qui était passé de Bérot de Chantemesle à son fils Pierre, écuyer, fut vendu par ce dernier à un bourgeois du Mans, nommé Jean Bonaventure, lequel le cédera à son tour, par la suite, à l'abbaye de La Couture du Mans²⁷. La vente à la Bonaventure eut lieu avant 1364. On ignore à cette date quel était le ou les propriétaire(s) de l'autre (des autres ?) moulin(s).

LES DONNS SONT SOURCES DE CONTENTIEUX

La vague de donations qui intervint à l'aube du Bas Moyen Âge spoliait les héritiers présomptifs des biens. De plus, les conditions des donations n'étaient pas claires : bien souvent le donateur se dessaisissait de la propriété du moulin, mais conservait, sa vie durant, les revenus qu'il procurait. Les descendants pouvaient donc s'estimer toujours propriétaires du bien. Les contentieux furent donc nombreux au XI^e siècle et les moulins de Varennes n'échappèrent pas à ces conflits, appelés *calumniae* dans les chartes qui les relatent.

On a vu précédemment comment le jeune Mathias avait été spolié par son tuteur. Les descendants de Gradulfe le prévôt, qu'on a rencontré plus haut, contestèrent également la propriété des moulins de Varennes aux moines de Marmoutier. Les chartes de l'abbaye font état de deux procédures les concernant. Selon la charte n° 166, en 1062, un jugement public déclara mal fondée une revendication présentée par Hugues Cadebert et sa femme, Aïga, de la propriété des moulins. Ils prétendaient que la mère d'Aïga les avait reçus en dot de son mari, Giroie du Lude. Leur prétention fut repoussée : le juge estima qu'il était seulement dû 3 sols de cens sur ces moulins, d'abord à Giroie et à sa femme, ensuite à Hugues et Aïga. Magnanime, il leur octroyait cependant, ainsi qu'à Lancelin, frère d'Aïga, 11 sols plus une truie pour la femme.

Ce jugement appelle quelques commentaires. D'abord, il faut rappeler que les affaires concernant les biens de l'Église étaient jugées par l'Église elle-même. En l'occurrence, l'abbaye était donc juge et partie. Ensuite, on découvre qu'un seigneur du Lude avait des biens en Vendômois. Cette particularité était une conséquence de la suzeraineté de l'Anjou sur le Vendômois : les comtes d'Anjou étaient entourés de chevaliers dont certains épousaient des femmes de la chevalerie vendômoise qui leur apportaient en dot des biens du comté. Enfin, on notera au passage le montant du cens perçu (3 sols) qui renseigne sur l'importance financière d'un moulin (cf. *supra* enjeux financiers autour des moulins de Varennes).

23. Charte de la Trinité de Vendôme n° 210 et D. Barthélemy, *op. cit.*, p. 525.

24. Parmi les biens donnés à la Trinité par Geoffroy Martel et Agnès, lors de sa fondation (Trinité de Vendôme, charte n° 36, année 1040), figurent deux moulins près de Naveil ; on peut se demander s'il ne s'agit pas de ceux proches de Varennes dont l'un aurait pu faire l'objet d'un échange avec Courtiras trois ans plus tard (chartes 49 et 50, année 1043). *Valennas*, cité dans cet échange, semble renvoyer à une paroisse située dans le département de la Sarthe alors que Courtiras et Varennes (en Naveil) sont deux localités proches, la seconde relevant de la première en fief. La question reste posée.

25. Cela n'était pas le cas partout. La charte n° 261 de la Trinité (année 1077) nous apprend que Thibaud le cordonnier donne à l'abbaye un quartier de vignes à Villechatain, un quartier de moulin et un autre de pré, pour faire dire par les religieux un trentain de messes pour son fils... On ne sait pas où était situé le moulin mais on relèvera que le donateur, laïc, n'appartenait probablement pas à la chevalerie.

26. Un moulin rapportait approximativement trois fois plus que la terre.

27. SAINT VENANT R. de, *op. cit.*, t. IV, rubrique : Varennes/Moulins.

L'affaire jugée en 1062 ne fut pas éteinte pour autant car trois ans plus tard, en 1065 par conséquent, Guarin, le fils de Gradulfe du château de Blois, abandonna pour 11 sols la revendication qu'il faisait lui aussi contre les moines à propos du moulin (charte Marmoutier n° 165). Il y a tout lieu de croire que le premier jugement, malgré tout avantageux pour les plaignants, avait donné des idées à Guarin. Le montant de l'indemnité n'était pas négligeable puisqu'il correspondait approximativement à 10 % du prix de vente d'un moulin à cette époque.

Ces contentieux ne tenaient pas seulement à la frustration éprouvée par les héritiers victimes des dons. Ils tenaient également à la prise de conscience, par les descendants du donateur, de la valeur d'un moulin. Parfois, l'enjeu était tel que la tension entre les parties allait jusqu'au meurtre. Nous ne possédons pas de témoignage sur de telles extrémités à Varennes mais, à l'époque, on ne peut les exclure, comme en témoigne le meurtre du meunier de Ranay (commune de Saint-Martin-des-Bois, à quelques kilomètres de Varennes), en 1062. La charte n° 87 nous apprend que Constant de Ranay et ses fils avaient un différend avec les moines de Marmoutier pour le paiement d'un droit sur un moulin relevant de la seigneurie de Ranay mais appartenant aux moines ; les moines payaient un droit pour la terre utilisée pour la chaussée du moulin et refusaient de payer en sus un droit de berge ; l'un des fils Ranay avait assassiné le meunier par mesure de rétorsion ; Constant de Ranay et ses fils perdirent leur procès mais furent dispensés du paiement d'une amende de 30 sols pour procédure abusive et de 10 sols pour le meurtre du meunier. En somme, c'est la vie du meunier qui servait de monnaie d'échange entre les moines et les seigneurs de Ranay.

MULTIPLICATION DES MOULINS AU BAS MOYEN ÂGE

Pendant tout le Bas Moyen Âge, une véritable révolution technique se mit en place au niveau national avec la multiplication des moulins hydrauliques puis l'invention du moulin à vent (XII^e siècle). Selon F. Braudel, les moulins à eau, au nombre de 20 000 au début du XII^e siècle, étaient 40 000 à la fin du XIII^e siècle pour atteindre le nombre de 70 000 à la fin du XV^e siècle, auquel s'ajoutaient à cette date 20 000 moulins à vent²⁸.

Le phénomène concerna le val du Loir sur les quelques 30 km qu'il parcourt en Vendômois. L'inventaire des moulins sur ce tronçon de rivière autour de l'année 1070, réalisé par D. Barthélemy, permet de dénombrer 14 sites où sont implantés des moulins hydrauliques (sans compter ceux bâtis sur les affluents du Loir, au nombre d'une dizaine environ)²⁹. Parmi les

14 sites identifiés sur le cours principal, certains accueilleraient plusieurs moulins, comme on l'a vu à Varennes. La plupart des sites occupés au Bas Moyen Âge l'étaient encore au début du XIX^e siècle. C'était le cas évidemment à Vendôme, où l'on dénombrait encore 17 moulins en 1811, et à Montoire, où l'on en dénombrait 4 à la même date, ce qui donne une idée de leur densité au Moyen Âge. À titre indicatif, on en comptait encore deux à Varennes à la même période.

Compte tenu des possibilités multiples d'implantation aux abords de Varennes, du dédoublement possible des moulins sur un même site (en 1811 le bâtiment existant supportait encore deux roues, donc au moins deux paires de meules), il y a lieu de penser que Varennes a compté plusieurs moulins pendant une bonne partie du Bas Moyen Âge. Ceci expliquerait le pluriel souvent utilisé dans les chartes abbatiales pour parler des moulins. Un autre indice vient conforter cette hypothèse : lorsqu'on cherche à retracer la ligne des propriétaires successifs des moulins après le XI^e siècle et jusqu'au XVII^e, on rencontre de grandes difficultés et l'on se heurte à beaucoup de lacunes. Cela résulte peut-être de la disparition de moulins pour diverses raisons (usure, destruction malveillante ou crue) et de la construction de nouveaux moulins, parfois au même endroit, parfois à quelque distance, avec changement de propriétaire. Si tel était le cas sur le site de Varennes, la coexistence de moulins a dû susciter des conflits pour l'usage de la force motrice de l'eau : aménager un ouvrage pour diriger l'eau vers l'implantation de la rive droite était au détriment d'un moulin implanté rive gauche, comme on l'a vu. Une organisation amiable pouvait être trouvée lorsque le propriétaire des moulins était le même (abbaye de Marmoutier jusque vers le XII^e siècle, seigneurs de Rochambeau à partir du XVII^e siècle) mais plus difficile à mettre en place en cas de propriétaires concurrents (moines et seigneurs laïcs ou bourgeois au XIV^e siècle)³⁰.

ENJEUX STRATÉGIQUES AUTOUR DES MOULINS

Les moulins hydrauliques représentaient une richesse pour le territoire mais ils présentaient aussi des risques pour les meuniers et pour la population environnante. Ces machines hydrauliques étaient convoitées et se trouvaient très souvent au centre d'enjeux de pouvoirs entre seigneurs cherchant à asservir la population ou bien à supplanter un rival. L'exemple de l'assassinat du meunier de Ranay, enjeu d'une lutte entre un seigneur et les moines, en est l'illustration au sein de notre région (cf. *infra*). Sans aller toujours jusqu'au meurtre du meunier, le moulin restait un outil exposé : construit

28. BRAUDEL F., *op. cit.*, p. 145. Le moulin à vent fut inventé au XII^e siècle.

29. BARTHÉLEMY D., *op. cit.*, p. 150.

30. ARNOUX M., *op. cit.* : *L'ensemble [des chartes, notamment Marmoutier] met en lumière la conflictualité liée à ces installations, qui s'exprime en particulier lors des changements survenus dans leur statut par mutation, que ce soit par vente, totale ou partielle, legs testamentaire, don, concession viagère, bail emphytéotique ou autre.*

en bois, on pouvait facilement le détruire par le feu, voler les pièces en fer (notamment l'anille) ou détruire la roue et ainsi le neutraliser, voler la farine, détourner l'eau pour assécher le bief, ou encore en bloquer les accès pour empêcher les paysans d'apporter leur grain à moudre.

Aucune source connue ne mentionne de telles atteintes aux moulins de Varennes mais la situation géographique du site les y exposait, de toute évidence. Varennes était situé à la charnière du haut et du bas Vendômois, zone à haut risque s'il en était dans le comté. Or, les luttes n'ont pas manqué pendant tout le Bas Moyen Âge : luttes entre les abbés de la Trinité et les comtes de Vendôme aux XI^e-XII^e siècles, conflits entre Français et Anglais aux XII^e-XIII^e siècles et pays dévasté par des bandes armées au XIV^e siècle, sans compter, pendant toute cette période, les rivalités entre petits seigneurs locaux remuants. On imagine mal, dans un tel contexte, que les moulins de Varennes aient pu traverser la période sans être un jour ou l'autre une proie ou un moyen de pression.

LE MOULIN EST UN ENJEU FINANCIER

Au Bas Moyen Âge, les moulins étaient encore construits en bois et étaient l'œuvre des charpentiers. Nous disposons d'un contrat de construction d'un moulin, quelques kilomètres en aval de Varennes, qui nous renseigne sur les modalités et le prix d'une telle construction en Vendômois au début du XV^e siècle.

Le contrat passé le 16 août 1408 entre Guillemain Bocé, charpentier à Montoire, et Macé de Monceau, seigneur de la Barre (seigneurie de Lunay relevant de celle des Roches) prévoyait la construction d'un moulin à blé avec maison, sur le Loir aux Roches-l'évêque³¹. Le commanditaire devait apporter le bois sur place et fournir fers et meules. La maison et le moulin devaient être en état de marche à Pâques suivant, ce qui laissait environ neuf mois au charpentier pour achever son travail. La maison devait comporter trois étages ou deux étages et une croupe.

Les sommes dues par le commanditaire s'élevaient à 20 livres³², auxquelles s'ajoutaient deux setiers de blé, moitié froment, moitié seigle. Le total du paiement devait être acquitté en quatre fois : 100 sols pour l'abatage du bois, 100 sols lorsque le bois sera prêt à asseoir, 100 sols quand l'assiette d'icelui moulin sera faite et 100 sols à l'achèvement des travaux. Observons que ce prix ne concernait que la prestation de travail fournie ; pour connaître le coût total de la construction

du moulin pour son commanditaire à cette époque, il faudrait encore ajouter le prix des matériaux, celui du terrain, celui de l'aménagement éventuel du site...

Les chartes nous éclairent sur le prix d'un moulin au XI^e siècle. La charte de la Trinité n° 177 (1065), déjà citée, indique que Michel le monétaire réclamait 40 sols qui lui étaient dus par la comtesse Agnès ; cette somme représentait la moitié du prix du moulin, ce qui signifie que celui-ci coûtait 80 sous. Ce prix est à rapprocher des 100 sous indiqués dans la charte n° 160 de Marmoutier (vers 1060), également citée en *infra*, demandés par Ève Ruilli aux moines lorsqu'elle leur vendit son moulin à Varennes. Dans la charte de la Trinité n° 10, un autre moulin vendômois se négocia en 1033 pour 15 marcs d'argent et 7 muids de seigle.

Les moines n'exploitaient pas toujours directement leurs moulins, comme en témoigne la charte de Marmoutier n° 68. Elle indique que l'abbé Eude³³ donne à bail à Geoffroi de Varennes (*Gaufridus de Varennis*), pour sa vie durant, les moulins de Varennes dépendant de son prieuré de Lancé. Le preneur devra payer huit mesures³⁴ (*modios*) de blé, dont quatre de froment et quatre de mouture, livrables à la fête de la Saint Christophe³⁵.

Cette charte appelle plusieurs commentaires. Le bail était passé au profit d'un chevalier dont le nom évoque le fief de la Tour de Varennes. Une famille portait donc le nom de Varennes à cette époque. Si la propriété des moulins était bien passée à l'Église, sa gestion revenait à un seigneur laïc, comme par le passé. Enfin, le bail concernait les moulins (*molendinos*) de Varennes. Ce pluriel reste énigmatique : s'agit-il de tous les moulins alors construits sur le site de Varennes, ou bien uniquement de ceux attachés au fief de la Tour de Varennes (rive gauche?) ou encore d'un bâtiment unique abritant plusieurs meules (plusieurs moulins au sens de *dispositif destiné à moudre*)?

Le bail concédé par les moines présentait pour eux plusieurs avantages : outre le loyer perçu pour leur capital, dont une partie en farine pour leur propre subsistance, ils bénéficiaient à travers le preneur, appartenant à la chevalerie, d'une protection accrue de leurs moulins. *Gaufridus* ne faisait sans doute pas fonctionner

33. Eude fut abbé de Marmoutier de 1124 à 1137 ; Saint Venant (*op. cit.*) situe le bail en 1030, ce qui pose problème par rapport au règne de l'abbé Eude ; à noter qu'un abbé nommé Evrard régna sur l'abbaye de 1015 à 1032 (y aurait-il confusion entre les deux?) ; l'abbé suivant est Albert (1032-1063). Selon Métais (Marmoutier. *Cartulaire blésois*, 1889-1891) la date de la charte n° 68 serait en fait 1037 (citation BARTHÉLEMY D., *op. cit.*, p. 89, MB 87).

34. L'unité de volume est difficile à traduire. Au Moyen Âge, la mesure des grains s'effectuait, pour les petites quantités, en boisseaux (1 boisseau à Vendôme = 18 livres de blé). Or *modios*, mot utilisé par la charte, peut signifier mesure ou boisseau en latin. Si cette dernière traduction était correcte, cela signifierait que le prix à payer par Geoffroi de Varennes aux moines correspondrait environ à 50 kg de marchandise par an, ce qui semble peu important sauf si le loyer comportait une autre partie monétaire (cf. note ci-dessous).

35. Il semblerait que le prix du loyer comporte aussi une partie monétaire car la charte parle également d'une charge (*censum*) tirée du moulin de 3 deniers? (*denariorum*) cénomaniens et 7? (*solidos*) vendômois en *récompense* (Métais, charte Marmoutier n° 68).

31. Termes du contrat cités dans le BSAV 1889 (p. 86, article de Trémault sur le régime du Loir). C'est peut-être ce même moulin qui fut vendu par Henri IV, en 1593, au seigneur de la Mézière, pour 1800 livres. Il était appelé moulin des îlots (SAINT VENANT R., *op. cit.*, t. 3, p. 205).

32. La livre valait 20 sous. Le poids de l'écu en or était de 3,95 g et sa valeur de 22 sols tournois.

lui-même le moulin ; un ou plusieurs meuniers en étaient chargés par lui. Le fait que les moulins étaient confiés en gestion à un laïc révèle qu'ils étaient d'abord destinés à subvenir aux besoins de la population locale, avant les besoins propres de l'abbaye, ce qui renforce l'hypothèse de la présence d'une population agricole significative sur le territoire environnant (cf. considérations développées *infra* à propos du Haut Moyen Âge).

Les moulins étant exploités par des meuniers, c'est-à-dire des hommes de l'art, leur intervention pose la question de leur rétribution et de la répartition des gains entre propriétaire, exploitant et meunier. À cet égard, les profits tirés du moulin étaient multiples. Les utilisateurs acquittaient un droit de mouture dont le montant variait entre 1/16^e et 1/24^e de la quantité travaillée. Cette redevance échappait aux meuniers et profitait au propriétaire ou à l'exploitant du moulin. Le moulin comportait également ce que nous appellerions aujourd'hui des produits dérivés : poisson, sous produits de la mouture, porcs engraisés avec les sous-produits. Ces dérivés étaient souvent laissés au meunier en guise de salaire et constituaient parfois sa seule rémunération. L'exploitation d'un moulin impliquait aussi de payer des droits au seigneur ou au propriétaire de la berge : droits de berge, de pêche, de retenue d'eau...

Les moulins hydrauliques se trouvaient ainsi placés au centre d'enjeux financiers qui en faisaient des instruments privilégiés des seigneurs pour asseoir leur fiscalité naissante. Pourtant, la recette qu'ils procuraient était éminemment précaire pour diverses raisons liées à la technique, aux caprices de la nature, aux accidents de la vie, voire, comme on l'a vu, aux conséquences des guerres. Une crue pouvait emporter un moulin ou, à tout le moins, le mettre hors d'état de fonctionner pendant un temps. Pendant les périodes de sécheresse, la baisse de régime de la rivière obligeait les exploitants de moulins concurrents à se mettre d'accord pour utiliser à tour de rôle la force motrice disponible. En cas d'avarie ou d'accident, la sécurité alimentaire de la

population était engagée d'où l'intérêt de multiplier les moulins dans une même localité et d'accords autorisant les utilisateurs à changer provisoirement de moulin. Le seul rhabillage des meules, après quelques semaines de fonctionnement (entre un et deux mois selon la dureté de la pierre et le réglage des meules), entraînait un arrêt du moulin pendant plusieurs jours. Si les sources de profit étaient multiples la recette n'était donc pas garantie.

Conclusion : et après ?

L'intérêt des seigneurs pour les moulins explique peut-être la réapparition des comtes, puis des ducs de Vendôme parmi les propriétaires ou les exploitants des moulins de Varennes, au début du XVI^e siècle. Les sources ne sont pas claires à cet égard. Si tous les moulins de Varennes semblent appartenir aux moines de la Couture du Mans vers le XIV^e siècle, il reste que le duc de Vendôme en cède un au seigneur de Rochambeau, en 1594. On peut donc en conclure qu'il en était propriétaire. S'agit-il d'un moulin passé de l'abbaye au duché ou bien d'un moulin plus récent construit par les comtes ou les ducs ? À cette date, la Couture du Mans possédait toujours l'autre moulin qu'elle finira par céder à Rochambeau, en 1684. À partir de cette date, les deux moulins connus appartenirent à Rochambeau.

On peut dire que cette cession marqua la fin de la période médiévale des moulins et prépara l'ère industrielle dans laquelle entrera bientôt le moulin de Varennes : en 1717, Rochambeau construisit le pont de bois qui faisait communiquer la rive droite et la rive gauche, permettait de supprimer le gué de Varennes et conduisit, à notre avis, à l'abandon du moulin de la rive gauche pour privilégier le développement de celui de la rive droite. C'est ce dernier, métamorphosé au XIX^e siècle, par lequel nous avons commencé ce propos.



Forteresses médiévales en Vendômois

CLAUDE LEYMARIOS

Résumé : ce bref article tente de faire le bilan de l'évolution de nos connaissances dans le domaine des forteresses médiévales du XIX^e au XXI^e siècles.

Mots-clés : Fréteval, Montoire, Lavardin, Mondoubleau, Coulommiers, Passac, Pétigny, Beauvais de Saint-Paul, abbé Simon, Salies, Daniel Schweitz, A. Michel, J.-C. Pasquier, Cl. Leymarios.

On doit à Philippe-Jérôme Gaucher de Passac la première œuvre d'historien consacrée au Vendômois, avec son ouvrage *Vendôme et le Vendômois*, paru en 1823. Après lui, Pierre-Alexandre-Désiré de Beauvais de Saint-Paul publie, en 1837, un *Essai historique et statistique sur le canton et la ville de Mondoubleau*. Enfin, en 1849, François-Jules de Saint-Romain de Pétigny, reprenant le cadre de l'arrondissement abandonné par Beauvais de Saint-Paul, livre son *Histoire archéologique du Vendômois*. Trois ouvrages illustrés, dans le premier cas d'eaux-fortes de Louis-Armand Queyroy, dans le second de dessins de l'auteur et dans le dernier cas, de dessins de Gervais Launay. Trois auteurs, bien connus des érudits locaux qui vont durant des décennies faire référence, à juste titre, à ces publications.

Qui sont ces trois auteurs ?

Gaucher de Passac, ancien officier royal, est dans la lignée des historiens du XVIII^e siècle qu'illustre l'*Histoire de Vendôme* de l'abbé Michel Simon, curé de la collégiale Saint-Georges, écrit entre 1768 et 1781 (date de sa mort) et dont les trois volumes sont publiés en 1834.

Pour Passac, l'essentiel reste la bibliographie des *Illustres* qu'il traite longuement dans la seconde partie de son ouvrage, après avoir, dans la première partie, présenté la topographie et les statistiques de Vendôme et du Vendômois sous une forme à la mode à cette époque : la chorographie (du grec *chora* : histoire d'une cité et *graphia* : écriture) qui correspond à une description générale d'un pays.

À Blois, Anthony Genevoix publie en 1844 *La chorographie du département de Loir-et-Cher ou descriptions géographique, historique et archéologique des villes, bourgs, villages, églises et châteaux remarquables qui le composent avec la nomenclature de tous les hameaux dépendant de chaque commune*.

Mais que dit Passac sur ces vieilles forteresses qui meublaient le paysage vendômois ? Pas grand-chose : - *Vendôme* (il faut noter l'importance donnée à la représentation de la collégiale Saint-Georges, dont le clocher domine, en hauteur l'ensemble des fortifications militaires, ce qui n'est pas un hasard.) Il écrit :

Les anciens manuscrits de l'abbaye de la Trinité désignent le château par castrum. Il paraît fort ancien. Ce qui l'a, sans doute, fait attribuer aux Romains est sa position sur une ligne de défense naturelle, et les noms latins de plusieurs bourgs... Duchêne donne le fait de cette construction par les Romains comme certain.

Un passage de Grégoire de Tours et les capitulaires de Charles le Chauve prouvent qu'il existait du temps de la première race (les comtes de Vendôme avant les Bourbons-Bouchard 1^{er} le Vieux : †1007 ou 1012).

Pas d'autres bâtiments que celui connu sous le nom de Capitainerie. Ils accrurent beaucoup son enceinte en y comprenant le fort romain.

- *Fréteval a une vieille tour, restes d'un ancien château, qui entre autres possesseurs a eu les Templiers et il poursuit c'est à Beaufou, près de Fréteval, qu'en 1194 Philippe Auguste perdit une bataille contre les Anglais.*
- *Mondoubleau : les ruines d'un château fort dont la construction remonte au dixième siècle par son genre d'architecture.*
- *Montoire : depuis longtemps le château n'est qu'une ruine.*
- *Lavardin : un château qui avait une réputation de force avant l'invention du canon. Un souterrain construit par Jean V, comte de Vendôme, conduisant autrefois de ce château à celui de Montoire. On en voit encore des vestiges.*
- *Coulommiers : on voit à Coulommiers les ruines d'une vieille tour et les restes d'un ancien château.*

Beauvais de Saint-Paul est dans le même registre :

- *Le château de Mondoubleau, construit dans le 9^e ou 10^e siècle, présentait une forteresse imposante. Une double enceinte en défendait les approches au N. et à l'E. Et une belle citadelle le protégeait à son angle sud. De hautes murailles, flanquées de tourelles, subsistent encore sur plusieurs points.*

Pétigny ne sera guère plus explicite à propos des châteaux de Vendôme (**fig. 1**, *castrum vindocinences*), de Montoire (**fig. 2**), Lavardin, Fréteval (**fig. 3**) ou Mondoubleau (**fig. 4**). Fréteval bénéficie cependant d'une première tentative de description de ses ruines : *Il présente encore de belles ruines, un des débris les plus complets des forteresses féodales construites à cette époque reculée.* Suit une description assez précise et intéressante, la première vraie description. Ravin très profond : *Fracta vallis* (vallée brisée). *Trois enceintes doublées de fossé d'époque identique. Donjon avec cheminée aux deux premiers étages. Fenêtres évasées avec dessins des pierres. Épaisseur des murs (4 mètres), puits à l'intérieur du donjon.*

L'influence de l'archéologie se perçoit dans l'œuvre de Pétigny, mais il s'agit de découvertes préhistoriques ou gallo-romaines. Est-ce déjà dû à l'influence de Prosper Mérimée et de Viollet-le-Duc ? Le premier nommé inspecteur des Monuments historiques en 1834,

le second sous-inspecteur des travaux de l'hôtel des archives du Royaume. Leur passion pour la protection pour Mérimée et pour la restauration pour Viollet-le-Duc ont, sans nul doute, influencé leurs concitoyens.

Il faut attendre Jean-Grégorien-Alexandre d'Anouilh de Salies (1815-1883) pour aborder une nouvelle approche des forteresses médiévales dans notre Vendômois. Salies sera le premier à envisager ou réaliser deux choses importantes : un projet d'étude architecturale comparative entre les forteresses de Vendôme, Lavardin et Fréteval, projet qu'il expose lors d'une séance de la Société archéologique du Vendômois en 1870 – mais qui ne sera pas réalisé, et des fouilles archéologiques qu'il va réaliser en 1872 au château de Lavardin (BSAV, 1872).

Cette « fouille » n'est pas conduite suivant les techniques actuelles, mais, insistons bien, nous sommes en 1872. Salies parle de *déblaiements des cachots et de la fosse d'aisance qui se trouve au sud du donjon, dépendant de la grande salle*. Sur cet emplacement, Salies va procéder de façon moderne, puisqu'il effectue le travail par moitié de façon à obtenir une coupe stratigraphique. Doit-on voir là l'influence de Boucher de Perthes (1788-1868) ?

Salies, le Tourangeau, apparaît comme le premier archéologue médiéviste du Vendômois. Avec la Société archéologique du Vendômois, née en 1862, et grâce aux qualités intellectuelles et scientifiques de ses premiers administrateurs, on aurait pu penser que les propositions et les initiatives de Salies rencontreraient un écho favorable. Il n'en est rien et si, dès les premiers bulletins, des articles sur des fouilles archéologiques paraissent, elles concernent le théâtre gallo-romain d'Areines, dans lesquelles est impliqué Gervais Launay, la Préhistoire avec Gaston Barrier et Georges Renault, les âges des métaux et principalement l'âge du fer (lié au monde gaulois, très à l'honneur en cette fin de XIX^e siècle), et la période gallo-romaine avec Stanislas Neilz à Tourzelin et Villarceau, Gervais Launay à Mazangé, Pezou et Saint-Rimay ou Achille de Rochambeau à Thoré.

De 1869, date à laquelle Salies donne une description architecturale du château de Vendôme, à 1969 qui est marqué par la publication de Jean Chapelot consacrée au château de Fréteval, on trouve très peu de choses dans les bulletins de la Société archéologique du Vendômois. Le thème n'est pas encore porteur.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser ce n'est pas sous une forme scientifique que démarre l'intérêt porté aux forteresses médiévales à travers des campagnes de fouilles archéologiques, mais à partir de l'émission « Chefs d'œuvre en péril » de Pierre de Lagarde qui voit naître une main-d'œuvre de jeunes bénévoles qui vont s'affairer sur des sites *pour répondre aux vagues projets d'élus locaux probablement émus-tillés par l'impact médiatique qu'aurait pu avoir un chantier de jeunes bénévoles œuvrant dans leur circonscription*, comme l'écrit Daniel Schweitz (BSAV, 2015,

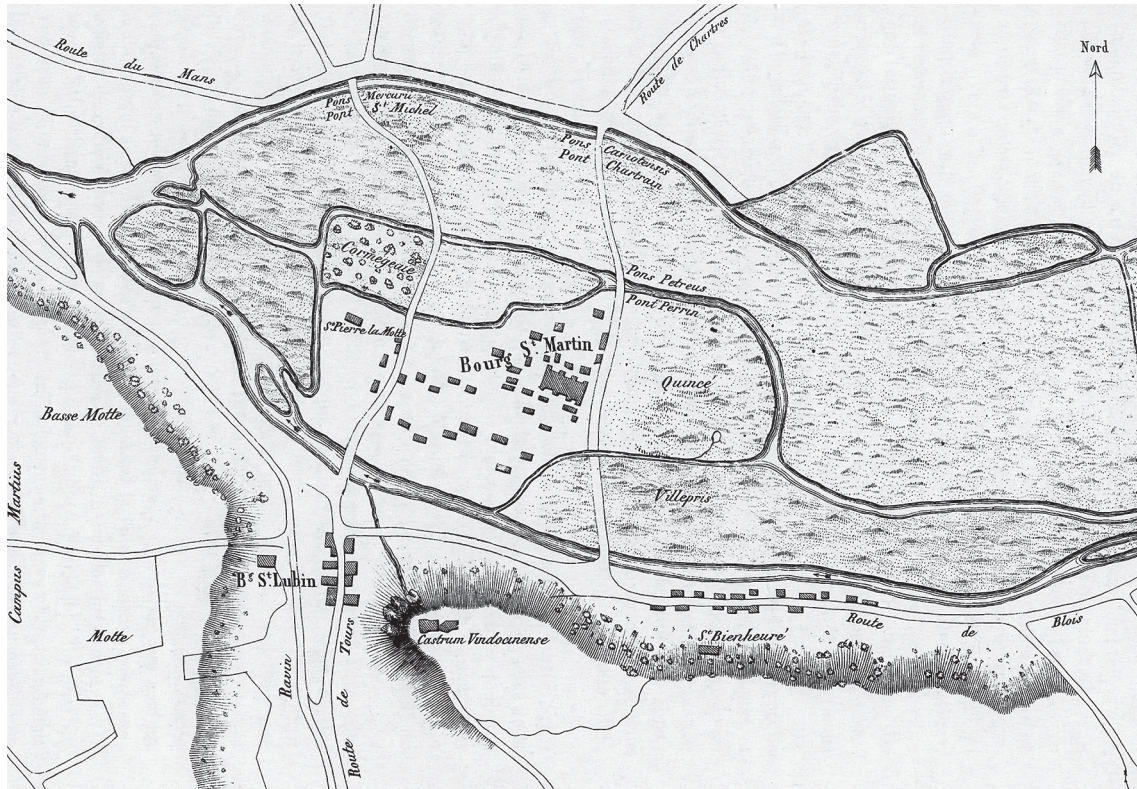


Fig. 1 : Plan de Vendôme au VI^e par Gervais Launay.



Fig. 2 : Montoire par Gervais Launay.

p. 34) dans son article consacré aux « déblaiements archéologiques » du Club du Vieux Manoir au château de Lavardin, auquel nous renvoyons.

C'est le projet d'intervention de ce Club du Vieux Manoir sur le château de Fréteval qui va nous conduire

à intervenir en urgence et démarrer, au départ à notre corps défendant, un premier sondage dans le donjon, sondage qui sera poursuivi et se transformera, à partir de 1971, en une fouille programmée qui s'achèvera en 1989.



Fig. 3 : Fréteval par Gervais Launay.



Fig. 4 : Mondoubleau par Gervais Launay.

En 1969, Jean Chapelot, pour prendre date, publie dans le bulletin de la Société archéologique du Vendômois un article de plus de cinquante pages qui se veut synthèse historique et première approche architecturale de la forteresse médiévale, mais ce n'est pas un médié-

viste spécialiste de l'architecture militaire et ce long article, « très maladroit » aux dires du doyen Michel de Bouârd, ne peut plus, quarante ans plus tard, faire référence tant il comporte d'erreurs en tous genres. Tant sur le plan historique (existence assurée d'un château en

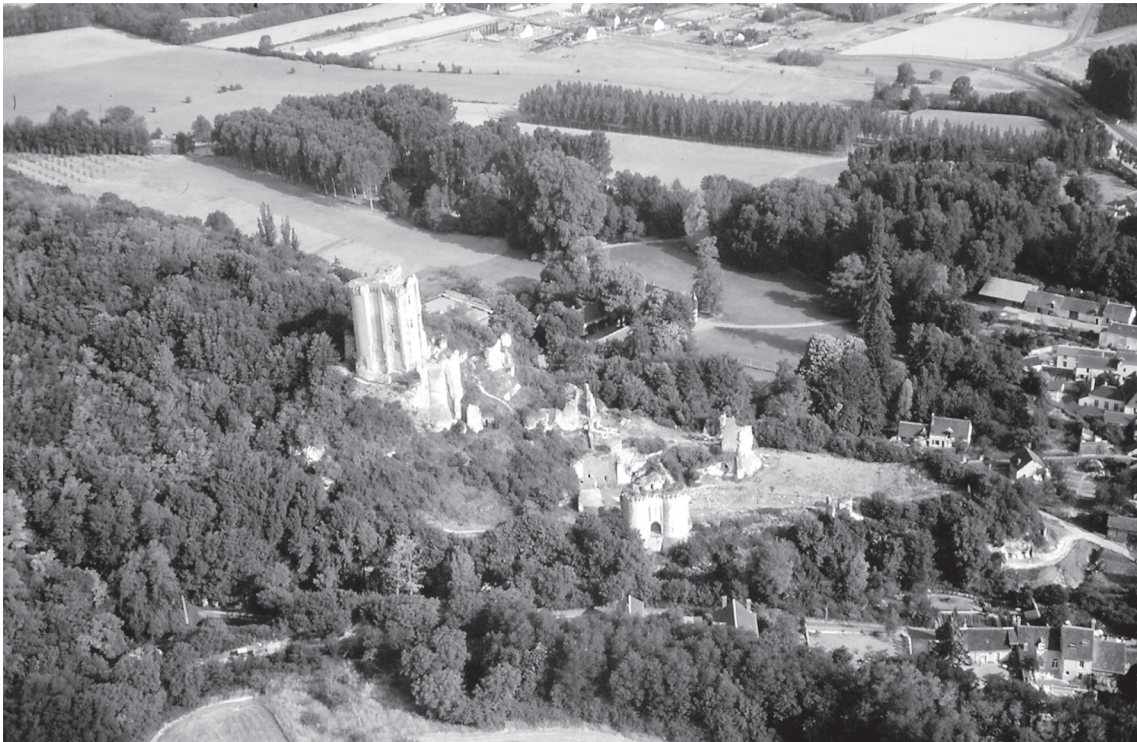


Fig. 5 : Lavardin, photo aérienne, 1976.



Fig. 6 : Montoire, photo aérienne, 1996.

1042) qu'architectural (soi-disant remaniements dans le donjon, vers 1160, à l'époque Henri II, roi d'Angleterre, destruction du donjon par incendie vers 1400). La fouille conduite durant une vingtaine d'années sur ce site, menée conjointement avec des relevés très précis d'architecture, a bénéficié de la mise en place, à partir

du début des années 1950, d'une véritable organisation scientifique de l'archéologie médiévale sous l'impulsion de Michel de Bouärd. En 1962, celui-ci crée les « colloques du Château Gaillard », études de castello-logie médiévale, qui se déroulent en Europe tous les quatre ans. Le septième colloque se tiendra à Blois en



Fig. 7 : Coulommiers, photo aérienne, 1983.



Fig. 8 : Fréteval, photo aérienne, 1961.



Forteresses médiévales en Vendômois

CLAUDE LEYMARIOS

Résumé : ce bref article tente de faire le bilan de l'évolution de nos connaissances dans le domaine des forteresses médiévales du XIX^e au XXI^e siècles.

Mots-clés : Fréteval, Montoire, Lavardin, Mondoubleau, Coulommiers, Passac, Pétigny, Beauvais de Saint-Paul, abbé Simon, Salies, Daniel Schweitz, A. Michel, J.-C. Pasquier, Cl. Leymarios.

On doit à Philippe-Jérôme Gaucher de Passac la première œuvre d'historien consacrée au Vendômois, avec son ouvrage *Vendôme et le Vendômois*, paru en 1823. Après lui, Pierre-Alexandre-Désiré de Beauvais de Saint-Paul publie, en 1837, un *Essai historique et statistique sur le canton et la ville de Mondoubleau*. Enfin, en 1849, François-Jules de Saint-Romain de Pétigny, reprenant le cadre de l'arrondissement abandonné par Beauvais de Saint-Paul, livre son *Histoire archéologique du Vendômois*. Trois ouvrages illustrés, dans le premier cas d'eaux-fortes de Louis-Armand Queyroy, dans le second de dessins de l'auteur et dans le dernier cas, de dessins de Gervais Launay. Trois auteurs, bien connus des érudits locaux qui vont durant des décennies faire référence, à juste titre, à ces publications.

Qui sont ces trois auteurs ?

Gaucher de Passac, ancien officier royal, est dans la lignée des historiens du XVIII^e siècle qu'illustre l'*Histoire de Vendôme* de l'abbé Michel Simon, curé de la collégiale Saint-Georges, écrit entre 1768 et 1781 (date de sa mort) et dont les trois volumes sont publiés en 1834.

Pour Passac, l'essentiel reste la bibliographie des *Illustres* qu'il traite longuement dans la seconde partie de son ouvrage, après avoir, dans la première partie, présenté la topographie et les statistiques de Vendôme et du Vendômois sous une forme à la mode à cette époque : la chorographie (du grec *chora* : histoire d'une cité et *graphia* : écriture) qui correspond à une description générale d'un pays.

À Blois, Anthony Genevoix publie en 1844 *La chorographie du département de Loir-et-Cher ou descriptions géographique, historique et archéologique des villes, bourgs, villages, églises et châteaux remarquables qui le composent avec la nomenclature de tous les hameaux dépendant de chaque commune*.

Mais que dit Passac sur ces vieilles forteresses qui meublaient le paysage vendômois ? Pas grand-chose :
- *Vendôme* (il faut noter l'importance donnée à la représentation de la collégiale Saint-Georges, dont le clocher domine, en hauteur l'ensemble des fortifications militaires, ce qui n'est pas un hasard.) Il écrit :

Les anciens manuscrits de l'abbaye de la Trinité désignent le château par castrum. Il paraît fort ancien. Ce qui l'a, sans doute, fait attribuer aux Romains est sa position sur une ligne de défense naturelle, et les noms latins de plusieurs bourgs... Duchêne donne le fait de cette construction par les Romains comme certain.

Un passage de Grégoire de Tours et les capitulaires de Charles le Chauve prouvent qu'il existait du temps de la première race (les comtes de Vendôme avant les Bourbons-Bouchard 1^{er} le Vieux : †1007 ou 1012). Pas d'autres bâtiments que celui connu sous le nom de Capitainerie. Ils accrurent beaucoup son enceinte en y comprenant le fort romain.

- Fréteval a une vieille tour, restes d'un ancien château, qui entre autres possesseurs a eu les Templiers et il poursuit c'est à Beaufou, près de Fréteval, qu'en 1194 Philippe Auguste perdit une bataille contre les Anglais.
- Mondoubleau : les ruines d'un château fort dont la construction remonte au dixième siècle par son genre d'architecture.
- Montoire : depuis longtemps le château n'est qu'une ruine.
- Lavardin : un château qui avait une réputation de force avant l'invention du canon. Un souterrain construit par Jean V, comte de Vendôme, conduisant autrefois de ce château à celui de Montoire. On en voit encore des vestiges.
- Coulommiers : on voit à Coulommiers les ruines d'une vieille tour et les restes d'un ancien château.

Beauvais de Saint-Paul est dans le même registre :

- Le château de Mondoubleau, construit dans le 9^e ou 10^e siècle, présentait une forteresse imposante. Une double enceinte en défendait les approches au N. et à l'E. Et une belle citadelle le protégeait à son angle sud. De hautes murailles, flanquées de tourelles, subsistent encore sur plusieurs points.

Pétigny ne sera guère plus explicite à propos des châteaux de Vendôme (**fig. 1**, *castrum vindocinences*), de Montoire (**fig. 2**), Lavardin, Fréteval (**fig. 3**) ou Mondoubleau (**fig. 4**). Fréteval bénéficie cependant d'une première tentative de description de ses ruines : *Il présente encore de belles ruines, un des débris les plus complets des forteresses féodales construites à cette époque reculée.* Suit une description assez précise et intéressante, la première vraie description. Ravin très profond : *Fracta vallis* (vallée brisée). *Trois enceintes doublées de fossé d'époque identique. Donjon avec cheminée aux deux premiers étages. Fenêtres évasées avec dessins des pierres. Épaisseur des murs (4 mètres), puits à l'intérieur du donjon.*

L'influence de l'archéologie se perçoit dans l'œuvre de Pétigny, mais il s'agit de découvertes préhistoriques ou gallo-romaines. Est-ce déjà dû à l'influence de Prosper Mérimée et de Viollet-le-Duc ? Le premier nommé inspecteur des Monuments historiques en 1834,

le second sous-inspecteur des travaux de l'hôtel des archives du Royaume. Leur passion pour la protection pour Mérimée et pour la restauration pour Viollet-le-Duc ont, sans nul doute, influencé leurs concitoyens.

Il faut attendre Jean-Grégorien-Alexandre d'Anouilh de Salies (1815-1883) pour aborder une nouvelle approche des forteresses médiévales dans notre Vendômois. Salies sera le premier à envisager ou réaliser deux choses importantes : un projet d'étude architecturale comparative entre les forteresses de Vendôme, Lavardin et Fréteval, projet qu'il expose lors d'une séance de la Société archéologique du Vendômois en 1870 – mais qui ne sera pas réalisé, et des fouilles archéologiques qu'il va réaliser en 1872 au château de Lavardin (BSAV, 1872).

Cette « fouille » n'est pas conduite suivant les techniques actuelles, mais, insistons bien, nous sommes en 1872. Salies parle de *déblaiements des cachots et de la fosse d'aisance qui se trouve au sud du donjon, dépendant de la grande salle*. Sur cet emplacement, Salies va procéder de façon moderne, puisqu'il effectue le travail par moitié de façon à obtenir une coupe stratigraphique. Doit-on voir là l'influence de Boucher de Perthes (1788-1868) ?

Salies, le Tourangeau, apparaît comme le premier archéologue médiéviste du Vendômois. Avec la Société archéologique du Vendômois, née en 1862, et grâce aux qualités intellectuelles et scientifiques de ses premiers administrateurs, on aurait pu penser que les propositions et les initiatives de Salies rencontreraient un écho favorable. Il n'en est rien et si, dès les premiers bulletins, des articles sur des fouilles archéologiques paraissent, elles concernent le théâtre gallo-romain d'Areines, dans lesquelles est impliqué Gervais Launay, la Préhistoire avec Gaston Barrier et Georges Renault, les âges des métaux et principalement l'âge du fer (lié au monde gaulois, très à l'honneur en cette fin de XIX^e siècle), et la période gallo-romaine avec Stanislas Neilz à Tourzelin et Villarceau, Gervais Launay à Mazangé, Pezou et Saint-Rimay ou Achille de Rochambeau à Thoré.

De 1869, date à laquelle Salies donne une description architecturale du château de Vendôme, à 1969 qui est marqué par la publication de Jean Chapelot consacrée au château de Fréteval, on trouve très peu de choses dans les bulletins de la Société archéologique du Vendômois. Le thème n'est pas encore porteur.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser ce n'est pas sous une forme scientifique que démarre l'intérêt porté aux forteresses médiévales à travers des campagnes de fouilles archéologiques, mais à partir de l'émission « Chefs d'œuvre en péril » de Pierre de Lagarde qui voit naître une main-d'œuvre de jeunes bénévoles qui vont s'affairer sur des sites *pour répondre aux vagues projets d'élus locaux probablement émus-tillés par l'impact médiatique qu'aurait pu avoir un chantier de jeunes bénévoles œuvrant dans leur circonscription*, comme l'écrit Daniel Schweitz (BSAV, 2015,

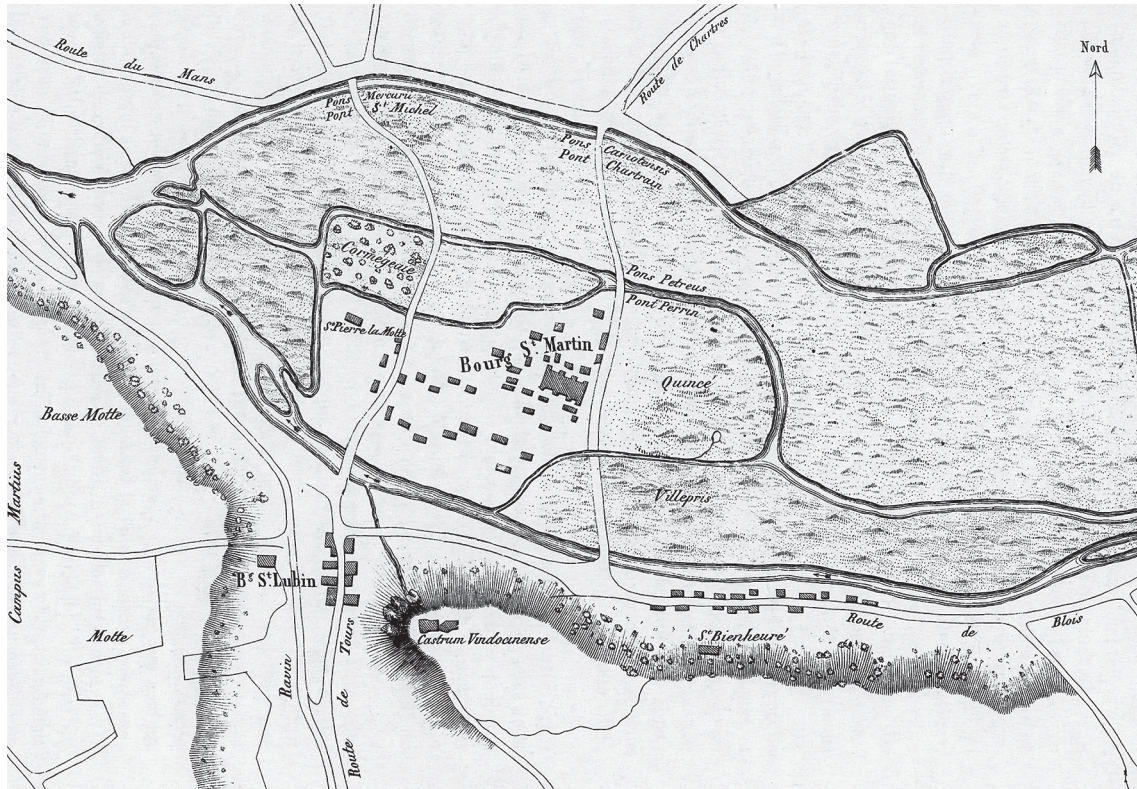


Fig. 1 : Plan de Vendôme au VI^e par Gervais Launay.



Fig. 2 : Montoire par Gervais Launay.

p. 34) dans son article consacré aux « déblaiements archéologiques » du Club du Vieux Manoir au château de Lavardin, auquel nous renvoyons.

C'est le projet d'intervention de ce Club du Vieux Manoir sur le château de Fréteval qui va nous conduire

à intervenir en urgence et démarrer, au départ à notre corps défendant, un premier sondage dans le donjon, sondage qui sera poursuivi et se transformera, à partir de 1971, en une fouille programmée qui s'achèvera en 1989.



Fig. 3 : Fréteval par Gervais Launay.



Fig. 4 : Mondoubleau par Gervais Launay.

En 1969, Jean Chapelot, pour prendre date, publie dans le bulletin de la Société archéologique du Vendômois un article de plus de cinquante pages qui se veut synthèse historique et première approche architecturale de la forteresse médiévale, mais ce n'est pas un médié-

viste spécialiste de l'architecture militaire et ce long article, « très maladroit » aux dires du doyen Michel de Bouârd, ne peut plus, quarante ans plus tard, faire référence tant il comporte d'erreurs en tous genres. Tant sur le plan historique (existence assurée d'un château en

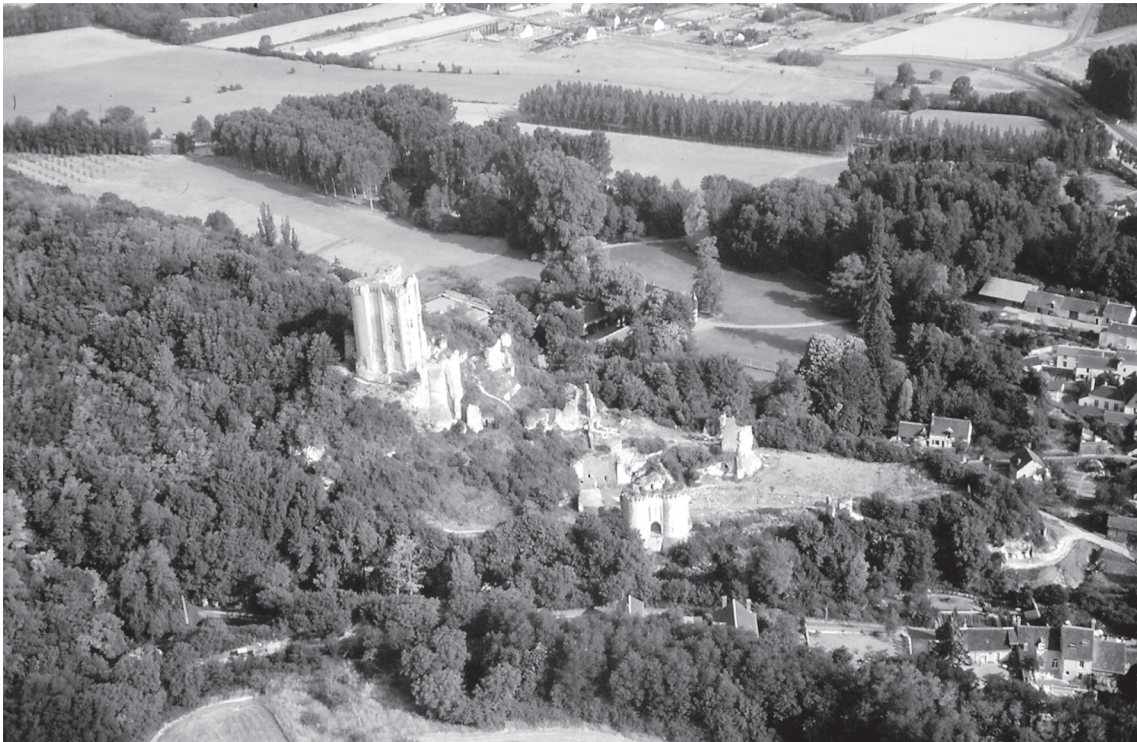


Fig. 5 : Lavardin, photo aérienne, 1976.



Fig. 6 : Montoire, photo aérienne, 1996.

1042) qu'architectural (soi-disant remaniements dans le donjon, vers 1160, à l'époque Henri II, roi d'Angleterre, destruction du donjon par incendie vers 1400). La fouille conduite durant une vingtaine d'années sur ce site, menée conjointement avec des relevés très précis d'architecture, a bénéficié de la mise en place, à partir

du début des années 1950, d'une véritable organisation scientifique de l'archéologie médiévale sous l'impulsion de Michel de Bouard. En 1962, celui-ci crée les « colloques du Château Gaillard », études de castello- logie médiévale, qui se déroulent en Europe tous les quatre ans. Le septième colloque se tiendra à Blois en



Fig. 7 : Coulommiers, photo aérienne, 1983.



Fig. 8 : Fréteval, photo aérienne, 1961.

1974 et les châteaux de Lavardin et de Fréteval feront partie des sites visités.

En 1971, naît la revue *Archéologie médiévale* qui comporte une chronique des fouilles effectuées en France sur des sites médiévaux. Les résultats des fouilles de Fréteval y sont régulièrement publiés. Il faut aussi mentionner, à l'École pratique des Hautes Études, le séminaire d'archéologie médiévale de Jean-Marie Pesez, l'autre pionnier dans cette discipline, avec Michel de Bouard et Gabrielle Démians d'Archimbaud. Un séminaire que nous avons suivi à partir de 1967.

En cette fin de XX^e et début du XXI^e siècle, l'archéologie médiévale a acquis ses lettres de noblesse, grâce aux nombreuses fouilles et études architecturales, doublées de lectures historiques plus affinées, qui se sont développées dès 1970. Beaucoup d'ouvrages très spécialisés ont été publiés, mais je ne retiendrais, à l'échelon national, que celui d'André Debord *Aristocratie et pouvoir – Le rôle du château dans la France médiévale* et, sur le plan régional, celui de Daniel Schweitz *Châteaux et forteresses du Moyen Âge en Val de Loire*.

Quel bilan en Loir-et-Cher ?

- À Lavardin, Daniel Schweitz a effectué une fouille de sauvetage et des études archéologiques qui ont permis de réparer partiellement le « massacre » réalisé par le Club du Vieux Manoir. Il a publié, dans les

bulletins 2014 et 2015 de la Société archéologique du Vendômois, deux articles de synthèse extrêmement importants sur ce site exceptionnel (**fig. 5**).

- À Montoire, André Michel a réalisé plusieurs campagnes de fouilles et d'observations architecturales qui apportent des précisions importantes sur les transformations subies par le donjon au cours de la seconde moitié du XII^e siècle et, pour la construction primitive, une datation voisine de 1075 (dendrochronologie) (**fig. 6**).

- À Coulommiers-la-Tour, les deux campagnes de fouilles se sont révélées « stériles » de tout vestige archéologique, mettant en évidence que ce donjon n'a jamais été habité, ni, peut-être même, jamais terminé (absence de tuiles de toiture). Une analyse dendrochronologique donne une datation voisine de 1170/1180 (**fig. 7**).

- À Fréteval, la fouille et les relevés architecturaux permettent d'affirmer une construction du donjon sans reprise, une date proche de 1085 et, sur un plan plus général, une connaissance de l'organisation du bâti dans la haute cour du château (**fig. 8**).

Si le château de Vendôme n'a fait l'objet d'aucune campagne de fouilles archéologiques, ce site a eu la chance d'avoir son historien en la personne de Jean-Claude Pasquier qui, dans un ouvrage parfaitement documenté, fait un point très précis de cette forteresse et de son évolution dans le temps jusqu'à la Révolution française (**fig. 9**).



Fig. 9 : Vendôme, photo aérienne, 2007.

Avec la collaboration amicale de Daniel Schweitz et d'André Michel, nous avons publié, en 2007, un ouvrage de synthèse présentant le résultat de nos connaissances actuelles sur ce sujet à travers l'archéologie médiévale *Forteresses médiévales en Vendômois*.

Avant d'en terminer sur les progrès apportés par les sciences historique et archéologique et la compréhension de ces sites fortifiés, il faut évoquer le problème des premières datations qui leur furent attribuées. Pour l'historien du XIX^e siècle, la présence d'une famille seigneuriale impliquait, en corollaire, celle de la forteresse dont nous voyons les ruines de nos jours. Ainsi, les sires de Fréteval étant présents, en 1040, à la dédicace de la Trinité à Vendôme, le château éponyme fut-il considéré comme existant à cette époque ; il en fut de même pour Mondoubleau et, si nous quittons le Vendômois, pour Montrichard dans la vallée du Cher. De nos jours, cette théorie est totalement remise en cause. On peut, à Mondoubleau, imaginer une structure en bois érigée sur la motte artificielle sur laquelle s'élève l'actuel donjon. À Fréteval, le problème est plus complexe puisque la fouille n'a révélé aucune occupation militaire sur le site avant les années 1080/1090. Mais n'oublions pas que les sires de Fréteval étaient d'abord sires de Meslay (le Vidame près de Chartres) et qu'ils n'avaient peut-être qu'un « modeste lieu de résidence » dans le secteur de Fréteval. On peut penser à un site situé rive droite de la vallée du Loir : le Plessis Hamelin (**fig. 10**) dont ce prénom a été employé dans cette famille. Mais cela ne reste qu'une hypothèse.

Pour conclure, je voudrais évoquer les historiens du dimanche – j'en exclus les auteurs de monographies locales s'efforçant de faire revivre un terroir qui leur est cher –, adeptes du sensationnel, dont les élucubrations sont plus néfastes qu'autre chose pour la vérité historique. Le chanoine Gaulandeau reçut un jour une lettre d'un personnage qui lui annonçait avoir trouvé des documents sur Charlemagne dans le donjon de Mondoubleau ; quant à la bataille de Fréteval de juillet 1194 entre Richard Cœur de Lion et Philippe Auguste, elle donne lieu à tous les délires et doit même faire l'objet d'un petit film. Des historiens, comme Dominique Barthélemy, reconnaissant son existence, n'ont jamais trouvé de documents authentiques permettant d'en situer le lieu, le déroulement et les conséquences à l'époque. Dominique Barthélemy écrit simplement que les conséquences de cette défaite ne sont pas considérables, alors que nos historiens du dimanche sont capables de situer précisément le village de Beaufou où aurait eu lieu le combat (un village médiéval qui aurait été détruit par le feu et dont l'emplacement actuel correspond à des vestiges... gallo-romains), ils peuvent même donner la marche des troupes en présence et décrire la bataille...

L'Histoire, avec un H majuscule, est une longue suite d'événements qui ont nourri la vie des Hommes, dont on arrive à décrypter une partie plus ou moins importante suivant les époques. Il y a encore beaucoup de zones d'ombre et il faut, avec sagesse et modestie, savoir dire « Je ne sais pas » lorsque cela est nécessaire.



Fig. 10 : Fréteval, le Plessis Hamelin, 1993.



Les éléments d'architecture et le mobilier en pierre de style Renaissance dans l'église de la Trinité de Vendôme de 1508 à 1548

ARTHUR BOYER

Résumé : *Après avoir terminé, en 1508, la reconstruction de la nef et de la façade de la Trinité, l'abbé Louis de Crevant se consacra à l'aménagement de l'intérieur de l'église. Il fit construire le jubé, aménagea les chapelles de l'abside, dont témoignent encore deux autels et un petit encadrement de style Renaissance et débuta la construction de la clôture du sanctuaire. Son neveu, l'abbé Antoine de Crevant acheva la clôture du sanctuaire, dans laquelle fut installée l'armoire de la Sainte-Larme et commanda au sculpteur d'origine italienne, Jean Juste, le tombeau de son oncle qui fut placé à droite de l'autel majeur. L'abbaye fut ensuite attribuée à un abbé commendataire, Antoine de Sanguin de Meudon, qui permit l'aménagement et la fondation de chapelles par Michel de Marillac et par Jean et Pierre Gallois. En 1548, Antoine Sanguin de Meudon céda l'abbaye à Charles de Bourbon, événement qui marque la fin des travaux d'aménagement intérieur de la Trinité dans le style de la Renaissance.*

Mots-clés : *Vendôme, Trinité, Renaissance, Louis de Crevant, Antoine de Crevant, Antoine Sanguin de Meudon, Architecture, Décor, Mobilier.*

Le 18 juin 1492, Louis de Crevant, abbé de la Trinité, présida un chapitre général sur la question de la réédification de l'église¹. Après avoir obtenu les moyens nécessaires au financement de son entreprise, il s'y attela jusqu'en 1522, date à laquelle son neveu Antoine de Crevant lui succéda. Celui-ci poursuivit l'œuvre de son oncle jusqu'à sa mort en 1539. Le monastère passa alors dans les mains d'un abbé commendataire, Antoine de Sanguin de Meudon, qui, s'il ne dirigea pas directement de nouveaux travaux, permit la poursuite de l'aménagement de l'intérieur de l'église et plus particulièrement des chapelles. À la mort de François I^{er} en 1547, Antoine de Sanguin de Meudon se démit de sa charge de grand aumônier de France et partit pour Rome. L'année suivante, il céda sa charge d'abbé de la Trinité à Antoine de Bourbon. Les travaux de reconstruction et d'aménagement de l'église étaient alors en grande partie achevés.

Au moment où Louis de Crevant débutait son œuvre de bâtisseur, le roi Charles VIII menait, de 1494 à 1495,

1. SIMON (abbé), *Histoire de Vendôme et de ses environs*, Vendôme, Henri-Loiseau Imprimeur-Libraire, 1834, t. 2.



Fig. 1 : Vue du sanctuaire de la Trinité. L'armoire de la Sainte-Larme se trouvait posée sur le soubassement du premier pan de la clôture visible à gauche. Le tombeau de Louis de Crevant se trouvait devant le premier pan de la clôture à droite. On aperçoit à l'arrière-plan à gauche le retable de la chapelle Sainte-Madeleine et à droite celui de la chapelle Saint-Bienheure.

une expédition outre-monts qui allait marquer le début des guerres d'Italie. L'une des conséquences de ces guerres fut l'accélération de la pénétration de l'art italien de la Renaissance dans le royaume de France². Le chantier de la Trinité n'y échappa pas et le nouveau style y supplanta le style gothique. S'il est impossible de donner une date exacte quant à son introduction, on peut affirmer que cela fut après 1508. En effet, cette date marque, selon Isabelle Isnard, la fin des travaux de la façade occidentale de l'église; après quoi Louis de Crevant débuta l'aménagement intérieur, phase durant laquelle la clôture du sanctuaire (**fig. 1**), le tombeau de Louis de Crevant et certaines chapelles reçurent des ornements de style Renaissance.

Un autre élément d'architecture de l'église, le jubé, fut construit durant cette période³. Or, il est difficile de savoir de quel style étaient ses ornements du fait de sa destruction durant la Révolution et du nombre très faible de documents le concernant.

Le jubé de l'église de la Trinité

Le jubé était construit entre les sixième et septième travées de la nef au travers du vaisseau central et des collatéraux⁴. Ce jubé était percé de trois portes à double

battant, une dans les collatéraux au nord et au sud et une au centre. Cette dernière était encadrée du côté de la nef par deux autels, l'un dédié à saint Gilles, l'autre à saint Louis⁵. La datation et l'étude du jubé sont rendues difficiles du fait de sa destruction par le clergé constitutionnel⁶. Pour l'abbé Simon et d'autres auteurs par la suite, c'est Louis de Crevant qui le fit construire⁷. Puisqu'il faisait partie des aménagements intérieurs de la Trinité, on peut situer le début de sa construction entre 1508, date d'achèvement des travaux de la façade occidentale, et 1522, date du départ de Louis de Crevant.

D'après un procès-verbal de 1753, ce jubé avait une *architecture gothique formant deux retables d'autel*⁸. Il faut cependant être ici très prudent quant au sens du terme *gothique*. Sous l'Ancien Régime, ce terme avait une signification plus large qu'aujourd'hui et pouvait servir à désigner quelque chose d'ancien, de suranné⁹. Le terme *gothique* n'est donc pas forcément synonyme de style gothique. Il existe un schéma du jubé publié en 1880 d'après un document daté de 1791¹⁰. Ce document n'apporte pas de renseignements précis quant à

4. *Ibid.*

5. PLAT (abbé), *L'église de la Trinité de Vendôme*, Paris, Henri Laurens éditeur, 1934.

6. *Ibid.*

7. *Fit élever le jubé dont l'ouvrage est admiré*, in SIMON (abbé), *op. cit.*; *il paraît donc raisonnable de voir aussi en Louis de Crevant le commanditaire du nouveau jubé*, in ISNARD (I.), *op. cit.*

8. *Ibid.*

9. Dans son cinquième sens, le dictionnaire le Littré donne de l'adjectif gothique la définition suivante : *Par extension et par mépris, il se dit de ce qui est trop ancien ou hors de mode.*

10. ISNARD (I.), *op. cit.*

2. L'art italien avait déjà pénétré d'une manière confidentielle le royaume de France avant cette date. C'est ainsi par exemple que Charles d'Anjou avait fait venir en 1475 Francesco Laurana pour travailler à la cathédrale du Mans.

3. ISNARD (I.), *L'abbatiale de la Trinité de Vendôme*, Rennes, PU Rennes, 2007.



Fig. 2 : Vue depuis le déambulatoire des trois pans préservés de la clôture. Celui visible à gauche fut construit par Louis de Crevant et les deux autres par son neveu Antoine.

son style si ce n'est que la porte centrale semble être surmontée d'un entrelacs gothique. Pour l'abbé Plat, cette porte était de style flamboyant¹¹. Si, a priori, c'était dans ce style qu'il fut bâti, il convient cependant de signaler que le premier pan de la clôture du sanctuaire, qui fut édifié sous Louis de Crevant pendant ou juste après l'élévation du jubé, le fut dans un style bâtard comportant une majorité de formes gothiques et quelques ornements de facture Renaissance. Le jubé fut peut-être lui aussi, construit, en partie, dans ce style gothique où déjà apparaissent des éléments du nouveau style.

La clôture du sanctuaire de la Trinité

Si la destruction du jubé et le faible nombre de sources écrites le concernant rendent difficile sa datation, ce n'est pas le cas de la clôture qui constitue sans aucun doute le plus grand ensemble sculpté de style Renaissance à Vendôme.

Cette clôture a été en grande partie préservée puisque les trois pans orientaux de l'abside (**fig. 2**) sont intacts, seules manquent les parties supérieures des deux premiers pans, au nord et au sud, qui furent détruites avec l'armoire de la Sainte-Larme, en 1803, par le sacristain de l'époque¹². Une partie des fleurs de lys et des blasons qui l'ornaient furent martelés en mai 1793 par des sans-culottes parisiens¹³.

Cette clôture fut réalisée, pour la partie basse, dans une pierre calcaire de la région au grain fin et serré, pour la partie moyenne dans une pierre tendre et pour la partie supérieure avec du bois¹⁴. Elle était formée, à l'exception du premier pan au nord, d'un mur de soubassement plein coiffé d'une claire-voie composée, sur deux niveaux, de colonnes balustres supportant entablement et corniche sculptés. Le premier pan au nord, dans lequel se trouvait l'armoire de la Sainte-Larme, était constitué d'un soubassement plein, coiffé soit d'une claire-voie soit d'un mur plein¹⁵. La construction de cette clôture fut commencée sous Louis de Crevant et achevée sous l'abbatit de son neveu¹⁶. Comme pour le jubé, on peut supposer que son édification débuta après 1508. Le mur de soubassement de la première arcade au nord porte la date de 1528. Pour Isabelle Isnard, cette date correspond à l'achèvement de la construction de cet ensemble¹⁷.

L'évolution du style des décors et des formes de la clôture permet d'entrevoir les étapes de construction. Le mur de soubassement du premier pan au sud de l'abside est, à l'exception de la frise, dans le style gothique, le pan suivant est dans un style bâtard comprenant à la fois des éléments gothiques et d'autres Renaissance (**fig. 3**) et les trois derniers pans, dont le

11. PLAT (abbé), *op. cit.*

12. METAIS (C.), « L'Église et l'Abbaye de la Trinité de Vendôme pendant la Révolution », partie 2, *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois (BSAV)*, 1886.

13. *Ibid.*

14. PASSAC (P.-J. G. de), *Vendôme et le Vendomois*, Vendôme, Morard-Jahyer, 1823. Selon l'auteur, cette pierre était dite des Ruaux; ISNARD (I.), *op. cit.*; PLAT (abbé), *op. cit.*

15. ISNARD (I.), *op. cit.*; PLAT (abbé), « Vendôme », *Congrès archéologique de France, 88^e session tenue à Blois en 1925 par la Société française d'archéologie*, Paris, Picard, 1926.

16. Il apparaît dès lors que l'ensemble des aménagements des parties orientales de l'église fut lancé par Louis de Crevant, son neveu Antoine les ayant seulement terminés. In ISNARD (I.), *op. cit.*

17. *Ibid.*



Fig. 3 : Le pan sud-est de la clôture construit sous l'abbatit de Louis de Crevant.



Fig. 4 : Les armes de Louis de Crevant sur le pan sud-est de la clôture.

soubassement de l'armoire de la Sainte-Larme, sont dans un style où dominent les ornements Renaissance. On peut donc supposer que la construction de la clôture débuta par le premier pan au sud de l'abside pour finir par le premier pan au nord. Cette chronologie est confirmée par la présence, sur le deuxième pan au sud, des armoiries de Louis de Crevant (fig. 4) alors que celles d'Antoine de Crevant se retrouvent sur le pan oriental.

La qualité variable de l'exécution du décor laisse à penser que plusieurs sculpteurs ont travaillé sur cet ensemble¹⁸. Aucun nom de ceux qui ont bâti cet ouvrage n'a été conservé, à l'exception peut-être de celui de l'architecte qui pourrait être le père de Jarnay, moine de l'abbaye, qui selon l'abbé Simon était sous l'abbatit de Louis de Crevant *un religieux fort entendu dans l'architecture [...] : il conduisait l'ouvrage et les ouvriers*¹⁹.

Certains motifs décoratifs du pan oriental, tête de lion, cuirasses antiques et armes de guerre en sautoir,

se retrouvent également sur le tombeau de François de Bourbon (fig. 5) qui se trouvait dans la chapelle de la Vierge de la collégiale Saint-Georges du château de Vendôme et qui fut sans doute le premier monument de style Renaissance érigé dans la ville²⁰. En effet, si aucune date n'est connue quant à son édification, il est probable que, suivant les usages de l'époque, Marie de Luxembourg en ordonna la réalisation peu de temps après la mort de son mari, à Verceil en Italie, en octobre 1495²¹ et son inhumation dans la collégiale Saint-Georges le 2 novembre de la même année²². Cette probabilité est renforcée par le fait qu'aucun événement extérieur (guerre, révolte, famine) n'a pu venir entraver la réalisation du tombeau dans les années qui suivirent la mort du comte. La qualité des sculptures laisse deviner qu'il fut réalisé par un ou des sculpteurs disposant d'un grand savoir-faire et de très bonnes connaissances de la sculpture italienne et de son répertoire iconographique²³. Ce n'était pas le cas des sculpteurs qui travaillèrent sur la clôture et qui durent passer du style gothique, dans lequel ils avaient été formés, au style Renaissance qui était nouveau pour eux²⁴. Le

20. PASSAC (P.-J. G. de), *op. cit.*

21. François de Bourbon, mort de maladie à 25 ans, participait à l'expédition du roi Charles VIII dans la péninsule italienne.

22. SIMON (abbé), *op. cit.*

23. Il s'agit peut-être d'une commande à un atelier italien comme ce fut le cas, par exemple, pour le tombeau des ducs d'Orléans à Saint-Denis, commandé en 1502. L'on peut aussi penser à des artistes italiens travaillant en France comme Guido Mazzoni ou les frères Giusti, connus sous le nom francisé d'Antoine (1479-1519) et Jean Juste (1485-1549) qui réalisèrent notamment le tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

24. Ce changement de style en cours de construction se retrouve dans de l'édification de la clôture du chœur de la cathédrale de Chartres

18. *Ibid.*

19. SIMON (abbé), *op. cit.*



Fig. 5 : À gauche, des ornements du tombeau de François de Bourbon, à droite, des ornements du pan Est de la clôture du sanctuaire. On remarquera que la forme du fer de la hache est exactement la même dans les deux cas.

tombeau de François de Bourbon a pu constituer pour ces artisans une source iconographique du nouveau style à la mode. Mais, si les armures antiques et des armes de guerre ont logiquement leur place dans l'ornementation du tombeau du chevalier qu'était François de Bourbon, leur présence est beaucoup plus étonnante sur la clôture du sanctuaire de l'église d'une abbaye...

Le chancel du sanctuaire de la Trinité

L'aménagement du sanctuaire comprenait également la construction de deux clôtures d'autels. La première, se trouvait devant l'autel de la Trinité, la seconde séparait l'autel majeur de celui de saint Eutrope qui avait été consacré par le pape Urbain II en 1096²⁵. Ce second

chancel fut remplacé vers 1632²⁶ par un retable monumental en pierre à deux étages qui sera lui-même transféré en 1838 dans l'église d'Herbault où il fut partiellement remonté²⁷. La hauteur du second chancel est inconnue, toutefois le fait que le retable de 1632 et la partie orientale de la clôture du sanctuaire formaient, selon le vicaire Gaignot, *une chapelle dite des infirmes parce que du temps de Messieurs les Bénédictins, les religieux âgés, malades ou valétudinaires y célébraient des Saints Mystères, aidés d'un ou de deux prêtres assistants* peut laisser à penser que ce second chancel construit par Louis ou Antoine de Crevant était assez haut pour déjà constituer une petite chapelle autour de l'autel de saint Eutrope²⁸.

C'est à ces chancels que pourraient appartenir deux des débris de pierre sculptés donnés à la Société archéo-

débutée, vers 1515, dans le style gothique sous la direction de Jehan Texier dit Jehan de Beauce et poursuivie dans le style Renaissance après la décision en 1521 du chapitre de la cathédrale d'adopter le style Renaissance.

25. ISNARD (I.), «L'achèvement et les aménagements de l'abbatiale de la Trinité de Vendôme. L'œuvre des abbés Aymery de Coudun, Louis et Antoine de Crevant», in Collectif [ss. dir. JOUBERT (F.)], *L'Artiste et le Clerc. Commandes artistiques des grands ecclésiastiques à la fin*

du Moyen Âge (XIV^e-XVI^e siècles), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006.

26. METAIS (C.), *op. cit.*

27. Sur ce retable voir HENARD (abbé), «Le retable de la Trinité de Vendôme réédifié dans l'église d'Herbault», *BSAV*, 1965.

28. GAIGNOT (abbé), «Inventaire et Description de l'Église», 1814, non publié, cité in WEELEN (J.-E.), «Le mobilier de la Trinité de Vendôme sous le Premier Empire et la Restauration», *BSAV*, 1955.



Fig. 6 : Au centre un détail du fragment de pierre sculpté donné en 1868 par le curé de la Trinité à la Société archéologique du Vendômois. L'on retrouve les mêmes ornements, crâne, objets liturgiques, sur la clôture du sanctuaire comme on peut le voir sur les photos de part et d'autre.

logique du Vendômois par le curé Caille en 1868 et conservés aujourd'hui au musée de Vendôme. Le premier, dit Soubassement du monument d'Antoine de Crevant (inv. 555), ne peut se rattacher au tombeau de cet abbé puisque celui-ci n'en eut pas, mais fut simplement enterré *entre le chœur et le sanctuaire, du côté de l'évangile*²⁹. Cet abbé avait fait apposer ses armoiries sur la clôture du sanctuaire, il est probable qu'il le fit également sur le chancel de l'autel. Le second débris, dit Fragment de tombeau (inv. 556) est décoré d'un crâne et d'objets liturgiques, ornements que l'on

retrouve plusieurs fois sur la clôture du sanctuaire (**fig. 6**).

Le tombeau de Louis de Crevant

En 1529, peu après l'achèvement de la clôture, mourait Louis de Crevant qui était depuis 1522 évêque *in partibus* de Sébaste en Arménie. Son neveu, à qu'il avait résigné son abbaye de Vendôme, lui fit élever un tombeau dans le sanctuaire de l'église de la Trinité³⁰. Le tombeau se trouvait à droite dans le sanctuaire (lorsqu'on fait face à l'autel). Il était de marbre blanc et

²⁹. METAIS (C.), *op. cit.* De plus, on notera que, si l'abbé Simon fait référence dans son ouvrage au tombeau de Louis de Crevant, il ne dit mot quant à la sépulture d'Antoine de Crevant.

³⁰. PASSAC (P.-J. G. de), *op. cit.*

noir³¹ et orné d'un gisant de marbre blanc³². Un dessin de ce tombeau (fig. 7) fut réalisé en 1695 par Louis Boudan³³ pour le compte du collectionneur François Roger de Gaignières. La face visible du tombeau laisse voir deux plaques de marbre noir ornées d'une couronne végétale et trois pilastres de marbre blanc, un à chaque extrémité et un au centre, décorés d'une frise verticale. Sur le tombeau se trouve le gisant de l'évêque, représenté coiffé d'une mitre, les mains, gantées, jointes en prière, sa crosse d'évêque posée, à sa gauche, le long de son corps. Ce monument fut réalisé par le sculpteur d'origine italienne Jean Juste (1485-1549) installé à Tours³⁴. En effet, il a été conservé un contrat passé en

1530 entre *Javelle, de Vouvray, et le dict Dupouzay de Rochecorbon, d'une part, Et maistre Jehan Juste, Ymaigier du Roy, demeurant à Tours, d'autre part* pour le transport par charroi de *ceste ville de Tours, jusques en l'abbaye de Vendosme une sépulture d'Albâtre pour ledict abbé*³⁵. Or, le seul tombeau de cette période à être évoqué par tous les documents, et notamment ceux de l'abbé Simon, qui datent rappelés-le d'avant la Révolution, est celui de Louis de Crevant. Si un autre tombeau, d'une grande qualité artistique, puisque fait par Jean Juste, et donc pour une personne importante, avait été installé à cette époque dans la Trinité, il en serait restée une trace³⁶. Ce tombeau fut détruit en 1803 en même temps que l'armoire de la Sainte-Larme³⁷. Gaucher de Passac signale dans son ouvrage de 1823 que *Le buste de sa statue existait, il y a encore quelques années, parmi beaucoup de débris entassés dans une des chapelles, derrière le chœur*³⁸.

Les chapelles annexes de la Trinité

Selon l'abbé Simon, Louis de Crevant aurait procédé à des aménagements dans les cinq chapelles qui environnent le chœur³⁹. Parmi elles, trois chapelles, celles de Saint-Bienheure, de Sainte-Madeleine et de la Vierge, ont conservé des ornements de style Renaissance.

La chapelle Saint-Bienheure possède un autel et un retable datant, selon l'abbé Gaignot, de la Renaissance⁴⁰. Les trois niches du retable abritent trois saints liés au Vendômois : saint Bienheure, monté sur son dragon ; saint Vincent, patron des vigneron et saint Gilles, abbé. L'on retrouve deux fois dans le vitrail de droite de cette chapelle les armes d'Antoine de Crevant. Pour Saint Venant, le personnage au centre du groupe à droite, tenant un fanion armorié serait Antoine de Crevant lui-même⁴¹.

La deuxième chapelle est celle de Sainte-Madeleine, sœur de Lazare. Elle est ornée d'un retable en pierre du XVII^e siècle décoré de fresques dont l'un des plus importantes représente un épisode de la Montée au calvaire (fig. 9)⁴².

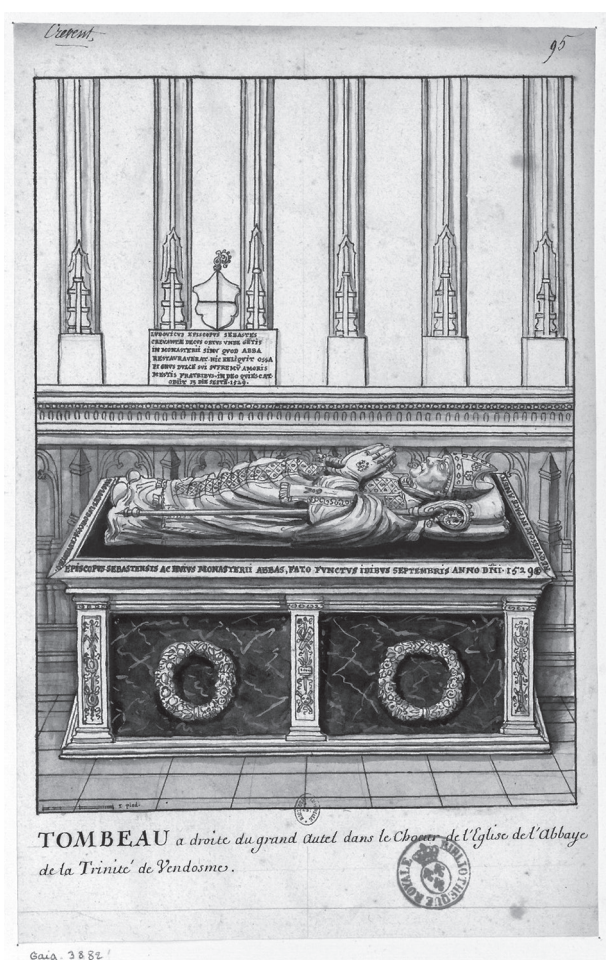


Fig. 7 : Louis Boudan, *Tombeau à droite du grand autel dans le Chœur de l'Église de l'abbaye de la Trinité de Vendosme*, plume, encre brune, aquarelle, 36,3 × 23,2 cm, 1695, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie.

31. METAIS (C.), *op. cit.*

32. *Ibid.*

33. Louis BOUDAN, *Tombeau à droite du grand autel dans le Chœur de l'Église de l'abbaye de la Trinité de Vendosme*, plume, encre brune, aquarelle, 36,3 × 23,2 cm, 1695, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie.

34. ISNARD (I.), « L'achèvement et les aménagements de l'abbatiale de la Trinité de Vendôme. L'œuvre des abbés Aymery de Coudun, Louis et Antoine de Crevant », *op. cit.*

35. GIRAUDET (É.), « Nouveaux documents sur Jehan Juste et Michel Colombe », *Bulletin monumental*, t. 5, 1877, p. 63-77.

36. Il est bon de rappeler ici quelques-uns des personnages qui eurent des tombeaux auxquels Jean Juste travailla : l'évêque Thomas James, Jean IV de Rieux, maréchal de Bretagne, Artus Gouffier, grand-maître de France, Thomas Bohier, lieutenant-général du roi.

37. PLAT (abbé), *op. cit.*

38. PASSAC (P.-J. G. de), *op. cit.*

39. *faire ou réparer le rond-point du sanctuaire qu'il orna de très-belles sculptures, le pourtour du chœur et les cinq chapelles qui l'environnent*, in SIMON (abbé), *op. cit.*

40. GAIGNOT (abbé), « Inventaire et Description de l'Église », non publié, 1814, cité in WEELLEN (J.-E.), « Le mobilier de la Trinité de Vendôme sous le Premier Empire et la Restauration », BSAV, 1955.

41. SAINT VENANT (R. de), *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, vol. 2, J. Floch, 1969.

42. WEELLEN (J.-E.), *op. cit.*

La dernière chapelle, celle de la Vierge, a conservé un unique ornement Renaissance : il s'agit d'un encadrement en pierre sculptée (**fig. 8**) situé sur le mur de droite, en dessous d'une des fenêtres et dans lequel se



Fig. 8 : Encadrement de l'épithaphe de l'abbé Aymery de Coudun, sur le mur de droite de la chapelle axiale.

trouvait l'épithaphe d'Aymery de Coudun (abbé de 1472 à 1487) dont le tombeau était à proximité. Ce petit monument était dû à son successeur Louis de Crevant⁴³.

Par la suite, au moins trois autres chapelles furent aménagées sous l'abbatiat d'Antoine Sanguin de Meudon (1493-1559) successeur d'Antoine de Crevant. La première, la chapelle de l'archange Saint-Michel, dans l'aile gauche du transept, fut fondée en 1542 par Michel de Marillac, prieur commendataire de Saint-Martin de Villemardy⁴⁴. Le maître-autel qui s'y trouvait fut détruit en 1838⁴⁵. La deuxième chapelle à avoir été aménagée est celle de la Sainte-Vierge, située dans l'aile droite du transept. Cette chapelle avait un autel en pierre daté de 1544⁴⁶. J.-E. Weelen suggère qu'il pourrait avoir été l'œuvre d'Antoine de Sanguin⁴⁷. Cet autel fut démoli en 1834 par le curé Caille. Enfin, la dernière chapelle à avoir été aménagée était celle de Saint-André et Saint-Denis située dans la nef à gauche (**fig. 10**). Elle fut fondée, le 19 juillet 1545, par Jean Gallois, cellérier, et Pierre Gallois, sieur de Bezai⁴⁸. On peut encore y voir la pierre tombale d'Octavien Gallois, *en son vivant cellerier de céans*. Le décor de cette chapelle se compose d'un placage de pierres blanches ornées d'objets, de plantes et d'animaux et assemblées

43. SAINT VENANT (R. de), *op. cit.*

44. SIMON (abbé), *op. cit.*

45. SAINT VENANT (R. de), *op. cit.*

46. WEELLEN (J.-E.), *op. cit.*

47. *Ibid.*

48. Le cellérier est le religieux chargé dans un monastère de l'approvisionnement du cellier, sa charge est décrite dans la règle de saint Benoît au chapitre 31. PASSAC (P.-J. G. de), *op. cit.*



Fig. 9 : Le retable orné de fresques de la chapelle Sainte-Madeleine.



Fig. 10 : Vue de la chapelle Saint-André et Saint-Denis.



Fig. 11 : Pied de vasque de style Renaissance provenant des jardins du château de Blois.

les unes aux autres. Ces plaques ont été apposées sur l'autel et sur les murs jusqu'à une hauteur d'environ 2,4 m. Le pied de vasque de style Renaissance qui se trouve dans cette chapelle provient des jardins du château de Blois (fig. 11)⁴⁹.

Après la fin de l'abbatit d'Antoine Sanguin de Meudon, aucun autre aménagement de style Renaissance ne semble avoir été fait à l'intérieur de l'église

de la Trinité. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons. La première est que la reconstruction, au sens large, de l'église de la Trinité était alors arrivée à son terme après avoir été commencée à la fin du XIII^e siècle⁵⁰. Une autre raison pourrait avoir été l'installation à Vendôme d'un climat de tensions religieuses peu propice à l'ouverture de nouveaux chantiers. En effet, c'est en 1548 qu'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, épousa Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Celle-ci adopta, à la fin des années 1550, les principes

49. PLAT (abbé), « Vendôme », *Congrès archéologique de France, 88^e session tenue à Blois en 1925 par la Société française d'archéologie*, Paris, Picard, 1926.

50. PLAT (abbé), *L'église de la Trinité de Vendôme*, op. cit.

de la religion réformée. Elle fit alors construire en 1559 un prêche protestant au pied du château⁵¹ ; et, en 1562, des soldats à son service pillèrent la collégiale Saint-Georges⁵². À tout cela, s'ajoute un déclin de l'abbaye dans la seconde moitié du XVI^e siècle qui perdura jusqu'à sa reprise en main par les moines bénédictins

51. SIMON (abbé), *op. cit.*

52. SAINT VENANT (R. de), *op. cit.*

53. [...] *les religieux vivaient comme des chanoines ; ceux d'entre eux qui avaient des bénéfices claustraux, avaient leur maison à part et ne vivaient point dans les lieux réguliers : le cédier, le sacristain, le prieur se regardaient comme des bénéficiaires d'un riche revenu, et ne s'occupaient que des commodités de la vie, et laissaient à des supérieurs subalternes le soin de veiller sur la communauté. Les sujets*

de la congrégation de Saint-Maur au début du XVII^e siècle⁵³.

Crédit photographique :
les photos sont d'Arthur Boyer,
sauf indication contraire.

*qui se présentaient pour être admis au noviciat n'avaient guère d'autres marques de vocation que le désir de mener une vie commode ou de posséder quelque prieuré ; et lorsqu'ils étaient admis à la profession, ils ne prononçaient leurs vœux que pour ne les point observer, et ils ne renonçaient aux biens du monde que pour s'enrichir du patrimoine des pauvres ; ils ne se faisaient enfin religieux que pour vivre dans une honteuse oisiveté et dans un luxe scandaleux, in SIMON (abbé), *op. cit.*, p 375-376.*



Les clés de voûte historiées de l'église abbatiale de la Trinité de Vendôme

ABBÉ FRANÇOIS BROSSIER

Résumé : *La situation de ces clés de voûte du XIII^e et XIV^e siècles fait qu'elles sont habituellement ignorées des visiteurs, surtout s'ils ne sont pas munis de jumelles. Leurs qualités iconographiques et la richesse de leur programme théologique méritent d'être connues.*

Mots-clés : *Église abbatiale de la Trinité de Vendôme, Clés de voûte historiées, Iconographie, Théologie.*

Dans le premier quart du XIII^e siècle, l'église romane de l'abbaye connut des travaux importants dans les transepts Nord et Sud¹. Le remplacement des charpentes par des voûtes à ogives offrit la possibilité d'ornez les clés de voûte de sculptures évoquant des scènes de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Ces clés sont polychromes : il n'est pas sûr que les couleurs soient d'origine, mais elles sont conformes à la pratique du XIII^e siècle.

Je voudrais ici essayer de montrer ce qui a pu guider les choix des concepteurs de ces clés de voûte. Notons d'emblée une répartition classique : dans le transept

Nord, on trouve les évocations de l'Ancien Testament ; le transept Sud est consacré à Jésus et Marie².

Les clés de voûte du transept Nord

ABRAHAM ET LES TROIS ANGES (photo 1)

Cette très belle composition s'inscrit dans un cercle. Les ailes des anges épousent la forme du cercle. Agenouillé au pied de l'ange du centre, Abraham a une attitude d'orante. Cette scène illustre le chapitre 18 du livre de la Genèse. En voici le début : *Le SEIGNEUR apparut à Abraham aux chênes de Mamré alors qu'il était assis à l'entrée de la tente dans la pleine chaleur du jour. 2 Il leva les yeux et aperçut trois hommes debout près de lui. À leur vue il courut de l'entrée de la tente à leur rencontre, se prosterna à terre. 3 et dit : « Mon Seigneur, si j'ai pu trouver grâce à tes yeux, veuille ne pas passer loin de ton serviteur. 4 Qu'on apporte un peu d'eau pour vous laver les pieds, et reposez-vous sous cet arbre. »*

Les trois hommes (ils ne sont pas appelés anges dans le récit biblique) sont des messagers divins comme le montrera la suite, mais le récit commence par *Le*

1. Isabelle ISNARD, *L'abbatiale de la Trinité de Vendôme*, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 85-87.

2. On retrouve cette répartition à Chartres par exemple, aussi bien dans les vitraux que dans les porches.

Seigneur apparut et Abraham s'adresse à un seul qu'il appelle *Mon Seigneur*. La tradition chrétienne depuis les pères de l'Église a vu dans cette scène la préfiguration de la Trinité. Saint Augustin d'Hippone³ l'exprime ainsi : *Mais si ce personnage qui porte le nom d'Ange était le Christ parce qu'il se trouvait seul ; n'est-il pas vrai que trois Anges se montrèrent à Abraham ? Comment répondre ? Ils étaient trois, et comme si Abraham ne parlait qu'à un seul, il dit : Seigneur. Que répondre encore ? Pourquoi étaient-ils trois ? Était-ce alors la divine Trinité ? Mais pourquoi dire : Seigneur ? – Parce que la Trinité est un seul Seigneur, et non pas trois Seigneurs ; un seul Dieu et non trois ; une seule nature en trois personnes.*

La clé de voûte a donc bien sa place dans l'abbatiale dédiée à la Trinité. Elle traduit ce passage de trois à un en donnant une taille plus grande à l'ange du centre au pied duquel Abraham est agenouillé. La suite du récit de Genèse 18 est aussi très importante puisque, après le repas pris par les trois voyageurs, Abraham reçoit la promesse : *Je reviendrai chez toi dans un an, et à ce moment là, Sara, ta femme aura un fils. C'était le début de l'histoire du peuple de Dieu.*

LE SACRIFICE D'ISAAC (photo 2)

Il ne s'agit pas ici d'une véritable clé de voûte puisque cette représentation est placée à l'intersection des deux voûtes du transept Nord mais elle en a les caractéristiques. Il s'agit de l'illustration du chapitre 22 du livre de la Genèse. Dieu met à l'épreuve Abraham en lui demandant de lui offrir le fils de la promesse, Isaac. Abraham obéit mais un ange vient arrêter son geste : l'épreuve de la foi est réussie ; un bélier est offert en sacrifice en substitution. La clé de voûte reprend tous les éléments du récit : Abraham est debout, brandissant le couteau pour le sacrifice ; Isaac est agenouillé sur un autel ; l'ange vient arrêter le geste d'Abraham et le bélier qui servira pour le sacrifice est placé derrière Abraham.

Pourquoi avoir choisi ce récit du sacrifice d'Isaac ? Parce qu'aux yeux des chrétiens, il préfigurait le sacrifice de Jésus sur la Croix.

Cette lecture est en filigrane de ce passage de la lettre aux Hébreux (He 10, 4-9) : *Il est impossible, en effet, que du sang de taureaux et de boucs enlève les péchés. Aussi, en entrant dans le monde, le Christ dit : Tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, mais tu m'as formé un corps. Tu n'as pas agréé les holocaustes ni les sacrifices pour le péché ; alors, j'ai dit : Me voici, je suis venu, mon Dieu, pour faire ta volonté, ainsi qu'il est écrit de moi dans le Livre. Le Christ commence donc par dire : Tu n'as voulu ni agréé les sacrifices et les offrandes, les holocaustes et les sacrifices pour le péché, ceux que la Loi prescrit*

d'offrir. Puis il déclare : Me voici, je suis venu pour faire ta volonté.

Mais surtout cette lecture chrétienne du sacrifice d'Isaac s'appuie sur une tradition juive que l'on trouve dans le Targum Neophiti⁴ de Genèse 22,10 : *Et Abraham étendit la main et prit le couteau pour immoler Isaac son fils. Isaac prit la parole et dit à Abraham son père : « Mon père, lie-moi bien, de peur que je ne te trouble et que ton offrande ne soit rendue invalide, et que je ne sois jeté dans la fosse de perdition dans le monde à venir. » Les yeux d'Abraham se tournèrent vers les yeux d'Isaac et les yeux d'Isaac se tournèrent vers les anges d'en-haut. Isaac les vit et Abraham ne les vit pas. À ce moment même un écho vint des cieux et dit : « Venez voir les deux seuls [justes] qu'il y ait au monde. L'un immole et l'autre est immolé. Celui qui immole ne s'y refuse pas et celui qui est immolé présente le cou. »*

On appelle Aqéda (la ligature) cette tradition où Isaac demande à son père de l'attacher solidement par crainte qu'en se débattant involontairement, il puisse ne plus être la victime parfaite nécessaire pour un sacrifice à Dieu⁵.

LA TRANSFIGURATION (photo 3)

Cette clé de voûte représente Jésus entouré de Moïse et Élie sur la montagne suivant le récit évangélique de Marc 9, 2-9 : *Six jours après, Jésus prend avec lui Pierre, Jacques et Jean et les emmène seuls à l'écart sur une haute montagne. Il fut transfiguré devant eux, et ses vêtements devinrent éblouissants, si blancs qu'aucun foulon sur terre ne saurait blanchir ainsi. Élie leur apparut avec Moïse ; ils s'entretenaient avec Jésus.*

On peut s'étonner qu'un récit évangélique soit placé dans le transept Nord. En fait, il est très lié à l'Ancien Testament du fait de la montagne et des personnages qui y sont liés. Jésus apparaît dans la posture de futur ressuscité, appelé à être juge à la fin des temps. Dans le judaïsme contemporain de Jésus, on imaginait le scénario de la fin des temps à l'image de ce qui s'était passé à la montagne de Dieu où Moïse avait reçu les tables de la Loi (Ex 19) et où Élie avait rencontré le Seigneur : *dans une voix de fin silence* (1 R 19, 12). Élie étant monté au ciel sur un char de feu (2 R 2,11) et la tombe de Moïse n'ayant jamais été retrouvée, les traditions juives voyaient en ces personnages partis au ciel ceux qui accompagneraient le Messie à la fin des temps. Par exemple, le Targum Néophiti d'Ex 12,42 dit ceci : *La quatrième nuit, quand le monde arrivera à sa*

3. Saint Augustin d'Hippone, *Sermons sur l'Ancien Testament*, VII, 6, traduction de M. l'abbé Rauls, t. VI^e, Bar-le-Duc, 1866.

4. Tg N Gn 22, 10, Traduction de Roger le Déaut, I *Genèse*, Sources chrétiennes, Cerf, 1978, p. 218. Un *targum* est une traduction en araméen de la Bible hébraïque dans laquelle on a introduit des commentaires et des actualisations. Le *targum Néofiti* porte le nom du manuscrit qui provient de la bibliothèque des Néophytes à Rome. Il date du 2^e ou du 3^e siècle après J.-C., mais il reflète des traditions plus anciennes.

5. Ce récit du sacrifice d'Isaac est utilisé dans la liturgie catholique dans la nuit de Pâques, reprenant ainsi cette tradition reliant le sacrifice d'Isaac et celui de Jésus sur la croix.



Photo 1.



Photo 4.



Photo 2.



Photo 3.

fin pour être dissous ; les jougs de fer seront brisés et les générations perverses seront anéanties et Moïse montera du milieu du désert et le Roi Messie viendra d'en-haut. L'un marchera à la tête du troupeau et l'autre marchera à la tête du troupeau et la Parole du Seigneur s'avancera entre eux deux et eux marcheront ensemble⁶.

6. Tg N Ex 12, 42, *op. cit.*, II Exode, p. 96.

En ce qui concerne Élie, le Targum de Jérusalem de Dt 30, 4 annonce : *La parole de YHVH, votre Dieu, vous rassemblera de là par l'intermédiaire d'Élie, le grand prêtre, et de là il vous fera venir par l'intermédiaire du Roi Messie⁷.*

Les montagnes où Moïse et Élie rencontraient le Seigneur préfiguraient la montagne des derniers temps sur laquelle se tient Jésus avec tous les attributs du ressuscité (vêtement blanc, visage transfiguré) présidant le jugement de la fin des temps.

Les clés de voûte du transept Sud

VIERGE À L'ENFANT (photo 4)

Nous ne sommes plus dans une représentation très hiératique comme au XII^e siècle. Marie est de côté et offre un fruit à son fils qui bénit de la main droite. Cette représentation garde l'influence de l'art byzantin où la Vierge présentant l'enfant Jésus en train de bénir est appelée *Hodigitria*. La Vierge est couronnée et l'enfant Jésus porte un nimbe crucifère.

LE CHRIST, ALPHA ET OMÉGA (photo 5)

Malheureusement, cette clé est très abîmée. Tout juste peut-on observer le livre portant les lettres Alpha et Oméga qui renvoient au livre de l'Apocalypse où Jésus se révèle ainsi⁸ : *Je suis l'Alpha et l'Oméga, le Premier et le Dernier, le commencement et la fin.*

Comme souvent dans les peintures murales et les vitraux, le Christ est entouré des symboles des quatre évangélistes, le tétramorphe. Ces représentations sont placées aux retombées d'ogive.

Les quatre vivants du livre de l'Apocalypse (Ap 4, 7) sont inspirés des animaux présents dans une vision du

7. Tg J Dt 30, 4, *op. cit.*, IV Deutéronome, p. 247.

8. Apocalypse veut dire « révélation » et non « catastrophe ».



Photo 5.



Photo 7.



Photo 6.



Photo 8.

prophète Ézéchiel (Ez 1, 10). À Babylone, ils représentaient des divinités secondaires, mais aussi les quatre points cardinaux. À ce titre, ils représentent la création. Dans l'*Apocalypse*, ils entourent le trône de Dieu : *le premier animal ressemblait à un lion, le deuxième à un jeune taureau, le troisième avait comme une face humaine, et le quatrième semblait un aigle en plein vol*. Depuis saint Irénée au II^e siècle, la tradition a voulu y voir les symboles des quatre évangélistes. Saint Jérôme a donné l'explication de l'attribution de chaque symbole : la tête d'homme a été attribuée à Matthieu car il commence son évangile par la généalogie humaine de Jésus (Mt 1, 1-17) ; le lion est attribué à Marc qui, dès les premières lignes de son évangile, parle de la voix qui crie dans le désert (Mt 1, 3 ; cette voix ne peut être que le rugissement du lion) ; le taureau est dévolu à Luc puisque son évangile commence dans le Temple (Lc 1, 5-8 ; le taureau est un animal sacrificiel très prisé) ; enfin l'aigle est attribué à Jean parce que son Prologue entraîne vers les sommets de la pensée (Jn 1, 1-18).

La figure humaine – Matthieu (**photo 6**). Le lion – Marc (**Photo 7**). Le Taureau – Luc (**Photo 8**) : plus difficile à repérer car il se trouve à l'intersection des deux croisées d'ogive et se trouve accolé à une tête d'ange. L'aigle – Jean (**Photo 9**).

Les clés de voûte du chœur (XIV^e siècle)

Lors de la construction du chœur gothique au XIV^e siècle, deux clés de voûte historiées ont été installées.

L'AGNEAU IMMOLÉ (photo 10)

Il s'agit tout simplement des armes de l'abbaye « d'azur à un Agneau pascal d'argent, la tête contournée, portant dans sa patte dextre une croix de sable à laquelle pend une banderole d'argent chargée d'une arme de gueules.⁹ »

LE CHRIST EN MAJESTÉ (photo 11)

Cette clé de voûte est à l'abside du chœur au-dessus de maître-autel. Isabelle Isnard¹⁰ y voit Dieu le Père

9. Isabelle ISNARD, *op. cit.*, p. 123.

10. *Ibid.*, p. 123.



Photo 9.



Photo 10.

représenté sous les traits du Christ. Du fait que le personnage assis sur le trône est survolé par une colombe aux ailes déployées, on s'attend à une représentation de la Trinité comme c'est le cas dans le vitrail du XIII^e siècle au centre des verrières du chœur. Le problème, c'est qu'il n'y a pas de représentation du Fils. C'est la raison pour laquelle, je ne pense pas qu'il y ait ici une évocation de la Trinité¹¹ mais seulement le Christ siégeant sur son trône de gloire, survolé par la colombe symbole de l'Esprit comme on le trouve dans le récit du baptême de Jésus (Mc 1, 10).

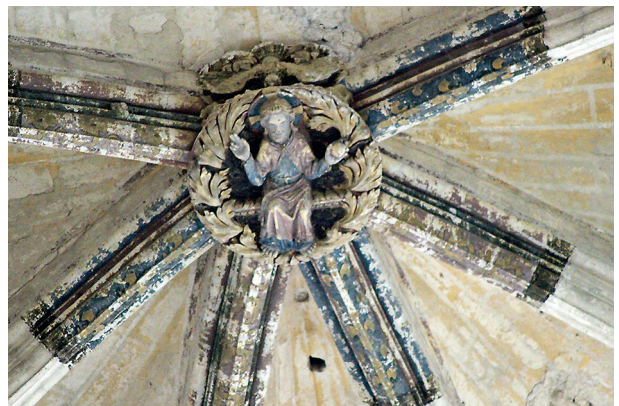


Photo 11.

11. Comme le suggère Isabelle Isnard, *op. cit.*, p. 123.



Ardeur et rondeur de Ronsard, poète des *Amours*

FRANK LESTRINGANT

À la mémoire d'André Gendre

Résumé : Dès leur première édition (1552), les *Amours* de Ronsard contiennent la totalité du répertoire qui sera exploité dans les autres recueils. L'offrande poétique restitue les secrètes correspondances de la vie et de la mort. L'amour triomphe, alors que le corps bientôt se rétracte. La gloire, qui rayonne à jamais, compense le défaut du présent. Par un renversement paradoxal, la quête se métamorphose en irréversible nostalgie. Chacun a raison d'aimer, même si s'ensuit la mort inéluctable. L'épilogue est emprunté au sonnet des œufs, qui se situe dans la tradition du blason anatomique. L'œuf fécond résume le monde et contient la vie foisonnante, d'où tout resurgit.

Mots-clés : Amour, Sonnet, Canzoniere, Corps féminin, Innamoramento, Mort, Œuf.

«Gentilhomme vendômois», Ronsard est né dans la nuit du samedi au dimanche 2 septembre 1524 au manoir de La Possonnière, maison forte des ancêtres qui venait d'être reconstruite dans le style italien¹. C'est le sixième enfant de la famille, cadet de trois vivants. Louis de Ronsard, son père, a participé au siège de Milan dans l'armée de Louis XII et est devenu maître d'hôtel de François I^{er}; il rêve pour son fils d'une carrière dans les armes ou la diplomatie. Après un bref

séjour au collège de Navarre, Pierre de Ronsard entre comme page à la cour de France (1536), au service du dauphin François, puis de Madeleine de France, promise à Jacques V d'Écosse. C'est à cette occasion qu'il se rend en Écosse où il demeure jusqu'en 1538. Il y retourne l'année suivante, chargé d'une mission auprès de Jacques V. Au retour d'un voyage en Alsace en qualité de secrétaire du diplomate Lazare de Baïf auprès des princes allemands réunis à la diète d'Haguenau, il rapporte les premières atteintes d'un mal qui le laisse à demi sourd. Obligé de renoncer à la carrière des armes, c'est, semble-t-il, vers cette date qu'il se tourne vers les lettres. Son père s'empresse d'assurer son avenir en lui obtenant une tonsure qui fait de lui un clerc et l'autorise à recevoir des bénéfices ecclésiastiques. S'essayant d'abord à la poésie néolatine, il est encouragé dans sa vocation littéraire par Jacques Peletier du Mans. Lorsqu'en 1544 son père meurt, Ronsard tente sa chance à Paris et retrouve son protecteur Lazare de Baïf, dont le fils Jean-Antoine suit les leçons de Jean Dorat. Au collège de Coqueret, au Quartier latin, il fait retraite avec Baïf et Joachim du Bellay, dans l'étude passionnée du grec et de l'Antiquité.

Après Marot

Ronsard s'impose comme le chef du projet de révolution littéraire que forme la Brigade et bientôt la Pléiade. Un an après la *Deffence et illustration de la langue Françoise* de Joachim du Bellay, il publie les *Odes* qui marquent un avènement décisif dans l'histoire

1. Frank Lestringant, Josiane Rieu, Alexandre Tarrête, *Littérature française du XVI^e siècle*, Paris, PUF, 2000, p. 219-231, ouvrage auquel j'emprunte quelques éléments.

littéraire. Dès le début, son abondante production s'étend aux domaines de la poésie grave comme de la poésie amoureuse : *Les Amours* (de Cassandre) et le cinquième livre des *Odes* (1552); le *Livret des Folastries* (1553); *Les Hymnes*, et la *Continuation des Amours* (de Marie) (1555); puis la *Nouvelle continuation des Amours* et d'autres *Hymnes* (1556). Poète d'Henri II et de Charles IX, il obtient des bénéfices dès 1552. Plus tard, il recevra les prieurés de Saint-Cosme-lez-Tours (1565) et de Croixval (1566). Aumônier ordinaire du roi à partir du 1^{er} janvier 1559, il prend la succession de Mellin de Saint-Gelais. Cette fonction l'oblige à une production de pièces de circonstances (*Elegies*, *Mascarades* et *Bergerie* publiées en 1565; participation aux fêtes et divertissements de la cour). En 1560, Ronsard fait paraître une édition collective de ses œuvres en les réorganisant par genres, *Amours* (premier livre consacré à Cassandre, second livre à Marie, avec des sonnets à Sinope), *Odes*, *Poèmes*, *Hymnes*. C'est le premier bilan et le premier tournant dans sa carrière poétique.

En 1562, l'année des massacres de Wassy et de la prise d'armes de Condé, qui ouvrent l'interminable période des guerres de Religion, il compose contre les Protestants insurgés les *Discours des misères de ce temps* et la *Remontrance au peuple de France*, modèles d'où sortiront *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné. Il s'affirme comme le responsable du groupe qui a donné un nouveau tournant à la production littéraire en France et rédige, à côté de l'*Abrégé de l'art poétique*, des préfaces à ses œuvres, qui ont valeur de guide poétique. Mais surtout, il se trouve en position d'accomplir sa mission de poète inspiré qui montre la vérité aux peuples et aux rois, découvre le sens de l'histoire et donne des avertissements. Les *Discours* exploitent une rhétorique oratoire puissante. Cette poésie à visée « active » sait tirer parti de l'exemple de l'adversaire, et se rapproche de la transparence mise en pratique par Clément Marot. Rompant avec l'élitisme intellectuel et social du programme de *La Deffense et illustration*, Ronsard parle désormais un langage simple, compréhensible de tous.

Au moment même où Ronsard réaffirme ce rôle, il se multiplie en devises, cartels, couplets pour mascarades et tournois, renouant de manière inattendue avec la tradition du poète courtisan vitupérée jadis chez un Mellin de Saint-Gelais. Sans doute les *Elegies*, *Mascarades* et *Bergerie* célèbrent-elles les fêtes de cour, qui ont une fonction symbolique d'harmonisation de la société et du monde. L'épopée de *La Franciade*, conçue sur le modèle de l'*Énéide* et narrant la geste du Troyen Francus, fils d'Hector, tente de replacer l'histoire dans une perspective mythique. Ce poème héroïque à la gloire de la dynastie régnante, qui aurait dû constituer le grand œuvre ronsardien, avorte en 1572 avec la publication de quatre chants sur douze initialement prévus. Cette épopée de l'unité nationale a le double handicap de se fonder sur la légende des origines troyennes de la monarchie française, fort mise à mal par les historiens, et de paraître l'année des massacres de la Saint-Barthélemy, quelques semaines après leur déclenchement. De

plus, le choix du décasyllabe, le mètre épique traditionnel, imposé par le roi Charles IX au détriment de l'alexandrin, plus ample et pour cela même jugé trop prosaïque, a de son propre aveu gêné le poète.

À la mort de Charles IX, en 1574, Ronsard perd son plus fidèle soutien. Avec l'avènement d'Henri III, les rêves de grandeur appartiennent au passé, même si le dernier Valois tente de maintenir l'idéal de la Renaissance à travers l'Académie du Palais. Les esthétiques maniériste et baroque correspondent à cette époque de crise, cependant que s'opère le retour à une pratique religieuse fervente et ostentatoire. À cette époque, le protestant Agrippa d'Aubigné, qui ne cessera de proclamer sa fidélité envers Ronsard en dépit de la différence des confessions, commence *Le Printemps*, et le jeune Philippe Desportes, l'auteur des *Amours de Diane* et des *Amours d'Hippolyte*, devient le poète favori d'Henri III et de la cour. Ronsard est amené à rivaliser avec lui dans les *Sonnets pour Hélène* (1578), qui révèlent son amertume, trahissent de l'autodérision et font de ce dernier *canzoniere* un adieu poétique. Ronsard connaît une semi-disgrâce, se retire de plus en plus souvent dans son prieuré de Saint-Cosme, près de Tours, corrige la sixième édition collective de ses *Œuvres* et meurt après une longue et pénible agonie dans la nuit du 27 au 28 décembre 1585. Les *Derniers Vers*, où il dépeint sa déchéance physique, relèvent de ce baroque macabre qui commence à fleurir au déclin du siècle :

Je n'ai plus que les os, un Squelette je semble,
Décharné, dénérvé, démusclé, dépoulpé,
Que le trait de la mort sans pardon a frappé;
Je n'ose voir mes bras que de peur je ne tremble².

Le cardinal Du Perron prononce son oraison funèbre.

Trois canzonere

Ronsard a organisé ses poèmes amoureux en trois *canzoniere*, trois « chansonniers » ou recueils de chansons, remaniés de façon à donner une unité esthétique à son œuvre. Les premiers *Amours* sont consacrés à Cassandre. Le poète a rencontré le 21 avril 1545 à Blois, lors d'un bal, Cassandre Salviati, fille d'un banquier italien. Elle correspond au type de la beauté blonde, aristocratique et raffinée et le recueil se réclame de l'inspiration pétrarquiste et platonicienne. En fait, le poète a regroupé des poèmes destinés à plusieurs femmes et l'on trouve, dès ce premier recueil, des allusions à la brunette et au personnage d'Hélène.

2. Je modernise l'orthographe des différentes citations de Ronsard, la plupart d'après Ronsard, *Œuvres complètes*, édition Paul Laumonier, Paris, Société des textes français modernes, 1914-1982 (20 vol.). Cf. Ronsard, *Œuvres complètes*, éd. Jean Céard, Daniel Ménager, Michel Simonin, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2 vol., 1993-1994, t. II, p. 1102. Voir André Gendre, *Ronsard, poète de la conquête amoureuse*, Neuchâtel, 1970, et *L'Esthétique de Ronsard*, Paris, Sedes, 1998. Cf. Yvonne Bellenger, *Lisez la Cassandre de Ronsard*, Paris, Champion, « Unichamp », 1998.

Marc-Antoine Muret donne un commentaire des *Amours* dans la deuxième édition de 1553.

Le poète aurait ensuite aimé une « pastourelle », Marie, fille d'un aubergiste de Bourgueil, beauté brune, sauvage, simple, dont on ignore si elle a seulement existé. Nombre de poèmes rattachés au cycle de Marie brouillent toute identification possible. Ronsard y a inclus en 1559 le cycle de « Sinope » (« blesse le regard »), pseudonyme qui cacherait une dame de la cour et celui de « Genève », autre inconnue. En 1578, paraissent les *Sonnets sur la Mort de Marie*, que Ronsard place à la suite du cycle de Marie pour donner l'illusion d'un roman d'amour. Ces sonnets ont été écrits pour Henri III qui avait perdu sa maîtresse, Marie de Clèves, en 1574, et avait demandé à divers poètes de collaborer à un « tombeau » poétique. De même, la jeune femme appelée « Callirée » serait Anne d'Acquaviva, demoiselle de Catherine de Médicis, aimée de Charles IX. « Astrée » pourrait être Françoise Babou de la Bourdaisière, femme d'Antoine d'Estrées, qui aurait été aimée de Ronsard lui-même ou bien d'un de ses amis. Enfin, les *Sonnets pour Hélène* (1578) ont été composés à la demande expresse de Catherine de Médicis. La reine aurait publiquement lancé le défi au poète de consacrer un *canzoniere* à Hélène de Surgères, l'une de ses filles d'honneur.

Ardeur de Cassandre

Les sonnets du premier *canzoniere*, souvent en décasyllabes, sont innervés par un dynamisme violent : construits sur des anaphores, des parallélismes qui créent un suspens dramatique, ils jouent sur l'unité strophique. Les effets mimétiques, les jeux de sonorités visent à communiquer une émotion sensuelle maximale. Les métamorphoses mythologiques auxquelles le poète se plaît à rêver sont prétexte à l'épanouissement imaginaire du désir, mais c'est le glissement d'une évocation à l'autre qui devient la métamorphose principale : cet érotisme esthétique ne se fixe pas en fantasmes, mais résout sa tension intérieure par la multiplicité et la mobilité des images.

Commençons par le commencement. D'emblée, dès le premier sonnet des *Amours*, le lecteur est saisi par la violence du verbe, qui l'attaque, le relance de vers en vers, l'aiguillonne de strophe en strophe et pour finir l'abat. La métaphore est celle de la chasse, un sport sanglant qui l'aiguillonne et le relance éperdument, avant qu'il ne s'écroule, vivant mourant, vainqueur vaincu.

Qui voudra voir comme un Dieu me surmonte,
Comme il m'assaut, comme il se fait vainqueur,
Comme il r'enflamme, et r'englace mon cœur,
Comme il reçoit un honneur de ma honte,

Qui voudra voir une jeunesse prompte
À suivre en vain l'objet de son malheur,
Me vienne voir : il verra ma douleur,
Et la rigueur de l'Archer qui me dompte.

Il connaîtra combien la raison peut
Contre son arc, quand une fois il veut
Que notre cœur son esclave demeure :

Et si voirra que je suis trop heureux,
D'avoir au flanc l'aiguillon amoureux,
Plein du venin dont il faut que je meure³.

Les anaphores harcèlent et relancent de vers en vers l'attention du lecteur-auditeur, l'agaçant, l'attisant, le relançant, l'abattant dans l'agonie finale.

Le poète joue aussi sur l'anatomie, dans une suite de blasons du corps féminin, qui associent aux différentes parties du corps de l'aimée les fleurs printanières, les coraux et les astres frémissant d'amour :

Ces liens d'or, cette bouche vermeille,
Pleine de lys, de roses, et d'œillets,
Et ces coraux chastement vermeillets,
Et cette joue à l'Aurore pareille :

Ces mains, ce col, ce front, et cette oreille.
Et de ce sein les boutons verdelets,
Et de ces yeux les astres jumelets,
Qui font trembler les âmes de merveille :

Firent nicher Amour dedans mon sein,
Qui gros de germe avait le ventre plein,
D'œufs non formés et de glaires nouvelles.

Et lui couvant (qui de mon cœur jouit
Neuf mois entiers) en un jour m'éclouit
Mille amoureux chargés de traits et d'ailes⁴.

Ou encore, ailleurs et plus loin, car l'amour aime à tout va, et le poète compose par élans, par foucades, par envolées brutales, le nombril succédant à l'œil et s'élargissant soudain en ville innombrable ou en étoile :

Petit nombril, que mon penser adore,
Non pas mon œil, qui n'eut onques ce bien,
Nombril de qui l'honneur mérite bien,
Qu'une grand'ville on lui bâtisse encore :

Signe divin, qui divinement ore
Retiens encor l'Androgyne lien,
Combien et toi, mon mignon, et combien
Tes flancs jumeaux folâtement j'honore !

Ni ce beau chef, ni ces yeux, ni ce front,
Ni ce doux ris, ni cette main qui fond
Mon cœur en sources, et de pleurs me fait riche,

Ne me sauraient de leur beau contenter,
Sans espérer quelque fois de tâter
Ton paradis, où mon plaisir se niche⁵.

Tout le corps y passe, du front aux fesses et de la bouche au nombril. Nombril, nom de ville, nom d'île ; doux ris, qui rejaillit en cascades descendant jusqu'aux

3. Ronsard, *Les Amours*, « Sonetz », I, éd. P. Laumonier, p. 5-6.

4. Ronsard, *Les Amours*, « Sonetz », VI, éd. P. Laumonier, p. 10-11.

5. Ronsard, *Les Amours*, « Sonetz », LXVII, éd. P. Laumonier, p. 68-69.

hanches. De sorte que chanter l'aimée revient à célébrer l'univers entier, paradis compris.

La pluie d'or déferle soudain sur le corps de l'aimée. C'est la fable de Danaé, la bien-aimée des dieux, séduite dans son sommeil par Jupiter qui pleut en gouttes d'or sur elle et la féconde instantanément.

Je voudrais bien richement jaunissant
En pluie d'or goutte à goutte descendre
Dans le beau sein de ma belle Cassandre,
Lors qu'en ses yeux le somme va glissant.

Je voudrais bien en taureau blandissant
Me transformer pour finement la prendre,
Quand elle va par l'herbe la plus tendre
Seule à l'écart mille fleurs ravissant.

Je voudrais bien afin d'aiser ma peine
Être un Narcisse, et elle une fontaine
Pour m'y plonger une nuit à séjour.

Et voudrais bien que cette nuit encore
Durât toujours sans que jamais l'Aurore
D'un front nouveau nous rallumât le jour⁶.

Le poète des premiers *Amours* déborde de fougue et d'ardeur. C'est encore le chevreuil gambadant, ivre des senteurs du printemps naissant et soudain blessé de la flèche mortelle de l'*innamoramento*, ce que l'on appelle le coup de foudre, fatal et sanglant.

Comme un Chevreuil, quand le printemps détruit
L'oiseux cristal de la morne gelée;
Pour mieux brouter l'herbette emmiellée
Hors de son bois avec l'Aube s'enfuit,

Et seul, et sûr, loin de chiens et de bruit,
Or sur un mont, or dans une vallée,
Or près d'une onde à l'écart recelée,
Libre folâtre où son pied le conduit :

De rets ne d'arc sa liberté n'a crainte,
Sinon alors que sa vie est atteinte,
D'un trait meurtrier empourpré de son sang :

Ainsi j'allai sans espoir de dommage,
Le jour qu'un œil sur l'avril de mon âge
Tira d'un coup mille traits dans mon flanc⁷.

Imité du pétrarquiste Pietro Bembo, comme un sonnet parallèle de Baïf, ce sonnet traduit, par le rythme haché et la succession d'impressions rapides, la brève idylle de l'animal tout à coup blessé à mort : liberté illusoire du chevreuil qui gambade dans la nature printanière, libre, seul, folâtre, et soudain tombe, foudroyé de flèches.

Le message est volontiers épicurien et sans détour, comme dans l'ode fameuse à Cassandre, sur le motif

du *carpe diem*. « Cueille le jour » dès qu'il paraît, sans attendre qu'il s'incline et s'éteigne, ou s'assombrisse tristement (fig. 1).

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait déclose
Sa robe de pourpre au Soleil,
A point perdu cette vèpre
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vôtre pareil.

Las! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place
Las las ses beautés laissé choir!
O vraiment marâtre Nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir!

Donc, si vous me croyez mignonne,
Tandis que votre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez cueillez votre jeunesse :
Comme à cette fleur la vieillesse
Fera ternir votre beauté⁸.

La répétition « Cueillez cueillez » traduit la hâte, l'empressement de la requête, que conclut le dernier vers contemplatif et résigné – faussement résigné, car la prise est tangible, d'ores et déjà effective, non sans qu'une pointe de tristesse ne se glisse dans le plaisir saisi, ravi, heureux.

Publiée d'abord en appendice de la deuxième édition des *Amours* (mai 1553), cette ode célébrissime est finalement détachée des *Amours* et intégrée en 1555 à la troisième édition des *Quatre premiers Livres des Odes*.

Les *Amours* de Cassandre contiennent d'emblée la totalité du répertoire qui sera exploité dans les autres recueils : la satire contre le platonisme, le goût de la comédie, etc. La référence picturale apparaît dans le sonnet XXXIX, en une allusion probable à la *Naissance de Vénus* de Sandro Botticelli, où « l'écumière fille », née de l'écume de la mer, est célébrée en ces termes :

Je l'accompagne à l'écumière fille,
Qui or peignant les siens jaunement longs,
Or les ridant en mille crêpillons
Nageait à bord dedans une coquille⁹.

Les seins débordant de lait sont pareils aux marées alternantes recouvrant et découvrant tour à tour le rivage. Un val s'ouvre entre eux, de neige « dévalée », surmonté lui-même de deux rubis, les deux pointes rouges des seins dressés :

Ces flots jumeaux de lait bien épaissi,
Vont et revont par leur blanche vallée,
Comme à son bord la marine salée,
Qui lente va, lente revient aussi.

6. Ronsard, *Les Amours*, « Sonetz », XX, éd. P. Laumonier, p. 23-24.

7. Ronsard, *Les Amours*, XLIX, éd. P. Laumonier, p. 52.

8. Ronsard, *Œuvres complètes*, t. I, 1993, p. 667.

9. Ronsard, *Les Amours*, XXXIX, v. 5-8, éd. Paul Laumonier, p. 42.



Fig. 1 : Ronsard et Cassandre. Frontispice de l'édition.

Une distance entre eux se fait, ainsi
Qu'entre deux monts une sente égalée,
En tous endroits de neige dévalée,
Sous un hiver doucement adouci.

Là deux rubis haut élevés rougissent,
Dont les rayons cet ivoire finissent
De toutes parts uniment arrondis :

Là tout honneur, là toute grâce abonde :
Et la beauté, si quelqu'une est au monde,
Vole au séjour de ce beau paradis¹⁰.

Ronsard, nous dit Laumonier, refait le blason du beau tétin de Clément Marot, tout en s'inspirant de deux passages de l'Arioste où sont décrits les seins d'Alcine et ceux d'Olympie.

Sur la mort de Marie

Dans ce mince recueil publié en 1578, Ronsard confronte la topique amoureuse (mort d'amour, songe déçu) à la réalité douloureuse du deuil, qui fait de cette poésie de commande l'une des plus poignantes. Moins que la disparue, c'est la révolte contre l'injustice du destin qui est le sujet du recueil. D'ordinaire, dans la poésie amoureuse, le songe représente un affaiblissement de la réalité, alors que, par rapport à la mort, l'univers des visions est le seul lien réel entre les êtres. Tel est le sens que l'on peut donner au sonnet IV de *Sur la mort de Marie* :

Comme on voit sur la branche au mois de Mai la rose
En sa belle jeunesse, en sa première fleur,
Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur,
Quand l'Aube de ses pleurs au point du jour l'arrose :

La grâce dans sa feuille, et l'amour se repose,
Enbaumant les jardins et les arbres d'odeur :
Mais battue ou de pluie, ou d'excessive ardeur,
Languissante elle meurt feuille à feuille déclose.

Ainsi en ta première et jeune nouveauté,
Quand la terre et le ciel honoraient ta beauté,
La Parque t'a tuée, et cendre tu reposes.

Pour obsèques reçois mes larmes et mes pleurs,
Ce vase plein de lait, ce panier plein de fleurs,
Afin que vif et mort ton corps ne soit que roses¹¹.

Les éléments les plus périssables, le vase de lait, le panier de fleurs, offerts en offrande votive, deviennent les signes métaphoriques de la jeune femme, morte et vive, métamorphosée en rose odorante. La morte laisse percevoir l'unité des mondes visible et invisible. L'offrande poétique restitue les secrètes correspondances de la vie et de la mort, dont la beauté fragile donne l'illusion.

Sonnets pour Hélène

Dans cette nouvelle œuvre de commande, le poète se peint sans complaisance, avec une visible ironie :

10. Ronsard, *Les Amours*, CLX, p. 152-153.

11. Ronsard, *Les Amours*, II, *Sur la mort de Marie*, IV, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, p. 254.

«J'ai joué comme aux dés mon cœur et mes amours»¹². S'il accepte de rejouer l'amoureux, il marque ses distances en ridiculisant son «chef si grison» et use de contrastes burlesques. Le *canzoniere* d'Hélène ne dédaigne pas la satire, qu'il s'agisse de l'idéalisation de la femme, des conventions littéraires, des philosophies à la mode ou des masques de cour.

Soudain éclate la merveille. L'amour triomphe, alors que le corps se rétracte et n'est plus qu'un souvenir enfui. La gloire, qui rayonne à jamais, compense le défaut du futur proche et déjà du présent. Pourquoi ne pas accorder maintenant ce qui bientôt va disparaître ?

Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle,
Assise auprès du feu, dévidant et filant,
Direz chantant mes vers, en vous émerveillant,
Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle.

Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Déjà sous le labeur à demi sommeillant,
Qui au bruit de mon nom ne s'aïlle réveillant,
Bénissant votre nom de louange immortelle.

Je serai sous la terre et fantôme sans os
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos :
Vous serez au foyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et votre fier dédain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie¹³.

La mélancolie ne dispense pas de l'épicurisme présent. Par un renversement paradoxal, le froid futur prenant la place du furtif présent, la quête se métamorphose en irréversible nostalgie. La gloire assure le passage de l'éphémère présent au futur éternel, un futur privé de corps et de voix. Une imperceptible ironie déplace l'improbable jouissance vers la gloire éternelle, qui regarde et contemple, mais sans vie, sans force, sans plaisir. Et c'est la reprise en cercle de l'invité amoureuse : vivez, cueillez, qui s'achève dans le cri de la vie, dernier mot du poème. La chandelle initiale, fumeuse, fragile, vieillie, est le symbole tangible de cette évanescence de toute vie, qui tremble et resurgit au terme, brillante, chaude, exaltée, prête à prendre et renflammer.

Autre exemple paradoxal, le sonnet LXVII, les vieillards troyens sur le rempart regardant passer Hélène, jeune, belle, rayonnante, et pourtant cause de tous leurs malheurs. Ironique Hélène, dont la beauté insolente défie l'avenir et insulte le présent !

Il ne faut s'ébahir, disoient ces bons vieillards,
Dessus le mur Troyen, voyant passer Helene,

12. Ronsard, *Le Premier Livre des Sonnets pour Helene*, XIII, v. 3, in *Œuvres complètes*, «Bibliothèque de la Pléiade», t. I, p. 348.

13. Ronsard, *Le Second Livre des Sonnets pour Helene*, XLIII, «Pléiade», I, p. 400-401.

Si pour telle beauté nous souffrons tant de peine,
Notre mal ne vaut pas un seul de ses regards.

Toutefois il vaut mieux, pour n'irriter point Mars,
La rendre à son époux, afin qu'il la remmène,
Que voir de tant de sang notre campagne pleine,
Notre havre gagné, l'assaut à nos remparts.

Pères il ne fallait, à qui la force tremble,
Par un mauvais conseil les jeunes retarder :
Mais et jeunes et vieux vous deviez tous ensemble

Pour elle corps et biens et ville hasarder.
Ménélas fut bien sage, et Pâris ce me semble :
L'un de la demander, l'autre de la garder¹⁴.

Paradoxe conclusion, toute empreinte d'une ironie tangible. La réalité est prise à rebours, littéralement renversée. Chacun a raison d'aimer, même si s'ensuivent la catastrophe inéluctable, dix ans de guerre sanglante, et au terme, la prise, le sac et la ruine de Troie la grande.

L'épilogue de ce propos pourrait être emprunté au sonnet des œufs, commenté jadis par André Chastel, et qui se situe dans la tradition du blason anatomique¹⁵. L'œuf fécond résume le monde et contient la vie foisonnante, d'où tout resurgit.

Je vous donne des œufs. L'œuf en sa forme ronde
Semble au Ciel, qui peut tout en ses bras enfermer,
Le feu, l'air et la terre, et l'humeur de la mer,
Et sans être compris comprend tout en ce monde.

La taie semble à l'air, et la glaire féconde
Semble à la mer qui fait toutes choses germer :
L'aubin ressemble au feu qui peut tout animer,
La coque en pesanteur comme la terre abonde.

Et le Ciel et les œufs de blancheur sont couverts.
Je vous donne (en donnant un œuf) tout l'Univers :
Divin est le présent, s'il vous est agréable.

Mais bien qu'il soit parfait, il ne peut égaler
Votre perfection qui n'a point de semblable,
Dont les Dieux seulement sont dignes de parler¹⁶.

«Simple rond et parfait», l'œuf est l'univers, divin et total comme lui, mais inférieur à la dame auquel le sonnet est dédié¹⁷. Fille de Lédè et de Zeus, Hélène est sortie d'un œuf, qui a toute perfection, mais la dépasse par sa présence même et l'amour perdurable qu'elle inspire.

14. *Ibid.*, LXVII, p. 412-413.

15. André Chastel, «L'œuf de Ronsard», *Mélanges Chamard*, Paris, Nizet, 1951, p. 109-111.

16. Ronsard, *Œuvres complètes*, t. I, 1993, p. 503, *Sonnets à diverses personnes*, LVII, «Sonet».

17. *Ibid.*, p. 356, *Premier Livre des Sonnets pour Helene*, XXVII, v. 11.



À Croixval : Ronsard en son intimité

JEAN-JACQUES LOISEL

Résumé : *Des lieux subsistants dont Pierre de Ronsard fut le bénéficiaire, le prieuré de Croixval est certainement le plus modeste dans son apparence. Et pourtant, c'est ici, au bord de la Cendrine, que le poète a vécu en profonde intimité avec les paysages et les hommes qui l'entouraient. À Croixval, il a enraciné son dernier grand amour poétique, dédié à Hélène de Surgères. Ici, il a retrouvé, à l'automne de sa vie, les paysages qu'il avait chéris dès son enfance à la Possonnière. Dans sa première et dernière propriété en Vendômois, il a côtoyé et aimé les paysans, dont certains travaillaient pour lui. Dans ce prieuré méconnu, Ronsard a aimé, souffert, mais n'a pas voulu mourir : comment mieux exprimer que, pour lui, Croixval était un lieu de vie ?...*

Mots-clés : *Ronsard, Croixval, Amadis Jamyn, Saint-Guingalois, Saint-Cosme, Fontaine d'Hélène, Ternay, Forêt de Gâtines, Jean Galland, Émile Chauvelon, Saint Blaise, Hubert-Fillay.*

Croixval : coup de foudre ou monnaie d'échange ?

L'OCCASION : AMADIS JAMYN (1566)

Le 22 mars 1566, trois poètes étaient réunis dans la maison parisienne de l'un d'eux, Pierre de Ronsard. Les deux autres sont ses amis : Jean Antoine de Baïff, le

compagnon du « voyage de Tours » et Amadis Jamyn, le secrétaire du « gentilhomme vendômois ». La poésie n'était pas à l'ordre du jour : par acte notarié et dans une démarche quelque peu étrange, Jamyn rétrocédait à Ronsard le prieuré Sainte-Madeleine de Croixval (**fig. 1**) dont il était devenu le bénéficiaire dix jours plus tôt ; en reconnaissance, le premier recevait une pension annuelle de 120 livres et la promesse d'un bénéfice de 150 livres¹.

Ronsard possédait alors d'autres bénéfices, que ce soit dans le Maine (Challes, canonat de Saint-Julien du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir) ou en Touraine (Saint-Cosme). Mais Croixval était sa première possession en Vendômois, dans son pays natal. Le logis était à deux lieues du manoir de la Possonnière où il avait vu le jour et passé l'essentiel de son enfance. Avec les métairies dépendantes, le revenu n'était pas négligeable, environ un millier de livres selon Richard Cooper. Sous tous rapports, Ronsard pouvait être comblé.

DES ÉCHANGES RÉPÉTÉS

Ronsard semble avoir rempli les conditions de son accord avec A. Jamyn, lui obtenant, avant 1567, le prieuré Saint-Hippolyte d'Oisly (dépendant de Saint-Cosme). Et voilà que, le 22 septembre 1568, il céda

1. COOPER (R.), « Les bénéfices de Ronsard d'après quelques documents des Archives vaticanes », in *Ronsard en son IV^e centenaire*, éd. Y. Bellenger, J. Céard, D. Ménager & M. Simonin, Genève, 1988, p. 103-114.



Fig. 1 : Prieuré Sainte-Madeleine de Croixval à Ternay.

Croixval à son secrétaire et ami, sans condition. Certes, le « gentilhomme vendômois » était alors à l'abri du besoin, mais cette générosité a de quoi surprendre. Et comme il séjourna souvent à Croixval dans cette période, ce fut comme invité et non comme propriétaire (preuve indirecte du plaisir qu'il éprouvait en ce lieu).

Le poète connut alors une période de turbulence à propos de certains de ses bénéfices et des conditions de leur attribution. Le 16 décembre 1569, il se vit attribuer le prieuré de Saint-Guingalois de Château-du-Loir (fig. 2), dont le revenu était le double de celui de Croixval. Le problème est que le précédent titulaire s'était entendu avec Florentin Regnard, conseiller au parlement de Paris, et l'avait échangé, le 4 décembre, contre une prévôté à Chartres, sans en informer le cardinal de Lorraine, patron du bénéfice... Regnard était donc prioritaire. Mais Ronsard voulait absolument Saint-Guingalois et en avril 1570, il accepta de céder à son concurrent deux bénéfices..., dont Croixval, un lieu dont il n'était plus propriétaire et ce en présence de Jamyn ! Le poète n'était pas sans regret : *pour l'affection qu'il avoit toujours eu et avoit encores aud. prieuré de Croixval, tant pour la bienséance que pour le revenu, qui est de plus de 800 livres, voir mil livres par an*. Dans le même mois, Regnard accepta de lui affermer le prieuré moyennant 600 livres par an. Puis, ayant découvert la réalité, il assigna le poète en justice.

La querelle s'envenima et un accord fut conclu en octobre, aux termes duquel Ronsard et Jamyn prirent conjointement à ferme le prieuré pour 550 livres, en renonçant à leurs droits ; et le premier conserva Saint-Guingalois. Finalement, le 14 avril 1571, Regnard abandonna tous ses droits sur Croixval, moyennant une très modeste pension de 80 livres par an. Il est probable que de hautes protections ont joué en faveur du poète, qui était alors au faite de sa gloire littéraire et de sa réussite matérielle. Il a tout de même fallu cinq ans



Fig. 2 : Crypte du prieuré Saint-Guingalois de Château-du-Loir (Sarthe).

pour qu'il devienne vraiment maître chez lui, sur les bords de la Cendrine.

L'« affaire » de Croixval fit même quelques dégâts collatéraux dans les relations du poète, comme l'explique Michel Simonin, le plus récent biographe de Ronsard : *On se souvient que Ronsard avait consenti à abandonner ses droits sur l'abbaye de la Roe, moyennant une pension. Or il advient que l'avocat chargé de défendre les intérêts de Regnard dans l'affaire de Croixval, son cousin Jean Froger, est devenu lui-même abbé de cet établissement en 1571. Il lui vient l'idée qu'il pourrait se dispenser de servir au poète les 1 000 livres annuelles qu'il lui doit. Rusé, le Vendômois attend que le dossier de Croixval soit liquidé. Puis il envoie chez le récalcitrant deux mandataires, dont un huissier, qui lui remettent sommation. Froger atermoie ; il finit toutefois à la fin de mai 1572, par accepter de payer à Ronsard, chaque année, jusqu'à sa mort, « trois pippes de vin d'Anjou du meilleur »². L'histoire ne dit pas si*

ce vin d'Anjou du meilleur alla vieillir dans le cellier souterrain de Croixval...

En 1575, il y eut encore un rebondissement, particulièrement éphémère : *Sans doute le voyons-nous passer chez le notaire le 2 avril 1575 et, comme en 1568, résigner Croixval à Jamyn. Le Pape consent à cette supplique régulière ; et, le même jour, Jamyn lui rétrocède ce prieuré sous réserve d'une pension de 150 livres. Le procédé nous paraît d'autant plus mystérieux qu'il est fort coûteux : Croixval n'a pas changé moins de dix fois de mains en neuf ans ! Seule explication : Ronsard aura cherché de la sorte à échapper aux contributions demandées à l'Église*³.

DU BÉNÉFICE AU REFUGE

Le 30 mai 1574, Charles IX mourut et Ronsard composa un sonnet pour le «Tombeau» du roi. Il avait encensé Henri, lorsque celui-ci n'était encore que duc d'Anjou, mais avait-il été suffisamment payé en retour?... Le nouveau roi portait attention à des poètes plus jeunes et plus courtisans, Desportes et du Bartas. Sans parler encore de rupture avec la cour – dont Ronsard n'ignorait pas qu'elle prolongeait l'écho de son renom plus loin que les eaux du Loir – le poète estima le moment venu de prendre quelque distance.

En 1574 aussi, Ronsard devint quinquagénaire, un âge qui, à cette époque, ouvrait les portes de la vieillesse. Sa santé n'était pas toujours resplendissante ; le séjour dans sa campagne natale lui proposait une vie apaisée, peut-être plus saine pour un corps fatigué qui, désormais, supportait mieux les plaisirs simples du jardinage que les bals du Louvre ou les longues galopades de la chasse à courre.

C'est alors qu'a vraiment commencé la liaison amoureuse entre Ronsard et Croixval. Elle devait aller jusqu'au reniement absolu de l'ancienne maîtresse : la cour des Valois. Le 5 juillet 1583, le «gentilhomme vendômois» écrivait, de Croixval, à son ami Scévole de Sainte-Marthe : *Monsieur mon antien amy, cest (disoit Aristophane) un faix insupportable de servir un maistre qui radoute [radote]. Parodizant la dessus, c'est un grand malheur de servir une maistresse, qui n'a jugement ny raison en nostre poësie, qui ne sçait pas que les poettes, principalement en petis et menus fatras comme elegies, epigrames et sonnetz, ne gardent ny ordre ny temps, c'est affaire aux historiographes qui escrivent tout de fil en aiguille. Je vous supplie, Monsieur, ne vouloir croire en cela mademoiselle de Surgeres et n'ajouter ny diminuer rien de mes sonnetz, s'il vous plaist. Si elle ne les trouve bons, qu'elle les laisse, je n'ay la teste rompue d'autre chose. On dit que le Roy vient à Blois et à Tours, et pour cela je m'enfuy à Paris et y serai en bref, car je hay la court comme la mort. Si elle veult faire quelque dessaing de marbre sur la*

*fontaine, elle le pourra faire, mais ce sont deliberations de femmes, qui ne durent qu'un jour, qui de leur nature sont si avars qu'elles ne voudroyent pas despendre un escu pour un beau fait. Faictes luy voir cette lettre si vous le trouvez bon. Je vous baise les mains de toute affection. De vostre Croixval, le cinquiesme de juillet*⁴.

Les éditeurs scientifiques des *Œuvres complètes* apportent les précisions, ou plutôt les interrogations suivantes à propos de ce document : *Publiée par P. Champion dans l'article cité dans la notule précédente [Bulletin du Bibliophile, 1923]. Selon les uns, elle serait datée de 1576, selon les autres, de 1583. Encore faudrait-il que nous fussions assurés de son authenticité, car aurait-on voulu forger un faux vraisemblable, à partir des vers à Hélène et des rumeurs qui couraient sur leurs relations, que l'on ne s'y serait pas pris autrement*⁵. Avec Croixval, rien n'est jamais simple...

Il est difficile de suivre avec précision les voyages de Ronsard dans les deux dernières années de sa vie. Rien ne confirme un déplacement de la cour à Tours et à Blois dans l'été 1583. Et le poète ne se rendit pas à Paris à ce moment, mais plus tard, puisqu'il s'y trouvait le 4 janvier 1584, lors de la sortie d'une nouvelle édition de ses *Œuvres*. Au second semestre 1584, il séjournait à Croixval. Mais en décembre, il quitta son prieuré vendômois pour gagner la capitale et y rejoindre son ami Jean Galland. Nous verrons que ces pérégrinations se poursuivirent dans la dernière année, avec plusieurs voyages, tantôt avérés, tantôt seulement plausibles. Étonnante mobilité, chez un homme malade, à bout de forces. Les motivations pouvaient être diverses, non exclusives les unes des autres : désir de changer d'air pour conjurer la maladie ; volonté de veiller au grain pour la publication de son œuvre ; besoin de la présence de son ami Galland. Une constante cependant : un véritable tropisme qui, à l'issue de chaque échappée, ramenait le «gentilhomme vendômois» vers Croixval.

RONSARD, ABSENT DANS LA PIERRE, PRÉSENT DANS L'ÂME DU PRIEURÉ

Le visiteur de Croixval chercherait en vain la marque de Pierre de Ronsard dans l'architecture du lieu. Il est vrai que l'histoire lui a infligé maintes blessures plus ou moins bien cicatrisées, sans compter les multiples remaniements intervenus depuis l'établissement d'une poignée de moines de Tiron (**fig. 3**), au XII^e siècle, jusqu'à la ferme du XXI^e siècle. Du prieuré médiéval ne subsistent que les celliers souterrains et leur entrée à voûte angevine. La chapelle, de belles dimensions, vit ses dernières ruines disparaître au XIX^e siècle.

Le logis du prieur présente une certaine complexité. Le bâtiment principal a les proportions d'un de ces nombreux manoirs du XV^e siècle que l'on peut voir

2. SIMONIN (M.), *Pierre de Ronsard*, Paris : Fayard, 1990, p. 328.

3. SIMONIN (M.), *op. cit.*, p. 340.

4. RONSARD (P. de), *Œuvres complètes*, t. II, coll. Pléiade, Paris : Gallimard, 1994, p. 1210-1211. Scévole de Sainte-Marthe séjournait alors à Paris, logé au Pillier vert, rue de la Harpe.

5. RONSARD (P. de), *op. cit.*, p. 1646.



Fig. 3 : Saint-Bernard-de-Tiron, peinture murale de la chapelle Notre-Dame d'Yron, à Cloyes (Eure-et-Loir).

dans la région (**fig. 4**), avec une toiture à forte pente, petite fenêtre à moulure prismatique dans le mur ouest. De telles constructions avaient le plus souvent une tourelle d'escalier pour desservir les différents niveaux, comme à la Possonnière. Elle a existé à Croixval : sa trace est encore visible à la façade est, avec deux portes murées, qui donnaient accès au rez-de-chaussée et à l'étage. C'est cet état que connut Ronsard, mais la conception fut antérieure à sa venue, d'un demi-siècle au moins.



Fig. 4 : Façade principale du logis du prieur de Croixval. On voit bien, au centre, les deux portes murées après la suppression de la tourelle d'escalier.



Fig. 5 : Escalier intérieur du logis du prieur de Croixval.

Un remaniement important eut lieu plusieurs décennies après la mort de Ronsard. Il avait légué le prieuré à Jean Galland, supérieur du collège de Boncourt. Celui-ci le transmet à son neveu, Philippe Galland, qui fut le premier à porter le titre de baron de Croixval. Il lui fallait une demeure digne de son rang et surtout conforme à l'esthétique du temps, qui privilégiait la symétrie et les grandes baies. On supprima la tourelle, les portes furent murées ; deux grandes portes furent ouvertes au rez-de-chaussée, de mêmes dimensions que celle conservée à droite ; deux larges fenêtres leur correspondirent à l'étage. Pour desservir ledit étage, un escalier intérieur en bois fut installé (**fig. 5**) ; ses balustrades, de belle facture, semblent assez caractéristiques du début du règne de Louis XIII.

Après 1870, la petite seigneurie étant devenue une ferme, la porte de gauche fut agrandie pour un meilleur accès à ce qui était désormais une grange. Ainsi, le séjour de Ronsard correspond-il à un angle mort de l'histoire architecturale de Croixval.

Mais dans cette ferme, l'« âmelette ronsardelette » veillait au grain... Cousu de cicatrices, le vénérable bâtiment menaçait ruine au lendemain de la Première Guerre mondiale. Il y eut d'abord 1924, le 4e centenaire de la naissance du poète. L'Académie française fournit des parrains de renom : Pierre de Nolhac, Henri de Régnier, Gabriel Hanotaux, Henri Bordeaux, Robert de Flers. L'Université ne fut pas en reste, avec Abel Lefranc, professeur au Collège de France, et surtout Paul Laumonier, auteur de *Ronsard et sa province*. C'est bien, la mémoire de Ronsard était entretenue ;

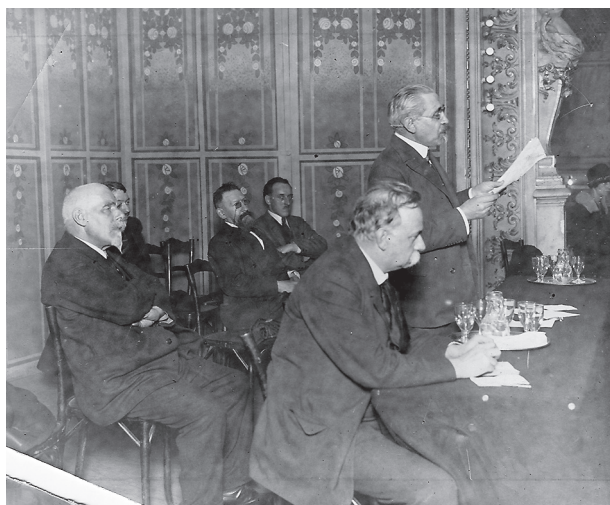


Fig. 6 : Assis à gauche, Émile Chauvelon, un des sauveurs de Croixval en 1924-1925 (coll. part.).



Fig. 7 : Ruisseau de la Cendrine, affluent de la rive gauche du Loir.

mais une fois les belles paroles envolées, qu'advient-il du prieuré où il passa son dernier automne ?

L'alerte fut lancée, le 21 novembre 1924, dans *Le Progrès de Loir-et-Cher*, par un professeur de lettres d'origine vendômoise, Émile Chauvelon (**fig. 6**) : *Il convient que tous les journaux de la région vendômoise, ou qui s'intéressent à la région vendômoise, fassent campagne pour que soit sauvée, c'est-à-dire classée au nombre des monuments historiques, la demeure de Ronsard à Croixval.* Il reçut un soutien essentiel de la part de l'avocat blésois Hubert-Fillay, président de l'École de la Loire.

Ils se dépensèrent sans compter, faisant jouer toutes leurs relations vendômoises, ligériennes et parisiennes ; jusqu'à ce télégramme du 18 février 1925 envoyé par Chauvelon à Hubert-Fillay : *CROIXVAL EST CLASSÉ.* Croixval était sauvé au prix de ces efforts, mais c'est un charme, au sens fort du terme, qui avait joué et poussé ces hommes à regarder au-delà de la face ravagée et couverte de cicatrices : [...] à la sortie de Ternay, j'ai suivi le cours sinueux de la Cendrine (**fig. 7**). *Le petit ruisseau file, sous les bouillées sombres des marsaules, au milieu des prairies où la « veilleuse » du colchique ne tardera pas à se lever. Entre les coteaux qui ondulent mollement, la route serpente, se déroule comme une rêverie de poète. Dans le val, de place en place, des troupeaux de vaches tachetées paissent et les animaux, à l'allure lente, comme endormie, se détachent avec une surprenante netteté sur le rideau des chênes aux tons d'ocre roux, des noisetiers et des arbustes qui s'étagent aux flancs des collines [...]. Une torpeur sereine baigne le paysage, et les cultivateurs, absorbés par les labours, ne jettent pas ces cris qui ponctuent d'ordinaire leurs besognes.*

Si c'est un pèlerinage que nous faisons, il faut reconnaître que le calme, le recueillement des choses, incline à je ne sais quelle mélancolie sans amertume... Il me

semble que je suis prêt à écouter Ronsard me parler par le truchement de sa Terre d'élection [Hubert-Fillay].

Le lieu des amours intimes de Ronsard

L'AMOUR D'UNE FEMME : HÉLÈNE

Dans la trilogie des femmes célébrées par Ronsard, Hélène de Surgères est la troisième en date. Elle occupa son esprit sûrement, son cœur peut-être, et inspira les derniers feux de sa poésie amoureuse, de 1568 à 1574. Elle appartenait à l'« escadron volant » des filles d'honneur de Catherine de Médicis, ce groupe de jeunes femmes de bonne noblesse qui étaient l'ornement de la cour des Valois. Près d'un quart de siècle séparait la jeune fille du poète au « chef grison » qui régnait en maître sur le Parnasse français. Ils firent connaissance dans le jardin des Tuileries :

*Ce premier jour de mai, Hélène je vous jure
Par Castor, par Pollux, vos deux frères jumeaux,
Et par les rossignols, miracle des oiseaux,
Que seule vous serez ma dernière aventure.*

Astres rayonnants de la cour, ces deux personnages avaient en commun un sentiment de malaise face à l'ambiance de ce milieu si particulier : *Au milieu de cette cour bruyante et frivole, Hélène souffrait. Le mensonge, la violence et la luxure avaient fait leur repaire de ce Louvre brillant, embelli de toutes les élégances de l'art. Plus d'une fois, exposée à des*

tentations douloureuses et incessamment renouvelées, elle rêva le repos du cloître, les jeûnes et les oraisons qui domptent la chair, qui mettent l'âme en pleine liberté. Ronsard était le confident de ces pensées secrètes. Lui aussi songeait à quitter la cour ; mais ce n'était point le cloître qu'il rêvait, c'était la campagne, la forêt de Gâtine et ses ombrages verts, où du moins il pouvait rimer ses alexandrins et penser à Hélène⁶.

Ce n'est pas par hasard que l'amour d'Hélène est enraciné sur les bords de la Cendrine, le ruisseau qui baigne le prieuré de Croixval. Au début de cette relation, Ronsard y faisait de fréquents séjours, même si le prieuré avait alors pour propriétaire Amadis Jamyn ; ils pouvaient, d'ailleurs, parler d'Hélène, à qui le second avait dédié un poème, après la mort du capitaine de La Rivière, ami de la belle avant qu'elle ne connaisse Ronsard :

*Tes chauds soupirs ni de tes yeux la pluie
N'ont le pouvoir de tirer ton ami
Hors de la fosse où il est endormi.
Lisant souvent, comme tu fais, contemple
Mille guerriers, qui te servent d'exemple
Que tout périt en ce bas univers...⁷*

Ronsard composa ici la majorité des sonnets à Hélène entre 1568 et 1576. Il en voulut imprimer la marque dans le paysage. Ce fut la fontaine, si peu périssable qu'elle offre toujours son miroir aux visiteurs (fig. 8) :

*Afin que ton honneur coule parmi la plaine
Autant qu'il monte au Ciel engravé dans un pin,
Invoquant tous les Dieux et répandant du vin,
Je consacre à ton nom cette belle fontaine.*

*Pasteurs, que vos troupeaux frisez de blanche laine
Ne paissent à ces bords : y fleurisse le thim,
Et tant de belles fleurs qui s'ouvrent au matin,
Et soit dite à jamais la Fontaine d'Hélène.*

*Le passant en Été s'y puisse reposer,
Et assis dessus l'herbe à l'ombre composer
Mille chansons d'Hélène, et de moi lui souvienn.*

*Quiconques en boira, qu'amoureux il devienne,
Et puisse, en la humant, une flamme puiser
Aussi chaude qu'au cœur je sens chaude la mienne.*

Bien identifiée au siècle dernier, la fontaine est à un petit kilomètre au sud de Croixval, en remontant le vallon où coule un des bras de la Cendrine. À pied ou à cheval, elle était d'un accès très facile à partir du prieuré et Ronsard pouvait à son gré s'asseoir à son



Fig. 8 : Fontaine d'Hélène ou fontaine Saint-Germain, aux Hayes.

bord et composer une de ses *chansons d'Hélène*. Mais dans la nature, le poète était tout autant actif que contemplatif... Le pin, c'était son œuvre, sa création :

*Je plante en ta faveur cet arbre de Cybelle,
Ce pin où tes honneurs se liront tous les jours :
J'ay gravé sur le tronc nos noms et nos amours,
Qui croîtront à l'envi de l'écorce nouvelle.*

*Faunes qui habitez ma terre paternelle,
Qui menez sur le Loir vos danses et vos tours,
Favorisez la plante et luy donnez secours,
Que l'Été ne la brûle, et l'Hyver ne la gèle.*

*Pasteur, qui conduiras en ce lieu ton troupeau,
Flageolant une Eclogue en ton tuyau d'aveine,
Attache tous les ans à cet arbre un tableau*

*Qui témoigne aux passants mes amours et ma peine ;
Puis l'arrosant de lait et du sang d'un agneau,
Dis : Ce pin est sacré, c'est la plante d'Hélène.*

Les saisons passèrent, le pin se fortifia, mais ce fut le planteur qui vieillit : cinquante ans en 1574, la porte de la vieillesse pour l'époque, tandis qu'Hélène était encore une belle jeune femme. Ronsard s'inclina :

*Maintenant que voici l'an septième venir,
Ne pensez plus, Hélène, en vos laqs me tenir.
La raison m'en délivre, et votre rigueur dure,
Puis il faut que mon âge obéisse à Nature.*

L'AMOUR DE LA NATURE

Ronsard a aimé la nature dans tous ses états : sauvage et forestière, elle lui offrait des espaces infinis pour forcer le sanglier ou le cerf, accueillir des troupes de nymphes et de faunes ; cultivée par « ses » paysans elle était source de revenus, d'une vie sociale qui équilibrait les mondanités et les vanités de la cour ; jardinée

6. NOLHAC (P. de), *Hélène de Surgères, le dernier amour de Ronsard*, Bouhet : La Découverte, 2003, p. 33.

7. *Les Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn*, Paris, 1575, f. 299 : De Jacques de la Rivière.



Fig. 9 : À Montrouveau, vestige de l'ancienne forêt de Gâtines, essentiellement constituée de chênes et de hêtres.

de ses propres mains, elle ajoutait une autre dimension à sa force créatrice. Le Loir et ses affluents se chargeaient d'irriguer prairies et cultures, sans oublier de porter au loin le renom du poète.

La forêt de Gâtines (**fig. 9**) jouit d'une royauté incontestée dans son œuvre, à la fois inspiratrice, confidente et refuge :

*Toi, qui sous l'abri de tes bois,
Ravi d'esprit m'amuses ;
Toi, qui fais qu'à toutes les fois
Me répondent les Muses*⁸.

*Sainte Gastine, ô douce secrétaire
De mes ennuis, qui réponds en ton bois*⁹.

Il suffisait à Ronsard, au sortir de son logis de Croixval, de lever les yeux vers la Péraudière, au sommet du coteau sud-ouest pour voir et entendre frémir les hauts chênes de Gâtines, tout comme, enfant, il les admirait depuis la cour de la Possonnière. Et, lui, l'ami et l'intercesseur des paysans, défendait sa forêt, en tant que seigneur chasseur diraient d'aucuns, mais plutôt par souci d'un équilibre, qui préfigure de très loin la réflexion écologique. La forêt ne doit pas devenir campagne, telle est la conclusion de la célèbre ode aux bûcherons de la forêt de Gâtines :

*Tout deviendra muet, Écho sera sans voix,
Tu deviendras campagne, et, en lieu de tes bois,
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue,
Tu perdras ton silence [...]*¹⁰.

Outre la forêt, la campagne environnant Croixval offrait à Ronsard la diversité des paysages – champs de blé, de seigle ou d'avoine, chènevières, vignes, prairies – qui lui était familière depuis son enfance. Elle avait fourni le terreau dans lequel avait germé son inspiration poétique :

*Je n'avais pas douze ans, qu'au profond des vallées,
Dans les hautes forêts des hommes reculées,
Dans les antres secrets de frayeur tout couverts,
Sans avoir soin de rien, je composais des vers.*

Ayant atteint le sommet de son art, il aima retrouver à Croixval ces images familières de la nature vendômoise. Celle-ci hébergeait tout un peuple : dans la forêt, des démons certes, mais aussi des nymphes vivant *dessous la dure écorce* des chênes ; et d'autres encore folâtrant dans les prés en compagnie des papillons et des *gentilles avettes* [abeilles]. Aux yeux émerveillés du poète, la nature se faisait tableau, œuvre d'art :

*Puis du livre ennuyé, je regardais les fleurs,
Feuilles, tiges, rameaux, espèces et couleurs,
Et l'entrecouplement de leurs formes diverses,
Peintes de cent façons, jaunes, rouges et perses,
Ne me pouvant saouler, ainsi qu'en un tableau,
D'admirer la Nature, et ce qu'elle a de plus beau,
Et de dire en parlant aux fleurettes écloses :
Celui est presque Dieu qui connaît toutes choses,
Éloigné du vulgaire, et loin des courtisans,
De fraude et de malice impudents artisans*¹¹.

« Connaître toutes choses » de la nature, telle était l'ambition du poète, qu'il s'agisse des fleurs, de tous les végétaux – se plaisant à herboriser pour répondre aux questions d'Hélène – des insectes ou des oiseaux. Et, plaisir suprême, partager cette connaissance avec Amadis Jamyn, la traduire en un mets aussi simple que savoureux :

*Lave ta main, qu'elle soit belle et nette,
Réveille-toi, apporte une serviette :
Une salade amassons et faisons
Part à nos ans des fruits de la saison* (**fig. 10**).

À la rive du ruisseau ou d'un chemin, dans un champ en jachère ou sur un talus, les deux amis découvrent *la boursette touffue*,

8. Pléiade, I, p. 703.

9. Pléiade, I, p. 111.

10. Pléiade, II, p. 408.

11. Pléiade, I, p. 420.



Fig. 10 : Fontaine à la Salade, au pied du prieuré de Croixval. Elle connaît parfois une pénurie d'eau...

*La pâquerette à la feuille menue,
La pimprenelle heureuse pour le sang
Et pour la rate, et pour le mal de flanc ;
Je cueillerai, compagne de la mousse,
La responsette à la racine douce,
Et le bouton des nouveaux groiseliens
Qui le Printemps annoncent les premiers*¹².

Car, au sein de la nature, Ronsard, avide de contempler, l'était plus encore d'agir et de créer. *Semer, planter, enter*, telle aurait pu être sa devise de gentilhomme campagnard. Lui-même a donné le mot-clé de son sentiment, lorsqu'il faisait le geste auguste du semeur : l'allégresse !

*Je ne faisais, allègre de séjour,
Fût au coucher, fût au lever du jour,
Qu'enter, planter et tirer à la ligne
Le cep tortu de la joyeuse vigne [...]*¹³.

Les vignes ne manquaient pas autour de Croixval, sur les versants les mieux exposés des vallons de la Cendrine. Elles étaient cultivées « en foule » et le paysan les renouvelait en faisant des « provins », en pratiquant le marcottage : Ronsard devait adorer cette technique de création à partir d'un cep déjà existant : du vieux cep tortu naissait un nouveau pied, plus vigoureux que

l'original... On a voulu y voir le symbole de la création par Ronsard et ses amis de la Pléiade de la poésie française, issue du vénérable cep gréco-latin.

Le léger murmure du ruisseau qui coulait au pied de son jardin l'appelait au plaisir le plus simple,

*Et pendu sur le bord me plaisait d'y pêcher,
Étant plus réjoui d'une chasse muette
Troubler des écaillés la demeure secrète,
Tirer avec la ligne en tremblant emporté
Le crédule poisson pris à l'haim appâté*¹⁴.

L'AMOUR DES PAYSANS

Un des plaisirs de Ronsard était de cheminer aux alentours de son prieuré :

*Je m'en vais promener tantôt parmi la plaine,
Tantôt en un village, et tantôt en un bois.*

Il y croisait des paysans, dont certains travaillaient dans les métairies dépendant de Croixval. Le poète appréciait leur travail, qu'il s'agisse de la plaine céréalière...

*Heureux celui qui du coutr reverse
Son gras guéret d'une peine diverse,
Tantôt semant, labourant et cueillant,
Dès le matin jusqu'au soir travaillant*¹⁵.

... Ou des coteaux porteurs de vignes :

*Sur les coteaux marche d'ordre une troupe,
L'un les raisins d'une serpette coupe,
L'autre les porte en sa hotte au pressouer*¹⁶.

Ronsard s'entretenait avec eux et connaissait leur parler, pour lequel il professait si peu de mépris que des dizaines de termes sont repris dans ses vers : boursette (mâche), crouillet (loquet), achée (ver de terre), haim (hameçon), se musser (se cacher), bessons (jumeaux), etc.¹⁷

La gloire poétique de Ronsard n'était pas ignorée des habitants des campagnes vendômoises, même si ceux-ci n'avaient pas accès à ses vers. En 1583, Ronsard, parrain à Montoire, était qualifié « aulmonier du Roy, nostre sire, et son premier poète en son royaume ». Il n'hésita pas à mettre sa plume à leur service pour solliciter en vers la protection des saints, Protais et Gervais, Roch, Blaise. Ce dernier était le saint patron de la paroisse de Montrouveau (**fig. 11**), voisine de Croixval et aux confins de la forêt de Gâtines. Habituellement, il était imploré pour soigner les maux de gorge des

12. Pléiade, II, p. 715.

13. Pléiade, II, p. 689.

14. Pléiade, I, p. 420.

15. Pléiade, I, p. 410.

16. Pléiade, II, p. 533.

17. Pléiade, II, Glossaire, p. 1671 sq.



Fig. 11 : Statue en terre cuite de saint Blaise, patron de l'église paroissiale de Montrouveau, XVII^e siècle.

humains et surtout les maladies des bestiaux ; les génisses avaient donc une place de choix :

*Nos génisses au printemps
Ne sentent mouches ni tans ;
Enflent de laict leurs mamelles ;
Que pleines soient nos faicelles
De fourrages secs et mous ;
Je te prie, escoute nous.*

Dans ces vallons de la Cendrine, la tradition de l'élevage laitier et la fabrication des fromages mous – proposés dans leurs « fâcelles » – ont perduré jusqu'au dernier tiers du XX^e siècle. Mais la protection du « bon saint » s'étendait aux autres animaux d'élevage, des moutons aux porcs, en passant par les poules et les « avettes ». Elle allait encore plus loin, puisqu'elle était censée préserver les humains de toutes les formes d'agression, qu'elles viennent de la peste, du climat, des voleurs, des soudards, des sorciers, des usuriers... Des vertus à la hauteur du gigantesque combat qui se livrait en ces lieux.

Selon la croyance paysanne, en vigueur au XVI^e siècle mais encore répandue au XIX^e, l'espace rural était séparé en deux mondes antagonistes : le terroir, maîtrisé par les paysans, pourvoyeur de nourriture et de ressources, était le territoire positif ; la forêt, peuplée de dangers réels et imaginaires, représentait l'univers négatif dont il fallait endiguer les assauts. Le loup, la bande de brigands pouvaient en surgir à tout moment ;

de sa lisière sorciers et sorcières jetaient leurs sorts ; d'invisibles démons lançaient des maléfices, comme celui qui fit mourir le laurier planté par le poète à Croixval (voir *infra*). Pour se protéger des influences maléfiques, un véritable cordon sanitaire spirituel fut installé sur la frontière entre la forêt de Gâtines et les terroirs du Bas-Vendômois : des chapelles en général, comme Saint-Roch (à Villedieu), Sainte-Madeleine de Croixval, Notre-Dame de Lorette (aux Hayes), l'église Saint-Blaise (à Montrouveau). Mais ce pouvait être aussi une fontaine consacrée : Hélène dut partager la sienne avec saint Germain ; à la Dame de Surgères la gloire poétique, à l'évêque d'Auxerre la dévotion populaire. Ronsard était parfaitement informé :

*Il ne suffit de boire en l'eau que j'ay sacrée
À cette belle Hélène, afin d'être amoureux :
Il faut aussi dormir dedans un antre ombreux,
Qui a joignant sa rive en un mont son entrée.*

*Il faut d'un pied dispos danser dessus la préé
Et tourner par neuf fois autour d'un saule creux ;
Il faut passer la planche, il faut faire des vœux
Au Père Saint Germain qui garde la contrée.*

Le dernier vers est significatif : comme saint Blaise à Montrouveau, saint Germain était perçu comme un protecteur généraliste face à la forêt toute proche. Cette mission dépassait en ce lieu, celle de « bon saint » guérisseur des coliques infantiles, qui anima pendant des siècles et jusqu'au début du XX^e un pèlerinage très actif¹⁸. Ronsard était très au fait des croyances paysannes et il le prouve clairement dans ses « Hymnes » à quelques saints sollicités dans son pays natal. L'*Hymne XIII de Mr Saint Roch* décrit une de ces processions « porteuses d'énergie spirituelle » auxquelles le poète aimait à participer¹⁹.

Ronsard était bien conscient des difficultés que les paysans éprouvaient dans leur vie quotidienne. De mauvaises récoltes le mettaient à la merci des créanciers :

*Au villageois qui pour sa dette tremble,
Par tous moyens ne cessant d'essayer
Comme il pourra son créancier payer,
Et ne trouvant une bourse assez forte,
Un mol fromage ou des œufs lui apporte,*

18. Voir GREBAUT (S.), « Saint Germain l'Auxerrois » et LOISEL (J.-J.), « Ronsard et les gardiens de la contrée », dans *Dévotions populaires en Loir-et-Cher*, Cahier du Tricentenaire n° 9, Vendôme : éditions du Cherche-Lune, 2007. Une chapelle Saint-Germain sous roc a été identifiée au lieu-dit « La Pierre », à quelques hectomètres de la fontaine, grâce à la découverte d'un linteau de pierre avec une inscription gravée : 1784 *Chapelle St Germain*. S'agirait-il de cet antre ombreux / Qui a joignant sa rive en un mont son entrée?... On peut avancer l'hypothèse de travail qu'il y eut, dans le cadre du pèlerinage, une déambulation entre cette chapelle souterraine et la fontaine (d'autres exemples existent en Vendômois : Villethiou, L'Écotière, Saint-Vrain, Guériteau...).

19. Voir LOISEL (J.-J.), « Ronsard et la piété paysanne », dans *Éclats de vers, éclats de voix. Ronsard en ses provinces*, Vendôme : éditions du Cherche-Lune, 2001, p. 125 sq.

*Ou des raisins, des pommes ou des noix :
Le créancier qui a le cœur courtois,
Prend le présent et le débiteur renvoie
En attendant plus sonante monnoye²⁰.*

Le «gentilhomme vendômois» avait été nourri au lait de l'idéal chevaleresque et, au printemps 1562, il n'était pas insensible aux fureurs de la guerre selon Agrippa d'Aubigné : *Le Vendômois fit ses légionnaires auxquels commanda pour un temps Ronsard, gentilhomme de courage et à qui les vers n'avaient pas ôté l'usage de l'épée*. Dans ces interminables guerres de Religion, il ressentit à quel point les principales victimes étaient les paysans et il invoqua pour eux la protection de saint Blaise :

*Chasse la guerre bien loin ;
Romps les armes dans le poing
Du soldat qui frappe et tue
Celui qui tient la charrue,
Mangeant son bien en deux coups²¹.*

À Croixval : souffrir, mais pas mourir

LE LAURIER

Le laurier, symbole de sa gloire littéraire, couronne souvent le chef du «prince des poètes», ses portraits en témoignent. À Croixval, il fut l'annonciateur de la souffrance. Ronsard avait planté de ses mains un laurier, sous les yeux de son ami Jamyn qui saluait cette naissance bénie des dieux :

*Crois sans que jamais attingent
Soit ton arbre du tonnerre :
Nulle injure de la terre
De froid, d'orage ou de vent
Ne saccage ta verdure.
[...]
Ici tu as pour voisine
La grand forest de Gastine,
Nourrice des chesnes vieux,
Qui droits Dodone surmontent
Et sans nœuds jusqu'au ciel montent
D'un sommet audacieux.
Tu es dans un beau valon,
Qui d'une croix ha son nom,
Lieu sacré qu'une duchesse
Augmenta de sa richesse.*

Au moins, grâce au poème d'Amadis, le lieu de plantation ne souffre-t-il aucun doute. Ronsard lui-même évoque cet arbre dont il attendait une couronne, car on n'est jamais si bien servi que par soi-même :

*Je cultivois cette plante à toute heure,
Je l'arrosais, la cerclois et bêchois
Matin et soir : car trompé je pensois
M'en faire au chef une belle couronne.*

Las, le laurier ne tint pas ses promesses et il mourut peu après. Non seulement le poète fut privé de sa couronne de laurier, qui eût été plus belle que toutes les autres, car issue de son jardin ; mais il fut atteint d'une violente fièvre quarte qui le cloua au lit pendant plusieurs mois. Jamyn était un garde-malade attentif et attristé :

*Meschante fièvre, n'as-tu
Assez Ronsard abatu
Père aux François de la lyre ?
Ja la lune quinze fois
A recommencé le mois
Depuis qu'il est en martyre.*

Ce ne pouvait être que l'œuvre d'un démon, disait-on. Ne sourions pas de telles superstitions : elles étaient ancrées dans les esprits des plus humbles paysans comme des plus fins lettrés. Et Croixval se trouvait sur la ligne de front entre le monde positif des terroirs et l'univers forestier peuplé de maléfices.

L'année 1585

Au début de 1585, la santé de Ronsard était très dégradée et ce depuis plusieurs années²². En février, il trouva la force de quitter Croixval pour Paris et séjourna au collège Boncourt, auprès de son ami Jean Galland, qui en était le supérieur. Il se plaisait en la compagnie de celui qu'il appelait sa «seconde âme» et les jeunes élèves admiraient le «prince des poètes». Mais il n'était déjà plus que l'ombre de lui-même :

*Je n'ay plus que les os, un squelette je semble,
Décharné, dénervé, démusclé, dépoulté,
Que le trait de la Mort sans pardon a frappé :
Je n'ose voir mes bras que de peur je ne tremble.*

En mai, il se fit fabriquer un coche pour regagner Croixval (**fig. 12**). L'extérieur était peint en vert ; la serge verte tapissait l'intérieur et constituait la matière des rideaux. Des sièges rembourrés de crin, des oreillers, des coussins d'angle devaient amortir les secousses et les cahots du chemin. Il était de retour sur les bords de la Cendrine avant l'été. Il est possible qu'il ait fait, en juillet ou en août, un bref séjour à Saint-Cosme, mais sa résidence principale resta Croixval. Ces va-et-vient semblent liés à l'espoir du malade convaincu qu'en changeant d'air sa santé s'améliorerait ; mais une sorte de tropisme toujours le

20. Pléiade, II, p. 731.

21. Pléiade, II, p. 617.

22. Voir LOISEL (J.-J.) et ELLEC (M.-F.), *Histoire d'un prieuré : Croixval, Vendôme* : Éditions Librairie, 1985, p. 36-37.



Fig. 12 : Modèle réduit du coche commandé par Ronsard en 1585; œuvre de Jacques Dugied (coll. du manoir de la Possonnière).

ramenait à la croisée des deux petits vallons où il passa la fin de l'été.

Les armes parlaient de nouveau en Vendômois, des partis de Huguenots s'y montraient menaçants et le nom de Ronsard pouvait générer en eux des pulsions meurtrières : Louis, le neveu de Pierre, avait été un chef actif des seigneurs catholiques du Vendômois dès la première guerre de Religion; et si l'action armée de l'oncle était restée beaucoup plus discrète, ses vers avaient été des armes redoutables. Fin septembre, le duc de Joyeuse passa par Montoire, à la tête de forces catholiques, mais il ne fit que passer...

Sage précaution, le poète avait senti l'urgence de mettre en ordre ses affaires terrestres. À la fin de l'été, il avait fait venir au prieuré quatre personnes : Jehan Mirault, notaire royal à Saint-Paterne; Louis de Bueil, seigneur de Racan; Jehan de Loré, seigneur des Prés, à Chemillé-sur-Dême; Jacques de Boyer, seigneur de Rocantuf et le plus proche voisin de Croixval. Ce jour-là, Ronsard légua ses prieurés à Jean Galland²³. Le 22 octobre, il écrivit à son ami, confirmant la dégradation de sa santé, *qu'il se trouvait extrêmement faible depuis quinze jours en la mutation de l'automne à l'hiver, qu'il estoit devenu fort maigre et qu'il avoit peur de s'en aller avec les feuilles*.

Selon son premier biographe, Claude Binet, il craignit alors pour ses jours : *Quelques jours après, comme la douleur luy augmentoit, et que ses forces diminuoient, ne pouvant dormir pour l'indigestion et grandes douleurs qu'il sentoit, il envoya quérir avec un Notaire le curé de Ternay, auquel il déposa le secret de sa volonté, ouït la Messe en grande dévotion, et s'estant*

23. Surprenant est le fait que trois des quatre personnes présentes, dont le notaire, résident en Gâtine tourangelle, dans le futur « pays de Racan ». Les liens entre les Ronsard et les Bueil, anciens, sont illustrés par la présence de Louis, père du poète [voir LOISEL (J.-J.), « Les Bueil et les Ronsard par-delà la forêt de Gâtines », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Touraine*, année 2013, Tours, 2014; p. 169-194]. Peu avant sa mort, à Saint-Cosme, Ronsard fit un second testament, rendant la succession très compliquée pour Jean Galland qui eut deux compétiteurs pour le seul prieuré de Croixval.

fait habiller premièrement, receut la sainte communion... Ce fait, il se fit dévestir et remettre au lict, disant : « Me voilà au lict attendant la mort, passage commun d'une meilleure vie, quand il plaira à Dieu m'appeler, je suis tout prest de partir. »

Dans un premier temps, il partit..., à Montoire, en son prieuré Saint-Gilles (fig. 13). Plus que par les affres de la maladie, il y était poussé par des préoccupations de sécurité : Croixval était un séjour du temps de paix, dépourvu de défenses, et ses douves ne servaient qu'à alimenter le moulin. Il demanda à Jean Galland de le rejoindre, puis, le danger éloigné, tous deux regagnèrent les rives de la Cendrine. Mais la souffrance était toujours là, ne lui laissant aucun répit :

*Ah! Longues nuicts d'hiver, de ma vie bourrelles
Donnez-moy patience et me laissez dormir!*

Les yeux grands ouverts, Ronsard appelait la mort :

*Hâ! Mort, le port commun, des hommes le confort,
Viens enterrer mes maux, je t'en prie à mains jointes!*

La mort prenait son temps et Ronsard s'impatientait. Qui saura vraiment expliquer les motifs de la dernière et surprenante décision que le poète prit à Croixval? Quasi moribond, exténué, il décida de se faire installer



Fig. 13 : Prieuré Saint-Gilles de Montoire.



Fig. 14 : Prieuré Saint-Cosme, à La Riche, aux portes de Tours.

tout habillé dans son coche vert. On était à la mi-décembre, le froid était des plus rigoureux, il fallait subir quatre jours de cahots, de courants d'air continuels pour gagner Saint-Cosme (**fig. 14**). Pourquoi ?

– Une dernière tentative pour changer d'air en espérant une amélioration de sa santé ? – Un souci renouvelé de mise en sécurité ? – Le souhait d'être entouré d'une assistance religieuse – celle des moines de Saint-

Cosme – pour les derniers instants de sa vie ? – Puisque la mort ne répondait pas à son appel, aller au-devant d'elle dans une expédition quasi suicidaire ?

Deux semaines plus tard, Ronsard était à Saint-Cosme... Mort.

Crédit photographique :
sauf indication contraire, les photographies
sont de Michèle Loisel.



Le duc de Vendôme et le duc de Beaufort : quand le fils dépasse le père

JEAN-JACQUES RENAULT

Résumé : *Le rétablissement de la maison de Vendôme par Henri IV en faveur de son fils bâtard, César, fut à l'origine des luttes de celui-ci pour en conserver la prééminence. Sa nomination comme gouverneur de Bretagne, en particulier, arma un dispositif de révolte qui occupa une partie de sa vie avant que son fils cadet, François de Beaufort, reprenant le flambeau, ne compromette l'accord intervenu entre son père et Mazarin pour une charge prestigieuse en faveur des Vendôme. À cette occasion, Beaufort illustra la capacité de nuisance d'une maison puissante, lorsqu'elle s'écarte du trône et son père tous les bénéfices qu'elle peut retirer du soutien à un jeune souverain aux prises avec la guerre civile que fut la Fronde.*

Mots-clés : *Maison de Vendôme, Duc de Vendôme, Duc de Beaufort, César de Vendôme, François de Vendôme.*

Le présent article constitue le prolongement d'une conférence donnée le 27 mai 2016 à l'occasion de l'assemblée générale de la société archéologique. Il en reprend le contenu, auquel l'écrit permet d'ajouter quelques précisions susceptibles de l'enrichir.

Introduction

Après avoir légitimé le fils bâtard qu'il avait eu de Gabrielle d'Estrées, Henri IV lui fit don du duché de Vendôme et lui accorda d'en porter le nom. Il rétablissait ainsi l'ancienne maison de Vendôme et le lien entre César et ses ancêtres Bourbon-Vendôme que la bâtardise avait rompu. Le jeune prince devenu adulte eut à défendre les intérêts de cette maison au sein des luttes d'influence de la cour, dans une période mouvementée. De ses deux fils, le plus jeune, François de Vendôme, poursuivit ce combat avec une telle fougue qu'il dépassa les efforts paternels jusqu'à en compromettre le succès. Quel fut le ressort de ce combat et comment s'y prirent-ils l'un et l'autre pour le mener sont les questions auxquelles on se propose de répondre au fil du présent article¹.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, rappelons quelles personnalités étaient le duc de Vendôme et son fils. César naquit en juin 1594 à Coucy-le-château (Aisne) et mourut en octobre 1665 à l'hôtel de Vendôme, à Paris. François de Vendôme naquit en janvier 1616, à Paris, et mourut en juin 1669, à Candie (Crète). Il était le troisième enfant et le second fils du duc et de la duchesse de Vendôme, Françoise de Lorraine. Tandis

1. Pour plus de détails sur la vie de César de Vendôme et de François de Beaufort voir notamment RENAULT J.-J., *César de Vendôme*, Éditions du Cherche-Lune, 2015 et BROGLIE I. de, *Le duc de Beaufort*, Fasquelle, 1958.

que son frère aîné, Louis, reçut de son père le titre de duc de Mercœur, François reçut celui de duc de Beaufort, titre sous lequel il est connu.

Père et fils, César et François, ne se ressemblaient guère. Le père avait bénéficié d'une instruction très complète, dans tous les domaines, y compris artistique, au-delà de l'éducation qu'on donnait à un prince à son époque². Ses contemporains s'accordaient sur sa vivacité d'esprit et son aisance à l'oral. Les avis étaient plus partagés quant à ses talents militaires et son courage au combat. L'éducation de François n'avait pas été aussi soignée et ses contemporains soulignaient malicieusement son peu d'aisance intellectuelle. Ils louaient en revanche sa bravoure au combat, voire sa témérité, son esprit fonceur et son habileté à manier les armes. On disait de lui qu'il était le meilleur tireur au pistolet du royaume. Absent du domicile familial la plupart du temps en raison de ses fonctions de gouverneur, d'opérations militaires, de cavales, ou pour cause d'emprisonnement ou d'exil, César n'avait pas joué le rôle paternel dévolu à un prince vis-à-vis de ses fils pour négocier en leur faveur une carrière et un mariage avantageux. Beaufort ne fut d'ailleurs jamais marié et son frère aîné ne le fut qu'à l'approche de sa quarantième année. De fait, Beaufort était plus proche de sa mère, auprès de laquelle il grandit. Françoise de Lorraine était très pieuse, peu à l'aise dans les conversations savantes, mais savait être opiniâtre et se montrer consciente de son rang à la cour. Il ne fait pas de doute qu'elle communiqua à ses enfants cette fierté d'appartenir à la caste des princes les plus élevés dans la hiérarchie des courtisans. Si le père et le fils avaient donc un intérêt commun à lutter pour la sauvegarde de leur maison princière, ils étaient susceptibles de diverger sur les moyens d'y parvenir, ce qui ne manqua pas de se produire.

Quatre dates charnières dans l'histoire de la maison de Vendôme permettent de décrire la rivalité qui opposa le duc de Vendôme et le duc de Beaufort : 1598 (re-création de la maison de Vendôme), 1626 (emprisonnement du père), 1643 (emprisonnement du fils) et 1649 (le père soutient le trône tandis que le fils rejoint la Fronde).

1598, le grand tournant

On ne peut comprendre le combat de César de Vendôme sans revenir sur les événements de l'année 1598 qui vit son destin basculer. À cette date, Henri IV, âgé de quarante-cinq ans, régnait depuis neuf ans, n'avait toujours pas d'enfant légitime et vivait séparé de la reine Margot. Sa propre succession le préoccupait et il nourrissait l'idée qu'à défaut d'enfant légitime, il pourrait faire annuler son premier mariage, épouser la

2. César apprit la danse et participa à un grand nombre de ballets jusqu'au début des années 1610. Il a laissé le souvenir, notamment, d'un ballet célèbre, à la création duquel il contribua, intitulé *Le ballet de Monseigneur le duc de Vendôme*... et qu'il dansa à trois reprises devant la cour, au Louvre puis à l' Arsenal.



Fig. 1 : César de Vendôme vers l'âge de trente ans environ³.

mère de ses enfants bâtards et rendre ainsi César apte lui succéder. Pour cela, il fallait faire de César un parti présentable, c'est-à-dire lui attribuer un titre de dignité et un nom à la hauteur de l'enjeu, le pourvoir d'une haute charge dans le royaume et lui trouver pour femme une riche héritière. Le ralliement du duc de Mercœur, dernier ligueur encore en lice, allait lui fournir l'occasion d'atteindre tous ces objectifs. Le 3 avril 1598, le roi fit don à César du duché et du nom de Vendôme, qui avaient appartenu à ses ancêtres Bourbon, manière de l'inscrire dans leur lignée malgré sa bâtardise⁴. Le 5 avril, il imposa au duc de Mercœur un contrat de mariage entre César et Françoise, fille unique du duc. Ce même contrat prévoyait la renonciation de Mercœur au gouvernement de Bretagne, qu'il tenait du roi Henri III, son beau-frère, et sa dévolution à César. Le nouveau gouverneur, trop jeune pour exercer ses fonctions (il avait quatre ans), fut secondé jusqu'à sa majorité par deux lieutenants généraux, les ducs de Montbazou et de Brissac.

3. Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie.

4. Cf. RENAULT J.-J., «La résurrection du duché de Vendôme en 1598», BSAV, 2006.

Le gouvernement de Bretagne, l'un des plus importants du royaume, avait été tenu par les ancêtres de la duchesse de Mercœur, Marie de Luxembourg⁵, pendant plusieurs générations, au point que le duc et la duchesse se considéraient de fait comme successeurs des ducs de Bretagne et souverains indépendants de la Bretagne. En épousant leur fille, César prenait donc pied dans la province et pourrait s'y constituer un réseau d'obligés qui contribueraient à la puissance de la maison de Vendôme.

Le gouverneur présidait les états de Bretagne, lesquels votaient les impôts de la province dont une partie, appelée le *don gratuit*, tombait dans l'escarcelle du roi⁶. Le gouverneur avait également la charge du maintien de l'ordre et de la défense militaire de la province. Le gouvernement de Bretagne comportait aussi une originalité par rapport aux autres gouvernements du royaume : le gouverneur était en même temps amiral et comme tel responsable de toutes les questions touchant à la marine et aux côtes bretonnes, y compris la justice des affaires maritimes.

Ces décisions hardies d'Henri IV propulsaient d'un coup César de Bourbon parmi les personnages les plus titrés et les plus puissants du royaume⁷. Elles faisaient de lui un concurrent redoutable pour les autres princes, notamment Condé et Soissons, princes du sang, héritiers potentiels de la couronne. Le nouveau duc de Vendôme allait avoir fort à faire pour se maintenir à cette place. C'est là que prit naissance le combat de sa vie pour faire reconnaître *ses droits*.

1626, la chute du père

Ce combat commença dès le lendemain de la mort d'Henri IV. L'avènement de la régence débrida l'avidité des courtisans. Les princes et les ducs firent assaut de ruse et d'intimidation pour capter de nouveaux bienfaits à la faveur des réseaux d'influence qui se nouaient. César comprit bientôt que, s'il ne défendait pas ses acquis, il risquait d'être dépouillé. Son gouvernement de Bretagne, en particulier, fut menacé par l'action des lieutenants généraux qui avaient eu le temps d'y tisser des liens pendant sa minorité. Les ducs de Montbazou et de Brissac avaient l'oreille de Marie de Médicis et ambitionnaient de se partager les rôles en Bretagne au détriment du duc de Vendôme. César n'avait exercé ses fonctions de gouverneur qu'à partir de 1608, lorsqu'il avait atteint l'âge de quatorze

ans. En 1610, il était encore inexpérimenté dans les luttes d'influence au sein de la cour lorsque son père avait été assassiné.

En 1614, en le faisant arrêter pour l'empêcher de se joindre aux princes rebelles, la régente le précipita dans les révoltes princières. Son évasion du Louvre, quelques jours plus tard, accrut la suspicion sur le projet qu'on lui prêtait de vouloir ériger la Bretagne en province indépendante, reprenant ainsi les visées de sa belle-famille. La majorité de Louis XIII ne modifia guère la situation du duc de Vendôme, que le choix de Richelieu pour ministre acheva de miner. Le cardinal avait deux ambitions : instaurer une monarchie toute puissante et développer une marine royale digne d'un grand royaume⁸. Pour atteindre le premier objectif, il fallait neutraliser les grands qui troublaient la paix du royaume par leurs revendications incessantes. Pour atteindre le second objectif il fallait dessaisir le duc de Vendôme du gouvernement de Bretagne pour mettre la main sur l'amirauté qui y était attachée. Le cardinal résolut de frapper le duc, ce qui servait ses deux objectifs.

En 1626, l'hostilité à Richelieu était telle qu'un projet d'assassinat vit le jour, appelé conspiration de Chalais, dans lequel le jeune frère de César, Alexandre de Vendôme⁹, fut impliqué¹⁰. Le duc de Vendôme, non engagé directement dans le complot, fila en Bretagne sous prétexte de se mettre à couvert, en réalité pour lever des troupes. Sommé de venir s'expliquer devant le roi, il finit par s'y résoudre sur l'insistance de son frère. Mal leur en prit car tous deux furent arrêtés et emprisonnés, d'abord à Amboise, ensuite à Vincennes. Les conditions de détention réservées aux prisonniers furent sévères : si les princes embastillés pouvaient se faire accompagner de domestiques, livrer des repas, recevoir des amis, acheter des meubles ou du bois de chauffage, rien de tout cela ne fut permis aux prisonniers de Vincennes. Même les sorties pour prendre l'air sur la terrasse du donjon leur furent refusées. Alexandre mourut en prison, sans doute en raison de l'insalubrité qui y régnait¹¹, et César ne fut libéré qu'à la fin de l'année 1630, en échange de sa démission du gouvernement de Bretagne et bien que le cardinal n'ait réuni aucune preuve tangible de son implication dans le projet d'assassinat.

La maison de Vendôme sortit meurtrie de cet épisode au cours duquel elle avait perdu la charge de gouver-

8. Avant Richelieu, le royaume était quasiment dépourvu de marine militaire. Lorsqu'il souhaitait monter une expédition, le roi devait louer des vaisseaux, parfois à l'étranger.

9. Alexandre de Vendôme, né en 1598, était le troisième enfant de Gabrielle d'Estrées et d'Henri IV. Il avait été fait grand prieur de l'ordre de Malte par le roi.

10. La conspiration de Chalais tira son nom du comte de Chalais, qui en était l'un des principaux artisans et qui, par ses aveux, fit échouer le complot sans pour autant lui épargner l'échafaud. Il fut décapité à Nantes en 1626.

11. On accusa Richelieu de l'avoir fait empoisonner. Cette accusation est sans fondement, comme le révéla l'autopsie pratiquée après le décès d'Alexandre. Le niveau d'insalubrité dans les geôles de Vincennes à cette époque (humidité, absence de lumière, maladies...) suffit à expliquer sa mort.

5. Marie de Luxembourg, fille de Sébastien de Luxembourg, mariée en 1575 à Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, ne doit pas être confondue avec Marie de Luxembourg devenue comtesse de Vendôme par son mariage, en 1487, avec François de Bourbon.

6. Les états de Bretagne comptaient des représentants de trois ordres de la province : noblesse, clergé et tiers état. Contrairement aux pays d'élection, la Bretagne était un pays d'états qui avait conservé une relative autonomie pour la détermination du montant de l'impôt.

7. Après son mariage avec Françoise de Lorraine, César cumula les titres : duc de Vendôme, duc de Beaufort, duc d'Étampes, duc de Penthièvre, duc de Mercœur, prince d'Anet et prince de Martignes.

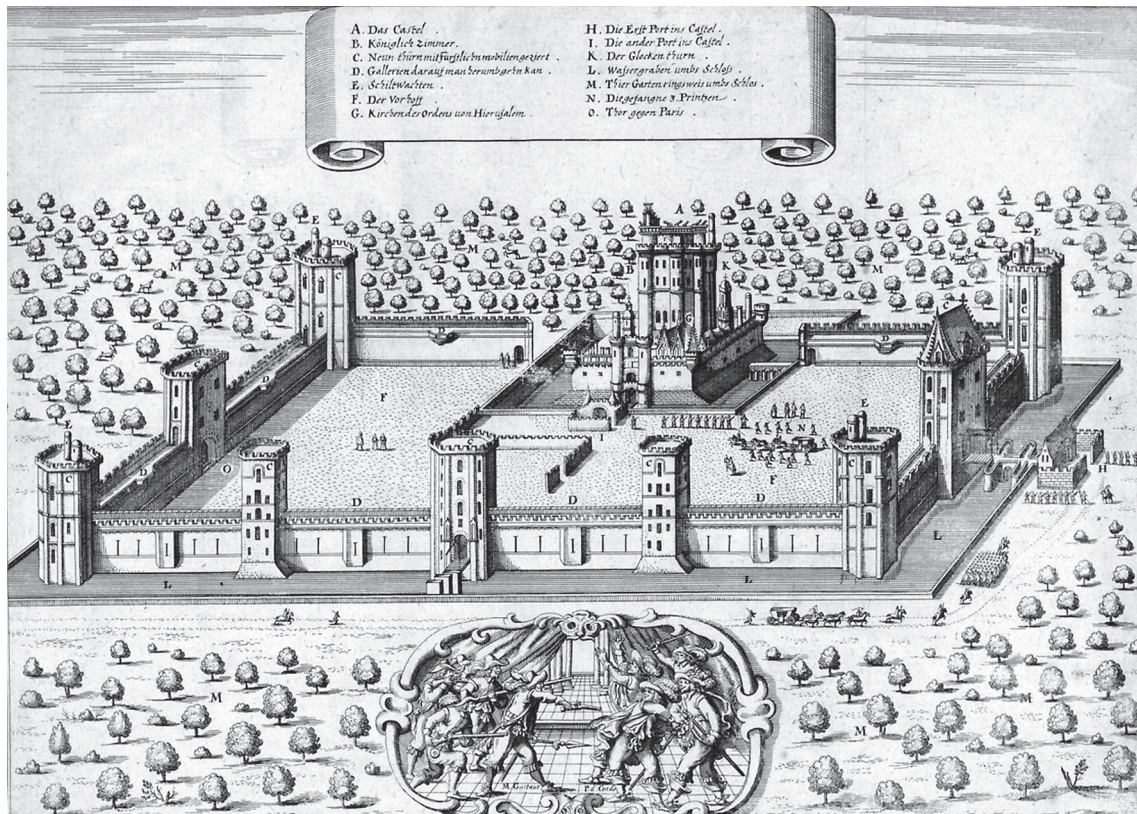


Fig. 2 : Le château de Vincennes au temps de César de Vendôme¹².

neur de Bretagne et sa place à la cour. César fut en effet condamné à l'exil et erra jusqu'à la mort de Richelieu (décembre 1642) et l'agonie de Louis XIII (mai 1643). Il passa sa première année de liberté en Hollande, au service du prince de Nassau en lutte contre les Espagnols, puis passa en Angleterre, revint en France, où il résida alternativement dans ses châteaux d'Anet, de Vendôme et de Chenonceau, avant de fuir à nouveau en Angleterre pour échapper à la vindicte persistante de Richelieu. C'est pendant cette période d'exil intérieur qu'il fit réaliser des aménagements importants dans son château de Vendôme.

1643, la chute du fils

En 1643 Beaufort avait vingt-sept ans. Il avait servi dans les armées du roi, où il s'était montré courageux au combat. Comme son père, il avait été en butte aux poursuites de Richelieu, qui avait tenté de le compromettre en tentant de l'impliquer dans un duel. Le duel était interdit par une multitude d'édits royaux et Louis XIII était déterminé à combattre cette pratique d'un autre âge qui décimait la noblesse, allant jusqu'à

faire décapiter les duellistes, au besoin¹³. Beaufort avait dû fuir en Angleterre où il avait retrouvé son père en exil. Il était revenu sur ordre d'Anne d'Autriche aussitôt connue la mort du cardinal, en décembre 1642. Louis XIII avait ensuite accepté son retour à la cour, puis celui du duc de Vendôme.

Après la mort du roi (14 mai 1643), le ciel de la maison de Vendôme paraissait dégagé et la fin de ses tourments proche. Louis XIV, âgé de cinq ans, était trop jeune pour régner et sa mère se disposa à exercer la régence pour préserver les intérêts de son fils. Or, le duc de Vendôme et le duc de Beaufort avaient suffisamment soutenu Anne d'Autriche dans l'adversité face à Richelieu pour qu'elle se montrât reconnaissante, maintenant qu'elle détenait le pouvoir. Une bonne partie de la cour considérait d'ailleurs que la maison de Vendôme avait été injustement punie de crimes qu'elle n'avait pas commis et qu'elle avait droit à des compensations.

Instruit par l'expérience, le duc de Vendôme abandonna son attitude rebelle et aborda cette nouvelle période en diplomate. Conscient de ce que la compréhension de la régente n'irait pas jusqu'à lui restituer le

12. Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie.

13. En 1617, Louis XIII avait fait condamner à mort le baron de Guémadeuc pour s'être battu en duel. Le cadavre de son adversaire, le baron de Nevet, qu'il avait tué, et qui l'avait appelé en duel, fut pendu par les pieds à titre de sanction pour avoir désobéi aux édits royaux sur le duel.

gouvernement de Bretagne, il négocia une charge d'importance au moins égale, celle de la surintendance générale de la navigation et du commerce. La régente avait appelé Mazarin auprès d'elle. La négociation fut donc l'œuvre du nouveau cardinal. En juillet 1643, un accord écrit scella le principe de l'attribution de la charge au duc de Vendôme¹⁴. Cependant, Mazarin tergiversait encore sur le moment d'en pourvoir effectivement le duc. Il craignait de lui donner trop d'importance et de voir réapparaître l'attitude arrogante manifestée autrefois par le duc en Bretagne. En fait, il jouait un jeu de bascule entre les maisons de Vendôme et de Condé, ennemies héréditaires, pour tenter de les neutraliser l'une par l'autre.

Le tempérament de Beaufort s'accordait mal de telles manœuvres dilatoires. Il résolut de hâter le rétablissement de sa maison en éliminant le cardinal qu'il jugeait responsable des obstacles mis à ce retour en grâce. Il entra dans une cabale qu'on appela la *Cabale des Importants*, en raison de l'air supérieur que se donnaient les cabalistes à la cour. La tentative d'assassinat fut déjouée par Mazarin et la régente résolut de faire arrêter Beaufort, qui alla prendre la place de son père à Vincennes (septembre 1643).

Pendant les trois mois qui suivirent, le duc de Vendôme se terra à Anet, d'où il s'efforça d'effacer toutes les preuves qui pouvaient être réunies contre Beaufort pour étayer l'accusation contre le projet d'assassinat¹⁵. Lorsque la reine fit investir le château d'Anet par la troupe pour s'assurer du duc, celui-ci avait filé pour échapper à une éventuelle arrestation. Après un passage à Vendôme puis un détour en Auvergne, dans son duché de Mercœur, il passa en Suisse avant de rejoindre l'Italie, en traversant les Alpes, pour aboutir à Florence où le grand duc de Toscane l'accueillit.

La maison de Vendôme venait de perdre une belle occasion de se rétablir. La surintendance de la navigation était perdue. Ceux de ses membres qui n'étaient ni en prison ni en fuite étaient priés de se tenir cois dans ses châteaux de province. Beaufort avait manqué de perspicacité en cherchant à imiter son père, mais à contretemps.

1649, apogée des divisions au sein de la maison de Vendôme

Le donjon de Vincennes était réputé inviolable : il était entouré d'une puissante enceinte rapprochée, flan-

14. La surintendance de la navigation et du commerce avait été créée par Louis XIII pour Richelieu, en 1626, en remplacement de l'amirauté. La charge englobait des fonctions très larges qui correspondraient de nos jours à celles réunies d'un ministre de la marine, d'un grand amiral de la flotte royale et d'un juge suprême des affaires maritimes.

15. Les témoignages des contemporains du duc de Vendôme montrent que ce dernier n'avait pas imaginé son fils capable d'en venir à une telle extrémité au moment où la partie semblait gagnée pour la maison de Vendôme. Il fut surpris, puis abattu, quand il constata le désastre qui résultait de l'attitude de Beaufort et voua son fils aux gémonies (cf. RENAULT J.-J., *César de Vendôme*, Éditions du Cherche-Lune, 2015, p. 334-335).



Fig. 3 : François de Vendôme jeune.

quée de douves auxquelles succédait la cour intérieure du château, elle-même entourée d'une enceinte de bonne hauteur, également bordée de douves. S'enfuir du donjon était à peu près inimaginable. C'est pourtant ce que tenta et réussit Beaufort, en mai 1648, avec l'aide de complices qui l'attendaient à l'extérieur, dans des conditions rocambolesques dignes d'un roman de cape et d'épée. Il s'échappa et vécut quelque temps dans la clandestinité, peut-être en Vendômois¹⁶.

Mazarin le fit rechercher mollement. Il avait alors d'autres soucis. Le royaume plongeait dans la Fronde et le cardinal était honni de la plupart des princes et du peuple. Le vieux Condé, mort en 1646, avait laissé sa place à son jeune fils (le futur *Grand Condé*), qui avait sauvé le royaume en battant les Espagnols à Rocroi (19 mai 1643), cinq jours après la mort de Louis XIII. L'arrogance et les prétentions de Condé n'avaient pas de borne. Croyant ramener la paix dans le royaume, Anne d'Autriche accepta de négocier avec les princes en mars 1649 (Paix de Rueil). Ce fut l'occasion pour

16. Une grotte, située près du château de Rochambeau, porte le nom de Beaufort, peut-être en mémoire de cet épisode. On peut cependant émettre des doutes sur le fait que Beaufort ait pu s'accrocher à une grotte pour cachette. La maison de Vendôme avait suffisamment d'obligés en Vendômois pour que l'un de ses membres y vécut tout à la fois dans la clandestinité et dans des conditions plus confortables qu'une grotte.



Fig. 4 : Jeton représentant César de Vendôme surintendant de la navigation (1658).

Beaufort de reparaître à la cour et pour le duc de Vendôme de rentrer d'exil d'Italie¹⁷.

Le cafouillage dans lequel la négociation fut menée à cette occasion par les Vendôme – Louis de Mercœur, aîné des fils, François de Beaufort, son cadet, et le duc lui-même par émissaires interposés – augurait mal de l'unité dont ils auraient dû faire preuve pour ne pas réitérer l'erreur de 1643. Le duc consentit au mariage de son fils aîné avec une nièce de Mazarin, en échange duquel la reine lui attribua la surintendance de la navigation qui lui avait échappé précédemment. Cette fois était la bonne et le duc de Vendôme en fut pourvu effectivement l'année suivante, en mai 1650.

Ce dénouement eut pour effet de monter les membres de la maison de Vendôme les uns contre les autres, deux à deux : Beaufort s'érigea contre le mariage de son frère avec une femme de petite noblesse, qui plus est étrangère¹⁸, ce qui constituait à ses yeux une mésalliance pour un descendant d'Henri IV ; Mercœur fut jaloux de la survivance de la surintendance de la navigation qui fut attribuée à Beaufort¹⁹ ; le duc de Vendôme fut jaloux du gouvernement de Provence attribué à Mercœur en contrepartie du mariage (il estimait qu'un gouvernement aussi prestigieux lui revenait de droit avant son fils) ; la duchesse de Vendôme et sa fille, Élisabeth, duchesse de Nemours, plaidaient pour marier Mercœur avec M^{lle} de Guise.

La tension entre Beaufort et son père atteignit son apogée lorsque le fils s'engagea résolument aux côtés des Frondeurs tandis que le duc de Vendôme optait pour un soutien inconditionnel au jeune roi et à la régente. Ils se retrouvèrent alors dans deux camps adverses.

17. À Florence, il avait été accueilli à la cour du grand duc de Toscane et avait vécu au Palazzo Vecchio.

18. Il s'agit de Laura Mancini (1636-1657), aînée des filles de la baronne Geronima Mazzarini, sœur du cardinal.

19. La survivance était la promesse qu'à la mort du duc de Vendôme, la charge échoirait à Beaufort.

Beaufort devint si populaire auprès du peuple parisien qu'on le surnomma *Roi des Halles* et qu'au plus fort des troubles, il fut désigné gouverneur de Paris par les Frondeurs (juillet 1652). Il commandait une partie des armées de la Fronde, son beau-frère, le duc de Nemours, l'autre partie.

Pendant ce temps, son père guerroyait pour le roi : il fut envoyé en Bourgogne, où il passa l'année 1650 à combattre les partisans de Condé dans la province révoltée ; il y exerça les fonctions de gouverneur dont Condé avait été suspendu par la régente en raison de son attitude. En 1653, il fut envoyé en Guyenne, à la tête d'une escadre qui investit la Gironde. La province, dont le duc d'Épernon était gouverneur, lui avait échappé et un mouvement insurrectionnel était né à Bordeaux qui prétendait instaurer une république (*L'Ormée*). La ville avait le soutien des Espagnols qui voyaient là une bonne occasion de nuire à leur ennemi historique. Le duc de Vendôme reprit une à une les places-fortes de l'estuaire puis assiégea Bordeaux, dont il faisait le blocus, et la ville finit par se rendre (juillet 1653). Pendant ce temps, Louis de Mercœur, également fidèle au trône, bien que fâché avec son père, ramenait le calme en Provence avec ses nouveaux pouvoirs de gouverneur. Le fils aîné et son père, chacun de leur côté, contribuèrent donc grandement au retour de la paix dans le royaume après la Fronde, engagement étonnant si l'on songe que la famille avait été engagée dans toutes les révoltes au cours des trente années précédentes.

En dépit des rivalités exacerbées entre les membres de la maison de Vendôme, on relèvera qu'ils surent néanmoins s'unir lorsque sa réputation fut menacée par une attaque assassine de la duchesse d'Elbeuf (1651). Catherine-Henriette, à court d'argent, intenta un procès à son frère César, remettant en cause les modalités de dévolution de l'héritage de leur mère, au motif qu'il était enfant adultérin. Les deux fils, le père et le gendre se retrouvèrent côte à côte sur le pré, épée à la main, pour laver contre les membres de la maison d'Elbeuf ce qu'ils considéraient comme un affront insupportable à leur honneur et l'on eut grand peine à retenir les duellistes. Preuve que, même au plus fort de l'adversité, les valeurs chevaleresques conservaient toute leur acuité dans les maisons princières de cette époque.

Lorsque la paix fut rétablie dans le royaume et Mazarin rentré de l'exil où il avait dû fuir pour échapper aux Frondeurs, le duc de Vendôme retrouva des relations plus apaisées avec Beaufort. Pour autant, ce dernier ne put se préparer immédiatement aux fonctions de surintendant de la navigation. Le jeune roi Louis XIV, bien qu'encore enfant, avait très bien su faire la différence entre ceux qui avaient soutenu sa mère au plus fort de la tourmente et ceux qui l'avaient combattue. Il ne faisait pas assez confiance à Beaufort pour le laisser prendre pied dans la marine et lui interdit de s'en mêler jusqu'au tournant des années 1660. À cette date, le duc de Vendôme âgé de soixante-six ans, trop fatigué pour prendre encore la mer comme il



Fig. 5 : Le siège de Candie par le duc de Beaufort en 1669²¹.

l'avait fait pendant toutes les années 1650 pour lutter contre les Espagnols, dans l'Atlantique et en Méditerranée, obtint du roi que son fils exerce la direction des opérations navales tandis que lui-même continuait d'assurer les autres fonctions de la charge.

Épilogue

L'attitude du duc de Vendôme, somme toute assez surprenante lorsqu'on considère son parcours précédent de rebelle, lui valut de retrouver une place éminente à la cour. Louis XIV devenu adulte et ayant pris directement la direction des affaires du royaume après la mort de Mazarin (1661), vouait une véritable affection à cet oncle dont il n'avait connu que les bons côtés. Lorsque César s'éteignit, en octobre 1665, le roi envoya un héraut d'armes bénir sa dépouille. Ce geste, hautement symbolique, était en principe réservé aux membres de la famille royale. Il effaçait, à titre posthume, le peu de bâtardise qui subsistait sur les origines du duc de Vendôme. Il couronnait le combat de toute sa vie.

Comme on l'a dit, Beaufort succéda à son père sur mer puis dans la totalité des fonctions de la charge de surintendant de la navigation. L'enjeu n'était plus alors de combattre les Espagnols mais de mettre fin aux actes de piraterie des Barbaresques qui entravaient le commerce en Méditerranée. Colbert avait commencé à développer les échanges maritimes. Il fallait accompagner les armateurs qui prenaient des risques. Le courage physique du duc de Beaufort trouva alors à s'employer

avec un certain brio. C'est à l'occasion d'une expédition contre les Turcs qu'il trouva la mort, au siège de Candie (Crète actuelle), en juin 1669. Son corps ne fut pas retrouvé et l'émotion fut grande à la cour après sa disparition²⁰.

Mercœur succéda à son père comme duc de Vendôme en 1665. Après lui avoir donné deux fils, la duchesse sa femme était morte lors d'un accouchement à l'issue duquel l'enfant mourut en bas âge. Défait par le chagrin, Mercœur avait alors été fait cardinal. Il mourut en août 1669, deux mois après son frère. La duchesse de Vendôme s'éteignit à la fin de cette même année.

Les deux fils de Mercœur survécurent. L'aîné, Louis-Joseph (1654-1712), devint duc de Vendôme, en 1669, et fut un brillant général de Louis XIV. Il contribua au rétablissement des Bourbon sur le trône d'Espagne, en 1710, et mourut à Madrid en 1712. Son jeune frère, Philippe (1655-1727), après une brève mais brillante carrière militaire, fut grand prier de l'ordre de Malte. Étant dans les ordres, il ne put recueillir le titre de duc de Vendôme à la mort de son frère aîné. La dignité resta en suspens de son vivant et le duché fut définitivement rattaché à la couronne à sa mort, en 1727, mettant un point final au combat des Vendôme pour la prééminence de leur maison.

20. Certains de ses contemporains refusèrent de croire à la mort de Beaufort et prétendirent qu'il était retenu prisonnier dans les geôles royales. On a aussi voulu accréder l'idée qu'il était l'homme au masque de fer, hypothèse que les historiens écartent aujourd'hui sans hésitation.

21. Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie.



Un jeton énigmatique de César de Vendôme

BERNARD DIRY

Résumé : un nouveau jeton de César de Vendôme (1594-1665), apparemment inédit, soulève bon nombre de questions auxquelles nous allons tenter de répondre dans cette brève étude.

Mots-clés : César de Vendôme, Jeton, Numismatique.

Récemment apparu sur le marché numismatique, ce jeton daté de 1653, est ignoré des principaux ouvrages consultés¹. On peut le décrire ainsi : jeton de cuivre, poids : 5,15 g, diamètre : 28 mm, axe des coins 12 h, tranche cannelée.

Avers : CESAR•DVC•DE•VANDOSME• (en légende circulaire), buste drapé et cuirassé à droite, portant la croix de l'ordre du Saint-Esprit, chevelure longue allant jusqu'aux épaules.

Revers : •NVLLÆ•CÆLESTIBVS•IRÆ• (légende circulaire, du ciel ne vient aucune colère), aigle éployé de face sur un caducée, tenant dans son bec une branche d'olivier. En exergue : •1653•.

Une observation attentive de l'objet confirme la qualité d'exécution des coins et donc la technicité mise en œuvre pour le réaliser, ce qui exclut la notion de

faux à ce niveau. En effet, ces derniers sont connus par ailleurs : l'avvers avec le buste de César de Vendôme est le même que l'on retrouve sur des jetons émis en 1655, 1656, 1658, correspondant aux numéros 1186 (cu), 1187, 5672 de l'ouvrage de Feuardent.

Quant au motif de revers, avec la même légende latine, il se retrouve sur plusieurs jetons, sans rapport avec le duc de Vendôme, (cf. Fe, n° 414, 415, 5647^a au revers, et une seule fois à l'avvers, n° 3401, sur un jeton faisant allusion à la cessation des troubles et aux victoires de Turenne, daté également de 1653). D'ailleurs, dans la série des jetons frappés pour César de Vendôme, l'année 1653 est étrangement absente. A-t-on voulu alors corriger tardivement cette injustice ou répondre à la demande de collectionneurs, admirateurs de César de Vendôme ; mais alors pourquoi cette frappe, même postérieure, n'a-t-elle pas été signalée ? De telles raisons ne sont pas à écarter totalement, mais nous aurions tendance à privilégier, pour la fabrication même



Avers



Revers

1. FEUARDENT (F.), *Jetons et Méreaux*, 4 t., rééd., Paris, 1995 ; CHAUTARD (J.), « Jetons de César de Vendôme », *BSAV*, 1882 ; DIRY (B.), « Sur les pas des Bourbons-Vendôme, le témoignage des jetons », *BSAV*, 2010, p. 95-109.

de ce jeton, l'idée d'une frappe postérieure. Hypothèse confortée par l'axe des coins à 12 h, inhabituel à l'époque où la plupart des jetons sont frappés avec des axes à 6 h.

Ce qui est en revanche sûr, c'est que les deux coins qui ont servi à le frapper sont contemporains de César de Vendôme. Il suffisait de les associer pour obtenir cet objet étrange et unique qui a échappé aux numismates. En fait, le choix de l'année 1653 est particulièrement judicieux car c'est l'année de « la pacification de la Guyenne » comme le rappelle, à juste titre, J.-J. Renault dans son livre sur *César de Vendôme*². *Mieux, pendant qu'il rétablissait la paix en Guyenne, son fils aîné, Mercœur, faisait de même en Provence. Si l'on se souvient de l'action menée par le duc en Bourgogne, l'année précédente, les Vendôme avaient donc contribué à ramener la paix civile dans les trois dernières grandes provinces insurgées. Pour une maison rendue célèbre par son esprit de révolte, c'était là un beau*

2. RENAULT (J.-J.), *César de Vendôme*, éditions du Cherche Lune, 2016, p. 401-414.

revirement. Nous ajouterions volontiers que ces hauts faits auraient bien mérité la frappe d'un jeton, ce qui ce ne fut pas le cas. Malgré l'importance de ces victoires militaires pour le pouvoir royal, aucun jeton commémoratif et contemporain des événements n'est en effet connu pour César de Vendôme. On s'oriente alors vers l'idée d'une réparation de l'oubli, postérieure aux faits, mais relevant néanmoins d'une démarche historique pertinente de la part des auteurs ou de l'auteur de ce document unique qui, de toute façon, n'a pu être réalisé qu'au sein d'un atelier officiel de frappe comme le confirme la qualité générale du jeton et cette remarque exclut par là-même l'idée d'un « bidouillage » où l'on aurait collé ensemble un avers et un revers issus de deux jetons différents. La facture des grènetis et de la tranche correctement cannelée écartent cette hypothèse.

Des zones d'ombre subsisteront sans doute encore longtemps, renforcées par le caractère unique de l'objet, même si, au regard de l'Histoire, sa fabrication prouve, par la date choisie et la combinaison des coins, un acte délibéré, qui laisse peu de place à l'œuvre du hasard.



La rencontre de trois destins : Rochambeau, La Fayette et Washington

CATHERINE ET GÉRARD ERMISSE, NATHALIE DE GOUBERVILLE

Résumé : *Le propos des auteurs est centré sur le thème d'une rencontre improbable entre trois « héros » de la guerre d'Indépendance des États-Unis que rien ne prédisposait à se croiser sur le sol américain. Le premier chapitre examinera logiquement la vie de Rochambeau, La Fayette et Washington avant que les circonstances géopolitiques ne les amènent à se rencontrer, pour La Fayette et Washington en 1777, pour La Fayette et Rochambeau en 1780, pour Rochambeau et Washington en 1780 également. Le second chapitre examinera quant à lui la nature de leurs positions respectives et surtout l'évolution de leurs relations au long de leur rencontre sur le théâtre de la guerre menée en Amérique contre les Anglais. Enfin, l'article se termine, en guise de conclusion, par un dernier chapitre sur les « fruits de la victoire » et la « fortune » de chacun des trois héros... sans oublier le quatrième homme, l'amiral de Grasse.*

Mots-clés : *Rochambeau, La Fayette, De Grasse, Washington, Guerre d'indépendance, États-Unis d'Amérique, Yorktown, Cornwallis, Clinton.*

Dans le cadre de l'association des Amis de Rochambeau que nous avons fondée ensemble avec quelques autres Vendômois en 2011, nous nous sommes intéressés en priorité à la part la plus connue de la longue carrière militaire du maréchal de Rochambeau (1725-

1807). De la guerre qu'ensemble Français et Américains ont livrée aux Anglais entre 1778 et 1783, l'histoire a retenu trois noms principaux : Rochambeau, Washington et, bien sûr, La Fayette¹. Elle surestime souvent le rôle de La Fayette, autoproclamé « héros des Deux Mondes » ; elle magnifie, et cela est normal, le premier président des États-Unis et mésestime, presque toujours, le stratège que fut notre grand concitoyen vendômois. Notre association et la Société archéologique, partageant la même démarche scientifique, ont à cœur de rétablir le rôle exact de chacun des acteurs de l'aventure assez improbable que fut la guerre d'Indépendance américaine, conséquence de l'alliance entre le roi de France et les Insurgents. Les auteurs ont voulu éclairer d'un jour nouveau la « rencontre » si particulière des trois héros de cette guerre pas comme les autres et mettre ainsi en lumière la nature si étonnante de leurs relations humaines et professionnelles. Leur propos est organisé en trois grands chapitres : avant la rencontre, la rencontre et les fruits de la victoire.

Avant la rencontre

Bien avant leur rencontre, nos trois héros ont vécu leur vie et, pour certains, bataillé dans des camps opposés, sans imaginer un seul instant que leurs destins

¹. Du reste, elle a encore plus oublié le quatrième homme : l'amiral de Grasse.

se croiseraient un jour. Nous commencerons donc par évoquer la longue carrière classique d'officier de Rochambeau, puis celle de chef de guérilla de Washington et enfin la courte existence de membre de la haute aristocratie du jeune Lafayette avant son aventure américaine.

Rochambeau : un vieux briscard de bonne réputation

Rochambeau est issu d'une famille de noblesse locale et ancienne qui domine le Vendômois au XVIII^e siècle. Son père est gouverneur de la ville et du château de Vendôme et bailli d'épée du Vendômois. Jean Baptiste Donatien Vimeur de Rochambeau est né à Vendôme le 1^{er} juillet 1725. Destiné à la carrière ecclésiastique, il doit y renoncer à la mort de son frère aîné et reprendre le flambeau du service du Roi, c'est-à-dire entrer dans la carrière des armes en partant pour Paris en 1740. Il part à quinze ans, après des études très « modernes » au Collège de sa ville natale, tenu par les Oratoriens, pédagogues très sensibles, dit-on, à l'esprit et aux utopies du temps.

Le jeune Rochambeau est donc issu clairement de la moyenne noblesse provinciale, vivant entre hôtel particulier en ville à Vendôme et château à la campagne, au plus près de ses domaines ruraux et forestiers, dans le vieux château familial de Thoré, au bord du Loir. Les Rochambeau ont une position assez particulière dans l'ancien duché et dominant largement le Vendômois, pas seulement en raison de leurs fonctions largement honorifiques ou de l'emprise territoriale importante qui est devenue la leur sous Louis XV et Louis XVI, mais plus en proportion de l'influence qu'on leur accorde auprès du pouvoir royal et de la Cour : ils sont en quelque sorte de ce point de vue les « patrons »² du Vendômois.

En effet, les Rochambeau approchent de très grands personnages. On raconte ainsi que, lorsque Rochambeau était jeune, il se rendait avec ses parents au château de Véretz, au bord de l'Indre, près de Beaumont-les-Tours. C'est là, dit-on, que son père et M^{gr} de Crussol, évêque de Blois, décidèrent de son avenir. Les Crussol fréquentent beaucoup ce charmant domaine sur les rives du Cher, appartenant au Duc d'Aiguillon, dont la femme est une Crussol : ils y sont un peu chez eux. Les Crussol et les Rochambeau viennent à Véretz l'été pour faire leur cour à l'amie du propriétaire qui y réside chaque année. C'est elle le personnage important de cette préhistoire du futur Maréchal : l'amie du duc d'Aiguillon est, en effet, une personne de sang royal. Il s'agit de la princesse de Conti, descendante à la fois du Grand Condé et de Louis XIV. Wheelen prétend même qu'elle est la cousine des Rochambeau³. La princesse

de Conti est Princesse du sang de la branche des Condé et, de surcroît, elle est apparentée aux Premiers Princes du sang, les duc et duchesse d'Orléans⁴.

C'est à coup sûr par elle et grâce à ces rencontres estivales à Veretz ou hivernales à Paris, que la mère de Rochambeau fut nommée, en 1745, gouvernante des enfants du duc et de la duchesse d'Orléans. Le futur Philippe-Égalité et sa sœur Bathilde furent élevés sur les genoux de « maman Beau » ; le futur Louis-Philippe, roi des Français et ses frères également. Madame de Genlis lui succède brutalement, en 1782, mais « maman Beau » termine néanmoins sa vie au Palais-Royal, pensionnée par le Prince de Condé.

Si les ancêtres Rochambeau ne furent que de simples nobles provinciaux, officiers dans les armées, notre héros, lui, touche aux plus hautes sphères de l'Ancien Régime ; d'abord par la position de sa mère auprès des Orléans, puis grâce à sa carrière militaire. De surcroît, il se trouve en contact constant sur les champs de bataille avec tous les Princes du Sang : les Orléans, Condé et Conti. C'est un élément essentiel que la fréquentation de la famille royale, au cœur d'une société organisée en castes, en clientèles, et en clans, surtout parmi les ordres privilégiés. Mais cela n'entraîne en rien une communauté de vue et de pensée politique car, au sein du même clan, de la même famille, voire du même couple, chacun prend des positions parfois opposées. Un exemple : le Prince de Condé est le chef des émigrés alors que sa femme, Bathilde d'Orléans, est résolument républicaine, dès le début de la Révolution. Rochambeau, bien que lié à lui, ne partage pas forcément les opinions de Philippe-Égalité ! Mais il appartient au cercle des « clients » ou protégés de cette famille.

La carrière très rapide de Rochambeau est-elle le fruit de la protection des Orléans ou de ses propres vertus ? La question se pose.

Sa carrière est beaucoup plus rapide que la moyenne, surtout pour le descendant d'une famille sans notoriété particulière au départ. Colonel en 1747 à vingt-et-un ans, brigadier général en 1755 à trente ans, et cinq ans plus tard, maréchal de camp en 1760, à trente-cinq ans, le voilà lieutenant général à cinquante-cinq ans en 1780, au moment de commander l'armée envoyée à Washington ! La question est donc légitime. Mais, pour l'essentiel, c'est à sa valeur et spécialement à son courage que J.-B. de Vimeur de Rochambeau doit sa carrière rapide sous le règne de Louis XV. Si protection, il y eut, c'est assurément au vu des actions conduites sur le champ de bataille⁵ et non dans les salons du Palais royal, résidence parisienne des Orléans qu'il la gagna. Que ses belles actions se soient déroulées sous les yeux des Princes n'a pas pu lui nuire. Que le Roi

Richelieu, Claire Clémence de Maillé. Celle-ci est la propre grand-mère de notre princesse de Conti.

4. Sa fille a épousé le duc d'Orléans dit « Louis le Gros », père de Philippe-Égalité.

5. Ainsi, lors du siège de Namur, du 6 au 20 septembre 1746, et de l'incendie de la poudrière que Rochambeau éteint, malgré le danger extrême d'explosion, au péril de sa vie, sous les yeux de Clermont, prince du sang, oncle du duc d'Orléans (cf ; Wheelen, *op. cit.*, p. 45-46).

2. Du latin *patronus*, protecteur et non chef d'entreprise au sens actuel.

3. Cf. Wheelen (J-E), *Rochambeau*. Paris, Plon, 1934, p. 614-615. L'auteur fait allusion à une union entre Macé de Vimeur et Renée de Maillé dont descend la femme du Grand Condé, par ailleurs nièce de

lui-même l'ait vu à la lorgnette s'engager à fond à la bataille de Lawfeld, en juillet 1747, où il fut laissé quasi pour mort sur le champ de bataille, non plus. Les protections sont utiles mais ne suffisent pas ! Il faut, le plus souvent, aussi, quelques qualités humaines et militaires pour être distingué. Même sous le règne des derniers rois. C'est le cas de Rochambeau gravissant successivement tous les échelons de la carrière militaire de sous-lieutenant à Maréchal de France.

Reste la question de l'argent ou de la « finance » comme l'on disait alors. En effet, il faut acheter les charges militaires comme celles de judicature ! Le père de Rochambeau n'a pas les moyens financiers nécessaires à l'achat des charges d'officier que mériterait son fils, qui ne peut, de ce fait, ni faire face aux dépenses des campagnes, ni tenir un train de maison digne de son rang. Un régiment coûtait très cher à celui qui achetait la charge de colonel et un général se devait de recevoir, à l'égal des princes, les officiers de son armée ou ses visiteurs de haut rang.

Les moyens arrivent en 1749, grâce au mariage de Jean-Baptiste avec Thérèse Telles d'Acosta, une riche héritière. Ce mariage arrangé par sa mère – et peut-être par la Princesse de Conti ? –, lui amène bonheur dans son intérieur et fortune dans le développement de sa carrière. Voici ce qu'il en dit lui-même dans ses *Mémoires* : *Après avoir manqué, heureusement pour moi, deux mariages avec des femmes qui ont assez mal tourné, mon étoile me donna une femme telle que je pouvais la désirer. J'épousai, à la fin de 1749, mademoiselle Telles d'Acosta ; elle m'apportait en dot le triple du bien que mes parents pouvaient me donner en mariage, mais surtout un personnel et une éducation dont des amis communs me faisaient le plus grand éloge. Elle a fait mon bonheur toute ma vie, et j'espère de mon côté avoir fait le sien par la plus tendre amitié qui n'a jamais varié un instant pendant près de soixante ans.*

Bien et richement marié, bien en Cour... et pourtant notre jeune officier n'a rien d'un petit marquis poudré. Voici un nouvel extrait de ses *Mémoires* qui le prouve : *Je jouais un rôle fort mince à la Cour ; mon esprit n'était pas monté au ton des agréments de mode alors dans les sociétés.*

La Guerre de Sept Ans (1756-1763), calamiteuse pour la France, commence bien pour lui et se poursuit par d'autres succès personnels qui accélèrent sa progression au sein de l'armée et sa notoriété. Il participe à l'expédition victorieuse de Minorque, en avril 1756, avec le duc de Richelieu : belle victoire de l'infanterie française à l'assaut de la forteresse anglaise, réputée imprenable, car le siège est bien réglé et les troupes d'assaut bien commandées. Expérience des plus utiles pour prendre Yorktown en 1781 ! La prise glorieuse de Fort-Mahon à Minorque tranche avec le reste de cette guerre désastreuse : il reçoit en récompense la croix de Saint-Louis et le grade de brigadier-général. C'est au même moment que survient la mort de Jumonville, officier français assassiné de sang-

froid par Washington, chef de guérilla anglo-indienne en Amérique : deux héros, dans deux camps opposés qui se retrouveront un jour frères d'armes dans la même expédition. Il ne faut jamais jurer de rien !

En juin 1758, à Crefeld, au milieu de la défaite du Comte de Clermont, un Condé, Rochambeau sauve l'armée française : action au retentissement international. En récompense, Rochambeau est nommé colonel du fameux régiment Royal-Auvergne. Il sera un colonel adoré de ces vieux briscards d'Auvergne, régiment célèbre pour son héroïsme, que l'on retrouvera à Yorktown en 1781. Célèbre, il l'est devenu sous les ordres de notre cher Rochambeau, lors de la bataille de Clostercamp en octobre 1760. De ce jour naît la légende du régiment d'Auvergne : le chevalier d'Assas, envoyé en avant la nuit en éclaireur par Rochambeau, est cerné par vingt baïonnettes anglaises. S'il se tait, il aura la vie sauve : or, loin de se taire, il s'écrie « *À moi Auvergne* » et meurt aussitôt transpercé de toutes parts. Rochambeau l'entend, lance ses troupes à l'assaut des Anglais et, lui-même blessé à la cuisse combat pendant des heures soutenu par deux soldats. Il n'est sauvé que par la cavalerie. Le duc de Brunswick, le célèbre général prussien, furieux, apprécie néanmoins et loue une action qui lui a pourtant fait perdre l'avantage sur le terrain. Mais le bilan est atroce aux yeux de Rochambeau : 800 hommes de son régiment sont morts !

La Guerre de Sept Ans, il faut le savoir, est un bain de sang (800 000 hommes sont tués), si bien que même Frédéric II, pourtant coupable de son déclenchement, finit par déplorer cette boucherie. Nous sommes déjà dans l'atrocité des guerres modernes des XIX^e et XX^e siècles !

Rochambeau, même s'il connaît de beaux succès personnels et en retire des avantages évidents, fera, dit-il, *la plus triste campagne de sa vie*. De cette horrible boucherie, naissent son goût de la défensive et son souci d'économiser le sang de ses soldats. Il incrimine aussi, tout comme les historiens, la passivité des généraux français. On se moque encore de nos jours de Soubise cherchant son armée à la lueur d'une lanterne à Rossbach : c'est le type même du général de cour, incompetent et frivole. Rochambeau, au contraire, est un chef pragmatique, un soldat entreprenant et intelligent, un bon officier dont les talents sont reconnus. Il termine cette campagne au grade de maréchal de camp, l'équivalent de général de brigade de nos jours. À l'issue de la piteuse guerre de Sept ans, sa réputation est faite ; elle va encore s'accroître et faire de lui une référence en matière de réflexion stratégique et tactique dans les années qui suivent.

En 1778, se déroule le camp de Vaussieux, prélude à la Guerre d'Indépendance. On réunit sur les côtes de la Manche une armée prête à envahir l'Angleterre, pour peu que la Marine soit au rendez-vous : ce ne sera pas le cas. L'armée française, bloquée près de Bayeux, s'occupe comme elle peut et se déchire en deux camps à cause d'une querelle idéologique : c'est la querelle de l'ordre mince contre l'ordre profond. Ordre mince : les



Fig. 1 : Rochambeau : portrait du maréchal de Rochambeau donné à la ville de Vendôme par Achille Lacroix Vimeur de Rochambeau. Noter la croix du Saint-Esprit et la décoration de l'ordre des Cincinnati sur sa poitrine et l'absence de référence au maréchalat : ce portrait a donc été peint entre 1784 et 1791 (auteur inconnu, fin XVIII^e siècle. Coll. musée de Vendôme).

lignes sont étirées face au canon et à la mitraille, mais sont facilement enfoncées. Ordre profond : les troupes sont formées en colonnes pour servir de bélier contre l'armée ennemie mais ravagées facilement par son artillerie. Elle oppose deux hommes : Rochambeau et son chef bien-aimé, le Maréchal de Broglie⁶. Querelle d'experts où Rochambeau l'emporte sur son chef... malgré lui, car il aime Broglie. Tout finira par s'arranger avec l'invention des voltigeurs et tirailleurs voisinant avec les colonnes mobiles chères à Bonaparte, solution mixte, gage de grandes victoires françaises.

Vaussieux, c'est le premier acte de la guerre d'Indépendance américaine pour l'armée française... même si cela se passe en Europe. La menace de débarquement contraint en effet les Anglais à conserver sur leur île des régiments et une flotte qui eussent sinon mis à mal et défait les faibles forces des Insurgents.

En 1780, Rochambeau est nommé général en chef de l'armée française envoyée en Amérique.

C'est, bien sûr, une belle réputation « dans le militaire » comme il le dit, une responsabilité de niveau national dans l'organisation de l'armée de terre et un caractère intraitable peu soumis à la flagornerie ou à la courtoisie qui le firent choisir par la Cour (roi et ministres) pour aller vers l'Amérique. Rochambeau apporte outre-Atlantique la tactique et le savoir-faire accumulés lors des guerres européennes sur un territoire plus habitué aux guerres indiennes et aux coups de main qu'aux savantes manœuvres en ligne ou en colonnes des régiments aux uniformes impeccables menés à la baguette par leurs officiers. Deux cultures se trouvent ainsi confrontées quand Rochambeau arrive avec ses troupes européennes aux côtés de l'armée américaine et des milices de va-nu-pieds de Washington : assez

antagonistes, elles vont miraculeusement se combiner, du moins vers la fin de la guerre, pour finir par l'emporter sur l'autre armée de professionnels réputés, celle de Cornwallis.

Lafayette : un riche orphelin passionné de liberté

Commençons par une citation : *Comme il est beau le La Fayette américain de vingt ans ! Ce brillant héritier d'un nom ancien et glorieux, qui prouvait en mâles jusqu'à la troisième croisade ; dont la fortune ne représentait pas beaucoup moins d'un milliard de Francs d'aujourd'hui (1957) ; qui venait d'épouser une Noailles, femme exquise de qui il attendait un second enfant ; qui, à Versailles, dansait avec la Reine de France. Abandonner tout cela pour voler au secours d'une nation nouvelle née, pauvre et chétive, en lutte pour son indépendance, puis, presque d'emblée, s'imposer au sage Washington, être admis dans les délibérations les plus secrètes du grand homme d'État américain et de ses conseillers, - on dira ce qu'on voudra, c'est une des plus belles aventures humaines⁷.*

La Fayette, né en 1757⁸, est un enfant de la campagne, courant les prés et les bois autour de son château de Chavagnac, au fond de l'Auvergne. Orphelin de père dès l'âge de deux ans à peine, La Fayette est élevé et choyé par des femmes : sa mère, ses tantes et sa grand-mère. Il garde de son enfance orpheline une amertume contre les Anglais qui lui ont ravi son père. Celui-ci, colonel aux Grenadiers de France pendant la guerre de Sept ans, est frappé par un boulet anglais en 1759, à la bataille de Minden. Il meurt dans les bras de son ami le Comte de Broglie, chef du « Secret du Roi », ce qui explique la protection qu'il accordera au fils de son ami et ses liens privilégiés avec le jeune La Fayette. Le père du jeune La Fayette avait épousé, en 1754, alors qu'il était sans fortune, une demoiselle de la Rivière, de noblesse bretonne... et de grande fortune. À sa mort, La Fayette devient immensément riche.

C'est pourquoi ce beau parti intéresse le puissant clan des Noailles : le 11 avril 1774, le mariage du jeune orphelin avec la jeune et jolie Adrienne, fille du duc d'Ayen, petite-fille et nièce des maréchaux de Noailles et autres ambassadeurs de France, se déroule à l'hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré.

Deux événements importants expliquent en grande partie l'origine et le succès des projets américains de Lafayette : le dîner de Metz et l'entrée dans la franc-maçonnerie. En août 1775, fuyant la cour de Versailles, le capitaine Gilbert de La Fayette est envoyé par son beau-père, le duc d'Ayen, en garnison à Metz, pour y parfaire sa formation militaire. C'est là qu'il se pose, lors du fameux dîner de Metz en défenseur ardent

6. Ne pas confondre François-Marie et Victor-François, son fils. Les deux sont Maréchal de France et les deux ont été les chefs bien-aimés de Rochambeau. Victor-François est le chef de l'armée d'invasion réunie, en 1778, près de Bayeux.

7. Charles Braibant, *Catalogue de l'exposition des Archives nationales sur Lafayette*. Paris, 1957.

8. Rochambeau avait déjà 32 ans !

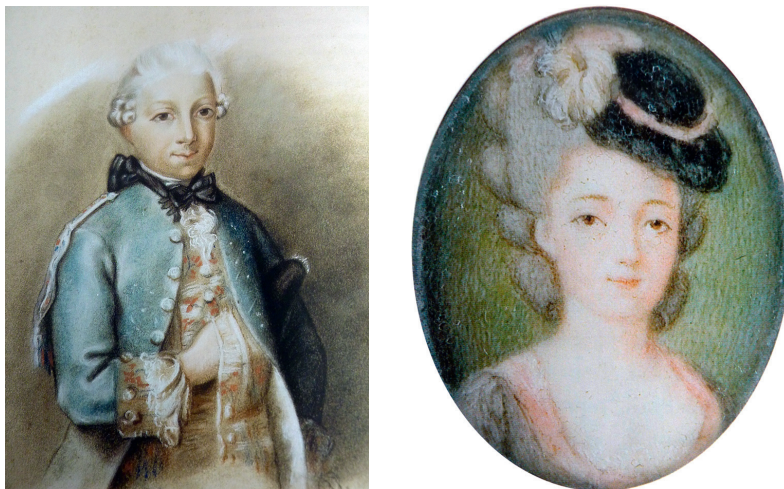


Fig. 2 : Portraits de La Fayette et Adrienne de Noailles au moment de leur mariage.

des Insurgents américains. Au cours du dîner donné chez le comte de Broglie (l'ancien chef du « secret du Roi » de Louis XV déjà évoqué), en l'honneur du duc de Gloucester, frère du roi Georges, on parle avec beaucoup de liberté des affaires d'Amérique : on critique avec vigueur la politique suivie par le gouvernement britannique et on fait l'éloge du courage et de la détermination des Américains auquel on prédit victoire et indépendance. Dans ses mémoires, La Fayette déclare s'être aussitôt *enflammé en faveur des Insurgents. Jamais si belle cause n'avait attiré l'attention des hommes. C'était le dernier combat de la liberté.* Phrase grandiloquente, bien dans sa manière !



Fig. 3 : Le baron de Kalb présentant La Fayette (à gauche) à Silas Deane (à droite). Peinture d'Alonzo Chappel, 1857 (Coll. musée d'histoire de la Révolution américaine, Philadelphie).

La même année, La Fayette est admis à Paris dans la loge « La Candeur » dont le recrutement est très aristocratique. Il a alors dix-huit ans et cette initiation précoce va faciliter son épopée américaine, car cette loge joue un rôle important dans le recrutement militaire de volontaires pour l'Amérique. Si La Fayette est reçu si chaleureusement par Washington le 1^{er} août 1777, c'est en raison de leur fraternité maçonnique. Dans l'hiver 1777-1778, il est admis dans la loge « Union américaine » lors d'une séance présidée par Washington. Dès lors, tous les obstacles s'aplanissent devant lui : *Après que je fus rentré dans la maçonnerie américaine, le général Washington sembla avoir reçu une illumination ; depuis ce moment, je n'eus plus jamais l'occasion de douter de son entière confiance, se souvient La Fayette lui-même en 1825.*

Quant au premier voyage aux Amériques de notre jeune volontaire de la « Liberté » en 1777, une chose est certaine, Lafayette n'a ni conçu ni exécuté son projet seul. Il a bien au contraire bénéficié de complications et d'appuis très importants, en particulier, du réseau du comte de Broglie, le fameux « secret du Roi », avec ses agents, Kalb et Boismartin, très impliqués dans le financement et l'organisation du premier voyage⁹. Dans un récit postérieur très sommaire et très arrangé, sculptant sa statue, il veut persuader son lecteur que tout le monde est opposé à son projet, ce qui est totalement inexact. Il

9. Kalb, ancien espion de Choiseul en Amérique du Nord, dix ans plus tôt, en était revenu *persuadé du caractère inéluctable de l'indépendance américaine car cette nation était devenue trop puissante pour demeurer sous tutelle.* Il finance personnellement le départ de La Fayette et convainc le comte de Broglie d'aider les Insurgents et de s'impliquer personnellement en Amérique. En février 1777, Dubois Martin ou Boismartin, son secrétaire, est chargé de l'achat d'un navire de 278 tonneaux, rebaptisé « la Victoire », qui traversera l'Atlantique, sous couvert de commerce à destination de Saint-Domingue. Le bateau quitte Bordeaux pour Pauillac, puis appareille pour le port espagnol de Las Pasajes, avec Gilbert et d'autres compagnons d'aventure à son bord. La Victoire devait revenir en France avec une cargaison de marchandises, mais malheureusement le bateau fait naufrage en sortant de Charleston.

donne de la politique du gouvernement français une vision non moins fautive en l'accusant de contrarier par tous les moyens l'aide apportée aux Insurgents. La Fayette cherche à se donner le monopole de cette assistance, alors que ce fut loin d'être le cas : en réalité, il feint d'ignorer l'aide secrète qu'il a pourtant vraiment reçue et s'attache par la suite à créer la légende d'un *départ semé d'embûches et d'oppositions*.

Louis XVI, pacifique de tempérament et hésitant de caractère, ne se décide à la guerre qu'avec répugnance. Les débats sur ce sujet suscitent aussi une opposition très nette entre ses deux ministres, Turgot et Vergennes. Le premier, en financier, considère que le budget de la France ne permet pas de se lancer dans une guerre. Le second au contraire constate que, depuis 1763, la France est en état de faiblesse diplomatique et que l'aide aux insurgés est une occasion à saisir pour affaiblir l'Angleterre, s'imaginant, à tort, que la France tirerait de grands profits commerciaux de l'indépendance américaine.

La Fayette est résolu à passer en Amérique, sans en avoir prévenu (prétendument) sa famille, mais en fait avec l'accord tacite du roi et des ministres, informés de ce montage. Prudents et se méfiant des espions anglais car la France n'a pas encore déclaré la guerre au roi d'Angleterre, les commanditaires imposent le détour espagnol.

Le 20 avril 1777, «La Victoire» appareille finalement pour l'Amérique, avec, pour La Fayette, dans la poche un grade américain de «major général», grade qui sera confirmé, non sans difficulté, à son arrivée par le Congrès. La difficulté vient de ce que les Insurgents voient arriver, gourmands d'honneur et d'argent, nombre d'aventuriers français. La Fayette lui, au contraire, non seulement était lié à la haute aristocratie et constituait donc une bonne prise, mais de plus il proposait de payer ses troupes américaines de sa poche. Il n'avait rien d'un aventurier désargenté comme tant d'autres.

Un célèbre historien américain porte sur notre jeune volontaire un jugement très sévère : [Lafayette] fut à cette époque beaucoup plus un jeune homme en quête de gloire qu'un champion de la liberté et beaucoup plus un agent inconscient de personnages plus âgés et plus capables qu'un fugitif redoutant une lettre de cachet royale. Cependant, le fait d'armer son propre vaisseau, de venir en Amérique avec un groupe d'officiers français et expérimentés et d'être nommé par le Congrès major général à l'âge de 19 ans (bien que sans commandement il est vrai), tout cela fait une histoire dramatique.¹⁰

Ceci dit, La Fayette est très sincère dans ses engagements comme le prouve une très belle lettre écrite à sa femme, le 30 mai 1777, alors qu'il est à bord de «La Victoire», en route vers l'Amérique. *Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre de moi-même plus que personne, en venant comme ami rendre service à cette*

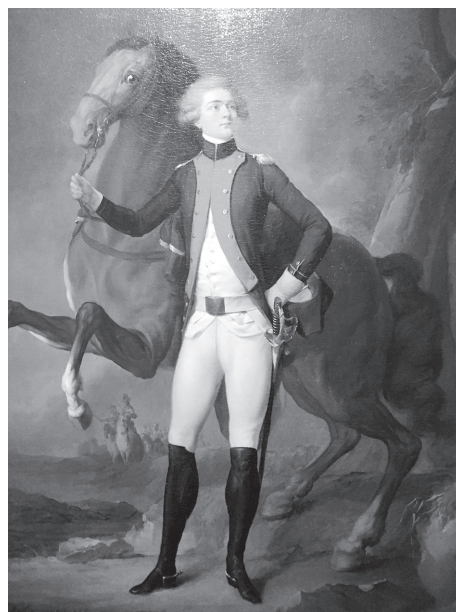


Fig. 4 : Portrait de La Fayette en costume d'officier des dragons de Noailles, vers 1776, par Louis Léopold Boilly (Coll. musées de Versailles et Trianon).

république si intéressante, je n'y porte que ma franchise et ma volonté, nulle ambition, nul intérêt particulier. En travaillant pour ma gloire, je ne travaille que pour leur bonheur. J'espère qu'en ma faveur vous deviendrez une bonne américaine : c'est un sentiment fait pour les cœurs vertueux. Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de toute l'humanité ; elle va devenir le respectable et sûr asile de la vertu, de l'honnêteté, de la tolérance, de l'égalité et d'une tranquille liberté. Belle définition du rêve américain que partagent alors beaucoup de ceux qui ont tenté l'aventure américaine et s'engagent dans le mouvement de réforme de la vieille monarchie française, lui portant un coup fatal. La Fayette en fera le tremplin de son destin politique exceptionnel. La plupart seront parmi les victimes de la Révolution ou tourneront casaque au moment où ils perdront toute illusion.

Washington, planteur virginien et chef de guerre respecté

Les ancêtres de George Washington arrivent en Amérique au XVII^e siècle. Ils viennent de France et de Grande-Bretagne, travaillent la terre, tout naturellement. Son père, planteur, achète successivement plusieurs plantations. George Washington naît le 22 février 1732 au bord du fleuve Potomac en Virginie. Son enfance est discrète : on suppose qu'il a dû recevoir une éducation soignée, celle du milieu des planteurs et qu'il a appris les bonnes manières, la morale et les connaissances qu'un gentilhomme de cette époque pouvait recevoir.

10. Il s'agit de l'historien Louis Gottschalk (Département d'Histoire, Université de Chicago).

À onze ans, sa vie change à cause du décès de son père. Il devient chef de famille. Dans ce nouveau contexte familial, toute chance de partir faire des études à l'étranger comme ses demi-frères aînés s'envole. Sans doute aide-t-il sa mère à gérer Rappahannock River Plantation où ils habitent et apprend-il là l'importance du travail dur et efficace.

Au bout de deux ou trois ans, il vient habiter la plantation de Mount-Vernon appartenant à son demi-frère Lawrence. George qui fréquente l'école locale est doué pour les mathématiques et se familiarise avec des rudiments de topographie. Il est sûr qu'il n'apprit ni le latin, ni le grec ancien, ni aucune langue étrangère. Il quitte l'école vers quinze ans. Il décide alors d'approfondir ses connaissances en mathématiques pour apprendre l'essentiel des principes de géométrie nécessaires pour l'arpentage. Lord Fairfax, beau-père de Lawrence, le prend comme arpenteur sur ses propriétés : il cartographie les terres à l'ouest des Blue Ridge Mountains. Il prend goût à la vie dans la nature et commence à acquérir des terres pour son compte.

Entre 1752 et 1758, Washington est alternativement planteur en Virginie et militaire aux ordres des Anglais. En 1752, Lawrence meurt : George hérite de la belle plantation de Mount-Vernon et du poste de commandant de la milice de Virginie. Il a désormais la responsabilité d'entraîner des militaires et d'enseigner des compétences qu'il ne possède pas lui-même ! Il devient membre de la loge de Fredericksburg. L'année suivante, il commence sa carrière militaire dans l'armée royale anglaise en Amérique. À l'automne, on l'envoie délivrer un message au fort français nommé Fort le Bœuf, par lequel il somme les Français d'arrêter les fortifications et de quitter un territoire anglais. Il publie, à son retour,

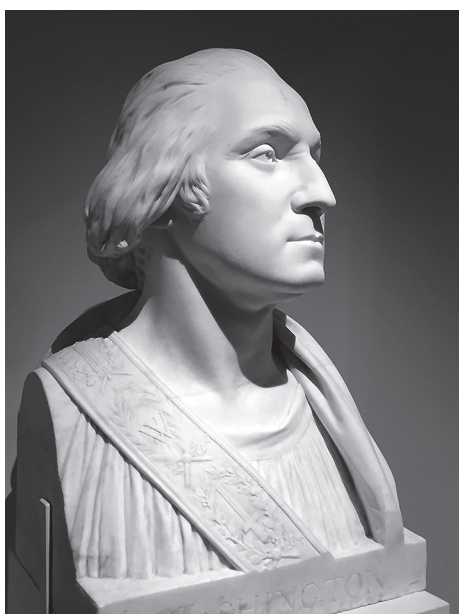


Fig. 5 : Buste de George Washington par Jean Antoine Houdon, 1800 (coll. musées de Versailles et Trianon).

le récit de son voyage à Williamsburg et Londres, ce qui contribue à le faire connaître de chaque côté de l'Atlantique. Sans vergogne, il termine ainsi le récit de son premier combat : *J'ai entendu siffler les boulets ; il y avait dans ce son quelque chose de charmant. Le roi Georges III finement s'en amuse et rétorque : Il n'en parlerait pas de la sorte s'il en avait entendu beaucoup !*

Au printemps suivant, Washington commande une force envoyée contre les Français dans la vallée de la rivière Ohio. Washington attaque et tue un groupe de trente éclaireurs, puis assassine l'officier qui les commandait venu en parlementaire, Joseph Coulomb de Jumonville. Un détachement de cinq cents Français est alors envoyé sous le commandement du frère de Jumonville, qui fait Washington prisonnier, mais le libère après avoir obtenu de lui des aveux. Aveux qu'il récusera ensuite, prétextant avoir signé un papier en français, qu'il n'avait pas compris. Côté français, la mort de Jumonville fait scandale ; côté anglais, étant battu, Washington est considéré comme un incompetent ; côté américain, il est accueilli comme un héros en Virginie. Ce sont les premières escarmouches de la Guerre de Sept ans, que les Anglais nomment : *French and Indian War*. Se déroulant sur le continent européen mais aussi en Amérique, en Afrique, aux Indes et sur les mers, impliquant toutes les grandes puissances européennes, cette guerre sera *a posteriori* considérée par les historiens comme la Première Guerre mondiale !

Washington quitte l'armée et redevient planteur à Mount-Vernon jusqu'en mars 1755, date à laquelle il redevient volontaire pour mener une nouvelle expédition contre les Français de l'Ohio. Il aurait montré un grand courage pendant la bataille de la Monongahela et permis d'éviter un désastre : il a eu trois chevaux tués sous lui et son manteau est percé de quatre balles. Un vieux chef Indien racontera quinze ans plus tard qu'il avait déchargé à plusieurs reprises sa carabine sur lui et qu'il avait donné l'ordre à ses hommes de faire de même, sans aucun résultat. Alors convaincu que cet homme était sous la protection du Grand Esprit, il avait cessé de tirer sur lui.

À partir de l'automne 1755, en reconnaissance de sa conduite, Washington se voit confier toute la force militaire de Virginie pour surveiller la nouvelle frontière. Ceci lui permet de renforcer son expérience de commandant en se formant sur le terrain. Il participe à une ultime expédition, en 1758, qui déloge les Français du fort Duquesne. Une fois le succès britannique assuré dans la vallée de l'Ohio, il retourne sur son domaine de Mount-Vernon et consolide sa notoriété en faisant éditer de nouveau le récit de sa mission.

Les années à venir seront moins mouvementées : n'étant plus militaire, ni dans l'armée anglaise, ni dans la milice, il peut prendre part à la vie locale. Il est élu à la Chambre des Bourgeois de Virginie à Williamsburg et occupe également la fonction de juge de son comté. Son rôle est désormais politique. Le 6 janvier 1759, Washington épouse la veuve d'un des plus riches Virginiens, Martha Dandridge Custis. Celle-ci a déjà deux



Fig. 6 : Carte des positions anglaises et françaises en Amérique du nord et des missions de Washington (1753-1755).

enfants, qu'il adopte. Il amasse des biens et souhaite avoir une famille nombreuse... mais le couple n'eut jamais d'enfants, George Washington travaille essentiellement comme planteur à Mount-Vernon. Il agrandit sa maison, fait construire un moulin, une grange à seize côtés de son invention pour battre le blé de manière plus efficace et une distillerie. De Mount-Vernon, il reste attentif à l'évolution des relations entre l'Angleterre et les colonies. Les troubles se succèdent et s'amplifient car les mesures que prennent les Britanniques suppriment de plus en plus les libertés et multiplient les taxes. Dès 1769, certains commencent à parler d'indépendance, Washington entrevoit une révolte armée.

Le 16 décembre 1773, un événement important accélére le cours des choses : c'est la *Boston tea party*. Au fil des années, la notoriété de George Washington s'étend et ses responsabilités sont de plus en plus importantes. Il est élu en 1774 par la Virginie au premier Congrès continental. Là, deux groupes d'opinions se font face : les modérés loyaux à la couronne, menés par Galloway, et les radicaux beaucoup moins conciliants. Il fait à nouveau partie des représentants de Virginie au second Congrès continental, en mai 1775, qui cherche un chef de guerre à la suite de l'ouverture des hostilités avec la Grande-Bretagne. Le 15 juin, le Congrès continental le désigne, de manière unanime, au poste de commandant en chef de l'armée continentale, charge créée la veille, qu'il va occuper pendant plus de huit ans. Selon John Adams, il suit sa propre proposition : *Sans hésitation je déclarai que je ne songeais pour ce commandement important qu'à un seul gentilhomme, que ce gentilhomme de Virginie était parmi nous, que nous le connaissions bien, que son talent et son expérience d'officier, sa fortune indépendante, ses dons exceptionnels,*

sa réputation partout excellente justifieraient l'approbation de toute l'Amérique et unirait mieux qu'aucune autre personne les efforts énergiques de toutes les colonies. Washington présente l'avantage d'être originaire de Virginie, de jouir d'un certain prestige et d'une réelle expérience du terrain, mais en revanche, il n'a jamais dirigé plusieurs milliers d'hommes. Il découvre des troupes mal entraînées, hétéroclites, peu nombreuses et faiblement équipées. Tout au long de son commandement, il fera face à des problèmes d'approvisionnement en tous genres. De plus, George Washington doute de ses propres compétences, car il n'a jamais suivi de vraie formation militaire.

Il écrit à Martha qu'il espère être de retour auprès d'elle à l'automne sans imaginer que le commandement en chef le gardera éloigné de Mount-Vernon pendant huit ans. Il constate, au gré de ses voyages, que l'idée de se séparer de l'Angleterre n'est pas acquise et que cette guerre doit se faire dans les idées, les esprits et non seulement sur le champ de bataille. La guerre d'indépendance des États-Unis, que les Américains eux-mêmes nomment *revolutionary war* est autant une guerre civile qu'une guerre de libération. Le 4 juillet 1776, le Congrès, réuni à Philadelphie, adopte la déclaration d'indépendance, dont Thomas Jefferson est le principal auteur : Washington a voté pour. Néanmoins, les Britanniques ont de bonnes raisons de penser que la révolte américaine pourrait se terminer dans quelques mois, car le Congrès, faisant face à des revers militaires, préférera faire la paix avec Georges III, plutôt que d'affronter un chaos politique.

Pour autant, l'idée de demander l'aide de la France, ennemi héréditaire, fait son chemin dans certains esprits. Fin 1776, Benjamin Franklin part pour la France

afin d'obtenir l'appui de cette grande puissance. Louis XVI engage la France d'abord dans une guerre secrète jusqu'en février 1778 (date de l'alliance franco-américaine), puis dans une vraie guerre franco-anglaise : d'où la « rencontre de trois destins » que rien n'aurait laissé prévoir.

Une rencontre délicate finalement harmonieuse

Rencontre ou rencontres au pluriel, car nous verrons que nos trois grands acteurs et responsables, chacun pour sa part, de la naissance des États-Unis d'Amérique, ont commencé par se retrouver deux à deux avant de former le célèbre trio franco-américain enfin réuni.

Août 1777, la rencontre La Fayette-Washington

La première rencontre entre deux de nos trois héros se déroule sur le sol américain : c'est celle du jeune volontaire et du chef de l'armée continentale américaine. C'est la rencontre entre un général en chef respecté et un jeune Français idéaliste, amoureux de la « liberté », engagé dans l'armée américaine. La frégate « La Victoire », partie en février, arrive en vue des côtes le 13 juin 1777, près de Charleston en Caroline du Sud. Paradoxalement, le premier citoyen de la « libre Amérique » que rencontre La Fayette est un esclave noir, sans que cette contradiction semble le choquer.

Accueilli assez fraîchement par la population, qui a peu de sympathie pour les Français, ses ennemis héréditaires et les sujets d'une monarchie absolue, il arrive à Philadelphie. Il reçoit un accueil assez froid du Congrès, qu'il réussit à retourner en sa faveur grâce à son sens aigu de la diplomatie. Au vu de son rang social et mondain, il obtient finalement le rang de « major général » dans l'armée américaine par résolution spéciale du Congrès du 31 juillet 1777. Le lendemain, 1^{er} août, à l'occasion d'un dîner, il rencontre Washington pour la première fois, puis sert dans son armée et se lie avec lui d'une amitié réciproque et qui ne se démentira jamais. D'instinct, Washington aime *en lui le fils qu'il n'avait pas eu*, tout comme La Fayette aime en Washington l'image d'un père trop tôt perdu. Plus tard, la même relation paternelle et filiale s'établit entre « l'orphelin de Minden » et Rochambeau, qui le traitera aussi comme un fils.

Il reçoit le baptême du feu le 11 septembre contre l'armée de Cornwallis à la bataille de Brandywine (perdue par les Insurgents), où il est blessé à la jambe, puis prend la tête d'une division de Virginiens. En décembre 1777, le général George Washington établit ses quartiers d'hiver à Valley Forge en Pennsylvanie, car Philadelphie, la capitale des Insurgents, est occupée par les Anglais. Accompagné de La Fayette, Washington conduit ses 11 000 hommes à ce qui devait être leur « abri » d'hiver et qui se révèle être un véritable enfer glacé. C'est là, que les liens entre Washington et La Fayette se renforcent, au point que, bientôt, aucun d'eux n'aura de mots assez forts pour exprimer l'admiration qu'il éprouve pour l'autre. Leur commune appartenance



Fig. 7 : Première rencontre entre La Fayette et Washington, 3 août 1777. Gravure publiée en 1876 à New York.

à la franc-maçonnerie a joué à cet égard un rôle déterminant.

Sans arrêt en mouvement, La Fayette est bientôt, malgré son jeune âge et une robuste constitution, au bord de l'épuisement. En novembre 1778, il tombe malade et doit rester alité un mois. Désenchanté après les revers terrestres et navals subis par les forces américaines, après une absence longue et mouvementée, il manifeste le désir de retrouver son épouse. Le Congrès lui accorde un congé et s'engage à lui faire remettre, à Versailles, par Benjamin Franklin, une épée d'honneur. Le président du Congrès, Henry Laurens, envoie une chaleureuse lettre de recommandation à Louis XVI lui-même : il se retrouve ainsi missionné par les États-Unis d'Amérique pour convaincre son roi d'envoyer un corps expéditionnaire au secours de la Révolution américaine. La Fayette embarque à Boston, le 11 janvier 1779, sur une frégate américaine de 36 canons au nom prédestiné «L'Alliance». Il débarque à Brest le 6 février 1779, tout juste un an après le traité d'alliance franco-américain. Dès le 12 février, il est reçu à Versailles par Vergennes et Maurepas et s'agite pour que soient apportées toutes les aides possibles aux troupes de l'Union bien démunies face aux bataillons anglais.

Mars 1780 : première rencontre La Fayette-Rochambeau

La Fayette est donc en France entre février 1779 et mars 1780 pour préparer l'envoi du corps expéditionnaire français et obtenir des subsides importants en faveur d'Insurgents au bord de l'implosion. Durant tout l'hiver, il intrigue pour obtenir de commander le corps expéditionnaire français, indiquant que les Américains ne comprendraient pas qu'un autre Français que lui dirige la future armée française. Très soucieux de préparation psychologique, il veut ménager les susceptibilités américaines et pense (avec raison ?) que les officiers américains supporteront difficilement d'être aux ordres d'un Français. Il sera en tous cas indispensable que celui-ci accepte *d'abjurer toute prétention, de se croire un général américain, et d'obéir à tout ce que le général Washington jugera convenable*. Il se fait fort d'éviter les conflits et d'obtenir une bonne coopération. Il souhaite *changer l'idée que les Américains ont des Français et montrer combien on peut vivre en bonne intelligence*, ce qui se produira effectivement, après l'arrivée du corps d'armée de Rochambeau et grâce à celui-ci : *il faut faire hommage à Monsieur le comte de Rochambeau de l'opinion favorable qu'on a prise des Français dans toute l'Amérique septentrionale* (Mathieu Dumas, aide de camp de Rochambeau).

En tout cas, après un an d'efforts inutiles, le jeune La Fayette n'obtient rien pour lui-même ! Finalement, le 1^{er} mars 1780, le roi confie au comte de Rochambeau, promu à cette occasion lieutenant-général, le commandement d'un corps expéditionnaire français de 6000 hommes. En même temps, le roi confie à La

Fayette le soin d'informer Washington de l'arrivée des renforts français aux côtés des Insurgents et d'annoncer au Congrès l'arrivée des secours financiers dont il tant besoin ! La Fayette a aussi pour tâche de préparer l'accueil de l'armée de Rochambeau. De volontaire parti sur un navire de commerce incognito et en secret en 1777, il est désormais, en 1780, l'envoyé officiel du roi, monté sur une des frégates de la Royale ! Le 29 février 1780, il est reçu – mais en uniforme américain ! – en audience d'adieu par le roi et la reine, et les 4 et 5 mars par les ministres. Le 6 mars, il part pour Rochefort, d'où il doit embarquer sur la frégate l'Hermione, commandée par Latouche-Tréville. Avant son départ, il rencontre Rochambeau, avec qui il confère et lui fournit d'amples renseignements sur le théâtre des opérations futures et sur les projets d'offensive contre New York. Il embarque le 20 mars sur l'Hermione, qui, après une traversée sans incident, mouille à Boston, le 27 avril, où il est accueilli triomphalement.

Juillet 1780 : deuxième rencontre La Fayette-Rochambeau

La rencontre du trio apparemment imminente se fera attendre deux longs mois : dans un premier temps, seuls La Fayette et Rochambeau se voient, se parlent et s'écrivent ; Washington reste en arrière-plan se cachant derrière La Fayette.

Rochambeau atteint son objectif à Newport dans le Rhode-Island, le 10 juillet 1780, et débarque les hommes qu'il avait pu embarquer, soit quatre régiments d'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, au total 5000 hommes. C'est peu ! Mais une seconde division doit suivre prochainement. Le général français doit d'abord, en vertu de ses instructions, établir une base solide en Rhode-Island. Washington se méfie et craint que les Français ne soient là, non pour l'aider, mais pour reconquérir le Canada ou se frayer un passage jusqu'en Louisiane : méfiance, ou pour le moins, circonspection. À cela s'ajoutent les mauvais souvenirs de l'expédition peu probante de l'amiral d'Estaing sur les côtes américaines, en 1779, qui rendent Washington un peu plus circonspect encore et les Américains un peu méprisants quant à nos capacités navales. Washington, gardant un douloureux souvenir de la guerre quand il était sous commandement anglais, veut être libre de ses décisions. Il est donc soulagé de savoir que les Français, y compris Rochambeau, seront sous son commandement. Mais il ignore que Rochambeau a comme consigne secrète de ne pas suivre Washington dans une stratégie qu'il désapprouverait. Quant à Rochambeau, il est horrifié de voir les hommes aux côtés desquels il doit combattre et il est consterné de réaliser ce qu'est le gouvernement américain, c'est-à-dire, comparé à l'État français, bien peu de choses. Un non-État quasi en faillite !

George Washington, aristocrate américain, s'entend certes tout naturellement avec les aristocrates français. Mais comme le rapporte un historien : *Il eut plus de*

mal à s'entendre avec Rochambeau dont le tempérament administratif l'agaça, sans qu'il pût le cacher ; mais la droiture du vieux soldat et ses admirables qualités militaires le lui firent apprécier, en sorte qu'ils collaborèrent harmonieusement (Bernard Fay). Des officiers de Rochambeau décrivent Washington comme un homme impressionnant, majestueux, avec des qualités morales reconnues... et surtout un air triste qui le rend intéressant. Au niveau de la stratégie militaire, les deux généraux ont des manières de faire différentes, voire opposées : Rochambeau a acquis une formation militaire et une énorme expérience des grandes batailles d'armées régulières sur le théâtre européen ; Washington, habitué de la guérilla, préfère le harcèlement de l'ennemi et esquive une action générale d'ampleur. Rochambeau est un meilleur expert des confrontations entre armées régulières, en particulier en matière de siège ou d'attaques frontales que Washington, parfois assez présomptueux quant à ses capacités guerrières. Mais pour autant l'un se retrouve sous les ordres de l'autre ! Leurs relations sont donc assez logiquement compliquées : l'affaire du faux-siège de New York est à cet égard des plus éclairantes.

Washington, aussitôt qu'il est prévenu de l'arrivée des troupes françaises, envoie La Fayette pour assurer la liaison auprès de Rochambeau, en le recommandant chaleureusement : *J'ai la plus grande confiance en lui comme officier général et comme ami. Il connaît toutes les circonstances de notre armée et notre situation en général. Je vous prie de considérer toutes les informations qu'il vous fera comme venant de moi... je le fais avec d'autant plus de confiance que je connais son attachement particulier et son respect pour vous.*

Commence alors pour La Fayette une période d'intense activité à la fois diplomatique et militaire, durant laquelle il joue un rôle très important. Général américain, il est en même temps, le principal agent de liaison entre Washington et Rochambeau. La Fayette arrive à Newport le 25 juillet et expose à Rochambeau les intentions américaines. La Fayette aurait voulu qu'on prît aussitôt l'offensive, mais la saison est déjà avancée et les troupes et les équipages français fatigués par une longue traversée. Rochambeau ne souhaite pas s'éloigner trop tôt de sa base. De surcroît, Ternay, l'amiral de l'escadre qui l'a conduit à Newport, ne dispose pas d'une force navale suffisante pour opérer contre les Anglais, maîtres de la mer. Le côté positif de la situation est la bonne entente entre troupes françaises et américaines. La fraternisation semble aller bon train ; la patience et la sobriété des milices américaines font l'admiration des officiers français qui les donnent en exemple à leurs troupes et l'excellente discipline des Français produit la meilleure impression sur les Américains.

De ce point de vue, la « rencontre » franco-américaine est un succès... sauf que les deux généraux ne se sont pas encore parlé : c'est La Fayette qui parle au nom de son chef Washington, et ce faisant, fait obstacle à des relations directes entre les deux généraux.

Le 9 août, La Fayette adresse à Rochambeau un mémoire pour faire le point de la situation. Pour lui, l'attaque contre New York est essentielle et nécessaire. La Fayette indique que Washington souhaite que les forces françaises lancent, aussitôt après leur arrivée, une attaque contre New York, avant que l'ennemi n'ait eu le temps de se concentrer et de perfectionner sa défense. Washington estime que les forces navales anglaises stationnées dans ce secteur n'offrent aucune difficulté à l'escadre française.

Rochambeau et Ternay sont moins enthousiastes et sans doute plus réalistes. Ils estiment les forces dont ils disposent insuffisantes pour entreprendre une offensive immédiate. Ils n'attaqueront New York que lorsqu'ils seront certains d'avoir la supériorité maritime et terrestre. C'est une prudence élémentaire et on attend donc l'arrivée de la deuxième division promise par Louis XVI, pour satisfaire les demandes américaines. Mais Rochambeau, un peu agacé par le ton comminatoire qu'emploie le jeune La Fayette dans sa missive, demande dans sa réponse datée du 12 août à rencontrer Washington au plus vite, pour régler avec lui ses projets de campagne. Il estime que la présence française à Rhode-Island est beaucoup plus utile que ne le croit La Fayette : elle dissuade les Anglais de prendre l'offensive et les incite à se replier sur New York, leur place-forte dans le nord. La flotte française protège les côtes de l'Amérique, facilitant le commerce et évitant les pillages. Rochambeau, partisan d'une tactique prudente, préfère attendre les renforts que le roi a promis. Sa lettre éclaire bien la différence entre ses conceptions et celles de La Fayette : La Fayette est emporté par la fougue et l'enthousiasme de sa jeunesse, qui le pousse à minimiser les obstacles, alors que Rochambeau, plus âgé (il a cinquante-cinq ans), homme d'expérience et de tradition, évalue les situations et les moyens avec plus de réalisme. La Fayette, esprit moderne et connaissant mieux le terrain, a une vue de la guerre moins classique et il est plus sensible aux facteurs psychologiques. Il est partisan d'une tactique fondée sur la rapidité de mouvement, peu familière aux généraux français de l'époque.

Tout les oppose : Rochambeau est un personnage important qui a conseillé des ministres, poste qu'il a refusé pour lui-même ; La Fayette est un tout jeune officier sans expérience, mais plein de fougue. Ils n'auront l'un et l'autre que plus de mérite à surmonter leurs divergences et à coopérer dans un climat d'amitié. Même si le jeune homme a reçu la mission officielle d'arriver le premier et d'annoncer Rochambeau, il ne peut être un truchement ou un entre-deux permanent entre les deux chefs des deux armées. Il doit accepter de ne pas jouer un rôle déterminant dans les décisions... ce qu'il a bien du mal à faire !

En réalité, c'est un jeu à trois qui se joue et Washington n'est pas blanc comme neige, ce que nous apprenons sous la plume de Rochambeau lui-même : *Je dois cependant dire pour la justification de La Fayette, qu'il rendait substantiellement les sentiments du général Washington et que ce dernier se servait de*

sa jeunesse et de son ardeur pour les exprimer avec plus d'énergie. Il adopta tous les principes de ma lettre, et du moment que notre correspondance fut directe, je n'eus plus qu'à le louer de la solidité de son jugement.

La Fayette, se rendant compte qu'il est allé un peu trop loin, répond le 18 août par des protestations de dévouement, assurant Rochambeau de *cette tendre amitié que j'ai sentie pour vous et que j'ai tâché de vous témoigner depuis ma plus tendre jeunesse*. Rochambeau de son côté l'assure de son amitié : *C'est toujours le vieux père Rochambeau qui parle à son cher fils Lafayette, qu'il aime, aimera et estimera jusqu'à son dernier soupir*, tout en le taquinant sur son manque d'expérience.

Septembre 1780 : première rencontre Washington-Rochambeau-La Fayette

Le 20 septembre 1780, survient la première rencontre des trois personnages historiques de la Guerre d'Indépendance américaine. Ce jour-là, en effet, se déroule la première conférence tripartite à Hartford, petite ville du Connecticut, entre Washington, La Fayette et Rochambeau, enfin !

Côté français, Rochambeau et son chef d'État-major, le marquis de Chastellux, l'amiral de Ternay et, côté américain, Washington, La Fayette et Knox, se rencontrent dans une ambiance très amicale. C'est un succès d'estime réciproque... mais aucune décision n'est prise. Il est seulement décidé d'envoyer à Versailles le fils du Président du Congrès Laurens et le fils de Rochambeau pour demander au roi de France les



Fig. 8 : Première rencontre entre Rochambeau et Washington à Hartford, 10 septembre 1780. Gravure, XIX^e siècle.

renforts terrestres et navals indispensables à la poursuite des opérations. Hélas, aucun renfort ne vient de France en cette fin d'année 1780 : commence alors une longue période d'attente, tandis que les protagonistes continuent de diverger sur la stratégie à adopter vis-à-vis des Anglais : faut-il attaquer au nord contre New York, ou plus au sud dans la baie de Chesapeake ? Washington est favorable à une attaque immédiate contre le général Clinton à New York pour l'empêcher d'envoyer des renforts dans le sud, tandis que Rochambeau préfère attendre les renforts avant de bouger.

Washington déjà consterné par l'état de santé, les soldes non payées et le moral de son armée du nord qui assiège la ville de New York, l'est encore plus en apprenant le succès de la campagne de Cornwallis dans le sud et sa victoire à Guilford Courthouse qui laisse l'armée américaine sans fonds et sans moral. Washington ne peut même plus envoyer de messagers à Rochambeau car il ne peut acheter suffisamment de fourrage pour les chevaux de ses coursiers. Et quant il y parvient, les messages sont saisis et lus par les Anglais ! Le Congrès en est réduit à envoyer un émissaire à Paris pour réclamer à nouveau de l'argent à la Cour de Versailles. Rochambeau ne bouge toujours pas, ce qui provoque chez Washington des *explosions furieuses et furtives de son indignation à certaines minutes*.

La belle entente franco-américaine initiale aurait pu se briser là, si Rochambeau, fort vexé du sort que les Américains lui réservent, mais pragmatique et diplomate, n'avait su rétablir la confiance. Voici ce qu'en dit Daniel Lecomte : *Rochambeau fut en effet cruellement blessé par les dures réflexions de Washington. Il s'était jusque là enorgueilli de la bonne entente qui existait entre eux deux et il lui fut difficile d'admettre qu'il s'était fait des illusions...*¹¹

Après cette incompréhension qui aurait pu mal tourner, tout s'arrange finalement dans les relations des deux généraux. Il faut rendre grâce à leurs caractères doux et peu orgueilleux (ce qui tranche avec bien d'autres chefs militaires de l'époque !), à leur intelligence de la situation militaire et politique. À partir du moment où ils peuvent se fréquenter sans intermédiaire et se confronter ensemble aux difficultés des opérations militaires, ils s'apprécient, reconnaissent chacun les vertus de l'autre et l'entente devient parfaite !

Il faut aussi rendre grâce à Louis XVI et à ses ministres qui, bien loin d'abandonner Rochambeau, comme on le lit trop souvent, en le privant de la « seconde division », lui envoient une seconde armée de plus de 3 500 hommes qui double presque son effectif, et surtout, plus d'une trentaine de vaisseaux de guerre aux ordres d'un excellent amiral : de Grasse. Au printemps 1781, Versailles accepte donc enfin d'envoyer des renforts (en forces et en argent). Le marquis de Castries, nouveau ministre de la Marine, donne l'im-

11. Lecomte (S. et D.), *Rochambeau*, éd. Lavauzelle, Paris-Limoges, 1976, 173 p.

pulsion essentielle : une escadre avec l'amiral Barras ira se joindre à celle de Rhode-Island et celle de l'amiral de Grasse se voit confier la mission d'assurer la protection des possessions françaises aux Antilles, avec l'opportunité d'intervenir en Amérique du Nord pour appuyer les opérations militaires de Rochambeau et de surprendre ainsi la Royal Navy. Le plan combiné d'opérations terre-mer se met en place.

Les choses s'accélèrent : le 24 mai 1781, Rochambeau peut rencontrer Washington une deuxième fois à Wethersfield, pour préparer les plans de la campagne à venir. Il reste une fois les renforts annoncés, à choisir l'espace où serait appliqué l'effort principal : au nord contre la place-forte de New York comme le voulait Washington, ou au sud où se trouvait La Fayette face à Cornwallis ?

À Wethersfield, le généralissime reste attaché à la prise de New York, objectif plus politique que militaire. La discussion est ferme et, pour concilier les points de vue, il est décidé que les deux armées feraient leur jonction en vue de New York et seraient en mesure, soit d'agir contre la ville, soit de poursuivre leur progression vers le sud. Plan qui fut mis en application aussitôt. Washington continue d'annoncer qu'il va attaquer New York. Cette tactique d'«enfumage» à destination des espions anglais fait son effet : Clinton prend peur et rappelle 2000 hommes de l'armée du sud. Cornwallis qui bataille contre La Fayette au sud, lui résiste mal et se replie donc dans Yorktown qu'il fortifie. Il est assuré, pense-t-il, de pouvoir s'échapper de ce point fortifié par la mer si cela devient nécessaire : erreur fatale !

Juin 1781 : rencontre des deux armées

Au nord, les troupes américaines et françaises, font leur jonction sur les rives de l'Hudson à Dobb's Ferry, près de Phillipsburg, non loin de New York, le 12 juin. Alors, a lieu la rencontre essentielle entre les deux armées et donc entre les deux chefs. Dès lors qu'ils se retrouvent à travailler ensemble tous les jours face à l'armée anglaise de Clinton, leur relation est d'une nature plus humaine et plus personnelle. On s'éloigne des simples relations officielles lors de conférences guindées et complexes pour aller doucement vers un compagnonnage entre deux généraux unis dans le combat. C'est à partir de juillet 1781 qu'ils deviennent compagnons d'armes, compagnons de fortune et d'infortune, dans un esprit de confraternité et de confiance. Durant cette période si particulière, où ils vont se découvrir l'un l'autre, tout se passe à la vue des Anglais ou presque, face à New York devenue une formidable forteresse anglaise et une base navale pour leur flotte.

Les deux généraux vont ensemble sur le terrain, au contact de l'ennemi, enivrés par l'odeur et le parfum de la guerre et du combat, comme ils l'ont toujours été durant leur carrière l'un et l'autre... Ils méprisent le danger que leur font courir les Anglais qui envoient

patrouilles et éclaireurs hors de la ville, sans parler des «brigands», c'est-à-dire des Américains loyalistes, qui infestent la campagne.

Une mésaventure qui eût pu se terminer en catastrophe survint durant une sieste qu'ils firent allongés côte à côte, sous un arbre à l'ombre bienfaisante, lors d'une reconnaissance des remparts et fortifications anglaises de la ville de New York. Voici la scène telle que Rochambeau nous la raconte : *Nous nous endormîmes excédés de fatigue au pied d'une haie, sous le feu du canon des vaisseaux de l'ennemi qui voulait troubler ce travail. Réveillé le premier, j'appelai le général Washington et je lui fis remarquer que nous avions oublié l'heure de la marée. Nous revînmes vite à la chaussée du moulin sur laquelle nous avions traversé ce petit bras de mer qui nous séparait du continent : nous la trouvâmes couverte d'eau. On nous amena deux petits bateaux dans lesquels nous nous embarquâmes avec les selles et les équipages des chevaux... Cette manœuvre fut faite en moins d'une heure mais heureusement notre embarras fut ignoré de l'ennemi (Mémoires de Rochambeau).*

La période de feintes et de ruses du «faux siège» de New York, dure jusqu'au 5 août : les soldats français et américains apprennent à se connaître et fraterniser. À cette date, Rochambeau et Washington sont informés que le plan de Grasse est de débarquer dans la baie de Chesapeake pour y bloquer Cornwallis dans Yorktown. Ils décident alors de se porter vers le sud avec le gros de leurs forces, ne laissant qu'un plastron de troupes pour faire illusion devant New York. La grande marche de l'Hudson à la Chesapeake (450 miles) en direction du Sud (19 août-26 septembre) s'engage alors. Elle est aujourd'hui inscrite dans le paysage mémoriel américain sous le nom de *Washington Rochambeau Revolutionary Route, National Historical Trail*.

Comment quitter New York sans donner l'alerte ? Washington a l'idée de demander à des ingénieurs de faire semblant de commencer à construire un camp majeur dans le New Jersey avec des fours à pains pour fabriquer 1000 miches par jour. Pendant ce temps, les armées partent et descendent le Delaware. Ce plan est un plein succès : les Anglais sont bernés. Les deux généraux vivent alors côte à côte, botte à botte, de juillet à octobre 1781. Cette «longue marche» si célèbre et célébrée outre-Atlantique est la grande équipée commune et héroïque des deux armées ; elle a forgé une vraie fraternité d'armes et de sentiments pour des générations. Mais, bizarrement, c'est La Fayette – qui n'y était pas – qui finit par incarner cette «Belle Alliance» aux yeux du grand public et des opinions nationales, même encore de nos jours. Curieux destin que celui des mythes et des mythologies qui se forment ainsi en dépit de toute vérité historique. Et énorme injustice pour les oubliés de la mémoire collective !

La «longue marche» est l'occasion de quelques scènes touchantes comme la parade des deux armées réunies à Philadelphie devant le Congrès et la foule en liesse. Plus importante est l'annonce de l'arrivée de

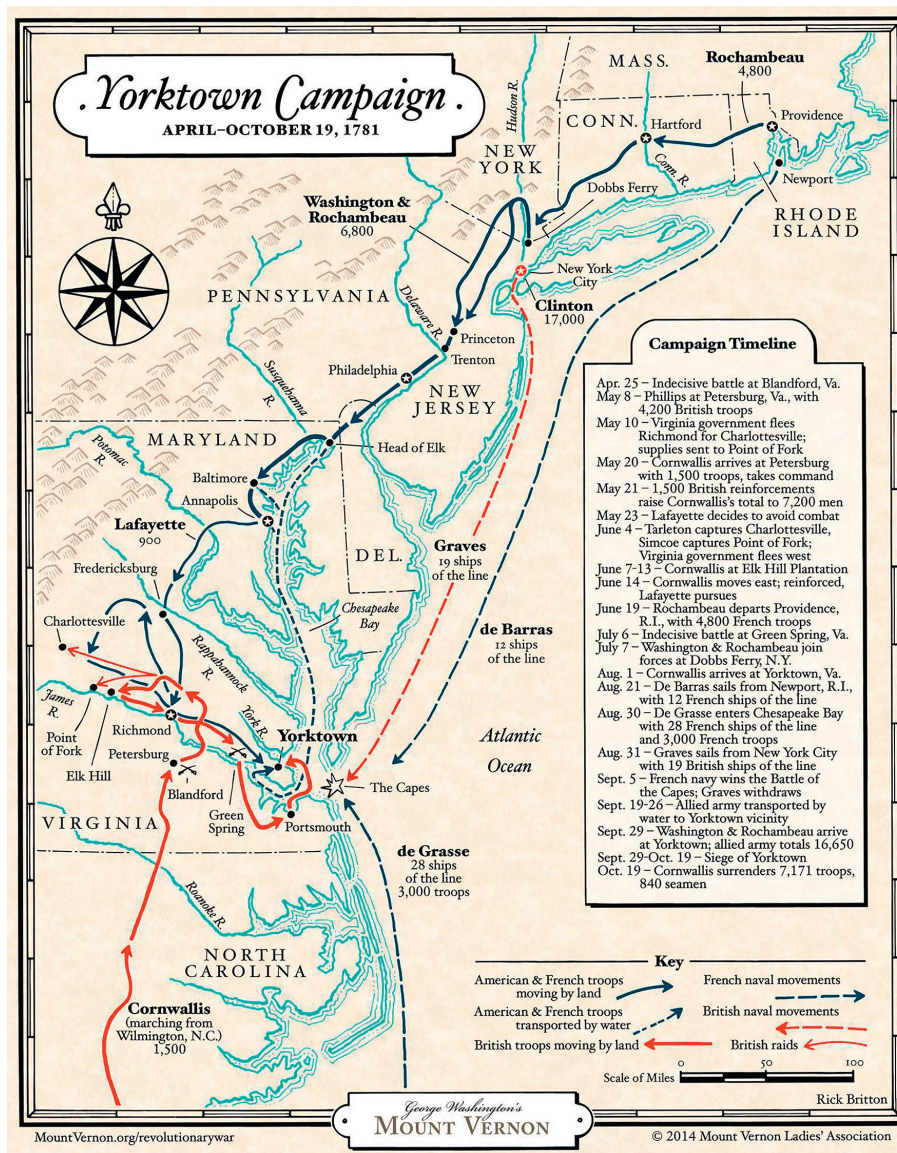


Fig. 9 : Carte de la campagne de 1781 (site internet de Mount-Vernon).

l'amiral de Grasse et de ses trente gros navires dans la baie. Arrivant à Chester, les Français voient un homme en bleu agiter son chapeau et son mouchoir, c'est Washington qui crie que Grasse est arrivé. Selon Lauzun, il n'a jamais vu quelqu'un exprimant une plus grande joie et le duc de Deux-Ponts, colonel français écrit dans ses *Mémoires* que : *George Washington se conduisit comme un enfant dont tous les souhaits ont été exaucés. Il est allé jusqu'à embrasser chaleureusement Rochambeau. Quand on connaît sa réserve!*

Autre scène célèbre : la visite le 9 septembre à Mount Vernon que son propriétaire n'avait plus revu depuis 6 ou 7 ans et sa joie d'y accueillir Rochambeau. Militairement l'essentiel est ailleurs ; c'est la grande « victoire des caps », du 5 au 9 septembre, qui voit la victoire de la Royale contre la Navy, fait si rare dans

notre histoire nationale. Puis, le 17 septembre, a lieu la rencontre plus que chaleureuse entre les deux généraux et l'amiral de Grasse, le quatrième homme du « trio » bientôt victorieux.

Le 28 septembre peut commencer le siège de Yorktown, piloté par les Français disposant de la compétence et du matériel, qui s'achève par la capitulation des Anglais le 19 octobre. L'affaire prend des allures d'épopée. Mais, il y a de vieux comptes à régler ! Pendant la négociation de la reddition, Washington demande avec insistance que *les mêmes honneurs soient rendus à l'armée capitulante que ceux rendus à la garnison de Charleston*. Or, quand Charleston a capitulé, Clinton a exprimé son dédain des rebelles en leur refusant *les honneurs de la guerre* traditionnellement accordés à l'armée vaincue qui s'est bien



Fig. 10 : Le siège de Yorktown, par Auguste Couder, 1836. Galerie des batailles du château de Versailles (détail). En 1836, le roi Louis-Philippe, commanditaire de cette vaste composition pour illustrer le règne de Louis XVI dans la galerie des batailles, fait placer au centre, en avant et en pleine lumière, un Rochambeau considérablement rajeuni. Washington est en léger recul et plus dans l'ombre, bien qu'il soit le chef nominal de l'armée, et surtout, La Fayette n'est qu'au second rang, entre les deux premiers, et guère visible au premier coup d'œil. Il faut voir là une volonté politique du Roi des Français de valoriser le rôle du chef du corps expéditionnaire français et surtout de réduire celui du « héros des deux mondes » à qui il doit son trône en juillet 1830 mais dont il se débarrasse sans regret en décembre de la même année (coll. musées de Versailles et Trianon).

battue. Entre autres humiliations, l'armée américaine n'a pas eu le droit de sortir les drapeaux au vent. Les mêmes conditions sont donc appliquées à Cornwallis : son armée est désormais discréditée. Washington est resté inflexible. Ce qui n'empêche pas Cornwallis de

poursuivre une brillante carrière et de recevoir avec élégance son vainqueur Rochambeau, en Angleterre, quelques années plus tard !

Les fruits de la victoire

De la victoire de Yorktown à la paix, le chemin est long ! Rochambeau envoie, aussitôt la capitulation obtenue, deux émissaires, qui empruntent deux frégates différentes, pour porter la bonne nouvelle au roi et au peuple. Nos trois héros se séparent le 4 novembre : la Fayette part pour le sud rejoindre une armée américaine, car la guerre n'est pas finie ! Washington se dirige au nord vers l'Hudson et fait de nouveau face à New York. Quant à l'armée de Rochambeau, elle reste en Virginie pour longtemps ; elle s'installe dans Yorktown et les villes voisines pour réparer les dommages de guerre qu'elle (ou d'autres) ont causés ! Le général français attend les ordres du roi pour savoir quoi faire de son armée pour la suite de la guerre. Mais Yorktown sonne, en réalité, le glas des espoirs des Anglais qui commencent à négocier en secret avec les Américains dans le dos des Français pendant que les militaires s'ennuient ou s'en vont !



Fig. 11 : Scène de la reddition de Yorktown imprimée sur une toile de Jouy. Le général anglais O'Hara remet son épée au trio vainqueur (coll. part.).

On a souvent dit et écrit que La Fayette avait récolté toute la gloire. De fait, étant le premier des deux vainqueurs à rentrer en janvier 1782, il reçoit en France un accueil triomphal de la Cour de Versailles, de Paris, des Parisiens et de toute l'Europe : le mythe du Héros des Deux-Mondes est né. De plus, il fera en 1784 un voyage privé aux États-Unis qui se transformera en un nouveau triomphe. La Fayette visitera encore une fois ce pays en 1824 : le mythe est défensivement ancré dans les mémoires. Combien de villes, combien d'établissements portent aux États-Unis le nom de La Fayette ! Et combien le nom de Rochambeau ?

La comparaison entre la gloire de La Fayette et celle de Rochambeau, aux USA comme en France, est quelque peu étonnante au regard de leur rôle dans la victoire de Yorktown, un peu moins au regard du rôle d'entraînement moral et politique de La Fayette avant et pendant cette aventure commune. Et puis, il y a la suite des carrières : celle de La Fayette l'amène à être l'un des premiers et grands leaders de la Révolution française et à jouer un rôle essentiel à nouveau, en 1830, à la veille de sa mort. Celle de Rochambeau lui permet d'atteindre la dignité de Maréchal de France, tout en refusant d'être ministre et de jouer un rôle politique, à l'inverse du jeune La Fayette, épris de sa propre gloire et de son rôle dans la Révolution.

Washington connaît, comme La Fayette, la gloire de son vivant : récompense et fruit de son rôle éminent dans la création des États-Unis, libérés de la tutelle anglaise. D'abord, il joue ce que l'époque adore, un rôle sorti tout droit de l'histoire antique : il est un nouveau Cincinnatus, général quittant l'épée pour le manchon de la charrue. Mais cela ne dure guère et assez vite on le replace au centre des affaires publiques. En 1787, il est un des moteurs de la Convention et porteur de la nouvelle Constitution américaine, celle qui perdure de nos jours. Dès l'adoption du texte fondateur, il est élu à l'unanimité – ce qui est unique – président des États-Unis d'Amérique, en janvier 1789. Il sera réélu en novembre 1792 pour un second mandat. Il meurt en 1799 : sa gloire ne s'éteint pas pour autant et il est le Père fondateur le plus vénéré par les Américains. Sa gloire dépasse celle de ses deux compagnons d'armes, sans contestation possible, parce que son destin est unique et sa stature morale impressionnante. Les défauts et contradictions du personnage passent à la trappe.

Celui qui, au bout du compte, conserve dans l'esprit des contemporains et encore de nos jours, la même stature morale que lui, c'est Rochambeau, plus que La Fayette, trop incertain dans ses choix, hésitant et fluctuant dans son action. Dans son cas les historiens ne cessent de déconstruire le mythe populaire et mémoriel... sans grand résultat !

Mais, contrairement à ce qui est souvent écrit, La Fayette ne fut pas le seul à déguster les fruits de la victoire ! Certes, il a, aux yeux du public, éclipsé Rochambeau, étant revenu en France, bien avant le général en chef, en janvier 1782, cueillir les lauriers de

la gloire et humer l'encens de la gloire et de la popularité. Il s'en enivra à un point excessif, perdant un peu le sens du réel et oubliant les autres acteurs du jeu politique et surtout militaire. Mais La Fayette n'a pas éclipsé totalement Rochambeau comme responsable de la victoire de Yorktown. Car si la nouveauté était passée lorsque Rochambeau toucha le sol de la France en janvier 1783, il fut néanmoins reçu avec tous les honneurs par le roi Louis XVI à Versailles et sa notoriété en fit l'un des généraux les plus importants de ce règne. Certes, il ne reçut pas le triomphe du général vainqueur qu'il était en droit d'attendre de la part du peuple puisque La Fayette était passé avant lui, mais le roi lui accorda des honneurs personnels très importants dans une société bourrée de symboles et de protocole. Il fut fait en effet chevalier du Saint-Esprit et fut reçu en grande pompe dans l'ordre fondé par Henri III qui consacrait les plus belles réputations et positions à Versailles. De plus, le Roi lui accorda aisance et bien-être en le couvrant d'or via l'attribution de gouvernements provinciaux d'une valeur de 30 000 livres au total. Il obtint de surcroît toutes les grâces sollicitées pour ses officiers. Le roi lui accorda, enfin, un privilège fort apprécié des courtisans et de la haute noblesse de Cour : les « entrées de la Chambre du Roi ».

Rochambeau ne pouvait qu'être comblé, voire flatté, de ce traitement proprement royal. Il fut autorisé par Louis XVI à fonder la branche française des Cincinnati, société des officiers vainqueurs de l'Angleterre, qu'ils soient volontaires dans l'armée américaine ou membres de l'armée du roi de France.

Il n'en reste pas moins que la gloire immédiate, celle de la vox populi, lui ayant échappé, de ce fait la mémoire collective l'oublie et le gomme encore jusqu'à notre temps. Seul le travail des historiens peut lui attribuer le rôle qui fut réellement le sien dans cette interrelation de trois grands personnages historiques qui ont fabriqué l'événement. La notoriété et la faveur populaire sont le résultat d'une alchimie étrange qui repose plus sur le mythe, plus ou moins fabriqué, que sur l'authenticité et la véracité des événements vécus par les acteurs et les moteurs de l'histoire !

Et pour conclure sur sa brillante destinée, rappelons qu'il termina sa carrière en devenant le principal général en chef des armées de la France de la Révolution en 1790-1792 et reçut pour finir le dernier bâton de Maréchal de France de l'Ancien Régime. Napoléon Bonaparte, comme nombre des généraux de la République, le considérait comme l'un de ses maîtres, ce à quoi toujours modeste, notre héros répondit *Sire, les élèves ont dépassé les maîtres!* Napoléon en fit l'un des tout premiers « Grand Aigle de la Légion d'honneur », en 1804, lors de la création de cet ordre prestigieux. Malade et fatigué, il ne put se rendre au sacre le 2 décembre suivant, et un beau jour de mai 1807, il s'endormit sereinement dans son fauteuil¹², lui qui avait

12. Conservé comme une précieuse relique au sein de sa famille, au château de Rochambeau, de nos jours.



Fig. 12 : Médaille commémorative de la capitulation de Yorktown par P. Turin, émise en 1931 (coll. part.).

tant risqué sa vie pendant cinquante ans de combats violents et souvent mortels y compris pour les officiers.

Dans la mémoire, sinon dans l'histoire, n'ayant eu qu'un rôle strictement militaire, le maréchal de Rochambeau passe à l'arrière-plan comme son compère l'amiral de Grasse. Le premier président américain, Washington, dont le rôle n'est pas seulement militaire,

joue sur tous les tableaux et le général La Fayette « Héros des deux mondes » l'emporte sur le plan politique et médiatique plus que militaire. Tel est le bilan mémoriel de cette rencontre étonnante de trois destins incomparables que nous avons tenté de rééquilibrer grâce à une démarche d'historiens avant tout soucieux d'exactitude.



Antoine François Joseph Yvon-Villarceau, un savant vendômois du XIX^e siècle sans cesse en chemin¹

PIERRE MORALI

Résumé : *le cerveau de l'Homme n'est pas simplement une « machine câblée ». La matière est capable de générer la création d'art, de mythes, de passions. Cet amalgame indicible d'énergies, d'imaginaires et... de « quelque chose en plus », permet à l'Homme de tracer son chemin. Pour Antoine Yvon-Villarceau, tout commença par la passion qu'il voua à la musique. Elle le guida vers des rencontres de personnes, de lieux, de courants de pensées divers et variés. Esprit éveillé et curieux, son premier enseignant, M. Valette, s'en aperçut, puis une deuxième rencontre orienta le cours de sa vie, celle du Saint-simonisme. Jeune « apôtre » de ce « Nouveau Christianisme », il prêcha à Vendôme et part en Égypte retrouver sa « famille ». Mais son destin, sous les traits de Charles Lambert, le renvoie en France présenter l'admission à l'École centrale. En 1840, pour ce jeune Centralien, une nouvelle vie commence. La Science lui ouvre ses portes. Arago le recrute à l'Observatoire de Paris, puis au Bureau des longitudes, et enfin il est élu à l'Académie des sciences. Il est le collaborateur de Le Verrier, traite avec F. de Lesseps, travaille avec J. Herschel et bien d'autres illustres scientifiques. Antoine Yvon-Villarceau eut un parcours atypique, sa vie dévouée aux autres, ce que lui avait enseigné la doctrine de Saint-Simon, mais aussi vouée*

au progrès par ses travaux scientifiques. Ne ménageant ni ses fatigues ni ses efforts, elle ne fut que recherches pour atteindre un seul but !

Mots-clés : *Idées, Partir, Antoine Yvon-Villarceau, Académie des sciences-Institut de France, École centrale, Bureau des longitudes, Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, Saint-Simonien, Arago, Le Verrier, Bréguet, Foucault, Delphine Sauget, Charles Lambert, Valette, Vendôme, Selommes, Besançon Égypte, Astronomie, Savant, Vérité.*

Je commencerais par ces quelques lignes de l'Émile de Jean-Jacques Rousseau : *Il y a des gens qui meurent très vieux sans avoir existé. Ils n'ont rien senti, leurs jours ont, pour ainsi dire, glissé sur leurs âmes, et leurs vies étaient éteintes en commençant.* Yvon-Villarceau ne fut pas de ceux-là, bien au contraire il fut un savant vendômois du XIX^e siècle, sans cesse en chemin. Chemin, voyages, partir !

Mais d'où est parti Antoine Yvon-Villarceau ? Pourquoi est-il parti ? Il est intéressant d'étudier pourquoi Antoine Yvon a eu « l'idée de partir ». Puis pourquoi, à partir de cette idée, il en est venu à aller sur les chemins des sciences.

1. Communication faite à Blois, à l'occasion des *Rendez-vous de l'Histoire*, dans le cadre du cycle des sociétés savantes, en octobre 2016.



Fig. 1 : Antoine, fils d'un propriétaire terrien Vendômois.

L'idée de partir

Antoine Yvon est né à Vendôme en janvier 1813. Son père possédait des terres et métairies alentours, et notamment sur la commune de Selommes.

Vendôme, à cette époque, c'est la campagne : l'activité majeure est tournée vers les exploitations agricoles, surtout maraîchères. Antoine, passe la plus grande partie de sa jeunesse aux côtés de son père, aux travaux des champs. Il ne dédaigne pas les études, mais il est aussi très attiré par les travaux manuels. Dans l'atelier paternel, il est, tour à tour, menuisier, serrurier, tourneur, mécanicien : un touche-à-tout, curieux et inventif, dirons-nous. Son entrée en scolarité lui fit rencontrer M. Valette, un personnage-clé ! Ancien soldat de l'Empire, affecté comme musicien dans les troupes de Napoléon, il est rendu à la vie civile en 1815. Dénué de ressources, mais fort de ses connaissances riches et variées, de ses voyages et ses aventures, M. Valette se lance dans l'enseignement. Il organise différents cours et notamment en musique. Ce cours nouveau à Vendôme donnera naissance par la suite à une Société philharmonique.

Le jeune Antoine suit ses leçons de musique et sait bientôt déchiffrer des partitions à livre ouvert. Il veut

apprendre la clarinette afin d'être admis à la Société philharmonique. Mais c'est un basson qui manque.

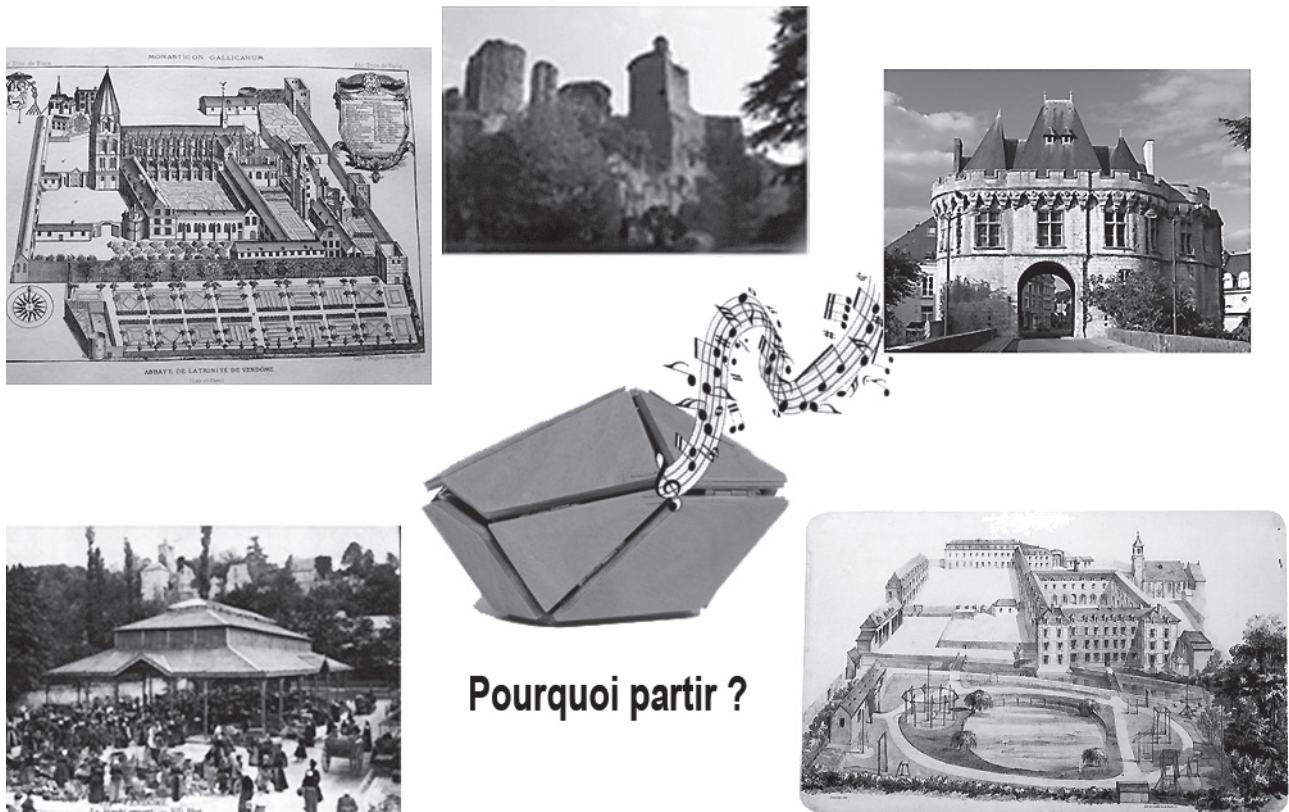
Qu'à cela ne tienne ! Antoine déterminé, volontaire, passionné, remet en état de fonctionnement un instrument et entre à la Société en qualité de basson. Nous sommes en 1828. Antoine, âgé de quinze ans, est reçu bachelier ès lettres à Orléans. À la fin de son année scolaire, il demande une dispense d'âge et souhaite partir.

Pourquoi ce désir de partir ?

Officiellement pour embrasser une carrière de musicien, mais, inconsciemment, c'est peut-être pour d'autres raisons et la partie immergée de l'iceberg est intéressante.

Vendôme, au début du XIX^e siècle, est une petite ville de province, dominée par les ruines du château des Bourbons. L'histoire de la ville, son architecture ont toutes les caractéristiques décrites par Michel Foucault dans *Hétérotopies*² : *espace composé d'un ensemble*

2. Michel Foucault. *Des espaces autres* (1967), *Hétérotopies* ; *Dits et écrits* (1984), *Des espaces autres* (conférence au Cercle d'études



Pourquoi partir ?

Fig. 2 : l'idée de partir.

hiérarchisé de lieux : lieux sacrés et lieux profanes, lieux protégés et lieux ouverts et sans défense, lieux urbains et lieux campagnards.

Pour confirmation, voici ce qu'écrivit, en 1872, le journaliste Alfred Darcel³ à l'occasion des inaugurations du monument de la guerre de 70, à l'entrée de Vendôme, et de la statue de Ronsard : *Lorsqu'une de ces calmes petites cités sans commerce et sans industrie, comme Vendôme qui sommeillent d'un bout de l'année à l'autre dans leur médiocrité dorée, se mettent à secouer leur engourdissement, il faut qu'on en garde le souvenir. Aussi l'on parlera longtemps dans le Vendômois de l'inauguration dont nous avons à rendre compte. Le programme donnait le vertige...*

Pour l'espace urbain de l'époque, tout est dit...

L'espace familial : un père âgé, une mère illettrée, un frère plus jeune, qui décédera avant d'atteindre l'âge de la majorité. Antoine, d'un naturel curieux, à l'esprit « débrouillard », refuse l'imitation. Il est l'illustration de la phrase de Buffon *parmi les hommes ce sont ceux qui réfléchissent le moins qui ont le plus le talent d'imitation*⁴. Dans un « espace fermé », confiné, limitant ses

projets, Antoine innovant, créatif, artiste, ne voit-il pas l'ennui ? Pour y échapper, l'art est sa seule sortie. L'art n'est-il pas un moyen d'ouvrir des routes sur l'imaginaire, de se transporter vers de nouveaux horizons ?⁵ La musique ne deviendrait-elle pas, pour Antoine, un escalier, un moyen de s'évader vers de nouveaux espaces ?

En ce début du XIX^e siècle, souffle encore le vent de liberté des Lumières. Antoine a l'énergie de la jeunesse, la force de la volonté, c'est un être libre et artiste ! La liberté, l'imagination, ces silex du conscient et de l'inconscient.

L'étincelle se produit, le feu intérieur se déclare ; il est attisé par l'énergie créatrice d'un jeune homme de dix-sept ans. Antoine part pour Paris et il ne sait pas encore qu'il illustre ainsi la phrase de Descartes ; il part pour parcourir *Le grand livre du monde [...] Voyager, voir des cours et des armées, fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions, recueillir diverses expériences, s'éprouver soi-même dans la fortune [...]*⁶.

4. Buffon, éd Jean Piveteau, p. 343.

5. Sur ce sujet, se référer, notamment, aux ouvrages de A. Quatremère de Quincy (1755-1849), critique d'art, archéologue, philosophe, académicien et homme politique français.

6. L'ouvrage est publié le 8 juin 1637 ; il se compose de *La Dioptrique, Les Météores, La Géométrie*, accompagnés d'une préface, le *Discours de la méthode*, restée célèbre.

architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, octobre 1984, p.46-49. M. Foucault n'autorisa la publication de ce texte écrit en Tunisie en 1967 qu'au printemps 1984

3. *La Chronique des arts et de la curiosité - la Gazette des beaux-arts*, 1872-1873.

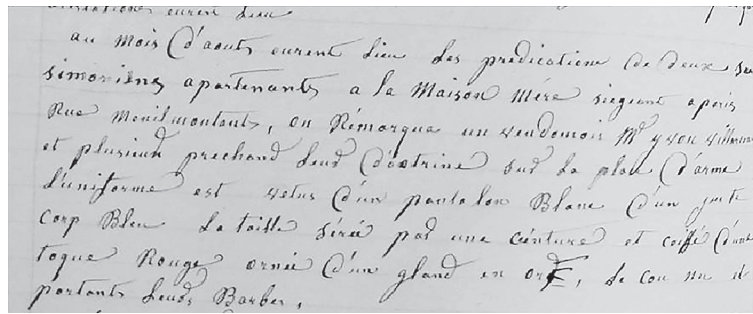


Fig. 3 : Un prêche Saint-simonien, jour de marché à Vendôme, extrait du Journal de S. Neilz.

Arrivé à Paris, que fait-il ? Où est-il hébergé ? Dans la famille ? Ailleurs ? Malgré nos recherches, difficile de retrouver sa trace. Chercha-t-il à se rassurer et à retrouver des compatriotes. D'après nos déductions, il rencontre un autre musicien, Félicien David. Félicien était également « monté » à Paris du sud de la France pour suivre des études de musique. La musique va devenir un média pour un autre voyage. Antoine devient apôtre du Saint-simonisme et F. David ne doit pas y être étranger, nous verrons pourquoi plus tard.

Antoine restera très attaché tout au long de sa vie aux idées saint-simoniennes ; voici à ce sujet quelques éléments sur le *Nouveau christianisme*, œuvre de Claude-Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon. Après la mort de Saint-Simon, Prosper Enfantin, un de ses fidèles, devient, à partir de 1830, le chef de file incontesté du mouvement saint-simonien. Enfantin se fait fort de le développer.

La « religion » s'organise à Paris et rayonne vers Toulouse, Lyon, Montpellier, Dijon et Metz. Le journal *Le Globe* porte la bonne parole.

Le Saint-simonisme milite, d'une part, pour l'innovation et le progrès, ce qui attira bon nombre de polytechniciens, financiers, médecins ; d'autre part, pour la défense des opprimés, ce qui attira des adeptes issus du monde ouvrier. Les disciples défendaient le développement des voies de communication, la généralisation du crédit, l'abolition des privilèges liés à la naissance, l'égalité entre l'homme et la femme, la réunion des peuples en une famille universelle. La construction de cette nouvelle société s'appuierait sur le principe à *chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres*. Les enseignements du *Nouveau christianisme* se prodiguent à Paris ; dans la propriété de Prosper Enfantin de Ménémontant Elle ouvre ses portes le dimanche au public qui peut discuter avec les membres de la communauté. La musique rythme la vie à « la retraite », les chants, les danses, les opéras, sont omniprésents. Les œuvres sont de Félicien David. Des cérémonies de prise de l'habit sont organisées. Les apôtres portent un habit aux trois couleurs nationales, pantalon bleu, haut bleu, chemise blanche, écharpe et toque rouges avec un gland d'or. En signe de solidarité, le

gilet se boutonne dans le dos, nécessitant l'aide d'un autre apôtre.

Et Antoine dans tout cela ? Eh bien, il réapparaît à Vendôme, en 1832, en tenue !

Lui et quelques apôtres commencent un prêche, place du marché. Cette harangue ne durera pas car les forces de l'ordre les empêchent d'aller plus loin, les Saint-simoniens sont renvoyés vers la maison-mère au 145 rue de Ménémontant, à Paris.

Au même moment, l'orage arrive sur la maison saint-simonienne : le gouvernement de l'époque la fait fermer et condamne ses principaux dirigeants.

Après cet épisode saint-Simonien « vendômois », nous perdons la trace d'Antoine. Son nom réapparaît, en 1834 : il obtient le second prix de basson du Conservatoire de Paris. Il n'y a pas de premier prix cette année-là. Antoine a maintenant vingt et un ans, le but de son premier voyage est atteint.

Son diplôme en poche, que va-t-il faire ? Il entame un nouveau départ, cette fois vers l'Égypte pour rejoindre sa famille spirituelle ! La route est celle d'un voyage Paris-Marseille, en diligence. Les relais de postes, les prêches, l'accueil par les frères dans les villes et l'arrivée à Marseille ; là l'embarquement au vieux port en habit sous les hourras des Marseillais. Alexandrie se dessine. Antoine est à pied-d'œuvre pour



Fig. 4 : sphinx.

participer à la création d'un nouveau monde. Au programme des Saint-simoniens, la réalisation d'une œuvre pharaonique : la re-mise en communication de la mer Méditerranée et de la mer Rouge, projet souhaité par Napoléon I^{er}⁷.

Lors de cette période égyptienne, qui va de 1834 à 1837, Antoine croise sûrement le vice-consul de France, un certain Ferdinand de Lesseps⁸. Il est en relation avec la colonie saint-Simonienne à propos du chantier. Ce voyage est aussi une rencontre avec les habitants, la vie difficile, la chaleur, les maladies et bientôt, avec la désolation provoquée par une épidémie de peste qui décime la colonie.

Ce séjour est aussi une révélation : les mathématiques. Antoine avait bénéficié des cours de Charles Lambert (1802-1864), rencontré à Ménilmontant. Ce polytechnicien et ingénieur des Mines prête son concours, sous le règne de Méhémet-Ali. Lambert travaille sur le barrage du Nil, le chemin de fer et le canal de Suez, l'irrigation, les mines, la topographie et les cartes, l'organisation des travaux publics, les programmes et inspections des écoles.

En 1837, Lambert conseille à Antoine de quitter l'Égypte et de tenter le concours d'entrée à Centrale. Il réussit et, deux ans plus tard, termine major de sa spécialité, la « Mécanique ».

Partir de l'idée ou le cheminement de l'Esprit

C'est un nouveau départ pour Antoine Yvon-Villarceau. Comme l'écrira Paul Valéry quelques années plus tard : *Science et art sont des choses inséparables*⁹. Antoine Yvon-Villarceau en est l'exemple. Il passera de l'art aux sciences, mais sans s'éloigner de l'art. Nouveau départ vers le monde des abstractions, mais toujours au service des réalités. Lesquelles ?

• Commençons par la réalité humaine : poussé par son engagement saint-simonien, mais aussi par Arago, il s'essaya à la politique afin de *contribuer pour sa part à ouvrir les voies vers la vraie démocratie*.

Cette phrase fut prononcée par Yvon-Villarceau aux électeurs du Loir-et-Cher, lorsqu'il se présente à la

députation, en 1848, en Loir-et-Cher. Mais il a un succès d'estime et, voyant qu'il fait fausse route, il se retire pour se consacrer entièrement aux sciences.

• Les réalités scientifiques : Antoine Yvon-Villarceau travaille dans différents domaines que l'on peut regrouper par grandes thématiques : l'espace, la terre, l'eau, le temps. Son cheminement scientifique est identique pour l'ensemble de ses travaux : *Antoine Yvon-Villarceau part de zéro*. Il essaie de trouver les lois expliquant les faits : y aurait-il des accointances avec le positivisme d'Auguste Comte ? Chaque fois qu'il le peut, il étudie ce qui a été fait précédemment ; ensuite, il épure les formules afin d'obtenir des formules simples, efficaces, plus efficaces. Chaque fois, il donne du mouvement, il puise dans ses compétences l'énergie qui lui permettra d'aller plus loin. D'ailleurs, voici l'étendue de ses travaux et, tout d'abord, partons pour...

L'ESPACE

• **L'Astronomie.** En, 1846 A. Yvon-Villarceau est recruté par François Arago en qualité d'élève astronome à l'Observatoire de Paris. Il commence des voyages dans l'espace par ses observations et travaux sur les planètes. À partir de 1854, il travaille avec Urbain Le Verrier (découvreur de Neptune dans la nuit du 24 au 25 septembre 1846, voici 170 ans cette année). Antoine observe le nouvel astre, au début du mois d'octobre. En 1860, il est membre d'une expédition en Espagne pour l'observation de l'éclipse solaire. Le Verrier fait également partie du voyage. Antoine travaille sur les étoiles doubles, en relation avec John Herschel. En 1874, il est l'un des principaux préparateurs de la mission du passage de Vénus devant le Soleil. Antoine est également découvreur de planètes et suiveur de comètes.

• **Les instruments.** En 1858, Antoine, sous les ordres de Le Verrier, dessine les plans du grand équatorial de l'Observatoire de Paris. Il rédige des ouvrages sur la flexion des lunettes astronomiques et propose des améliorations pour les instruments existants.

La question de la translation de l'Observatoire de Paris. À l'époque, l'air de Paris est pollué ! Les bruits

(Cette allocution a été faite par moi au club de Vendôme, le 15 Avril 1848).

Salut et Fraternité.
YVON VILLARCEAU,
Membre du Bureau du Comité central pour les élections générales de France,
Propriétaire à Vendôme,
Astronome à l'Observatoire de Paris.

Fig. 5 : 1848. Discours électoral à Vendôme.

7. Re-mise car le premier lien eut lieu en 630 avant l'ère chrétienne ; les empereurs romains continuèrent l'amélioration, mais le temps et le sable comblèrent l'ouvrage.

8. Cette autorité représentant le gouvernement n'était autre que vice-consul en 1832, consul général en 1839.

9. Valéry (P.), *Cahiers*, t. II, Paris, Gallimard, coll. "La Pléiade".

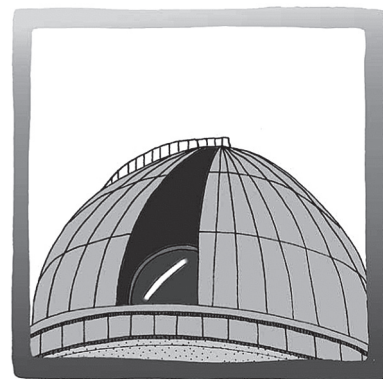


Fig. 6 : Observatoire (dessin Patrice Goré).



Fig. 7 : Abbé Henri Grégoire, l'entrée du Bureau des longitudes, Robert Houdin.

et les mouvements du sol dérèglent les instruments d'observation. Antoine propose un déménagement de l'Observatoire. Le Verrier s'y oppose. Le sujet est explosif ! Une passe d'armes a lieu entre Antoine Yvon-Villarceau et Urbain Le Verrier ; une commission d'Académiciens est désignée à cette occasion.

Calcul de la vitesse de la lumière. Il collabore sur cette question avec Alfred Cornu qui possède une propriété au sud de Romorantin.

L'EAU

- **La Mer intérieure du Sahara.** Ce projet fut proposé en 1872 par le commandant Élie Roudaire. Le gouvernement crée une commission de la mer intérieure au Sahara. En 1877, la commission rend ses conclusions. Yvon-Villarceau est l'un des rapporteurs émettant un avis défavorable et s'opposa à F. de Lesseps qui, lui, est pour. Les débats définitifs, où l'étude est close négativement, ont lieu lors du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui se tient en 1884 à Blois.

Les études sur les milieux

Yvon-Villarceau étudie le comportement des gaz parfaits. et d'autres sujets. Revenons sur...

LA TERRE

- **La Géodésie.** En 1795, Henri Grégoire, évêque constitutionnel de Loir-et-Cher, présente un rapport à partir duquel la Convention vote la création du Bureau des longitudes. Cet établissement astronomique est indispensable pour la marine. Yvon-Villarceau intègre le bureau en 1855 et en sera le secrétaire jusqu'en 1883, année de sa mort. Au sein de ce bureau, Antoine

s'occupe, entre autres, de la détermination du tracé de l'axe matérialisant le Méridien de Paris. Mandaté par Le Verrier, il entreprend de nombreux déplacements selon l'axe Dunkerque-Rodez. Les calculs réalisés permettent de positionner le tracé exact de ce méridien.

Toujours en chemin et en tous lieux, il représente la France lors des congrès internationaux de géodésie à La Haye, Rome. L'objectif à terme est d'adopter un méridien zéro, repère horaire international pour les trains, bateaux... .

Robert Houdin (1805-1871), un des premiers promoteurs de ce projet, écrit dans ses *Confidences*, en 1859 : *J'ai adopté pour programme : populariser les horloges électriques en les rendant aussi simples et aussi précises que possible. Et, comme l'art suppose toujours un idéal que l'artiste cherche à réaliser, je rêve déjà ce jour où un réseau de fils électriques, partant d'un générateur unique, rayonnera sur la France entière et portera l'heure précise dans les plus importantes cités comme dans les plus modestes villages.* Cela sera réalisé en 1933 par Ernest Esclangon, créateur de l'horloge parlante *au quatrième top, il sera exactement...*

- **Toujours en chemin...** En 1871, Yvon-Villarceau, élu président de la Société des ingénieurs civils, adresse aux présidents des conseils généraux un mémoire sur les questions de voirie des routes et chemins en Francette correspondance fait suite à la loi du 10 août 1871, relative aux attributions des conseils généraux sur ces sujets.

- **Les arches de pont.** *Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts*, écrivait Isaac Newton. Yvon-Villarceau est lors un pontonnier entre les civilisations par son voyage en Égypte, puis entre les classes de la société dans son parcours politique, mais aussi par ses calculs pour jeter des ponts fiables, légers, esthétiques. À ce titre, deux mémoires *Sur l'établissement des arches de pont* sont présentés, à l'Académie des sciences, en 1846 et 1852,

- **Les poids et mesures.** L'expertise d'Yvon-Villarceau est sollicitée pour vérifier l'exactitude des étalons de différents gouvernements.

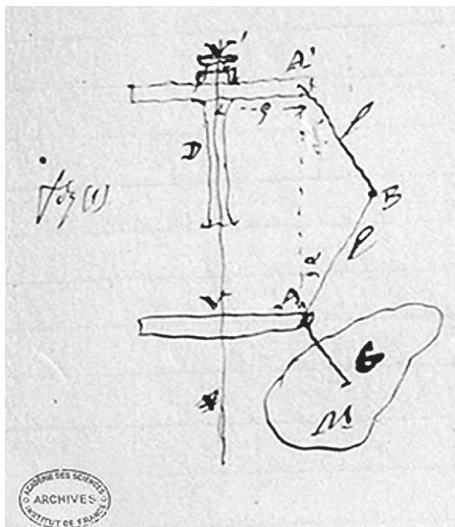


Fig. 8 : Régulateur isochrone : «l'idée».

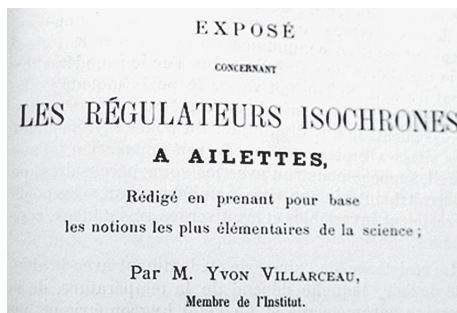


Fig. 9 : Régulateur isochrone, l'appareil finalisé.

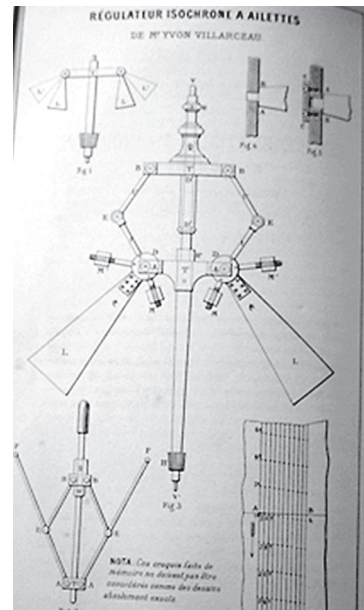


Fig. 10 : Présentation du régulateur isochrone dans le bulletin de la Société archéologique.

- **Les meules.** Les travaux sur les meules sont motivés par la famine de 1870-1871 à Paris.

- **Les cercles de Villarceau**¹⁰ : le plus classique.

Le régulateur isochrone. Cet appareil, dérivé du régulateur de Watt, servira à déterminer les changements de la gravité terrestre. Construit avec les établissements Bréguet, il est présenté à l'exposition universelle de Vienne. Yvon-Villarceau le présente lui-même à la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois lors de l'assemblée générale de 1882.

- **Théorie de la stabilité des machines locomotives en mouvement.** Le 18 mai 1990, le train à grande vitesse n° 325 pulvérise à 515,3 km/h le record du monde de vitesse sur rail, entre Paris et Vendôme. Cet exploit est en partie réalisé grâce à des travaux antérieurs, notamment la théorie de la stabilité des machines locomotives en mouvement, exposé à la Société des ingénieurs civils en 1851 par Antoine Yvon-Villarceau.

10. « Cercles de Villarceau » : lorsqu'un tore (figure très bien illustrée par une bouée ou un beignet) est coupé selon un plan diagonal bitangent passant en son centre, cette section fait apparaître deux cercles égaux. Cette propriété particulière a été démontrée par A. Yvon-Villarceau.

Le temps du voyage ou voyage avec le temps

- **Les chronomètres de marine.** À sa table de travail Yvon-Villarceau œuvre aux « Recherches sur le mouvement et compensation des chronomètres ». Ce travail, il le fait en binôme avec le commandant Henry Julien Aved de Magnac qui, sur les navires, s'occupe de la partie pratique.

- **Les chronomètres.** Antoine Yvon-Villarceau s'aperçoit que *La théorie de la compensation des chronomètres ne paraît avoir été l'objet d'aucune publication sérieuse. C'est pourquoi nous avons entrepris l'étude des mouvements du balancier sous l'influence de ces actions diverses, la température ne variant pas.* La base de ces travaux sert à d'illustres horlogers, ainsi qu'au prix Nobel de physique 1920, Charles Guillaume, pour ses travaux sur des alliages métalliques.

Les mathématiques, l'espace, le temps, la philosophie. Le voyage continue...

Yvon-Villarceau et Hoëné-Wronski

Wronski, personnage au parcours atypique, marque les milieux scientifiques de l'époque par ses théories. Brillant officier d'artillerie polonais, il intègre l'armée russe et la quitte ensuite. Après des études en Allemagne, il se consacre exclusivement aux mathématiques, à la physique et à la philosophie. Les uns jugent ses idées avant-gardistes ou erronées ; d'autres, enfin, le disent tout simplement fou ! Effectivement, cela peut



Fig. 11 : Hoëné-Wronski et Yvon-Villarceau.



Fig. 12 : De l'Alpha à l'Oméga.

paraître fou de prétendre avoir trouvé l'équation universelle régissant le monde, les mondes ! Yvon-Villarceau, rompu au maniement d'outils mathématiques, pense que, si ses travaux sont trop avan-gardistes, ils méritent néanmoins d'être étudiés sérieusement *Consultez l'œuvre entière, il s'agirait là d'ouvrir une nouvelle ère de la science mathématique et à ses applications.*

En 1881, Yvon-Villarceau expose en séance à l'Académie des sciences la *Mécanique céleste* de Wronski puis, en 1882, *Essai philosophique sur la méthode nommée par son auteur « Sciences de l'ordre »*. En 1883, il représente la France au congrès de géodésie de Rome. Toujours aventurier, Yvon-Villarceau, à la fin du congrès, souhaite voir le cratère du Vésuve. Il s'y rend, mais les fatigues du voyage lui sont fatales. Antoine Yvon-Villarceau décède à l'âge de soixante et onze ans, le 23 décembre 1883 à Paris.

Conclusion

La vie d'Yvon-Villarceau, un voyage débuté à Vendôme, qui lui fait emprunter des ponts pour :

- des lieux : Paris, l'Égypte, la France...
- de grandes institutions : le Bureau des Longitudes, l'Académie des sciences et bien d'autres...
- des mouvements : le romantisme, le saint-simonisme, le positivisme, d'autres encore...

Dans quel but ? La recherche de la Vérité ! Une vie de travail, sans ménager ses peines ni ses efforts, telle fut celle d'Antoine Yvon-Villarceau, un savant vendômois du XIX^e siècle, toujours en chemin¹¹.

« Un jour nouveau m'attire à de nouvelles rives »
Johann Wolfgang von Goethe,
Docteur Faust

11. Ce voyage est prolongé par l'ouvrage biographique de Pierre Morali, *Antoine Yvon-Villarceau, un savant dans l'ombre des étoiles*, Vendôme, éditions du Cherche-Lune.



L'or de la victoire

BERNARD DIRY

Résumé : *En 1915, au cœur de la tourmente de la Première Guerre mondiale, le gouvernement français prit des mesures radicales qui révolutionnèrent le système monétaire en supprimant l'or des transactions entre particuliers et en obligeant ces derniers à accepter la monnaie papier, sous forme de billets. Pendant trois années, l'ensemble de la population va être invité, de façon pressante, à verser son or pour sauver la patrie tandis que l'économie monétaire, devenue fiduciaire, basculait à jamais dans un nouvel ordre.*

Mots-clés : *Monnaie, Louis, Or, Propagande, Affiches, Loi 7 germinal an XI, Parité, Monnaie fiduciaire, Billet, Pièce.*

Il y a un siècle, en mars 1916, la France lançait une deuxième campagne de collecte de l'or monnayé dans tout le pays. On vit alors l'intégralité des *forces vives* de la nation s'impliquer à fond dans cette opération tant économique que patriotique. Pourquoi et comment en est-on arrivé là? Les lignes qui suivent vont tenter d'expliquer cette entreprise d'une ampleur exceptionnelle et plutôt méconnue.

Le système monétaire dont la France hérite en 1914 remonte au lendemain de la Révolution, lorsque Bonaparte, 1^{er} Consul, fait promulguer la loi du 7 germinal an XI (28 mars 1803) qui instaure une

nouvelle monnaie, très habilement introduite. En effet, ce dernier attend d'avoir imposé la paix à l'intérieur et de l'avoir négociée à l'extérieur pour proposer cette réforme monétaire au pays. Elle repose sur une unité nouvelle : une pièce d'argent de 1 F, introduite en avril 1795, pesant 5 g à 90 % d'argent pur et qui va servir de base au nouveau système décimal. En fait, après la débâcle monétaire de la Révolution, Bonaparte réalise un tour de passe-passe assez habile, car le nouveau système mis en place, loin d'anéantir l'ancien, le reprend en opérant une « synonymie » discrète entre franc et livre qui marquait l'ancien régime. On est en effet peu loin d'un retour à la livre tournois de 1726 qui représentait 4,50 g d'argent pur.

Ce système est alors complété par de nouvelles frappes en or de 20 francs et 40 francs et de divisionnaires en argent, ce qui lui confère une grande cohérence avec un rapport constant or-argent de 15,5. La refonte des anciennes espèces prendra, elle, plus de trente ans¹. La stabilité du système alors instauré n'est pas sans rappeler la période qui va de la fin du règne de Louis XIII, où fut introduit le célèbre « louis d'or », frappé mécaniquement, et qui perdurera jusqu'à la Révolution (**fig. 1**).

Cette volonté du 1^{er} Consul s'inscrit dans la nécessité de redonner confiance à la population en sa monnaie et de favoriser ainsi une relance de l'économie. Ce fut une réussite qui va assurer à la France

1. *Dictionnaire de Numismatique*, sous la direction de M. AMANDRY, Larousse, Paris, 2001, p. 231-232.



Fig. 1 : Les premières monnaies d'or, Consulat, Empire.

une stabilité monétaire rare et se poursuivre jusqu'en 1914. *Le Franc germinal restera émis jusqu'à la première guerre mondiale, symbolisant la sortie de la période des désordres révolutionnaires et monétaires... La France demeurera au XIX^e très attachée à la monnaie métallique qui représente encore près de 50 % de la masse monétaire en 1913, sans que cela l'empêche de connaître une période de forte croissance économique.*²

Il convient de compléter ces quelques rappels en évoquant la monnaie papier qui existe en parallèle à la monnaie métallique et à laquelle on fait plus facilement appel pour des transactions importantes, avec des coupures de 500 francs et 1000 francs. La monnaie or ne dépassera jamais la frappe de pièces de 100 francs or. G. Bransbourg, déjà cité, fait également remarquer dans le même article que 68 % des liquidités sont en 1880 constituées de pièces d'or et d'argent et que cette masse métallique garantit la valeur du papier monnaie dont la convertibilité n'est suspendue que lors des crises majeures, notamment durant la guerre franco-prussienne de 1870-71.³ En résumé, les échanges courants se font en monnaies, sonnantes et trébuchantes, une habitude bien ancrée dans la population.

L'abondance de la monnaie d'or à cette époque s'explique par la découverte et l'exploitation industrielle de nombreuses mines d'or à travers le monde. Entre 1850 et 1900, il a été produit trois fois plus d'or qu'au cours

des trois cent cinquante années précédentes.⁴ De plus, à partir de 1860, la production d'argent s'accroît de façon quasi exponentielle aux États-Unis, au Mexique et en Australie, jetant sur le marché des tonnes de métal blanc supplémentaires qui vont être responsables de l'effondrement totale de la frappe de l'argent et par là-même de la disparition du bimétallisme (or-argent) pratiqué en France, contraignant les autorités à stopper la production des écus d'argent de 5 F; seule la fabrication des espèces de 2 F, 1 F et 50 centimes sera poursuivie (fig. 2).



Fig. 2 : Écus d'argent, Union latine.

2. G. BRANSBOURG, « Les états de l'inflation », *RN (SFN)*, 2013, p. 513 et 533.

3. G. BRANSBOURG, *ibid.*, p. 513.

4. A. ASCAIN et J.-M. ARNAUD, *Histoire de la monnaie et de la finance*, Éditio-Service, Genève, 1981, p. 57.



Fig. 3 : Monnaies d'or de la fin du Second Empire.

Avec l'abondance de métaux précieux et particulièrement de l'or, il n'est pas surprenant de voir apparaître, en 1865 (fig. 3), un nouvel espace économique baptisé « Union monétaire latine » qui sera le témoin de l'apogée d'une économie particulièrement florissante. Ainsi, bien avant l'Euro, la France, la Belgique, l'Italie, la Suisse et la Grèce s'unissent-elles pour « le meilleur et pour le pire » et frappent-elles des monnaies d'or de poids semblables, correspondant à la pièce française de 20 francs or et ayant cours légal dans les pays déjà cités. Ceux-ci conservent en revanche leur liberté dans le choix des motifs décoratifs de leurs monnaies. Très tôt, d'autres pays, n'ayant pas signé la charte de l'Union monétaire latine, vont pratiquer la « politique du coucou » en fabricant des espèces semblables, de poids identiques, et augmenter encore plus la variété des types monétaires en circulation. En effet, il convient de ne pas oublier qu'à la veille du conflit de la Grande Guerre, toutes les monnaies or frappées depuis le Consulat, en passant par l'Empire, la Restauration et tous les régimes qui se sont succédé jusqu'à la Troisième République ont cours légal sur le territoire. Il suffit d'y ajouter celles issues de l'Union monétaire latine et pays « assimilés » pour se rendre compte de la complexité du système au niveau des échanges quotidiens⁵. Cette difficulté n'a, semble-t-il, pas rebuté la population qui s'y est finalement bien adaptée et auquel elle semble tenir. Pourtant tout cela est sur le point de disparaître et ces rappels devaient

être faits sous peine de ne pas prendre la mesure réelle du bouleversement qui s'annonce.

Au quotidien les choses sont plutôt assez simples. Toutes ces pièces sont la base des échanges pratiqués en France. Quelques repères peuvent aider à mieux comprendre ce que représentent concrètement ces monnaies. Dans les années 1850, une famille ouvrière de trois personnes vit avec un revenu annuel ainsi réparti : le père gagne 450 francs, la mère 300 francs et l'enfant 165 francs. C'est l'époque où une livre de pain coûte 22 centimes, une de viande entre 60 et 70 centimes, un poulet se paie 80 centimes, un canard 1,31 franc, et la livre de beurre vaut 1 franc. Aux alentours de 1914, les fluctuations ne sont pas considérables, même si les salaires ont augmenté régulièrement. Un mécanicien gagne à Paris 125 francs par mois, une bonne « à tout faire » 50 francs, un chauffeur 200 francs, un ouvrier agricole en Touraine 125 francs. Le prix d'un litre de vin rouge de piètre qualité est de 10 centimes, comme le litre de lait, tandis qu'1 kg de charbon coûte 5 centimes (fig. 4).

Ce genre de comparaisons est toujours aléatoire car, en fait, bien des aspects de la vie quotidienne nous échappent, les modes de vie étant aussi très différents. En revanche, on peut noter que bien peu d'ouvriers ne devaient toucher les grosse espèces d'or (50 francs ou 100 francs), si ce n'est pour les échanger, bien vite contre des pièces de moindre valeur et mieux adaptées à de petits échanges⁶.

5. Le Franc (IV), *Argus des monnaies françaises*, Éditions Les Cheval-légers, Paris, 2001.

6. <http://mmeauner.over-blog.com/article-24174373.html>



Fig. 4 : Troisième République : la monnaie de France la plus célèbre et des monnaies étrangères circulant en France.

Dès la mobilisation, la France va prendre des mesures dans le but de protéger au mieux les intérêts économiques du pays, comme cela s'est d'ailleurs toujours fait lors de crises majeures. Les premières actions entreprises, pour énergiques qu'elles furent, demeuraient encore assez conventionnelles car on misait alors sur un conflit court : beaucoup de soldats, tant du côté allemand que français, espéraient encore être de retour pour Noël⁷. Néanmoins, la Banque de France suspend, dès le début du conflit, la convertibilité des billets en or, afin de préserver son stock d'or estimé à 3 500 tonnes, ainsi réparti : 1 200 t à la Banque de France, 1 600 t dans le public (pour comparaison, le stock d'or mondial est estimé à 13 000 t). Une autre décision importante est le décret du 1^{er} avril 1915 interdisant aux monnaies d'argent, nickel et cuivre de sortir du pays. On pense ainsi « geler » sur le territoire national l'ensemble des liquidités métalliques disponibles⁸ (fig. 5 et 6).

Pourtant, il ne faudrait pas croire que le gouvernement français ait fait preuve de légèreté dans ce domaine. Des précautions sont en effet prises dès le début de la guerre. Les stocks d'or sont transférés immédiatement loin des frontières de l'Est et rejoignent les villes d'Agen, Avignon, Bordeaux, Bourges, Brest... Les lingots (barres) sont envoyés à Avignon dans 212 caisses, contenant 1 103 lingots et surtout à Bordeaux qui reçoit 7 711 caisses contenant 38 895 lingots. Il en va de même des encaisses or et argent de 54 succursales

et 30 bureaux auxiliaires de la région parisienne qui sont également « évacuées » vers des zones plus sûres⁹. Dès le début des hostilités, l'or est réservé pour les paiements extérieurs alors que les billets servent aux transactions à l'intérieur du pays dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Une campagne de presse va alors être lancée en 1915, au moment où les espoirs d'un conflit de courte durée ne sont plus de mise. Les termes souvent rencontrés sous la plume des journalistes qui se lancent alors dans une véritable croisade sont : défense nationale, devoir patriotique, refuser de verser son or *serait sinon un crime, du moins une faute sérieuse* (extrait du *Messenger de Paris*, 23 juin 1915). Dès juillet de la même année, sort une circulaire émanant du Secrétariat Général, demandant, au nom des ministres concernés, que les comptoirs de la Banque de France versent la totalité de l'or conservé par les particuliers¹⁰. (fig. 7 et 8).

La campagne de presse qui démarre dans ce contexte est sans ambiguïté et prépare la population aux efforts qui vont lui être demandés. Au cours des mois d'août et septembre 1915, l'argumentaire justifiant la remise à l'état de l'or détenu par les particuliers s'affine en même temps qu'un front commun se constitue rassemblant les maires, les notaires, les banques, les chambres de commerce et même les instituteurs particulièrement bien placés pour *atteindre le plus grand nombre d'enfants* (fig. 8). On leur reconnaît dans cette stratégie un rôle primordial, comme le confirme la lettre circulaire du recteur de l'académie de Bordeaux du 8 octobre 1915. Et on peut dire, en novembre de la même année,

7. S. ZWEIG, *Die Welt von gestern (Le monde d'hier)*, Fischer-Verlag, Frankfurt am Main, 1982.

8. CGB, G. RICOCCÉ, « Pour la France versez votre or, l'or combat pour la victoire », *Bulletin numismatique*, n° 142, 2015, p. 18-22. R. SEDILLOT, *Le Franc, histoire d'une monnaie des origines à nos jours*, Paris, 1979.

9. D. BRUNEEL, *Les Secrets de l'or*, Le Cherche-midi, Paris, 2011, p. 64.

10. D. BRUNEEL, *ibid.*, p. 69.



Fig. 5 et 6 : Monnaies concernées par l'interdiction du 1^{er} avril 1915.

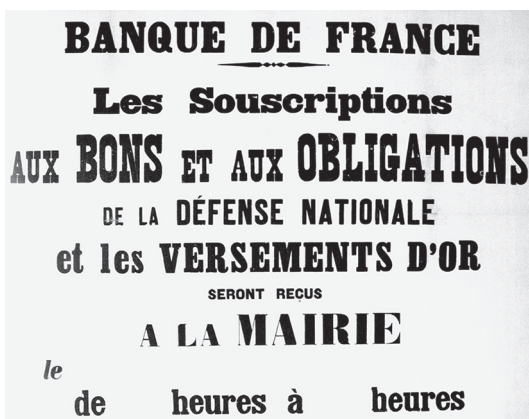


Fig. 7 : Affiche pour les maires.

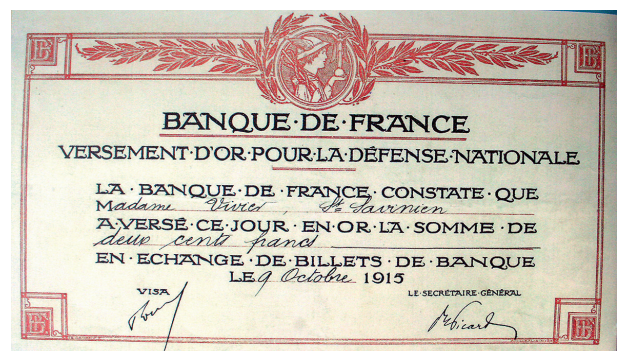


Fig. 8 : Reçu pour un versement d'or à la Banque de France.

que cette opération « Versez votre or pour la France » est une réussite puisqu'elle permet de faire rentrer dans les coffres de l'État 380 t d'or, soit la moitié de la

quantité totale récupérée ainsi pendant toute la durée de la guerre. Si certains documents éclairent mieux qu'une longue analyse et méritent, à ce titre, d'être cités, cet extrait du « Comité Lorrain de l'or et des bons de la défense nationale » constitue à lui seul un



Fig. 9 : L'affiche la plus emblématique (Abel Faivre, 80 x 120 cm), le coq gaulois (celui de la pièce de 20 F) terrassant un fantassin allemand.



Fig. 10 : Affiche du Comité de l'or du Rhône illustrant le rôle joué par les départements.

remarquable condensé des principaux arguments utilisés et reflète de façon pertinente le climat de la période. *Appel à la population : de l'or contre les Boches. Pour taper sur les Boches et pour vivre nous-mêmes, il nous faut faire d'importants achats d'acier, de houille, de sucre, etc. Ces achats se règlent en OR. Pour manger et pour combattre, la France a besoin d'OR. Donnez-lui le vôtre! Les pièces d'or ne sont utiles qu'à la France : à vous elles ne servent de rien ; qu'en voulez-vous faire ? Les destinez-vous à couvrir des dépenses prochaines ? Des billets de banque auront identiquement la même valeur... Dans vos bas de laine et vos tiroirs, ces louis dorment. Ils dorment alors qu'ils pourraient agir. Envoyez ces embusqués sur le front!*¹¹ (fig. 9)

Ainsi, à partir de mars 1916, assiste-t-on à tous les niveaux à une relance visant à récupérer « l'or caché ». Les nouveaux certificats de versement ressemblent étrangement à de véritables brevets de patriotisme et sont remis à ceux qui « versent leur or », sous-entendu comme les soldats « versent leur sang sur le front ». L'idée sous-jacente est évidente et porte ses fruits. Cette nouvelle campagne connaît également un réel succès qui s'explique par l'effort simultané de toutes

11. D. BRUNEEL, *ibid.*, p.75.

les forces vives de la nation en armes : grands magasins, compagnies des chemins de fer, syndicats agricoles, Touring club de France, écoles chrétiennes avec ses prêtres, écoles laïques avec ses instituteurs, c'est à qui fera de son mieux pour assurer la réussite de l'opération. La propagande est désormais la norme et se transforme en une arme efficace. Tous les supports textuels ou illustrés sont mis à contribution. Une production gigantesque d'images, de cartes postales, d'affiches de tout format, sous forme de lithographies, faciles à produire et peu coûteuses, envahissent le pays. La pédagogie mise à l'œuvre peut, parfois, paraître simpliste, mais elle est terriblement efficace. Un certain nombre de slogans développés dans ce contexte prennent la forme de maximes et sont inlassablement repris dans un pays de plus en plus meurtri par les effets dévastateurs de la guerre. Le combat mené à l'arrière doit être à la hauteur de celui mené par les soldats. Aussi ne lésine-t-on pas sur la forme et le fond. Quelques exemples sont très représentatifs de cet état d'esprit (fig. 10 et 11). *Votre or c'est la vie humaine ! // Plus d'or, moins de sang ! // Vous avez donné vos enfants, ne prêtez-vous votre or ? // Conserver son or c'est honteux. // Conservez son or, c'est frapper dans le dos de nos soldats, nos fils, qui donnent leur sang pour sauver notre sol et notre liberté. // Conservez son*



Fig. 11 : Un bel exemple de réussite pédagogique, l'alliance du texte et du dessin.

or c'est trahir le pays... // Chaque pièce d'or versée pour la Défense nationale est une larme de moins versée par les mères. //

De nombreux textes de la même veine voient également le jour où, d'un côté, on fait l'apologie des « vertus françaises », de l'autre, on stigmatise les « vices allemands ». On aurait pu imaginer, en raison de la violence verbale qui se déchaîne, que se développeraient des mesures plus radicales et contraignantes à

l'égard de ceux qui ne se laissent pas convaincre. Mais il n'en fut rien. La question s'est pourtant posée dès octobre 1915 et on en retrouve la trace dans le journal *La France* : *Ne serait-il pas juste de vaincre l'égoïsme des citoyens détenteurs d'or par d'autres moyens que l'exhortation morale ?*¹²

On n'en viendra jamais à de telles extrémités, les responsables politiques de l'époque y étant majoritairement opposés, d'autant plus, qu'à leurs yeux, la campagne menée est très positive, avec, à la fin de la guerre, 760 t d'or récupérées sur les 1 600 t sensées être détenues par les particuliers au début du conflit. Mais il demeure très délicat d'évaluer correctement la part qui revient à cette opération dans la victoire finale. Elle y a sans aucun doute largement contribué, mais sans pouvoir réellement la quantifier.

Toujours est-il qu'une page de la vie économique de la France est définitivement tournée. La parité or-billet n'a pas survécu à cette période pleine de mutations et la monnaie papier, monnaie fiduciaire par excellence, remplace désormais la monnaie d'or. La dernière tentative de refrapper une monnaie d'or (loi de 1928), finalement mise en application en 1935-1936, se solde par un échec. Cette frappe ultime aurait pu être le chant du cygne des monnaies d'or françaises, elle ne le fut même pas (**fig. 12**). *Frappée entre 1935 et 1936 à plus de 13 millions d'exemplaires, la pièce de 100 francs or dessinée par le graveur Bazor fut refondue... sans jamais avoir été mise en circulation. Elle marque non seulement la fin de l'étalon or en France, mais aussi la conclusion de la longue séquence des monnaies modernes débutée sous le règne de Louis XIII*¹³.

12. D. BRUNEEL, *ibid.*, p. 81.

13. A. MANAS, « La pièce de 100 francs or Bazor de 1928, dernier Louis d'or français », *Revue numismatique*, 2015, SFN, p. 517.



Fig. 12 : La pièce de 100 francs Bazor, dernière tentative pour la frappe de monnaies d'or et témoin de la dévaluation réelle : 100 francs de valeur faciale pour le même poids d'or qu'une pièce de 20 francs de 1914.



Le 5 février 1944 dans le ciel de Vendôme... « Notre Dernière Mission » (fig. 1) (2^e PARTIE)

ANNE-MARIE DEUR-JOLY

Résumé : Le 5 février 1944, un bombardier américain, le B24 Liberator « Thunderbird », revenant d'une mission sur Tours s'écrase à une vingtaine de kilomètres de Vendôme. Les dix hommes d'équipage, parachutés, ont trouvé refuge au voisinage de leur point de chute. Huit de ces aviateurs sont regroupés à Vendôme. Ils sont arrêtés le 20 février 1944 par les Allemands et envoyés dans des camps de prisonniers de guerre (stalags). Vingt des personnes qui les ont hébergés ou leur ont porté secours sont arrêtées et envoyées dans des camps de concentration. Six de ces Français n'en reviendront jamais.

Mots-clés : Aviateur, Américain, B24, Danzé, Rahart, Vendôme, Moncé, 1944, Thunderbird, Stalag Luft, déportation.

Le passé douloureux ne doit pas être oublié en Vendômois.

Les documents qui m'ont été envoyés ou remis par les familles des aviateurs, les dossiers des archives, les rencontres en France comme aux États-Unis me permettent de présenter les « faits de l'Histoire » entre le 5 et 20 février 1944 et quelques « belles histoires ». La recherche est une longue histoire, l'Histoire une

longue recherche. Qu'elle amène un éclairage sur le vrai et le juste. L'origine de cette recherche est relatée dans le bulletin de la Société archéologique scientifique et littéraire du Vendômois, 2014, p. 165-174 : « Le 5 février 1944 dans le ciel de Vendôme... »

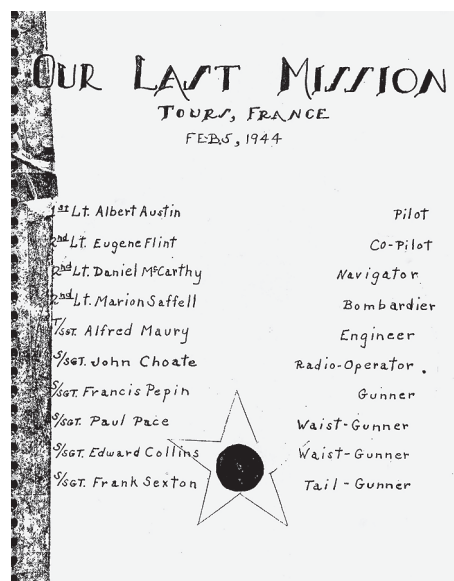


Fig. 1 : Notre Dernière Mission. Page du carnet du 2Lt Daniel McCarthy.

B.5 A beautiful day in England. Take-off at 08:30 - altitude 14,000
 ver target 12:35 - fighters to left & ahead. Suddenly losing alt. No.3 burning.
 Bombardier out of turret - pilot orders bail out - wire off. The next 15

B.5 Une belle journée en Angleterre. Décollage à 08 : 30 – altitude 14000 – objectif
 12 : 35 – chasseur à gauche devant. Soudain perte d'altitude. Moteur n° 3 en feu. le
 bombardier sort de la tourelle – le pilote donne l'ordre d'évacuer – nous sautons.
 14000 pieds : 4600 m, heure locale –1, moteur n° 3 : aile droite moteur intérieur.

Fig. 2 : Extrait du carnet du navigateur le 2Lt Daniel McCarthy.

Le 5 février 1944, Mission 210

Au petit matin du 5 février 1944, le bombardier B24 «Thunderbird» du 409^e escadron du 93^e Bomb Group de la 8th Air Force décolle de la station 104 d'Harwick près de Norfolk en Angleterre. Mission 210. L'objectif est l'attaque de l'aérodrome de Parçay-Meslay à Tours. Le bombardement a lieu entre 11 h 20 et 11 h 30.

Le rapport de mission – *Missing air crew report* (MACR 2925) – War Department – Headquarters Army Air Forces – Washington – indique que l'avion est tombé à 11 h 45 entre Tours et Châteaudun, que les parachutes ont été utilisés et que des personnes ont été vues se déplaçant en marchant (fig. 3).

Les dix membres de l'équipage ayant évacué l'avion, il s'écrase au lieu-dit Petit Neuf Manoir, près de la commune de Danzé (fig. 4). Par la fenêtre de l'école, des enfants regardent l'avion qui, traînant une fumée blanche, vire sur l'aile et explose en touchant le sol.

Aux Archives départementales de Loir-et-Cher sont conservées des notes allemandes et françaises (fig. 5) : *Il m'a été signalé que 3 bombes pesant environ 500 kilos se trouveraient dans les débris du bombardier américain tombé le 5 courant sur le territoire de la*



Fig. 3 : Le B24 «Thunderbird» avec son moteur n° 3 en feu (maquette et montage de l'auteur).



Fig. 4 : Le site où le «Thunderbird» s'est écrasé le 5 février 1944 (commune de Danzé).

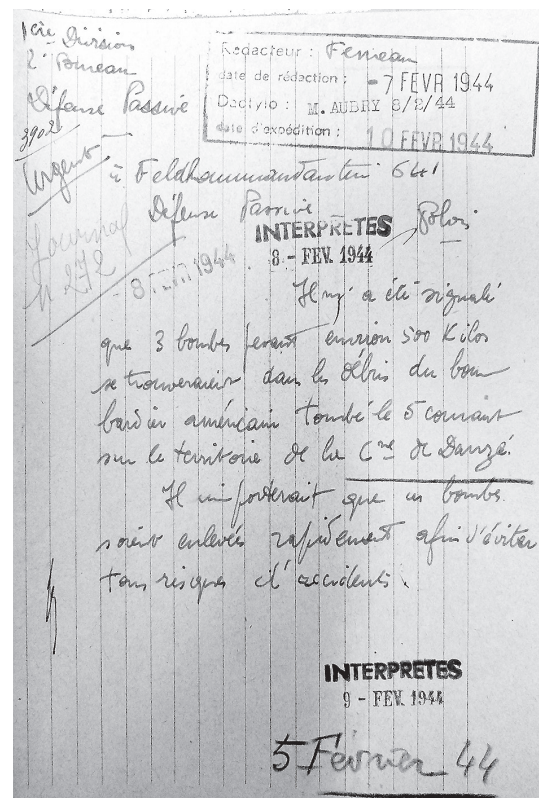


Fig. 5 : Archives départementales de Loir-et-Cher.

C^{ne} de Danzé. Il importerait que ces bombes soient enlevées rapidement afin d'éviter tous risques d'accidents. Les curieux s'approchant de la carcasse, non gardée, des risques sérieux d'accidents sont à craindre. En conséquence je vous serais obligé de vouloir bien donner des ordres pour que l'état de chose présent cesse immédiatement.

Les dix hommes d'équipage ont trouvé refuge près de leurs points de chute

«EN VIE! HOURRA!»

Le mitrailleur de droite, S/Sgt Francis Thomas Pepin (fig. 6) et le mitrailleur de queue, S/Sgt Kenneth Malcolm Sexton, sont cachés dans une cave toute proche du moulin de Moncé et pourront s'échapper en prenant un train à la halte gare de Moncé (fig. 7).

RÉCIT DU MITRAILLEUR DE DROITE FRANCIS T. PEPIN

Le 5 février 1944, notre équipage est requis pour une mission de bombardement de jour. L'objectif est tenu secret. Vers midi, alors que nous survolions la France occupée, nous avons été sérieusement touchés par des tirs anti-aériens. Nous avons dû sauter... Avec le mitrailleur de queue, nous nous sommes cachés dans les bois voisins où nous sommes restés la nuit durant. Au matin, nous avons marché à travers des champs couverts de paille, peut-être protégeant des betteraves ou des rutabagas? Près d'un petit village nous avons

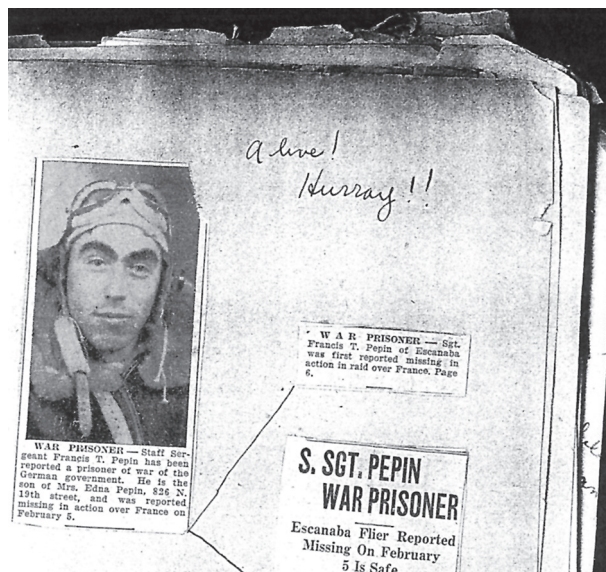


Fig. 6 : Le S/Sgt Francis Thomas Pepin. Document de M^{me} Edna Pepin, la mère de F. T. Pepin. En apprenant que son fils porté disparu est prisonnier de guerre, elle écrit «En vie! Hourra!»

vu un cours d'eau ou une rivière avec un barrage. Là, il y avait quelques barques amarrées. Nous avons essayé de couper la chaîne de l'une d'elles à l'aide d'une petite scie à métaux faisant partie de notre kit d'évasion. Mais la chaîne était trop épaisse et impossible à couper. Nous décidâmes alors de traverser à pied le barrage pour atteindre l'autre rive. Nous aperçûmes deux hommes dans un champ. Ils vinrent à nous et nous parlèrent. Ils étaient des «friendly French

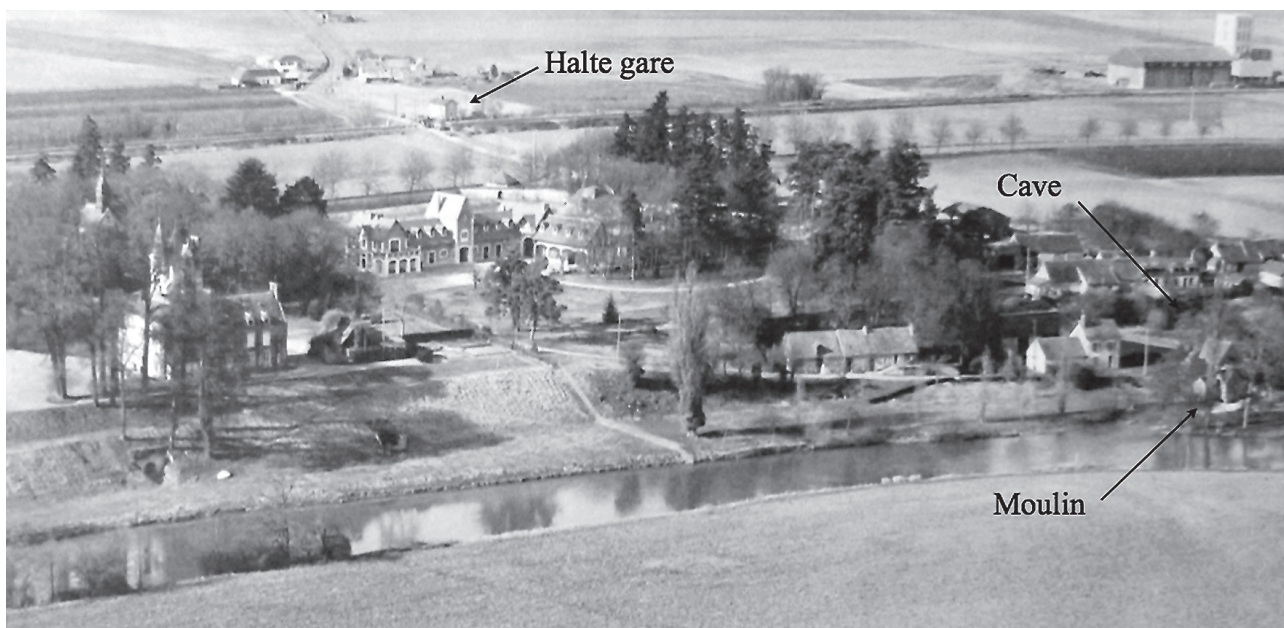


Fig. 7 : Moncé, près de Saint-Firmin-des-Prés (vue ancienne).



Fig. 8 : A. B. Austin (février 1944).



Fig. 9 : Les Grimaudières (2015).

patriots ». Ils nous cachèrent dans une cave. Ils étaient formidables. Ils nous apportèrent à manger du poisson séché et allumèrent un feu de bois dans la cave. Ils nous dirent qu'ils reviendraient le lendemain. Au matin, ils revinrent avec deux autres hommes – quatre au total – et nous donnèrent des chaussures et des vêtements. Ils nous emmenèrent dans un petit bâtiment qui était une gare avec habitation à l'étage. Nous montâmes à l'étage où une femme nous accueillit avec enthousiasme, nous servit du vin et s'écria « VIVE LES AMÉRICAINS, VIVE LA FRANCE ! » On nous donna des billets et des instructions pour prendre le train qui arrivait bientôt (traduction d'un extrait de *Capture and prisoner of war*).

Le pilote 1Lt Albert Bennett Austin (**fig. 8**) est, dans un premier temps, recueilli au Temple, puis à Rahart. Lors du regroupement à Vendôme, il est caché chez

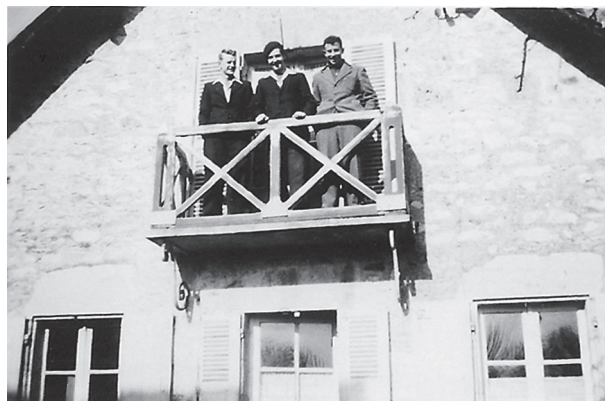


Fig. 10 : M.W. Saffell, D. E. McCarthy, E.A. Flint à La Guinetière (février 1944).



Fig. 11 : La Guinetière (2015).

l'inspecteur de police des renseignements généraux Cordier et son épouse Yvonne. *Mon prénom, Yvonne, est celui de la femme du « fermier » qui a caché mon père. Son fils, Guy, avait douze ans à l'époque. Mon père lui a donné son insigne de vol en argent avec promesse qu'ils se reverraient après la guerre et qu'il la lui rendrait* (traduction d'un mail de 2015 d'Yvonne Stevens, la fille du pilote A. B. Austin).

Eugene Ansil Flint, le copilote, Daniel Edward McCarthy, le navigateur, et Marion Wendell Saffell, le bombardier, trouvent refuge aux Grimaudières (**fig. 9**) puis sont hébergés à la Guinetière, près de Sainte-Anne (**fig. 10 et 11**) avant d'être regroupés à Vendôme et hébergés chez M. et M^{me} Gaspard. John William Choate, le radio, et Alfred Emile Maury, le mécanicien, recueillis à la ferme « Les Grimaudières » lieu-dit Le Rouillis près de Rahart, convoyés à Vendôme, sont hébergés chez M. et M^{me} Proux (**fig. 12**). Woodrow Raymond Collins, le mitrailleur de la tourelle ventrale, et Paul Russel Pace, le mitrailleur gauche, recueillis à Chicheray, transférés à Vendôme, sont hébergés chez M. et M^{me} Germond (**fig. 13**).



Fig. 12 : Le magasin Stock Proux 7, rue Renarderie (1944).



Fig. 13 : Cabinet des dentistes Germond 1, fg Chartrain (1944).



Fig. 14 : Carte des points de chute des aviateurs et regroupement à Vendôme.

Les risques sont connus

AVIS – Toute personne du sexe masculin qui portera aide directe ou indirecte à des équipages d'avions ennemis forcés d'atterrir ou de descendre en parachute,

qui les aidera à s'enfuir ou à se cacher, ou qui leur portera une aide quelconque, sera immédiatement passée par les armes. Toute personne du sexe féminin qui leur prètera une aide analogue sera transférée dans un camp de concentration en Allemagne. Toute

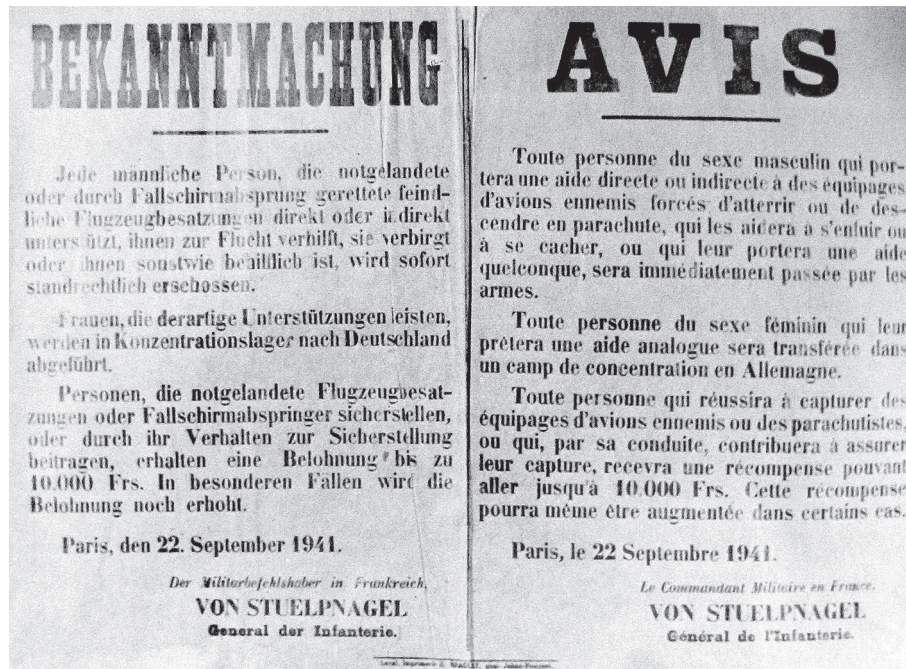


Fig. 15 : Affiche signée du *Militärbefehlshaber in Frankreich* Carl-Heinrich von Stülpnagel : le Commandant Militaire en France.

personne qui réussira à capturer des équipages d'avions ennemis ou des parachutistes, ou qui, par sa conduite, contribuera à assurer leur capture, recevra une récompense pouvant aller jusqu'à 10000 Frs. Cette récompense pourra même être augmentée dans certains cas (fig. 15).

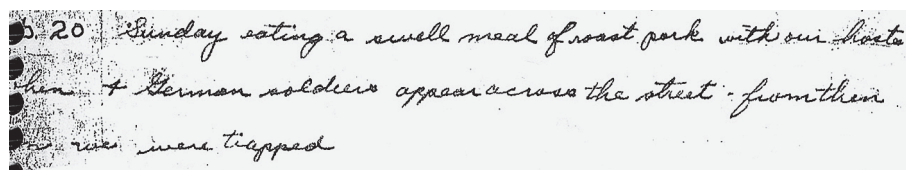
Le 20 février 1944 les aviateurs ainsi que leurs hôtes sont arrêtés à Vendôme

Le dimanche 20 février, en fin de matinée, à Vendôme (fig. 17) la police allemande procède aux arrestations des huit aviateurs américains et de leurs hôtes : rue Gesnault où Gustave Cordier est arrêté, rue Renarderie où Lucien et Lucienne Proux, ainsi que leur fils Pierre âgé de dix-huit ans, sont arrêtés, rue au Blé où Louis et Marie-Louise Gaspard sont arrêtés, puis Fg Chartrain où Robert et Hélène Germond sont arrêtés.

Le 21 février 1944, un courrier du commissaire de police chef du service départemental des renseignements généraux, adressé au préfet de Loir-et-Cher, au directeur des renseignements généraux à Vichy, au secrétaire général au maintien de l'ordre à Paris, au préfet régional à Orléans, fait état de ces arrestations. *J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Feldgendarmarie de VENDÔME et la Sicherheitspolizei de BLOIS ont procédé le dimanche 20 février à l'arrestation à VENDÔME de : ...* (document des Archives départementales de Loir-et-Cher).

On sait, par les documents des Archives, que l'inspecteur Cordier, Marie-Louise Gaspard, Hélène et Robert Germond, Lucienne et Lucien Proux, transférés dans les locaux de la Sicherheitspolizei à Blois, puis écroués le même jour, vers 19 heures, à la Maison de correction de Blois, ont été déportés en Allemagne. M^{mes} Gaspard, Proux et M. Germond ne sont jamais revenus des camps de concentration.

Dans les jours qui suivirent la rafle de Vendôme, les autorités allemandes procédèrent à de nouvelles



b.20 Dimanche nous déjeunons d'un bon rôti de porc avec nos hôtes quand 4 soldats allemands apparaissent dans la rue - dès cet instant nous étions piégés.

Fig. 16 : Extrait du carnet du 2Lt Daniel McCarthy.

arrestations ayant toujours pour motif l'affaire d'hébergement des parachutistes de Vendôme. Ont été déportés le boulanger du Temple Paul Taillard, Odette Dumans de Mondoubleau, le maréchal-ferrant de Rahart Maurice Pommier, le charpentier de Vendôme René Roussineau.

MM. Pommier et Roussineau ne sont jamais revenus des camps de concentration.

Les documents des Archives font mention d'autres arrestations pour *complicité d'hébergement*. L'histoire de la Résistance en Vendômois n'étant pas mon sujet,

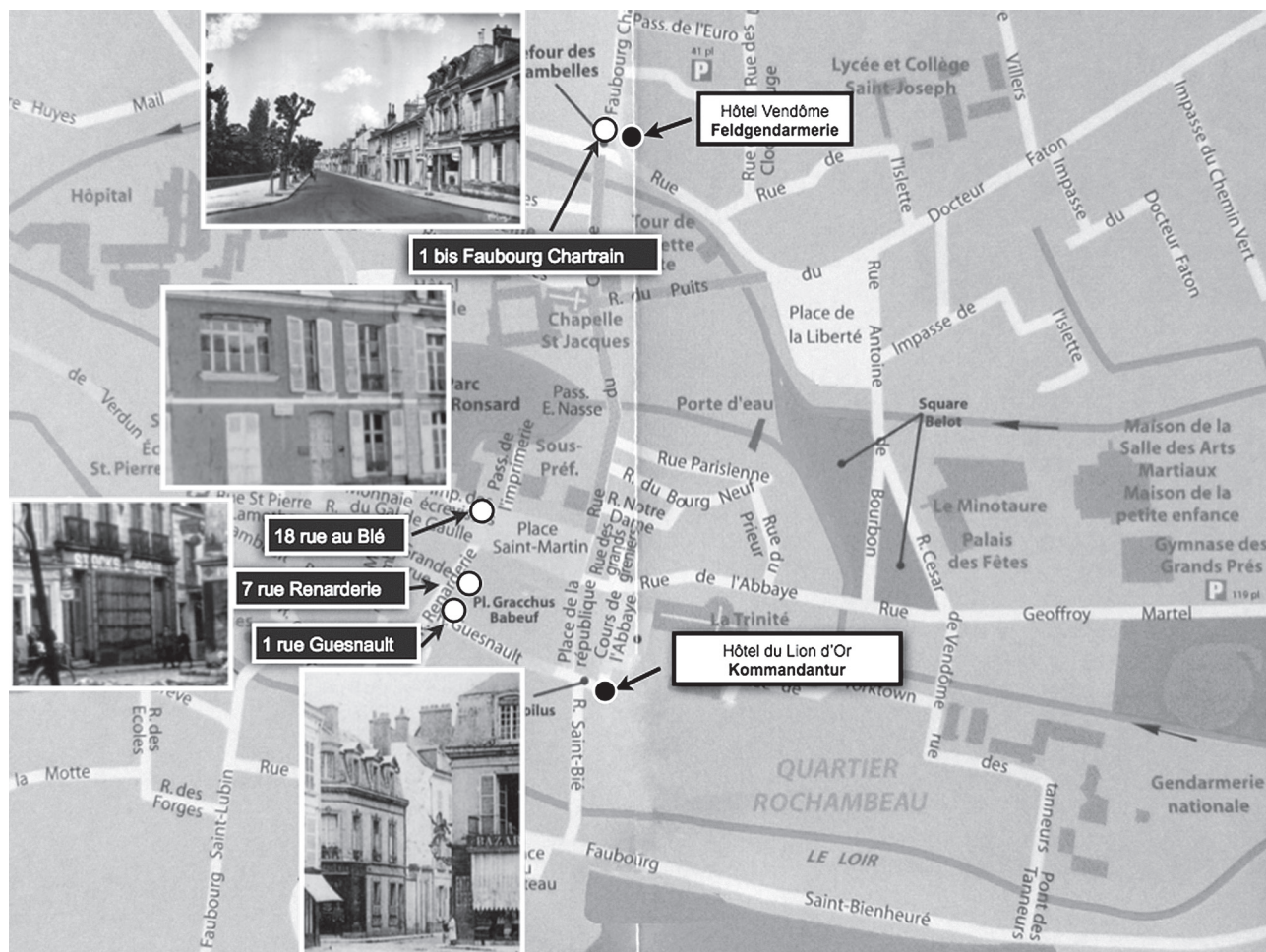


Fig. 17 : Lieux d'hébergement des aviateurs à Vendôme le 20 février 1944.

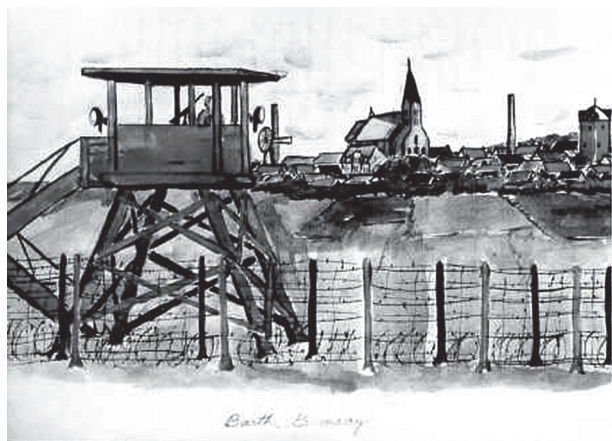


Fig. 18 : Aquarelle du *Stalag Barth* peint par le navigateur Daniel McCarthy. Extrait de son carnet *Remembered*.



Fig. 19 : Eugene Flint (au milieu) revêtu de sa combinaison de vol en février 1944 à la ferme des Grimaudières, entouré du navigateur Daniel E. McCarthy et de Marion W. Saffell, le bombardier.

je me limite aux arrestations conduisant à la déportation et ayant pour motif l'*affaire des aviateurs américains*.

Seize mois ont passé... Les dix aviateurs américains sont libérés des Stalags allemands (fig. 18). Retour «at home» pour tous.

La combinaison de vol retrouvée...

Le copilote du Thunderbird, Eugene Flint, retrouve, 49 ans après, à Vendôme, la combinaison de vol qu'il portait lors de la mission du 5 février 1944 (fig. 19 et 20).



Fig. 20 : Article d'un journal daté du 10 février 1994. E. A. Flint présente sa combinaison de vol marquée à son nom.

Le bombardier «Thunderbird» et son équipage

Le bombardier Liberator «Thunderbird» appartenait au 93^e escadron du 409^e Bomb Group de la 2^e Bomber Division de la 8th Air Force (USSAF). Son identification était B24 version H, numéro de série 41-28626, code escadron YM, lettre d'appel radio P, identifiant sur la dérive B (fig. 21). L'équipage du lieutenant A.B. Austin était affecté au B24 Liberator «Lonesome Polecat» (Putois Solitaire). Cet avion étant endommagé lors d'un atterrissage difficile et en cours de réparation, le B24 Liberator «Thunderbird» (Oiseau-Tonnerre) leur fut affecté pour cette mission du 5 février 1944.

Par ailleurs, le 11 février 1944, un B24 Liberator «Lonesome Polecat» ayant décollé le matin de la même base (station 104 d'Harwick) est abattu à



Fig. 21 : Insigne du 409th BG.

Rouxmesnil-Bouteille (près de Dieppe) tuant ses dix membres d'équipage et deux civils. S'agit-il de l'avion de l'équipage du Lt A.B. Austin qui, après remise en état, a repris l'air avec un autre équipage? L'incident d'atterrissage aurait donc pu sauver la vie d'Austin et de son équipage?

Définitions, sigles, abréviations, acronymes

- Lt : Lieutenant;
- Lt : Sous-Lieutenant;
- S/Sgt : Sergent chef;
- USAAC : *United States Army Air Corps* : Force aérienne des États-Unis entre 1926 et 1941;
- USAAF : *United States Army Air Forces* : Force aérienne des États-Unis entre 1941 et 1947;
- USAF : *United States Air Forces* : Force aérienne des États-Unis depuis 1947;
- Stalag (*Stammlager*) : Camp pour les soldats et sous-officiers;
- Stalag Luft (*Stammlager Luftwaffe*) : Camp administré par l'aviation et destiné aux aviateurs y compris les officiers.

Sources

Air Force Historical Research Agency, Archives départementales du Loir-et-Cher, Internet.

Ouvrages imprimés

LOISEL (J.-J.) et PASQUIER (J.-C.) – *Un lycée dans la guerre 1939-1945*, éd. du Cherche-Lune, 2004.

LOISEL (J.-J.) et PASQUIER (J.-C.) – *Des Ténèbres à la lumière. Le Vendômois de 1939-1945*, éd. Alan Sutton, 2002.

McCARTHY (D. E.) – *Remembered*.

BOURGET (P.) et LACRETELLE (C.) – *Sur les murs de Paris et de France 1939-1945*, éd. Hachette réalistes, 1980.

Témoignages oraux ou manuscrits

DENOWH (C.) – Fille du copilote E. A. Flint.

DUJARDIN (P.) – Interview du 16 décembre 2003 (enregistrement Images et sons en Vendômois) et documents manuscrits privés.

GOLDTRAP (G.M.) – Fille du navigateur D. E. McCarthy.

PEPIN (J.) – Fils du mitrailleur F. T. Pepin.

STEVENS (Y.) – Fille du pilote A. B. Austin.

Crédit photographique et documents : images et sons en Vendômois (fig. 4, 8, 10, 12, 13, 19); G. M. Goldtrap : fille de D. E. McCarthy (fig. 1, 3, 16, 18); J. Pepin : fils de F. T. Pepin (fig. 6); C. Denowh : fille de E. A. Flint (fig. 20); M. et Mme Godillon (fig. 7); *Sur les murs de Paris et de France 1939-1945*, éd. Hachette réalistes, 1980 (fig. 15); Archives départementales du Loir-et-Cher (fig. 5); AM. Deur (fig. 2, 9, 11, 14, 17); Internet (fig. 21).



Note de lecture

JEAN VASSORT

Jean-Jacques Renault, *César de Vendôme*, éditions du Cherche-Lune, octobre 2015

C'est une importante biographie que Jean-Jacques Renault consacre à César de Vendôme, dans un ouvrage publié en 2015 par les éditions du Cherche-Lune, et que complètent 32 illustrations. Importante d'abord du fait de la personnalité de César, fils bâtard d'Henri IV, à l'origine de la lignée des Vendôme, dont son père rêva à travers un mariage avec sa mère Gabrielle d'Estrées de faire un dauphin destiné à lui succéder : la mort inopinée de Gabrielle en avril 1599 anéantit cet espoir, mais cela n'empêcha pas le prince de jouer par la suite un rôle souvent spectaculaire à la Cour et dans la vie du royaume. Mais l'importance de ce livre tient aussi à la richesse de l'information mobilisée, dont témoigne l'impressionnante liste de sources et d'ouvrages mentionnés dans la bibliographie de chacun des chapitres.

Sans doute, comme le reconnaît l'auteur, *l'absence de lettres à caractère privé* [...] empêche de cerner le caractère du mari, du père, ou encore de sa vie sentimentale. De même Vendôme et le Vendômois apparaissent-ils peu dans l'ouvrage. Pourtant, César est duc de Vendôme, ce qui implique un château, qu'il rénove et à l'occasion habite, un domaine pourvoyeur de revenus et même susceptible d'être en partie vendu (d'autant plus [la correction de la langue veut qu'on dise « d'autant plus que », « d'autant moins que »] qu'il a été largement reconstitué par Henri IV lorsqu'il a pourvu son fils du duché), des clients en position de

soutenir ou de relayer ses entreprises politiques. Or, de Vendôme, il n'est question qu'à l'occasion des guerres de la régence de Marie de Médicis (quand le roi, en 1618-1621, est attentif à mettre le château et la ville en état de défense, et à en chasser les Protestants), de la création du collège et de son attribution aux Oratoriens, de l'établissement du couvent des Calvairiennes par la duchesse (toutes ces initiatives prenant place pendant la première moitié des années 1620), ou de la cérémonie funéraire organisée à Vendôme en novembre 1665 après la mort du duc. Mais n'allons pas faire grief à l'auteur de ne pas avoir exploré davantage la piste d'une histoire strictement vendômoise : le faire exigerait une enquête spécifique compliquée, dont il n'est pas assuré que les sources existent toujours. De plus, c'est bien ailleurs qu'en Vendômois que se joue l'essentiel de l'existence du duc, qui est un Grand : elle se partage entre ses obligations à la Cour (qui imposent ses séjours à l'hôtel de Vendôme, qu'il possède à Paris, à l'emplacement de l'actuelle place Vendôme), ses missions politiques en province (en Bretagne, en Guyenne, en Bourgogne), les contraintes de ses assignations à résidence (dans ses châteaux d'Anet, de Vendôme ou de Chenonceau) et celles de ses exils ou de ses fuites à l'étranger (en Hollande, en Angleterre, en Italie).

De cette existence, le récit de Jean-Jacques Renault suit strictement le déroulement, de la naissance en 1594 à la mort en 1665. C'est bien sur la naissance en effet que s'ouvre le livre : elle est fondamentale en ce que César est à la fois le premier fils vivant du roi [pas de

virgule devant « et » , « ou »] et un bâtard. Henri IV, dont l'attachement à l'enfant semble grand, n'a de cesse dès lors de conforter sa position, en le pourvoyant de charges prestigieuses (gouverneur du Lyonnais, puis de la Bretagne), de duchés (Beaufort, Vendôme), de la pairie, en lui organisant un brillant mariage avec Francoise de Lorraine et en le considérant comme un prince royal, envisageant même, mais sans succès on le sait, de le hisser jusqu'au statut de dauphin. En avril 1610, quelques mois avant sa mort, Henri IV établit pour lui par lettres-patentes un «rang intermédiaire» en matière de préséances : ce rang le place certes après les princes du sang (le roi, le dauphin et ses frères, leurs cousins Condé, Soissons, Conti), mais avant les princes étrangers (comme Guise) et surtout les ducs et pairs, dont il faisait partie jusqu'alors.

César est élevé avec les autres enfants, légitimes ou non, d'Henri IV, le plus souvent au château de Saint-Germain. De ces enfants, qui en 1609 sont au nombre de 14, César est l'aîné. Mais le futur Louis XIII, qui a sept ans de moins, est le dauphin, appelé à régner ; il ne se prive pas de rappeler à son frère qu'il n'a pas été comme lui dans le ventre de la reine, ce qui fait qu'il appartient à une « autre race de chiens » : dès l'enfance, les relations entre les deux demi-frères se révèlent donc compliquées. Henri IV veille pourtant à ce que son aîné soit éduqué comme il sied à un prince : la formation de son esprit est confiée au poète libertin Nicolas Vauquelin des Yveteaux, celle du corps à Antoine de Pluvinel, sous la direction duquel César cultive surtout l'équitation, les armes et la danse.

La mort d'Henri IV, sous le couteau de Ravallac, le 14 mai 1610, affaiblit naturellement la position du duc de Vendôme. Dès les funérailles du roi, le 29 juin, le «rang intermédiaire» établi deux mois plus tôt par le monarque défunt est remis en cause : *Ce qui était bon hier ne l'est plus aujourd'hui*, affirme brutalement le duc de Guise.

Dès lors, l'action politique de César se conforme aux usages des Grands, commandés à la fois par la volonté d'obtenir de la Couronne des faveurs accrues indispensables à l'entretien de leur clientèle (volonté qui s'exprime toujours davantage en période de régence) et par le souci de ne pas être débordé par des Grands rivaux. De là, une histoire toujours compliquée, faire de rapprochements, de ruptures et de raccommodages, qu'il n'est pas possible de détailler ici.

Il suffit donc de rappeler que César, percevant une certaine hostilité de Marie de Médicis et se sentant menacé dans l'exercice de sa charge de gouverneur de Bretagne, se lance dans la révolte contre la régente en 1614. D'abord modérée, sa contestation se renforce à partir de 1615. Cependant, après la mort de Concini, il réintègre la Cour en 1617 et se réconcilie avec le roi.

Mais au temps de la seconde « guerre de la mère et du fils » (1619-1620), on le retrouve contre le roi, aux côtés [expression toujours au pluriel] de Marie de Médicis ! L'apaisement survient toutefois en 1620 et c'est en prince loyal à son monarque que César participe aux campagnes anti-huguenotes que Louis XIII entreprend dans le Sud-Ouest au début des années 1620.

Tout change en 1626, quand la politique de Richelieu, entré au Conseil en 1624, semble dirigée à la fois contre les Grands et contre les thèses du « parti dévot », qui ont la sympathie de César. Celui-ci se lance donc dans la conspiration de Chalais. Mais l'échec du complot entraîne son emprisonnement : il n'est libéré en 1630 qu'à la condition d'abandonner son gouvernement de Bretagne et il se retire alors en Hollande, puis en Angleterre.

César ne rentre en France qu'à la mort de Richelieu. Mais c'est pour se lancer dès l'automne 1643, avec son second fils, Beaufort, dans la cabale des Importants, dirigée contre la régente Anne d'Autriche et son ministre Mazarin. Nouvel échec : Beaufort est emprisonné, et César doit fuir en Italie ! Le duc retrouve la France en 1649, à la faveur de la Fronde, qui a aussi entraîné la libération de Beaufort. Mais alors que ce dernier s'engage sans réserve du côté de la révolte, au point de devenir le « roi des halles », César entreprend de se rapprocher de Mazarin (ce qui est un moyen de supplanter dans la faveur du camp royal Condé, qui est au plus mal avec ce dernier). C'est ainsi que le duc marie son fils aîné Louis à une nièce de Mazarin et se range désormais sans réserve derrière le cardinal, donc derrière la régente et le roi : de ce fait, il participe à la pacification de la Bourgogne et de la Guyenne et devient en 1650 grand amiral.

La famille de César le suit dans son ralliement à Mazarin : non seulement son fils aîné Louis qui a épousé une nièce du cardinal, mais encore son second fils Beaufort, qui après avoir été une figure en vue de la Fronde, offre en 1653 ses services à Louis XIV et trouvera la mort en combattant pour son roi au siège de Candie, en 1669.

Ainsi César de Vendôme résume-t-il par son existence le destin plus large de son lignage, du foisonnement tout baroque de l'agitation des années 1620-1630 à la soumission dès les années 1650 à ce qu'on va bientôt appeler la « maxime de l'ordre » – une maxime à laquelle Louis-Joseph, son petit-fils (fils de Louis) va ensuite se conformer, sur le plan politique, sinon sur celui de sa vie privée, en s'imposant comme un des plus grands généraux du règne de Louis XIV. Il faut lire le livre de Jean-Jacques Renault pour saisir cette histoire qui au-delà de sa dimension indiscutablement romanesque (en particulier en ce qui concerne la naissance et la jeunesse du prince) renvoie si bien aux grandes évolutions du siècle.



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS

Ancien Tribunal, Quartier Rochambeau
BP 30023, 41101 VENDÔME cedex
Tél. : 09.73.58.84.64. – Fax : 09.78.58.84.64
Courriel : contact2016@vendomois.fr – Site internet : www.vendomois.fr

Fondée en 1862, reconnue d'utilité publique en 1877, la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois compte actuellement plus de 300 membres. Son champ d'action s'étend principalement, mais non limitativement, à l'arrondissement de Vendôme. Son but est d'étudier et de faire connaître le passé de notre région sa préhistoire et son histoire, sa faune, sa flore et ses monuments, sa littérature... en un mot : sa culture.

Depuis plus d'un siècle, elle tient deux séances publiques annuelles et gratuites. Elle propose en outre des conférences tout au long de l'année, données en divers lieux du Vendômois.

Elle édite un bulletin où sont recueillies les communications de ses membres : cette œuvre collective, d'une valeur irremplaçable, constitue aujourd'hui une bonne centaine de volumes. Le bulletin est en outre diffusé par le ministère de l'Éducation nationale à plus de 70 sociétés savantes.

Notre Société organise, chaque printemps, des sorties d'intérêt historique et culturel dans des lieux le plus souvent inédits et fermés au grand public.

Elle met à la disposition de ses membres, chaque mercredi et vendredi après-midi, une importante bibliothèque riche de plus de 15000 volumes d'histoire locale régionale, et dans les domaines les plus variés. Elle détient des documents précieux pour les chercheurs. La bibliothèque est informatisée pour le fonds local et les tables (auteurs, matières) des bulletins depuis 1862.

Elle a fondé le musée de Vendôme où sont présentées de remarquables collections et elle continue d'entretenir des relations privilégiées avec le Musée.

Notre Société a plus que jamais l'ambition de continuer sa tâche et pour poursuivre et développer ses activités, elle serait heureuse de vous compter parmi ses membres. L'adhésion à la Société (cotisation annuelle à partir de 35 € (15 € étudiant) donne droit à :

- un bulletin format 21 × 29.7 cm, abondamment illustré ;
- l'accès à la bibliothèque de la Société ;
- la participation aux diverses manifestations organisées.



DEMANDE D'ADHÉSION 2017

à retourner avec
votre règlement à :

**SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DU VENDÔMOIS**

Ancien Tribunal
Quartier Rochambeau
BP 30023
41101 Vendôme cedex

Nom et prénom :

Adresse :

Courriel :

SOUHAITE ADHÉRER à la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, et vous prie de trouver ci-joint un chèque de 35 € (15 € étudiant).

à, le

SIGNATURE

À LIRE ATTENTIVEMENT

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ :

Société Archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois
Ancien Tribunal, quartier Rochambeau - BP 30023 - 41101 Vendôme cedex.
Téléphone : 09.73.58.84.64
Courriel : contact2016@vendomois.fr – Site internet : www.vendomois.fr
Compte-chèques postal : La Source 665-33 J.

Cotisation annuelle donnant droit au bulletin de la même année : à partir de 35 € (15 € étudiant). Il est agréable au trésorier de remercier les adhérents qui majorent volontairement leur cotisation. Leur générosité nous est précieuse et nous exprimons à tous ceux qui peuvent nous aider ainsi notre profonde gratitude. Pour nos amis dont les cotisations ne sont pas recueillies à domicile, nous souhaitons que chacun ait à cœur de verser sa cotisation dès le début de l'année et prenne conscience du service qu'il nous rend en évitant des frais de poste de plus en plus onéreux. **En conséquence, le bulletin ne sera envoyé qu'aux membres s'étant acquittés de leur cotisation.** Nous avons à envisager une augmentation constante des frais d'impression et d'acheminement postal. Nous pouvons les atténuer en augmentant le nombre de nos adhérents. Il serait souhaitable que chacun fasse un large effort de recrutement parmi les personnes qui pourraient s'intéresser à nos travaux. Il n'est pas concevable que notre Société, dont chacun reconnaît la vocation à couvrir le Vendômois, ne soit représentée dans certains cantons que par UN cotisant !

AVIS IMPORTANTS

Pour compléter ses collections, la Société accepterait avec reconnaissance le don d'exemplaires anciens du Bulletin (depuis 1862).

Les opinions émises au cours des communications ou publiées dans le Bulletin n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs. Tout article est strictement la propriété de l'auteur et de la Société. Tous droits de reproduction partielle ou totale sont formellement réservés. Tout travail remis à la Société pour être publié au Bulletin doit être dactylographié et porter indication des paragraphes, des sous-titres et de la ponctuation ; en bref, être définitif (avec résumé et mots-clés). Il doit être remis avec CD. Tout auteur d'article peut demander un tiré-à-part à ses frais. Dans ce cas, il sera de son intérêt de s'entendre directement avec l'imprimeur dès la première correction d'épreuves. Nul ne peut, individuellement ou collectivement, se réclamer de la Société Archéologique sans autorisation préalable. Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une enveloppe affranchie pour la réponse.

La Société archéologique vous remercie vivement de votre générosité

Association reconnue d'utilité publique. En nous aidant, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux. **Particuliers** : vous pouvez déduire de votre impôt 66 % de votre don dans la limite de 20 % du revenu imposable. **Entreprises** : vous pouvez déduire la totalité de ce don de votre bénéfice imposable dans la limite de 3,25 % du chiffre d'affaires. Un reçu vous sera adressé sur simple demande.

IMPRIMÉ EN MARS 2017 SUR LES PRESSES DES
ÉDITIONS LA SIMARRE À JOUÉ-LÈS-TOURS (FRANCE)
DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} TRIMESTRE 2017
www.editeur-imprimeur-tours.fr

ISSN : 1153-2513



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS

Ancien Tribunal, Quartier Rochambeau
BP 30023, 41101 VENDÔME cedex
Tél. : 09.73.58.84.64. – Fax : 09.78.58.84.64
Courriel : contact2016@vendomois.fr – Site internet : www.vendomois.fr

Fondée en 1862, reconnue d'utilité publique en 1877, la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois compte actuellement plus de 300 membres. Son champ d'action s'étend principalement, mais non limitativement, à l'arrondissement de Vendôme. Son but est d'étudier et de faire connaître le passé de notre région sa préhistoire et son histoire, sa faune, sa flore et ses monuments, sa littérature... en un mot : sa culture.

Depuis plus d'un siècle, elle tient deux séances publiques annuelles et gratuites. Elle propose en outre des conférences tout au long de l'année, données en divers lieux du Vendômois.

Elle édite un bulletin où sont recueillies les communications de ses membres : cette œuvre collective, d'une valeur irremplaçable, constitue aujourd'hui une bonne centaine de volumes. Le bulletin est en outre diffusé par le ministère de l'Éducation nationale à plus de 70 sociétés savantes.

Notre Société organise, chaque printemps, des sorties d'intérêt historique et culturel dans des lieux le plus souvent inédits et fermés au grand public.

Elle met à la disposition de ses membres, chaque mercredi et vendredi après-midi, une importante bibliothèque riche de plus de 15000 volumes d'histoire locale régionale, et dans les domaines les plus variés. Elle détient des documents précieux pour les chercheurs. La bibliothèque est informatisée pour le fonds local et les tables (auteurs, matières) des bulletins depuis 1862.

Elle a fondé le musée de Vendôme où sont présentées de remarquables collections et elle continue d'entretenir des relations privilégiées avec le Musée.

Notre Société a plus que jamais l'ambition de continuer sa tâche et pour poursuivre et développer ses activités, elle serait heureuse de vous compter parmi ses membres. L'adhésion à la Société (cotisation annuelle à partir de 35 € (15 € étudiant) donne droit à :

- un bulletin format 21 × 29.7 cm, abondamment illustré ;
- l'accès à la bibliothèque de la Société ;
- la participation aux diverses manifestations organisées.



DEMANDE D'ADHÉSION 2017

à retourner avec
votre règlement à :

**SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DU VENDÔMOIS**

Ancien Tribunal
Quartier Rochambeau
BP 30023
41101 Vendôme cedex

Nom et prénom :

Adresse :

Courriel :

SOUHAITE ADHÉRER à la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, et vous prie de trouver ci-joint un chèque de 35 € (15 € étudiant).

à, le

SIGNATURE

À LIRE ATTENTIVEMENT

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ :

Société Archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois
Ancien Tribunal, quartier Rochambeau - BP 30023 - 41101 Vendôme cedex.
Téléphone : 09.73.58.84.64
Courriel : contact2016@vendomois.fr – Site internet : www.vendomois.fr
Compte-chèques postal : La Source 665-33 J.

Cotisation annuelle donnant droit au bulletin de la même année : à partir de 35 € (15 € étudiant). Il est agréable au trésorier de remercier les adhérents qui majorent volontairement leur cotisation. Leur générosité nous est précieuse et nous exprimons à tous ceux qui peuvent nous aider ainsi notre profonde gratitude. Pour nos amis dont les cotisations ne sont pas recueillies à domicile, nous souhaitons que chacun ait à cœur de verser sa cotisation dès le début de l'année et prenne conscience du service qu'il nous rend en évitant des frais de poste de plus en plus onéreux. **En conséquence, le bulletin ne sera envoyé qu'aux membres s'étant acquittés de leur cotisation.** Nous avons à envisager une augmentation constante des frais d'impression et d'acheminement postal. Nous pouvons les atténuer en augmentant le nombre de nos adhérents. Il serait souhaitable que chacun fasse un large effort de recrutement parmi les personnes qui pourraient s'intéresser à nos travaux. Il n'est pas concevable que notre Société, dont chacun reconnaît la vocation à couvrir le Vendômois, ne soit représentée dans certains cantons que par UN cotisant !

AVIS IMPORTANTS

Pour compléter ses collections, la Société accepterait avec reconnaissance le don d'exemplaires anciens du Bulletin (depuis 1862).

Les opinions émises au cours des communications ou publiées dans le Bulletin n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs. Tout article est strictement la propriété de l'auteur et de la Société. Tous droits de reproduction partielle ou totale sont formellement réservés. Tout travail remis à la Société pour être publié au Bulletin doit être dactylographié et porter indication des paragraphes, des sous-titres et de la ponctuation ; en bref, être définitif (avec résumé et mots-clés). Il doit être remis avec CD. Tout auteur d'article peut demander un tiré-à-part à ses frais. Dans ce cas, il sera de son intérêt de s'entendre directement avec l'imprimeur dès la première correction d'épreuves. Nul ne peut, individuellement ou collectivement, se réclamer de la Société Archéologique sans autorisation préalable. Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une enveloppe affranchie pour la réponse.

La Société archéologique vous remercie vivement de votre générosité

Association reconnue d'utilité publique. En nous aidant, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux. **Particuliers** : vous pouvez déduire de votre impôt 66 % de votre don dans la limite de 20 % du revenu imposable. **Entreprises** : vous pouvez déduire la totalité de ce don de votre bénéfice imposable dans la limite de 3,25 % du chiffre d'affaires. Un reçu vous sera adressé sur simple demande.

IMPRIMÉ EN MARS 2017 SUR LES PRESSES DES
ÉDITIONS LA SIMARRE À JOUÉ-LÈS-TOURS (FRANCE)
DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} TRIMESTRE 2017
www.editeur-imprimeur-tours.fr

ISSN : 1153-2513